

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. LII.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

SIXIÈME SESSION

DU

DOUZIÈME PARLEMENT

1916

VOL. LII.

S-1½

CANADA



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le vingt-cinquième jour du mois de mai courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le TROISIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce VINGT-CINQUIÈME jour de MAI, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le troisième jour du mois de juillet prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, MERCREDI, le ONZIÈME jour du mois d'AOÛT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mercredi, le onzième jour du mois d'août courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le DIX-HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce SIXIÈME jour d'AOÛT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA



C. FITZPATRICK,

Député du Gouverneur général du Canada.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, et à tous et chacun de vous—
SALUT :

PROCLAMATION.

A TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le dix-huitième jour du mois de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très fidèle et Bien-aimé Conseiller le Très Honorable SIR CHARLES FITZPATRICK, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Juge en Chef du Canada et suppléant de Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni); Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarrettière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à jeudi, le vingt-huitième jour du mois d'octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, LUNDI, le SIXIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à lundi, le sixième jour du mois de décembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le QUINZIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le quinzième jour du mois de janvier prochain, à laquelle date, en Notre cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ d'OTTAWA, MERCREDI, le DOUZIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce HUITIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 12 janvier 1916.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, étant la sixième session du douzième Parlement du Canada, convoquée par proclamation.

Les membres présents dans la salle du Sénat étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	Lougheed,	Roche,
Beaubien,	David,	McCall,	Ross
Beith,	Davis,	McHugh,	(Moosejaw),
Belcourt,	Dennis,	McLean,	Ross
Bolduc,	Derbyshire,	Milne,	(Middleton),
Bostock,	Donnelly,	Mitchell,	Sproule,
Bowell	Douglas,	Montplaisir,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	Murphy,	Tessier,
Boyer,	Frost,	Poirier,	Thompson,
Casgrain,	Gillmor,	Pope,	Thorne,
Choquette,	Gordon,	Power,	Watson,
Cloran,	King,	Prowse,	Wilson,
Costigan,	LaRivière,	Ratz,	Yeo.
Dandurand,	Lavergne,		

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par Son Honneur le Président comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 4 janvier 1916.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Juge en chef du Canada, en qualité de député gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, mercredi, le 12 janvier, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ED. A. STANTON, Lieutenant-colonel,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que les honorables MM. Thomas Simpson Sproule, John Milne, Charles Philippe Beaubien et John McLean, avaient été appelés au Sénat.

Les dits certificats ont alors été lus par le greffier, et ils sont comme suit:—

G



R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, le 3 décembre 1915.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, en date du troisième jour de décembre A.D. mil neuf cent quinze (1915).

L'honorable Thomas Simpson Sproule, du village de Markdale, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,

Greffier du Sénat,

Ottawa, Ont.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, le 3 décembre 1915.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, en date du troisième jour de décembre A.D. mil neuf cent quinze (1915).

John Milne, écuyer, de la ville de Hamilton, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, le 3 décembre 1915.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, en date du troisième jour de décembre A.D. mil neuf cent quinze (1915).

Charles Philippe Beaubien, écuyer, C.R., de la cité de Montréal, comme membre du Sénat et sénateur pour la division de Montarville, dans la province de Québec, vice l'honorable C. E. Boucher de Boucherville, décédé.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, le 3 décembre 1915.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, en date du troisième jour de décembre A.D. mil neuf cent quinze (1915).

L'honorable John McLean, de Souris, dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard, pour remplir la vacance causée par le fait que le siège de l'honorable James E. Robertson est devenu vacant.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait plusieurs sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable Thos. S. Sproule a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

ARTHUR

[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé, l'honorable Thomas Simpson Sproule, du village de Markdale, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce troisième jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Sproule s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable M. John Milne a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier, comme suit:—



CANADA.

ARTHUR

[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé John Milne, écuyer, de Notre cité de Hamilton, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHÉARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce troisième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Milne s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable M. Charles Philippe Beaubien a été introduit entre l'honorable M. Loughheed et l'honorable M. Bolduc, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier, comme suit:—



CANADA.

ARTHUR

[L. S.]

Le dit bref a été lu par le greffier, comme suit:—

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien aimé Charles Philippe Beaubien, de la cité de Montréal, dans la Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Montarville, de Notre Province de *Québec*, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et

Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce troisième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Beaubien s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable M. John McLean a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Murphy, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier, comme suit:—



CANADA.

ARTHUR

[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé John McLean, de Souris, dans Notre Province de l'Île-du-Prince-Edouard, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK-ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarrettière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce troisième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quinze et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. McLean s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que les honorables MM. Sproule, Milne, Beau-bien et McLean, membres du Sénat, ont fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président a dit:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, son député, pour remplir au nom de Son Altesse Royale tous les devoirs qui lui incombent dans ce Parlement.

La dite commission a alors été lue par le greffier, comme suit:—



CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

Par le Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, et comte de Sussex, dans la pairie du Royaume-Uni; Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe; Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de l'Ordre Très illustre de St. Patrick; l'un des très honorables membres du Conseil privé de Sa Majesté; Grand Maître de l'Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Grand Chevalier Commandeur de l'Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria; aide-de-camp de Sa Majesté le Roi; Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

Au très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada;

SALUT:—

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, Feld-Maréchal, Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada, comme il est dit ci-dessus, en vertu et par suite du pouvoir et autorité qui m'a été conféré par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi George Cinq, me constituant et nommant le Gouverneur général de Sa Majesté pour la Puissance du Canada et par l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", vous nomme, constitue et désigne le dit Sir Charles Fitzpatrick pour être mon député dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer mais subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté tous les pouvoirs, autorités et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre la Chambre des Communes du Canada.

Vous, dit Sir Charles Fitzpatrick, aurez, posséderez et exercerez la dite charge de député de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir durant mon bon plaisir.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce vingt-sixième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent onze, et la deuxième du règne de Sa Majesté.

L'honorable Président a dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Altesse Royale le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Altesse Royale annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu au Député-gouverneur de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

De consentement unanime.

Le Sénat s'est ajourné à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Jeudi, 13 janvier 1916.

Les membres présents dans la salle du Sénat étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Mason	Roche,
Beaubien,	Davis,	(Brigadier-général),	Ross
Béique,	Dennis,	McCall,	(Moosejaw),
Beith,	Derbyshire,	McHugh,	Ross
Belcourt,	Dessaulles,	McLean,	(Middleton),
Bolduc,	Donnelly,	Milne,	Sproule,
Bostock,	Douglas,	Mitchell,	Talbot,
Bowell	Frost,	Montplaisir,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Murphy,	Thibaudeau,
Boyer,	Godbout,	Owens,	Thompson,
Casgrain,	Gordon,	Poirier,	Thorne,
Cloran,	King,	Pope,	Watson,
Costigan,	LaRivière,	Power,	Wilson,
Dandurand,	Lavergne,	Prowse,	Yeo.
Daniel,	Lougheed,	Ratz,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par l'honorable Président comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 4 janvier 1916.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Altesse Royale le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir formellement la session du Parlement de la Puissance jeudi le 13 janvier à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. A. STANTON,
Lieutenant-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat,

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après Son Altesse Royale le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le trône,

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Altesse Royale le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

L'honorable Albert Sévigny a dit :—

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale.

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs il m'arrive jamais de tomber en erreur je prie que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur.

L'honorable Président du Sénat a alors dit :

M. l'Orateur, j'ai l'ordre de Son Altesse Royale le Gouverneur général de vous assurer que vos paroles et vos actes recevront toujours de sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu alors à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Depuis la dernière fois que je vous ai adressé la parole, la guerre dans laquelle nous sommes engagés a été continuée sans relâche avec vigueur et avec une fortune variée.

Le rôle de l'Empire a été amplement rempli sur mer par les exploits inspirateurs de la marine, et sur terre par la valeur éminente des grandes armées qui se sont enrôlées volontairement dans toutes les parties des domaines de Sa Majesté pour la défense commune de nos libertés.

Avec un esprit de loyauté superbe et de dévouement inlassable, l'Inde et les domaines d'outre-mer ont rivalisé les uns avec les autres en coopérant avec la mère patrie pour accomplir ce grand dessein.

L'appel aux armes a évoqué une réponse générale et marquante au Canada. Déjà 120,000 hommes ont traversé les mers ; un nombre égal s'entraînent activement à l'heure qu'il est, pour se préparer à servir au delà des mers ; et un appel étendant l'enrôlement autorisé à un demi-million d'hommes a été reçu avec grand enthousiasme.

Sur le front, nos vaillants soldats ont fait face à l'ennemi dans maints combats, et, grâce à leur courage éminent et à leur endurance héroïque, ont répandu un grand lustre sur leur pays et maintenu ses plus belles traditions de bravoure.

L'esprit de sacrifice et la loyauté déployés par tout le peuple du Canada sont dignes des mêmes louanges et aussi impressionnants, car il a consacré ses forces et sa vitalité à la défense commune de l'Empire.

L'existence du Parlement actuel doit prendre fin à l'automne de cette année ; et, d'après la loi existante, une dissolution du Parlement et une élection seraient prochainement nécessaires. Mes conseillers, cependant, sont d'avis que l'on répondrait mieux au désir du peuple canadien et aux nécessités présentes de la guerre en évitant le trouble et la confusion, résultant d'une élection générale à un moment aussi critique.

On ne peut arriver à cette fin que par le moyen d'une législation du Parlement du Royaume-Uni. Il vous sera présenté une résolution autorisant et demandant l'adoption d'une telle législation qui prolongerait la vie de ce Parlement d'une année.

Il vous sera présenté des mesures à l'effet de promouvoir la coopération du Canada à la défense de l'Empire et à la continuation de cette guerre engagée pour la liberté et une paix durable.

Nous sommes tenus de rendre grâce à la Providence qui a récompensé les labeurs de nos cultivateurs, durant l'année passée, en leur donnant la plus abondante récolte connue dans l'histoire du Canada.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes pour l'année passée et les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale, vous seront soumis sans délai, et l'on vous demandera de pourvoir aux nécessités financières pour la conduite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Le grand courage, le splendide héroïsme et la détermination inébranlable qui ont marqué les efforts conjoints de toutes les parties des domaines de Sa Majesté durant une année d'effort et de sacrifices sans précédent, justifient notre confiance suprême dans le triomphe de notre cause et l'affirmation durable des principes de liberté et de justice dans le monde. Je recommande à votre sérieuse considération les mesures qui vous seront soumises pour aider à la réalisation de ce grand dessein, et j'implore la Providence d'inspirer vos travaux.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il a été lu par Son Honneur le Président.

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général mardi prochain.

De consentement unanime, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement sur l'état de la bibliothèque pour l'année 1915.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 12 janvier 1916.

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR 1915.

A l'honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport pour l'année 1915.

En conséquence du nombre restreint d'ouvrages littéraires, en tous genres, qui ont été publiés depuis le commencement de la guerre, la bibliothèque a fait peu d'acquisitions de ce côté.

Par ailleurs, on a regardé comme nécessaire l'achat d'ouvrages concernant la guerre actuelle à divers points de vue, tels que livres de droit touchant la contrebande, la neutralité, le commerce et les finances.

Les ouvrages d'un caractère purement historique, généralement considérés comme indispensables, ont été achetés en nombre suffisant pour répondre aux demandes des membres des deux Chambres.

On a réuni, autant que faire se pouvait, la correspondance diplomatique de toutes les nations engagées dans la guerre actuelle.

Les bibliothécaires se sont occupés spécialement de la correspondance des Etats-Unis avec les nations en guerre. Il y en a un nombre suffisant d'exemplaires.

On a fait relier une volumineuse collection de brochures sur la guerre qui peuvent être consultées avec profit, et on en a conservé un certain nombre non reliées à la disposition des députés.

Un grand nombre de brochures et de fascicules s'étant accumulés à la bibliothèque, les bibliothécaires en ont envoyé une partie au département de la Milice et aux différents camps et clubs militaires où ils ont été appréciés.

Parmi les dons faits à la bibliothèque pendant l'année, on peut mentionner spécialement les suivants:—

1. Une collection de Statuts provinciaux et de Documents de la session.
2. Un exemplaire du *Century Dictionary*, en six volumes.
3. Une collection de mémoires de la Société Royale du Canada et autres dons de M. T. B. Flint, LL.D., greffier de la Chambre des Communes, qui s'est toujours occupé des intérêts de la bibliothèque d'une façon constante et très utile.
4. Une collection de brochures sur la guerre et d'affiches d'une valeur historique présentée par l'honorable Sir Clifford Sifton, C.C.M.G.
5. Les syndics du *British Museum* ont offert un grand nombre de beaux et précieux volumes: Catalogue de tablettes cunéiformes et de portraits britanniques—de lampes grecques et romaines—un volume de bronzes choisis, de célébrités anglaises, grecques, romaines et étrangères, et autres objets d'art décrits plus longuement dans la liste de dons.
6. Une collection admirable de reproductions de monuments d'architecture de l'antiquité romaine, par les célèbres artistes Piranesi, en 9 immenses volumes in-folio. La bibliothèque doit cet ouvrage devenu très rare à la libéralité du gouvernement italien qui nous en a fait don à l'aimable demande du chevalier G. Chilesotti, consul italien à Montréal.
7. Les dons ordinaires du gouvernement impérial, du Congrès des Etats-Unis, du gouvernement français des différents Etats de l'Union et des législatures de toutes les colonies de l'Empire.

La liste ci-jointe des dons faits à la bibliothèque indique les différentes sources qui contribuent à l'augmenter, et on s'applique à maintenir et développer le système d'échanges.

Cette tâche seule exige une grande partie du temps et du personnel de la bibliothèque.

L'augmentation considérable des livres qui se fait d'année en année par achats, échanges ou dons justifie amplement la demande souvent réitérée des bibliothécaires pour une installation plus étendue, demande que la crise financière et économique causée par la guerre actuelle empêche les bibliothécaires de renouveler.

Les bibliothécaires sont heureux de reconnaître la courtoisie qu'ils ont rencontrée dans l'accomplissement de leurs fonctions chez le Président de la Chambre des Communes, sortant de charge, l'honorable T. S. Sproule.

La liste ordinaire des dons faits à la bibliothèque est annexée au présent rapport, ainsi que la liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire.

Le catalogue annuel des achats de l'année est sous presse, et sera bientôt distribué. Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES,

Bibliothécaire général.

MARTIN I. GRIFFIN,

Bibliothécaire parlementaire.

Bibliothèque du Parlement,
12 janvier 1916.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Pour liste des dons faits à la bibliothèque du Parlement, voir Documents de la session 1916, No 40).

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 18 janvier 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	King,	Power,
Beaubien,	Daniel,	LaRivière,	Prowse,
Beith,	David,	Lavergne,	Ratz,
Belcourt,	Davis,	Legris,	Roche,
Bolduc,	Dennis,	Lougheed,	Ross
Bostock,	Derbyshire,	McCall,	(Middleton),
Bowell	Dessaulles,	McHugh,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	McLean,	Taylor,
Boyer,	Douglas,	Milne,	Tessier,
Casgrain,	Edwards,	Mitchell,	Thibaudeau,
Choquette,	Frost,	Murphy,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Corby,	Godbout,	Poirier,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

.. Par l'honorable M. Lavergne:

De la *Farnham and Granby Railway Company of Canada*.

Par l'honorable M. Ratz:

De Aimée Rita Elliott, de la cité de Wininpeg; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Dawson Whitla Elliott;

De Sherwood Norman Hill, de la cité d'Ottawa; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Barbara Harriss Hill;

De Cecily Ethel Maude Farera, du village de Shellbrook, Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Frederick Farera; et

De Nora Louise Jackson, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Arthur Jackson.

Par l'honorable M. Watson:

De Strachan Johnston et autres (*Central Western Canada Railway Company*); et
De la *Pacific Northern and Omineca Railway Company*.

Par l'honorable M. Owens:

De James William McKenzie, de la paroisse de Sainte-Marguerite, dans le comté de Terrebonne, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Mary Amelia Monette.

Par l'honorable M. McHugh:

De *Harvey Hubbell, Incorporated*, E.-U.d'A.

De *Stone, Limited*; et

De la *British America Nickel Corporation, Limited*.

Par l'honorable M. Bostock :

De Louis Cole et autres (*The Peace River Tramway and Navigation Company*) ;
et
De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Par l'honorable M. Derbyshire :

De Lilian May Dent, de la cité de Toronto ; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Angus Edmund Dent ; et

De Lena Pearl Potter, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Percy Bernard Potter.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :

De George Charles Sowton et autres, de la cité de Winnipeg, (officiers de l'Armée du Salut en Canada) ; et

Du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat :

Rapports, états et statistiques du ministère du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'exercice financier expiré le 31 mars 1915.

Partie I. Accise.

Partie III. Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, 1916, Nos 12, 14*).

Copie des arrêtés du conseil autorisant des règlements pour le département du Service de la Marine conformément à la clause 47, chapitre 43, 9-10 Édouard VII, comme suit :—

No 2864, en date du 4 décembre 1915,—Paiement de l'allocation de séparation dans le cas des sous-officiers brevetés.

3009, en date du 21 décembre 1915, au sujet de l'application de la loi sur la discipline navale, etc., pour la direction de la force navale volontaire.

No 63-2422, en date du 15 octobre 1915, au sujet de la nomination de paie-mâîtres adjoints en exercice.

No 2267, en date du 25 septembre 1915, au sujet de règlements pour le paiement de "solde retenue".

No 93-2151, en date du 17 septembre 1915, au sujet des allocations aux officiers et marins faisant le service des signaux.

No 1712, en date du 21 juillet 1915, au sujet d'un mode de pensions pour les officiers et marins des forces navales royales permanentes canadiennes.

No 748, en date du 13 avril 1915, au sujet de l'établissement de grades d'artilleurs de 1re et de 2me classes dans la Marine Royale Canadienne.

No 58-1470, en date du 24 juin 1915, au sujet de l'augmentation du chiffre de l'allocation de séparation à un enfant sans mère, dans la proportion de 3 à 5.

No 85-1158, en date du 20 mai 1915, au sujet de la révision des montants payables à compte de l'allocation de séparation aux personnes dépendant de marins du service permanent de la Marine Royale Canadienne.

No 756, en date du 13 avril 1915, au sujet du paiement d'allocation aux officiers de réserve volontaire du service de la Marine Royale Canadienne pour exécution de fonctions comportant l'allocation payée aux officiers de la Marine Royale Canadienne.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 41*).

Rapport du ministère du Service de la-Marine, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No. 38.*)

Quarante-huitième rapport annuel de la Direction des Pêcheries. Ministère du Service de la Marine, 1914-15.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 39.*)

Rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Partie I—Commerce canadien. Importations et exportations.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 10.*)

Rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 25.*)

Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 15.*)

Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice financier 1914-15. (Marine).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 21.*)

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu une commission, sous le grand sceau nommant M. J. C. Young, sous-greffier du Sénat, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance aux membres du Sénat.

La dite commission a alors été lue par le greffier comme suit:—

CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A JOHN CHARLES YOUNG,

Sous-greffier du Sénat du Canada, écuier.

SALUT:

Sachez que reposant une confiance spéciale dans la fidélité, l'habileté et l'intégrité de vous, le dit John Charles Young, écuier, nous vous avons assigné, constitué et nommé et par ces présentes, nous vous assignons, constituons et nommons, vous, le dit John Charles Young, écuier, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance, men-

tionné dans le cinquième annexe de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, et pour faire prêter et recevoir le serment de déclaration de qualification mentionnée dans le dit annexe, à chaque membre du Sénat du Canada qui désire prêter ce serment et signer sa déclaration de qualification.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de commissaire comme il est dit ci-dessus avec l'autorité qui vous est donnée à vous, le dit John Charles Young, pendant et durant Notre bon plaisir royal.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre Très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce troisième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quinze et de Notre-Règne la cinquième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada

12 janvier 1916. Liv. 211, folio 320.

THOMAS MULVEY,
Sous-registraire général du Canada.

Ordonné qu'elle soit inscrite au journal.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Sproule, secondé par l'honorable M. Beaubien a proposé :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour remercier humblement Son Altesse Royale du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :—

Au Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex, dans la pairie du Royaume-Uni, Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de l'Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre du Très honorable Conseil privé de

Sa Majesté; Grand Maître et Principal Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Altesse Royale pour le gracieux discours que Votre Altesse Royale a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite adresse soit remise à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 janvier 1916.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Jones (Sir Lyman),	Power,
Beaubien,	Daniel,	King,	Prowse,
Béique,	David,	LaRivière,	Ratz,
Beith,	Davis,	Lavergne,	Roche,
Belcourt,	Dennis,	Legris,	Ross
Bolduc,	Derbyshire,	Lougheed,	(Middleton).
Bostock,	Dessaulles,	McCall,	Sproule,
Bowell	Donnelly,	McHugh,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McLean,	Taylor,
Boyer,	Edwards,	Milne,	Tessier,
Casgrain,	Fiset,	Mitchell,	Thibaudeau
Choquette,	Frost,	Murphy,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Corby,	Godbout,	Poirier,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Talbot :

De D. A. O'Meara et autres, de la cité de Montréal et d'ailleurs, (*Edmonton and Southwestern Railway Company*) ; et

De Charles William Wilson, de Clover-Bar, dans le district d'Edmonton, dans la province de l'Alberta ; demandant l'adoption d'un bill de divorce d'avec sa femme, Caroline Wilson.

Par l'honorable M. Bostock :

De J. C. McCrath et autres, directeurs provisoires de la *Vancouver Life Insurance Company* ; et

De George H. Cowan, et autres, tous de la cité de Vancouver, (*Seaport Trusts Corporation*).

Par l'honorable M. Watson :

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company* ; et

De la *Canadian Northern Railway Company*.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été Ordonné, que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. et les honorables MM. Kerr, Béique, Casgrain, Power, Watson, Ross (Moosejaw), David et le proposant ; ledit comité devant faire rapport avec toute la diligence possible des noms des sénateurs par lui désignés.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Sproule, secondé par l'honorable M. Beaubien, qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général afin d'offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement. (*Voir page 19.*)

Au cours du débat, deux sénateurs s'étant levés en même temps pour prendre la parole,

L'honorable Président a laissé le Sénat décider qui aurait la préséance.

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé
Que l'honorable membre pour de Lanaudière soit maintenant entendu.
Résolu dans l'affirmative.

Six heures ayant sonné, l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 janvier 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	King,	Ratz,
Beaubien,	Daniel,	LaRivière,	Roche,
Béique,	David,	Lavergne,	Ross
Beith,	Davis,	Legris,	(Middleton),
Belcourt,	Dennis,	Lougheed,	Ross
Bolduc,	Derbyshire,	McCall,	(Moosejaw),
Bostock,	Dessaules,	McHugh,	Sproule,
Bowell	Donnelly,	McLean,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Douglas,	Milne,	Taylor,
Boyer,	Fiset,	Mitchell,	Tessier,
Casgrain,	Frost,	Murphy,	Thibaudeau,
Choquette,	Gillmor,	Owens,	Thompson,
Cloran,	Godbout,	Poirier,	Watson,
Corby,	Jones	Power,	Yeo.
	(Sir Lyman),	Prowse,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Ratz:

De Robert Napper, de la cité de Régina dans la province de la Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Beatrice Napper.

Par l'honorable M. McCall:

De la Corporation de la cité de Brantford (*Brantford Municipal Railway System*).

Par l'honorable M. Béique:

De la *Quebec, Montreal and Southern Railway Company*.

Par l'honorable M. Watson:

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Beith:

De Malcolm Neil Campbell, de la ville d'Oshawa, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux, (*Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*).

Par l'honorable M. McHugh:

De la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*.

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*; et

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.

Par l'honorable M. Taylor :

De Mary Phyllis Lasher, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Walter Lasher.

Les pétitions suivantes ont été séparément lues et reçues :—

De la *Farnham and Granby Railway Company of Canada*; demandant de prolonger le délai fixé pour achever la construction de sa voie ferrée;

De la *Central Western Canada Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Pacific Northern and Omineca Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour terminer sa voie ferrée;

De la Compagnie *Harvey Hubbell, Incorporated*, de Bridgeport, Conn., E.-U. d'A.; demandant de prolonger la durée d'un brevet pour l'attache de lampes;

De *Stone, Limited*, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge la durée de certains brevets d'invention d'un appareil pour l'impression des photographies;

De la *British America Nickel Corporation, Limited*; demandant l'autorisation d'augmenter le nombre de ses directeurs;

De la *Peace River Tramway and Navigation Company*; demandant le prolongement du délai fixé pour l'exécution de ses travaux;

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour terminer ses travaux;

De George Charles Sowton; demandant une charte sous le nom de Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest; et

Du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada; demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est, et qui amende sa charte.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat,—Règles de cour passées par les juges de la Cour Suprême de l'Alberta, en conformité de l'article 576 du Code criminel, à son assemblée du 27 novembre 1915.

Ordonné, quelles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 44.*)

Tableau indiquant le nombre d'hommes employés dans la police fédérales pendant chaque mois de l'année 1915, avec la liste des paiements et des dépenses de voyages, (paragraphes 2 de l'article 6 du chapitre 92 des S.R. du C.).

Ordonné qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 45.*)

L'honorable M. Power, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 20 janvier 1916.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir :—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Boyer, Corby, Costigan, Davis, Dennis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Gordon, Kerr, LaRivière, McHugh, Poirier, Power et Sproule.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—

Les honorables messieurs Cloran, Curry, Dennis, Derbyshire, De Veber, Domville, Donnelly, Forget, Frost, Gillmor, LaRivière, Legris, MacKay (Alma), McLean, McCall, Pope, Prince, Ratz, Shehyn, Talbot et Taylor.

Comité des Ordres Permanents:—

Les honorables messieurs Belcourt, Farrell, Lavergne, Power, Ross (Middleton), Sproule, Tessier, Yeo et Young.

Comité des Banques et du Commerce:—

Les honorables messieurs Beaubien, Béique, Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Boyer, Casgrain, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Edwards, Jones (Sir Lyman, chevalier), Kerr, Loughed, MacKay (Alma), Mason, McSweeney, Mitchell, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Ross (Middleton), Shehyn, Smith, Taylor, Thibaudau, Thompson, Thorne, Wilson, Yeo et Young.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres:—

Les honorables messieurs Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Casgrain, Choquette, Corby, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Frost, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jones (Sir Liman, chevalier), Kerr, King, Lavergne, Loughed, McCall, McHugh, McLaren, Milne, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Talbot, Tessier, Thompson, Watson et Young.

Comité des Bills Privés Divers:—

Les honorables messieurs Baird, Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Choquette, Cloran, Dandurand, David, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, Godbout, Kerr, King, Legris, McHugh, Montplaisir, Murphy, Ratz et Wilson.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité:—

Les honorables messieurs Baird, Beith, Bolduc, Dandurand, Daniel, Davis, Fiset, Frost, Landry (Président), Loughed, McHugh, McLaren, McLaren, McSweeney, Montplaisir, Owens, Power, Prince, Prowse, Ross (Middleton), Sproule, Taylor, Thompson, Watson et Yeo.

Comité du Compte rendu des Débats:—

Les honorables messieurs Bostock, Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Dandurand, Dennis, Farrell, Forget, Mason, Poirier et Power.

Comité des Divorces:—

Les honorables messieurs Bostock, Daniel, Loughed, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Watson et Young.

Comité de l'Agriculture et des Forêts:—

Les honorables messieurs Baird, Béique, Boyer, Derbyshire, Douglas, Edwards, Forget, King, Pope, Power, Prince, Ross (Middleton) et Young.

Comité de l'Immigration et du Travail:—

Les honorables messieurs Beith, Bolduc, Dandurand, Davis, Frost, LaRivière, Prowse, Thorne et Watson.

Comité du Commerce et des Relations commerciales du Canada:—

Les honorables messieurs Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Domville, Girroir, Gordon, Jones (Sir Lyman, chevalier), Milne, McSweeney, Owens et Tessier.

Comité de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires:—

Les honorables messieurs Belcourt, Daniel, David, De Veber, Douglas, Fiset, Murphy, Sproule et Wilson.

Comité de l'Administration du Service civil:—

Les honorables messieurs Belcourt, Bostock, Daniel, Donnelly, LaRivière, Loughed, Power, Roche et Yeo.

Comité des Edifices et Terrains publics :—

Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Cloran, Costigan, Forget, McLaren, McSweeney, Power et Watson.

Comité mixte du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Taylor, Thompson, Watson et Young.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport, et

Le dit rapport a alors été adopté.

Ordonné, que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis; et aussi que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908*, et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Boyer, Corby, Costigan, Davis, Dennis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Gordon, Kerr, LaRivière, McHugh, Poirier, Power et Sproule, ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres relatif à la dite bibliothèque.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Taylor, Thompson, Watson et Young, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Cloran, Curry, Dennis, Derbyshire, De Veber, Domville, Donnelly, Forget, Frost, Gillmor, LaRivière, Legris, McLean, MacKay (Alma), McCall, Pope, Prince, Ratz, Shehyn, Talbot et Taylor, ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut en Canada, et à l'effet de changer son nom en "Conseil de direction de l'Armée du Salut Canada-Est."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture, le 9 février prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture, le 9 février prochain.

Le Sénat s'est ajourné. -

Vendredi, 21 janvier 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Lavergne,	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Roche,
Belcourt,	(Donnelly,	Lougheed,	Ross
Bolduc,	Douglas,	McHugh,	(Middleton),
Bostock,	Edwards,	McLean,	Ross
Bowell	Fiset,	Milne,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Forget,	Mitchell,	Sproule,
Casgrain,	Frost,	Montplaisir,	Talbot,
Cloran,	Gillmor,	Murphy,	Taylor,
Corby,	Godbout,	Owens,	Tessier,
Daniel,	Jones (Sir Lyman),	Poirier,	Thibaudeau,
David,	King,	Power,	Thompson,
Davis,	LaRivière,	Prowse,	Watson,
Dennis,			Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Talbot:

De la *Calgary and Edmonton Railway Company*.

Par l'honorable M. Derbyshire:

De Ida May Woltz, de Kisbey, dans la province de la Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi pour faire dissoudre son mariage avec Arthur Edgar Woltz.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De D. A. O'Meara et autres, de la cité de Montréal et d'ailleurs; demandant une charte sous le nom de "*Edmonton and South Western Railway Company*;"

De J. C. McCrath, W. R. Gillespie et Cory Ryder, directeurs provisoires de la *Vancouver Life Insurance Company*; demandant le prolongement du délai fixé pour obtenir l'autorisation nécessaire pour faire des opérations;

De George H. Cowan, Robert S. Lennie et autres, de la cité de Vancouver, C.-B.; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Seaport Trusts Corporation*;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui confirme et ratifie certains contrats faits entre la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; et

De la *Canadian Northern Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de la voie de chemin de fer autorisée par le paragraphe (a) de l'article 8 du chapitre 56 des Statuts de 1911.

L'honorable M. Tessier du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Tessier du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés qui expire le trois février prochain soit prolongé au trois mars prochain.

Que le délai fixé pour présenter des bills privés qui expire le dix février prochain, soit prolongé au dix mars prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé qui expire le vingt-quatre février prochain soit prolongé au vingt-quatre mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a été alors adopté.

L'honorable M. Owens, du comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. OWENS,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Thompson, président du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Davis, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. O. DAVIS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité s'est réuni aujourd'hui à 10.40 du matin pour s'organiser et élire un président. Il a été impossible de réunir les vingt-cinq membres nécessaires pour avoir la majorité des membres. Alors les vingt-deux membres présents ont adopté une motion qui leur a été soumise pour procéder à l'élection d'un président.

Votre comité recommande que sa conduite soit approuvée par le Sénat.

Votre comité recommande aussi que son quorum soit réduit à neuf (9) membres. Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour tous les objets, y compris l'audition des témoignages sous serment sur les faits allégués dans les pétitions en obtention de bills de divorce, excepté dans le cas d'une contestation au sujet d'une pétition; le quorum devant être alors de cinq (5) membres, qui feront rapport au Sénat des conclusions auxquelles ils sont arrivés et de la recommandation faite par le comité.

2. Votre comité recommande aussi qu'en conséquence du grand nombre de demandes en obtention de bills de divorce, il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et aussi durant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du Service civil, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent de l'Administration du Service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.
Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier du Sénat a déposé sur la table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'exercice 1914-15.

Ordonné, que les dits comptes et pièces justificatives soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'au mardi, 8 février, à huit heures du soir, à moins que les sénateurs reçoivent un avis contraire du greffier du Sénat, par télégramme envoyé sur l'ordre du leader du Sénat pour se réunir à une date plus rapprochée.

Mardi, 8 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Corby,	King,	Murphy,
Béique,	Curry,	LaRivière,	Poirier,
Beith,	Dandurand,	Lavergne,	Pope,
Belcourt,	David,	Legris,	Power,
Bolduc,	Davis,	Lougheed,	Prince,
Bostock,	Derbyshire,	Mason	Sproule,
Bowell	Dessaulles,	(Brig.-Général),	Talbot,
(Sir Mackenzie),	De Veber,	McCall,	Taylor,
Boyer,	Donnelly,	McHugh,	Tessier,
Casgrain,	Douglas,	McLean,	Thibaudeau,
Choquette,	Edwards,	Milne,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Watson.
	Girroir,	Montplaisir,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Boyer:—

De E. R. Wood, de la cité de Toronto, et d'autres d'ailleurs. (*The Ontario-Niagara Connecting Bridge Company*).

Par l'honorable M. Derbyshire:—

De Robert William Thompson, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Ida Lois Thompson.

Par l'honorable M. McCall:—

De Harry Lorne White Cunningham, de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Hattiebell Cunningham.

Par l'honorable M. Dandurand:—

De la révérende Sœur Sainte-Monique, née Adèle Beauchemin, et autres, de la ville de Nicolet, dans la province de Québec. (Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge).

Par l'honorable M. Watson:—

De John Galt et autres, de la cité de Winnipeg. (*Canadian Indemnity Company*).

Les pétitions suivantes ont été séparément lues et reçues:—

Du conseil municipal de la cité de Brantford, comté de Brant, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui décrète que les pouvoirs conférés par la Loi des Chemins de fer puissent être exercés par sa commission, tout en réservant au dit conseil l'exercice des pouvoirs établis par les articles 136, 137, 138 et 139;

De la *Quebec, Montreal and Southern Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant du délai pour l'exécution de ses travaux et le pouvoir de faire certaines opérations financières.

De Malcolm Neil Campbell et autres; demandant une charte sous le nom de *Eastern Canadian Union Conference, Corporation of Seventh-Day Adventists*;

De la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées;

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement (a) de la voie de chemin de fer dont la construction est autorisée par le paragraphe (a) de l'article 2 du chapitre 57 de 1911; et (b) de la voie ferrée dont la construction est autorisée par l'alinéa (a) du paragraphe 1 de l'article 2 du chapitre 79 des Statuts de 1914; et

De la *Calgary and Edmonton Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de certains embranchements.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat:—

Les Ordres généraux promulgués dans la milice canadienne entre le 1er janvier et le 1er décembre 1915. Aussi les nominations, les promotions et les mises à la retraite entre le 24 décembre 1914 et le 18 novembre 1915.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 56*).

Etat détaillé des remises de péages et de droits de douane faites en conformité du paragraphe 5 de l'article 92 du chapitre 24 des Statuts révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 65*).

Rapport des Commissaires de la Laiterie et de l'Emmagasinage à froid au ministère de l'Agriculture pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Lait, fruits, progrès des marchés et de l'emmagasinage à froid.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 15a*).

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 29*).

Fermes expérimentales comprenant les rapports du directeur et de la division de la chimie, de la division de l'agriculture et de la division de l'élevage, pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 16*).

Règlements édictés en conformité de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 46*).

Rapports, états et statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Partie II.—Poids et mesures, gaz et électricité.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 13).

Décrets du conseil publiés dans la Gazette du Canada entre le 12 janvier 1915 et le 31 décembre 1915, conformément aux dispositions du chapitre 47 George V intitulé: "Loi concernant les eaux dans la zone des chemins de fer.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 51)

Décrets du conseil en conformité de l'article 18 du chapitre 63 des statuts révisés du Canada intitulé: "Loi pourvoyant à l'administration du territoire du Yukon".

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 57).

Décrets du conseil publiés dans la Gazette du Canada entre le 16 janvier 1915 et le 31 décembre 1915, conformément aux dispositions du chapitre 47, George V, intitulé: "Loi des Réserves forestières et des Parcs".

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 49).

Décrets du conseil publiés dans la Gazette du Canada et la Gazette de la Colombie-Britannique, entre le 12 janvier 1915 et le 31 décembre 1915, en conformité des dispositions de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 47).

Décrets du conseil édictés entre le 16 janvier 1915 et le 31 décembre 1915 approuvant les règlements faits et les formules prescrites en conformité de l'article 57 de la Loi de l'Irrigation, chapitre 61 des Statuts Révisés du Canada, 1916, telle que modifiée par le chapitre 38, 7-8 Edouard VII.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 52).

Décrets du conseil publiés dans la Gazette du Canada entre le 12 janvier 1915 et le 31 décembre 1915, en conformité des dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII intitulé: "Loi concernant l'arpentage des Terres fédérales".

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 50).

Décrets du conseil publiés dans la Gazette du Canada entre le 12 janvier et le 31 décembre 1915, en conformité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20 7-8 Edouard VII intitulé: "Loi des Terres fédérales".

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 48).

Décret du conseil No 162 du 29 janvier 1916 relatif à l'établissement de la position d'opérateur de télégraphie sans fil dans la réserve volontaire navale royale canadienne et règlements pour la gouverne de cette réserve.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 73).

Etat des permis donnés par le ministère de l'Intérieur, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1915, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts Révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 55).

L'honorable Président a communiqué au Sénat les dépêches suivantes qu'il avait reçues:—

MELBOURNE, 5 février 1916.

Président du Sénat,

Orateur de la Chambre des Communes, Ottawa.

Le Président du Sénat et l'Orateur de la Chambre des Représentants désirent envoyer au peuple du Canada, au nom du Commonwealth de l'Australie l'expression de leurs sympathies au sujet de la destruction des Chambres du Parlement à Ottawa, bâties dont le peuple du Canada avait raison d'être fier.

THOMAS GIVENS, Président.

CHARLES McDONALD, Orateur.

PARIS, 8 février 1916.

Président du Sénat, Ottawa, Canada.

Le Sénat français profondément ému par la catastrophe qui a si douloureusement atteint le parlement canadien dans ses membres, sa demeure et ses trésors historiques vous adresse l'expression de sa sympathie sincère. Il salue en même temps la mémoire des enfants du Canada tombés sur le sol français pour la défense de la civilisation et de la liberté.

Le Président. ANTONIN DUBOST.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que l'honorable Président soit autorisé à faire parvenir les remerciements du Sénat au Sénat de France et au Commonwealth d'Australie pour les expressions de sympathies exprimées au sujet de la grande perte que le Canada a subie par la destruction des Chambres du Parlement.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 9 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	Girroir,	Poirier,
Béique,	David,	King,	Pope,
Beith,	Davis,	LaRivière,	Power,
Bolduc,	Dennis,	Lavergne,	Prince,
Bostock,	Derbyshire,	Legris,	Sproule,
Bowell	Dessaulles,	Lougheed,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	De Veber,	McCall,	Taylor,
Boyer,	Domville (Lt.-Col.),	McHugh,	Tessier,
Choquette,	Donnelly,	McLean,	Thibaudeau,
Cloran,	Douglas,	Milne,	Thompson,
Corby,	Edwards,	Mitchell,	Watson,
Curry,	Forget,	Montplaisir,	Yeo.
Dandurand,	Gillmor,	Murphy,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Bostock:

De la *Kettle Valley Railway Company*; et

De William Farrell, et autres, de la cité de Vancouver et d'ailleurs, dans la province de la Colombie-Britannique. (*Western Canada Telephone Company*).

Par l'honorable M. Derbyshire:

De Mabel Mills, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Wilson Breard Mills.

Par l'honorable M. Watson:

De *W. C. Edwards and Co., Limited*.

Par l'honorable M. Talbot:

De la *General Accident Assurance Company of Canada*.

Par l'honorable M. Mitchell:

De Andrew Hamilton Gault, de la cité de Montréal; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Marguerite Claire Stephens.

L'honorable M. Domville a présenté au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi le 23 courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 8 février 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, le priant qu'il lui plaise gracieusement de consentir à soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni à l'effet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en la manière y énoncée, et demandant à Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre au sujet de la dite adresse en en remplissant le blanc avec les mots "le Sénat et".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

A Sa Très Excellente Majesté le Roi:

Très Gracieux Souverain:

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté, le priant qu'Il Lui plaise gracieusement de consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en la manière suivante ou autre au même effet:—

LOI AYANT POUR OBJET DE MODIFIER L'ACTE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, 1867.

Sa Très Excellente Majesté le Roi, de l'avis et du consentement des Lords Spirituels et Temporels et des Communes, assemblés en ce présent Parlement, et par leur autorité, décrète:

1. Nonobstant toute disposition à ce contraire dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ou dans tout acte le modifiant, ou dans tout décret du conseil, ou dans les termes ou conditions de l'Union arrêtés ou approuvés en vertu des dits actes ou de toute loi du Parlement canadien, la durée du douzième parlement du Canada est par les présentes prolongée jusqu'au septième jour d'octobre 1917.

2. La présente loi peut être citée sous le nom de *Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1916*, et les actes de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1915, ainsi que la présente loi peuvent être cités ensemble sous le nom de *Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1916*.

Et nous prions humblement Votre Majesté de vouloir bien prendre notre demande en sa favorable et gracieuse considération.

Ordonné, que le dit message soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Béland, Borden (Sir Robert), Boyer, Broder, Casgrain, Clark (Bruce), Copp, Crothers, Doherty, Foster (Sir George), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Lewis, Meighen, Pardee et Pugsley, comme comité aux fins d'as-

sister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres de la Bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: MM. Bickerdike, Bowman, Brabazon, Brouillard, Cardin, Chabot, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Currie, Douglas, Elliott, Graham, Gray, Lavallée, L'Espérance, Martin (Montréal, Sainte-Marie), Middlebro, Murphy, Nicholson, Roche, Rochon, Stevens, Verville, White (Victoria, Alta) et Wilson (Wentworth), agiront, à titre de représentants de cette Chambre, comme membres du dit comité collectif des Impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 21 janvier 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Fripp, Pardee, Ross et Stanfield, pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Communes, et pour agir en qualité de membres d'un comité mixte des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada, et à l'effet de changer son nom en "Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 10 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	LaRivière,	Prince,
Béique,	Derbyshire,	Lavergne,	Prowse,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Ratz,
Bolduc,	De Veber,	Lougheed,	Roche,
Bostock,	Domville (Lt.-Col.),	McCall,	Ross
Bowell	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McLean,	Sproule,
Boyer,	Edwards,	Milne,	Talbot,
Casgrain,	Farrell,	Mitchell,	Taylor,
Cloran,	Forget,	Montplaisir,	Tessier,
Corby,	Frost,	Murphy,	Thibaudeau,
Dandurand,	Gillmor,	Poirier,	Thompson,
Daniel,	Girroir,	Pope,	Watson,
David,	King,	Power,	Yeo.
Davis,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:

De R. E. Cosnell et autres, directeurs provisoires de la *Atlin Railway Company*;

De Raymond CoNliffe Savage, du village de Grandby, district de Bedford, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Etta Louisa Leet Savage;

De Henry John Thomas Wardlaw, de la ville de Weston, dans le comté de York, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Eda Luella Roxenia Wardlaw.

Par l'honorable M. Corby:

De David Whimster Rhodes, du township de Nottawasaga, comté de Simcoe, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Eliza Ellen Rhodes.

Par l'honorable Président:

De Monseigneur O. Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et d'autres, de Le-Pas, dans la province du Manitoba.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:

De la révérende sœur Sainte-Monique, née Adèle Beauchemin, et d'autres, de Nicolet; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge";

De Edward Rogers Wood, de la cité de Toronto, banquier, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Ontario, Niagara Connecting Bridge Company*; et

De John Galt et d'autres, de la cité de Winnipeg, Manitoba; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Indemnity Company*.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 10 février, 1916.

Le comité permanent des Ordres permanents à l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisants les avis donnés à chacune d'elles.

De la *Farnham and Granby Railway Company of Canada*; demandant de prolonger le délai fixé pour achever la construction de sa voie ferrée;

De la *Central Western Canada Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la compagnie dite "*The Pacific Northern and Omineca Railway Company*"; demandant de prolonger le délai fixé pour terminer sa voie ferrée;

De la *Peace River Tramway and Navigation Company*; demandant le prolongement du délai fixé pour l'exécution de ses travaux;

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour terminer ses travaux;

De George Charles Sowton; demandant une charte sous le nom de "Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest";

Du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada; demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est" et qui amende sa charte;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui confirme et ratifie certains contrats faits entre la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la *Canadian Northern Ontario Railway Company*;

De la *Canadian Northern Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de la voie de chemin de fer autorisée par l'alinéa (a) de l'article 8 du chapitre 56 des Statuts de 1911;

De la *Quebec, Montreal and Southern Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant du délai pour l'exécution de ses travaux et le pouvoir de faire certaines opérations financières;

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement (a) de la voie du chemin de fer dont la construction est autorisée par l'alinéa (a) de l'article 2 du chapitre 57 de 1911; et (b) de la voie ferrée dont la construction est autorisée par l'alinéa (a) du paragraphe 1 de l'article 2 du chapitre 79 des Statuts de 1914;

De la *Calgary and Edmonton Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de certains embranchements;

De la Compagnie *Harvey Hubbell, Incorporated*, de Bridgeport, Conn., E.-U. d'A.; demandant de prolonger la durée d'un brevet pour l'attache de lampes;

De *Stone, Limited*, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge la durée de certains brevets d'invention d'un appareil pour l'impression des photographies;

De J. C. McCrath, W. R. Gillespie et Cory Ryder, directeurs provisoires de la *Vancouver Life Insurance Company*; demandant le prolongement du délai fixé pour obtenir l'autorisation nécessaire pour faire des opérations;

De George H. Cowan, Robert S. Lennie et autres, de la cité de Vancouver, C.-B.; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Seaport Trusts Corporation*;

Du conseil municipal de la cité de Brantford, comté de Brant, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui décrète que les pouvoirs conférés par la Loi des Chemins de fer puissent être exercés par sa commission, tout en réservant au dit conseil l'exercice des pouvoirs établis par les articles 136, 137, 138 et 139;

De Malcolm Neil Campbell et autres; demandant une charte sous le nom de *Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*; et

De la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69.
MERCREDI, 9 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Sherwood Norman Hill, de la cité d'Ottawa, Ontario, employé civil, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Barbara Harris Worth, de Brooklin, New-York, E.-U. d'A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport, Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69.

MERCREDI, 9 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de Lena Pearl Potter, de la cité de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Percy Bernard Potter, de la dite cité, commis voyageur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 69.

MERCREDI, 9 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Robert Napper, de la cité de Régina, dans la province de la Saskatchewan, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Beatrice Napper, de Pilot-Butte, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le message de la Chambre des Communes informant le Sénat que la Chambre des Communes a adopté une adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, le priant qu'il lui plaise gracieusement de consentir à soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni à l'effet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en la manière y énoncée, et demandant à Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre au sujet de la dite adresse, en remplissant le blanc qui s'y trouve avec les mots "le Sénat et".

Ordonné, que le Sénat concoure avec la Chambre des Communes à la dite adresse conjointe en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et" et que l'honorable président signe la dite adresse au nom du Sénat. et

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi.

L'adresse conjointe suivante proposée d'être présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général a été adoptée.

AU FELD-MARÉCHAL, SON ALTESSE ROYALE le Prince Arthur William Patrick Albert duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni); Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de l'Ordre Très illustre de Saint-Patrice; Membre du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté; Premier et Principal Chevalier Grand-Croix et Grand-Maitre de l'Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté le Roi, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE :

Nous, sujets fidèles et loyaux de Sa Très Excellente Majesté le Roi, membres du Sénat et réunis en Parlement, demandons à Votre Altesse Royale la permission de lui présenter notre respectueuse requête priant Votre Altesse Royale qu'il lui plaise de transmettre à Sa Très Excellente Majesté notre adresse conjointe relative à une mesure qui doit être soumise au Parlement du Royaume-Uni pour modifier certaines dispositions de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en la manière énoncée dans la dite adresse conjointe, Votre Altesse Royale transmettant cette adresse de la façon qu'elle jugera convenable pour qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par l'un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que le Sénat a voté une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, relativement à une mesure à être soumise au Parlement du Royaume-Uni à l'effet de modifier certaines dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", en la manière énoncée dans la dite adresse conjointe; Son Altesse Royale prenant les mesures qu'Elle jugera convenables pour que le dit projet de loi soit déposé au pied du Trône et que les vœux contenus dans l'adresse soient exaucés, et pour demander le concours de cette Chambre.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Altesse Royale le Gouverneur général sous son seing manuel, que Son Altesse Royale lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par l'honorable Président comme suit:—

ARTHUR.

Honorables Messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 11 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	LaRivière,	Pope,
Beith,	Dennis,	Lavergne,	Prince,
Bolduc,	Dessaulles,	Legris,	Ratz,
Bostock,	De Veber,	Lougheed,	Roche,
Bowell	Douglas,	McCall,	Ross
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	(Moosejaw),
Boyer,	Farrell,	McLean,	Sproule,
Casgrain,	Forget,	McLennan,	Talbot,
Cloran,	Frost,	Milne,	Tessier,
Corby,	Gillmor,	Mitchell,	Thibaudeau,
Dandurand,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Daniel,	King	Poirier,	Watson,
David,			Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en chancellerie, pour faire connaître que les honorables MM. John Stewart McLennan et William Henry Sharpe, avaient été appelés au Sénat.

Les dits certificats ont alors été lus par le greffier comme suit:—



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 11 février 1916.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du dixième jour de février, A.D., mil-neuf-cent-seize (1916),

John Stewart McLennan, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A. SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 11 février 1916.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du dixième jour de février, A.D., mil-neuf-cent-seize (1916),

William Henry Sharpe, de Manitou, Manitoba, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province du Manitoba.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable John Stewart McLennan a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Dennis, et ayant présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, il a été lu par le greffier, comme suit:—



CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé John Stewart McLennan, écuyer, de Sydney, de Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans la Puissance du *Canada*:

SALUT:—

Sachez que, tant pour le confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconque, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarrettière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître et Principal Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dixième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent seize et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. McLennan s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que l'honorable M. McLennan, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Kettle Valley Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire les voies ferrées autorisées par le chapitre 89 des statuts de 1904, le chapitre 117 des statuts de 1906 et le chapitre 92 des statuts de 1914 et qui ratifie un contrat conclu avec la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*;

De William Farrell, Lily Alice Lefevre, de la cité de Victoria, Colombie-Britannique, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *Western Canada Telephone Company*;

De *W. C. Edwards and Co., Limited*; demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter son capital social; et

De la *General Accident Assurance Company of Canada*; demandant l'adoption d'une loi qui augmente ses pouvoirs.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 11 février 1916.

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés divers, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 11 février 1916.

Le comité permanent des Bills privés divers, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
Le tout respectueusement soumis.

A. BOYER,
Président

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 9 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport. Relativement à la pétition de Cecily Ethel Maude Farera, actuellement de la ville de West-Selkirk, Manitoba, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick Farera, de la dite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande que les honoraires payés pour cette pétition soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

8. Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a admis en preuve un certificat de la Cour Suprême de la Saskatchewan, district judiciaire de Prince-Albert, portant le sceau de la Cour, et qui est aux archives des condamnations de cette cour et qui se lit comme suit:—

“ CANADA: }
Province de la Saskatchewan. }

COUR SUPRÊME DE LA SASKATCHEWAN.

District judiciaire de Prince-Albert.

Je certifie que Fred. Farera a été, le vingt-deuxième jour du mois d'avril 1914, à Prince-Albert, Saskatchewan, par l'honorable juge Newlands, trouvé coupable d'avoir eu à Shellbrook, dans la Saskatchewan, le vingt-troisième jour de janvier 1914, des relations charnelles avec Lizzie Daly, une fille de moins de quatorze ans, qui n'était pas sa femme, contrairement à l'article 301 du Code criminel, et qu'il a été condamné ce jour-là, pour ce crime, au pénitencier de Prince-Albert, aux travaux forcés, pour un terme de deux ans.

Donné à Prince-Albert, ce vingt-troisième jour d'avril 1914.

J. M. McMILLAN,

Registraire du district.”

[L.S.]

Votre comité n'a pas jugé nécessaire d'entendre le témoignage de la dite Lizzie Daly, pour confirmer le verdict du jury, parce que, entre autres raisons, elle est actuellement détenue dans la maison de réforme de la province de la Saskatchewan, et que les dépenses à faire pour sa comparution seraient très lourdes et devraient être aux frais de la pétitionnaire, qui est sans ressources.

De plus votre comité considère que la condamnation produite prouve suffisamment qu'il y a eu adultère de la part du défendant.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,

Président intérimaire.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi, le 22 courant.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 10 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition de Lillian May Dent, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Angus Edmund Dent, de la dite cité, commis voyageur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi, le 22 courant.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 10 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement à la pétition de Ida May Woltz, présentement de Kisbey, Saskatchewan, maîtresse d'école, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Arthur Edgar Woltz, de la cité de Toronto, Ontario, docteur en thérapeutique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi, le 22 courant.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 11 février 1916.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 11 février 1916.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande:—

1. Que le contrat avec les sténographes ne soit pas renouvelé avant d'y faire les modifications que le Sénat jugera avantageuses pour la Chambre.

2. Que la copie au dactylographe des discours prononcés au Sénat soit donnée par les sténographes aux membres qui ont parlé pour être corrigée avant d'être envoyée au bureau de l'Imprimeur, et la dite copie ainsi corrigée devra être remise trois heures après avoir été reçue.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi le vingt-deux courant.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 69,
VENDREDI, 11 février 1916.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande de retenir les services de M. A. B. Hanney pour la prochaine session aux mêmes conditions que celles qui sont stipulées dans le rapport du comité du Compte rendu des Débats du 3 juin 1913; et que M. E. Fortier, garde son emploi aux conditions stipulées dans le même rapport.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi le vingt-deux courant.

Il a été proposé:

Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au mardi, 22 février, à huit heures du soir.

Il a été proposé en amendement:

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "à moins que les sénateurs ne reçoivent un avis contraire du greffier du Sénat, par télégramme, envoyé sur l'ordre du leader du Sénat de se réunir à une date plus rapprochée.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée comme suit:—

Contents, 18.—Non-contents, 21.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée comme suit:—

Contents, 11.—Non-contents, 20.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 15 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Legris,	Pope,
Béique,	Dennis,	Lougheed,	Prince,
Beith,	Derbyshire,	Mason	Ratz,
Belcourt,	Dessaulles,	(Brig.-General),	Ross
Bolduc,	De Veber,	McCall,	(Moosejaw),
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Sharpe,
Bowell	Frost,	McLean,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McLennan,	Talbot,
Boyer,	Jones	McSweeney,	Tessier,
Casgrain,	(Sir Lyman),	Milne,	Thibaudeau,
Choquette,	King,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	LaRivière,	Montplaisir,	Watson,
Daniel,	Lavergne,	Owens,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable William Henry Sharpe a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. LaRivière, lequel ayant présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, il a été lu par le greffier, comme suit:—



CANADA.

ARTHUR

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A notre fidèle et bien-aimé William Henry Sharpe, écuyer, de Manitou, de Notre province du Manitoba, dans la Puissance du *Canada*:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconque, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître et Principal Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dixième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent seize et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Sharpe s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que l'honorable M. Sharpe a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:—

De Hope Fothergill Baily, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari William George Baily.

Par l'honorable M. Belcourt:—

De la *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De Monseigneur O. Charlebois et d'autres, de Le-Pas, Manitoba; demandant l'adoption d'une loi qui rétablisse les droits qui leur ont été donnés en 1870 et 1875, au sujet des écoles séparées; et

Des directeurs provisoires de la *Atlin Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour commencer et achever cette voie ferrée.

L'honorable M. McHugh a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *Stone, Limited*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat l'état annuel détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat du Canada soumis en conformité du paragraphe 32 de l'article 11 des Statuts révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 69.*)

Décret du conseil No 183, en date du 31 janvier 1916, relatif aux règlements pour le paiement d'allocations aux officiers du Service Royal naval canadien qui servent d'interprètes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 74.*)

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada et à l'effet de changer son nom en 'Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est'" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 14 février 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à leur Adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général demandant respectueusement qu'il plaise à Son Altesse Royale de transmettre l'adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, priant qu'il Lui plaise gracieusement de consentir à soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet de modifier certaines dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867".—en remplissant le blanc avec les mots "les Communes".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Ordonné, que l'honorable Président soit autorisé à signer la dite adresse conjointe de la part du Sénat, et à la présenter à Son Altesse Royale le Gouverneur général.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 16 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	LaRivière,	Poirier,
Béique,	Derbyshire,	Lavergne,	Pope,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Prince,
Belcourt,	De Veber,	Lougheed,	Ratz,
Bolduc,	Domville (Lt—col.),	Mason	Roche,
Bostock,	Donnelly,	(Brig.-général),	Ross
Bowell	Douglas,	McCall,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	Sharpe,
Boyer,	Farrell,	McLean,	Sproule,
Casgrain,	Forget,	McLennan,	Talbot,
Choquette,	Gillmor,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Girroir,	Milne,	Thibaudeau,
Dandurand,	Jones	Mitchell,	Thompson,
Daniel,	(Sir Lyman),	Montplaisir,	Watson,
David,	King,	Owens,	Yeo.
Davis,			

* PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Milne:

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MERCREDI, 16 février 1916.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *British America Nickel Corporation, Limited*; demandant d'être autorisée à augmenter le nombre de ses directeurs;

De D. A. O'Meara, et autres, de Montréal et d'ailleurs; demandant une chartre sous le nom de *Edmonton and South Western Railway Company*;

De la révérende sœur Sainte-Monique, née Adèle Beauchemin, et d'autres, de Nicolet; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge";

De Edward Rogers Wood, de la cité de Toronto, banquier, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Ontario, Niagara Connecting Bridge Company*;

De John Galt et autres, de la cité de Winnipeg, Manitoba; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Indemnity Company*;

De la *Kettle Valley Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire les voies ferrées autorisées par le chapitre 89 des lois de 1904, le chapitre 117 des lois de 1906 et le chapitre 92 des lois de 1914 et qui ratifie un contrat conclu avec la *Vancouver, Victoria and Western Railway and Navigation Company*;

De William Farrell, Lily Alice Lefevre, de la cité de Victoria, Colombie-Britannique, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *Western Canada Telephone Company*; et

De *W. C. Edwards and Co., Limited*; demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter son capital social.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 16 février 1916.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition des directeurs provisoires de la *Atlin Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour commencer et achever cette voie ferrée, et a constaté que les avis exigés par la règle 107 n'ont pas eu toute la durée voulue. Néanmoins des raisons suffisantes ayant été données pour expliquer cette absence de publicité et la publication des avis devant être continuée, votre comité recommande de suspendre la règle 107 dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 a et h soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 17 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	King,	Pope,
Beith,	Dennis,	LaRivière,	Prince,
Belcourt,	Derbyshire,	Lavergne,	Ratz,
Bolduc,	Dessaulles,	Legris,	Roche,
Bostock,	De Veber,	Lougheed,	Ross
Bowell	Domville (Lt—col.),	McCall,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	McHugh,	Sharpe,
Boyer,	Douglas,	McLean,	Sproule,
Casgrain,	Edwards,	McLennan,	Talbot,
Choquette,	Farrell,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Forget,	Milne,	Thibaudeau,
Dandurand,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Daniel,	Girroir,	Montplaisir,	Yeo.
David,	Jones (Sir Lyman),	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Dandurand:—

De A. Stewart McNichols et autres, de la cité de Montréal et d'ailleurs. (*The Insurance Company of Canada*).

Par l'honorable M. Derbyshire:—

De Clarice Smith, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari James Henry Smith; et

De Christopher Sinclair, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Annie Sinclair.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer la construction de sa voie ferrée autorisée.

L'honorable M. McHugh a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *Harvey Hubbell, Incorporated*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous les documents, lettres, rapports et télégrammes se rapportant de toute manière que ce soit à la démission de M. Chisholm, inspecteur des agences indiennes de la Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Sherwood Norman Hill, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Lena Pearl Potter, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Robert Napper, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *Stone, Limited*" ayant été lu,

Il a été remis à demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Partie III—Commerce canadien avec les pays britanniques et étrangers (excepté la France, l'Allemagne, le Royaume Uni et les Etats-Unis).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 10b*).

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 18 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Jones (Sir Lyman),	Pope,
Beith,	Dennis,	King,	Prince,
Belcourt,	Derbyshire,	LaRivière,	Ratz,
Bolduc,	Dessaulles,	Lavergne,	Roche,
Bostock,	De Veber,	Legris,	Ross
Bowell	Domville (Lt—col.),	Lougheed,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	McCall,	Sharpe,
Boyer,	Douglas,	McHugh,	Sroule,
Casgrain,	Edwards,	McLean,	Talbot,
Choquette,	Farrell,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Forget,	Milne,	Thibaudeau,
Dandurand,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Daniel,	Girroi,	Poirier,	Yeo.
David,			

PRÉLÈVES.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à passer des contrats avec la *Canada Southern Railway Company*, la *Michigan Central Railway Company* et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour tout objet spécifié dans l'article 364 de la loi des chemins de fer.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Pearl Potter".

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été, sur division

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Ratz a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Napper".

Le dit bill a été lu la première fois, et sur division, il a été

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Ratz a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherwood Norman Hill".

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été sur division

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (A) intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada et à l'effet de changer son nom en "Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (D) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *Stone, Limited* a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 22 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	Lavergne,	Ratz,
Beaubien,	David,	Lougheed,	Ross
Béique,	Davis,	Mason	(Middleton),
Beith,	Derbyshire,	(Brig.-général),	Ross
Belcourt,	Dessaulles,	McCall,	(Moosejaw),
Bolduc,	De Veber,	McHugh,	Sproule,
Bostock,	Douglas,	McLean,	Talbot,
Bowell	Farrell,	McSweeney,	Taylor,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Milne,	Tessier,
Boyer,	Gillmor,	Mitchell,	Thompson,
Casgrain,	Girroir,	Murphy,	Watson,
Cloran,	Jones (Sir Lyman),	Owens,	Wilson,
Corby,	King,	Poirier,	Yeo.
Curry,	LaRivière,	Pope,	

PRÎÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Taylor:

De la *Queen University*, à Kingston et de l'école dite "The School of Mining and Agriculture", à Kingston, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Lyman Jones:

De l'Ordre impérial des Filles de l'Empire (section cadette).

Par l'honorable M. Derbyshire:

De Rudolf Vollhoffer, du village de Southey, dans la province de la Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Eleonora Vollhoffer.

Par l'honorable M. Ratz:

De Percy Lynn Woods, du township de Vespra, comté de Simcoe, province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Lucy Woods.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De A. Stewart McNichols, de Montréal, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Insurance Company of Canada*.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

VENDREDI, 18 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement à la pétition de Raymond Conliffe Savage, du village de Granby, Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Etta Louisa Leet Savage, du dit village, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,

Président intérimaire.

Ordonné, sur division que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour, pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

VENDREDI, 18 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Harry Lorne White Cunningham, de la cité de Hamilton, Ontario, conducteur de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Nattiebell Cunningham, actuellement de la cité de Calgary, Alberta, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED.

Président intérimaire.

Ordonné, sur division que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour, pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

VENDREDI, 18 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport demandant de dissoudre son mariage avec Walter Lasher, de la dite cité, artisan.

Le conseil de la pétitionnaire a représenté à votre comité que le défendeur Walter

Relativement à la pétition de Mary Phyllis Lasher, de la cité de Kingston, Ontario, Lasher peut vraisemblablement offrir une preuve substantielle dans l'intérêt de la demanderesse mais qu'il est maintenant détenu au pénitencier de Kingston. Le conseil a demandé à votre comité d'émettre un mandat de comparution afin que le dit Walter Lasher rende son témoignage en faveur de la pétitionnaire. Votre comité satisfait de la preuve déposée devant lui, recommande qu'un ordre du Sénat soit émis sous le sceau de Son Honneur le Président au préfet du pénitencier de Kingston pour faire comparaître le dit Walter Lasher devant le comité, mardi, le vingt-neuf février courant, à dix heures et demie de l'avant-midi et que cet ordre se lise comme suit:—

SÉNAT DU CANADA.

Sixième session, douzième parlement, 6 George V, 1916.

Relativement à la pétition de Mary Phyllis Lasher en obtention d'une loi pour dissoudre son mariage avec Walter Lasher.

Au préfet du pénitencier de Kingston, dans la province d'Ontario.

Considérant que Mary Phyllis Lasher, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, a présenté au Sénat du Canada une pétition pour dissoudre son mariage avec Walter Lasher, autrefois de la dite cité, artisan, et pour tout autre grief que le Sénat jugera convenable, et

Considérant que ladite pétition a été renvoyée au comité permanent du Sénat nommé comité des Divorces pour s'enquérir des faits allégués dans ladite pétition et pour recevoir sous serment les témoignages relatifs au droit de la pétitionnaire au redressement des griefs qu'elle demande; et

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat relatif aux affaires extérieures pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Voir Documents de la Session, 1916, No 33). *

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecily Ethel Maud Farera, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lillian May Dent, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ida May Woltz ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats ayant été lu,

Le dit ordre a été rayé et le rapport a été renvoyé de nouveau au dit comité pour plus ample considération.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *Harvey Hubbell Incorporated*" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Dent".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida May Woltz".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Ratz a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maud Farera".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être lu la deuxième fois jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 23 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	King,	Pope,
Beaubien,	Davis,	LaRivière,	Prince,
Béique,	Derbyshire,	Lavergne,	Prowse,
Beith,	Dessaulles,	Lougheed,	Ratz,
Belcourt,	De Veber,	Mason	Ross
Bolduc,	Domville (Lt-col.),	(Brig.-général).	(Middleton),
Bostock,	Donnelly,	McCall,	Ross
Bowell	Douglas,	McHugh,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McLean,	Sproule,
Boyer,	Farrell,	McLennan,	Talbot,
Casgrain,	Fiset,	McSweeney,	Taylor,
Choquette,	Forget,	Milne,	Tessier,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Thibaudeau,
Corby,	Girroir,	Murphy,	Thompson,
Costigan,	Gordon,	Owens,	Watson,
Curry,	Jones (Sir Lyman),	Poirier,	Wilson,
Daniel,			Yeo.

PRÛÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:—

De Martha Isabella Kenny, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari, Charles Kenny.

Par l'honorable M. Milne:

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

Par l'honorable M. McCall:

De Arthur Alexander Reinhardt, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Lottie Francis Reinhardt.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MARDI, 22 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition de Robert William Thompson, de la cité de Toronto, Ontario, courtier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage

avec Ida Lois Thompson, présentement de la cité de New-York, N.-Y., E.-U. d'A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,

MARDI, 22 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Relativement à la pétition de Nora Louise Jackson, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Arthur Jackson, de la dite cité, réparateur de pneumatiques, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MARDI, 22 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Henry John Thomas Wardlaw, de la ville de Weston, Ontario, courtier en immeubles, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Eda Luella Roxenia Wardlaw, actuellement de la cité de Détroit, E.-U. d'A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la loi des compagnies" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le deuxième jour de mars prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Pearl Potter" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Napper" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherwood Norman Hill" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frank W. D. Attwood.

Le dit rapport a été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 24 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	LaRivière,	Pope,
Beith,	Dessaulles,	Lavergne,	Prince,
Belcourt,	De Veber,	Lougheed,	Prowse,
Bolduc,	Donnelly,	Mason	Ratz,
Bostock,	Douglas,	(Brig.-général),	Ross
Bowell	Edwards,	McCall,	(Middleton),
(Sir Mackenzie),	Farrell,	McHugh,	Ross
Boyer,	Fiset,	McLean,	(Moosejaw),
Casgrain,	Forget,	McLennan,	Sproule,
Choquette,	Gillmor,	McSweeney,	Talbot,
Cloran,	Girroir,	Milne,	Taylor,
Corby,	Gordon,	Mitchell,	Tessier,
Dandurand,	Jones	Murphy,	Thibaudeau,
Daniel,	(Sir Lyman),	Owens,	Thompson,
David,	King,	Poirier,	Watson,
Davis,			Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:

De Axel Henry Kuntson, de la cité de Fort-William, dans la province d'Ontario, (*Manitoba-Ontario Railway Company*).

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De l'Ordre impérial des Filles de l'Empire (section cadette), constitué en corporation par le chapitre 211 des Statuts révisés d'Ontario, 1897; demandant une charte du gouvernement fédéral; et

De la *Queen's University*, à Kingston, et de l'école dite *The School of Mining and Agriculture* de Kingston; demandant l'adoption d'une loi qui ratifie un arrangement pour fusionner la dite école avec la dite université.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre de la Chambre pour la production de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1916 entre les membres du Sénat, des personnes ou institutions financières, et le gouvernement, l'honorable ministre des Finances ou Sir Thomas White, personnellement, relativement à l'emploi de balances d'argent non réclamées dans les banques pour les fins du Fonds Patriotique.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (4) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (11) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *British America Nickel Corporation, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (12) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Edmonton Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (14) intitulé: "Loi concernant la *Central Western Canada Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (16) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Queen's University*, à Kingston, et pour fusionner avec elle l'école dite *The School of Mining and Agriculture*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi concernant *The Atlin Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Pearl Potter" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours et lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête, devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Napper" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours et lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête, devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherwood Norman Hill" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours et lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête, devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Dent" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida May Woltz" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maude Farera" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 25 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	LaRivière,	Poirier,
Beith,	Derbyshire,	Loughheed,	Pope,
Belcourt,	Dessaulles,	Mason	Prince,
Bolduc,	De Veber,	(Brig.-général).	Prowse,
Bostock,	Donnelly,	McCall,	Ross
Bowell	Edwards,	McHugh,	(Middleton),
(Sir Mackenzie),	Farrell,	McLean,	Ross
Boyer,	Fiset,	McLennan,	(Moosejaw),
Casgrain,	Gillmor,	McSweeney,	Sproule,
Choquette,	Girroir,	Milne,	Tessier,
Cloran,	Gordon,	Mitchell,	Thibaudeau,
Dandurand,	Jones (Sir Lyman),	Murphy,	Thompson,
Daniel,	King,	Owens,	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Dandurand:

De la *Algoma Central and Hudson Bay Railway Company* et de Thomas John Kennedy et Vivian Harcourt, receveurs de la compagnie.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui ratifie un contrat entre la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, la *Michigan Central Railway Company*, la *Canada Southern Railway Company*, la *New York Central Railway Company* et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada et à l'effet de changer son nom en Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Les règles 24 (a) et (b) ont été suspendues relativement au dit bill.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Les règles 24 (a) et (b) ont été suspendues relativement au dit bill.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida May Woltz" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maude Farera" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Raymond Conliffe Savage, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a pris en considération le neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Harry Lorne White Cunningham, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport a été adopté sur division.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Conliffe Savage".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. McCall a présenté au Sénat le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Lorne White Cunningham".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 29 février 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	King,	Prince,
Béique,	Davis,	LaRivière,	Prowse,
Belcourt,	Derbyshire,	Lavergne,	Ratz,
Bolduc,	Dessaulles,	Legris,	Ross
Bostock,	De Veber,	Lougheed,	(Middleton),
Bowell	Donnelly,	McHugh,	Ross
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McLean,	(Moosejaw),
Casgrain,	Edwards,	McSweeney,	Sproule,
Choquette,	Farrell,	Milne,	Taylor,
Cloran,	Fiset,	Mitchell,	Tessier,
Corby,	Frost,	Montplaisir,	Thompson,
Dandurand,	Gillmor,	Murphy,	Watson,
Daniel,	Girroir,	Owens,	Yeo.

PRËRES.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De Axel Henry Kuntson, de la cité de Fort-William, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *Manitoba-Ontario Railway Company*; et

De l'*Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui confirme la vente de certaines propriétés à l'*Algoma Central Terminals, Limited*.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MARDI, 29 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport. Relativement à la pétition de Mabel Mills, actuellement de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Wilson Breard Mills, de la dite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande que l'honoraire de \$210 pour cette pétition soit remboursé à la pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,
MARDI, 29 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Relativement à la pétition de Mary Phyllis Lasher, de la cité de Kingston, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Walter Lasher, ci-devant du village de Portsmouth, dans la dite province, artisan, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Loughheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du 11 mars 1915, pour la production—

1. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

2. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance pour l'agriculture, durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

3. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

4. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance, durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

5. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

6. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

7. D'un état complet et détaillé de tous les montants dépensés par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant chacune des années 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914;

8. D'un état complet et détaillé de tous les montants provenant de subventions fédérales à la province de la Nouvelle-Ecosse et dépensés par le gouvernement de la dite province sous la direction ou avec le consentement du gouvernement fédéral ou du département de l'Agriculture, durant chacune des années 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 ou 1914, respectivement;

9. De copies de tous arrangements conclus entre le gouvernement fédéral ou le département de l'Agriculture et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse relativement à l'emploi de subventions fédérales à l'agriculture dans la dite province durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

10. De copies de tous rapports du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au gouvernement fédéral ou au département de l'Agriculture au sujet de l'agriculture et à l'emploi de subventions du gouvernement de la Puissance à la dite province pour l'agriculture dans la dite province de la Nouvelle-Ecosse durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 126).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Dent" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Robert William Thompson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Nora Louise Jackson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée le pétition de Henry John Thomas Wardlaw, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *British America Nickel Corporation, Limited*", a été lu la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Edmonton Railway Company*", a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi concernant la *Central Western Canada Railway Company*", a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*", a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Queen's University*, à Kingston, et pour fusionner avec elle l'école dite *The School of Mining and Agriculture*", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Loi concernant *The Atlix Railway Company*", a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (5) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *Farnham and Granby Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Peace River Tramway and Navigation Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Northern and Omineca Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Indemnity Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (18) intitulé: "Loi concernant *W. C. Edwards and Co., Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 1er mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	Lavergne	Ratz,
Bolduc,	Dessaulles,	Legris,	Ross
Bostock,	De Veber,	Lougheed,	(Middleton),
Bowell	Domville (Lt-col.),	McHugh,	Ross
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	McLean,	(Moosejaw),
Boyer,	Douglas,	McLennan,	Sproule,
Casgrain,	Edwards,	McSweeney,	Talbot,
Choquette,	Farrell,	Milne,	Taylor,
Cloran,	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Corby,	Frost,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Dandurand,	Girroit,	Murphy,	Thompson,
Daniel,	Gordon,	Owens,	Watson,
David,	King,	Prince,	Yeo.
Davis,	LaRivière,	Prowse,	

PRÉLÈVES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:—

De William Thomas Craig, du township de Camden, comté de Kent, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec sa femme, Bertha Maud Craig; et

De Delbert Ralph O'Neil, de la cité de Calgary, province d'Alberta; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec sa femme, Rosina Ella O'Neil.

Par l'honorable M. Taylor:—

De *The Pedlar People, Limited*; et

De James W. Owen, de la ville de Landsdowne, dans l'Etat de Pensylvanie, Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Watson:—

Du très révérend Samuel Pritchard Mattheson, archevêque de la terre de Rupert, et d'autres, de la cité de Winnipeg (*The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*).

Par l'honorable M. Casgrain:—

De Charles Macpherson Holt, et autres, de la cité de Montréal, directeurs provisoire de la Colonial Bank (Canada).

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 1er mars 1916.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *General Accident Assurance Company*; demandant l'adoption d'une loi qui augmente ses pouvoirs;

De la *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company, Limited*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer la construction de sa voie ferrée autorisée;

De A. Stewart McNichols, de Montréal, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Insurance Company of Canada*;

De la *Queen's University, à Kingston*, et de l'école dite *The School of Mining and Agriculture*, de Kingston; demandant l'adoption d'une loi qui ratifie un arrangement pour fusionner la dite école avec la dite université;

De Axel Henry Kuntson, de la cité de Fort-William, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *Manitoba-Ontario Railway Company*; et

De l'*Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui confirme la vente de certaines propriétés à l'*Algoma Central Terminals, Limited*.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 29 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Nora Louise Jackson, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Arthur Jackson, de la dite cité, réparateur de bandes de roues d'automobiles:—

On a démontré à la satisfaction de votre comité que la pétitionnaire est dans la gêne en conséquence du paiement de l'honoraire de \$210 qu'elle a déposé en présentant sa pétition.

Votre comité recommande donc de lui rembourser cette somme moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 a et h soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ratz a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Louise Jackson".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire, a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Thomas Wardlaw".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire, a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert William Thompson".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les Chambres de commerce de la Colombie-Britannique, de même qu'entre le gouvernement et l'Association des manufacturiers canadiens, concernant la requête présentée par les Chambres de commerce de la Colombie-Britannique au sujet de la nomination d'un officier des douanes du Dominion au port de New-York.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Conliffe Savage", a été sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Lorne White Cunningham", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Dandurand a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Insurance Company of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 2 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beaubien,	Derbyshire,	Legris,	Prince,
Beith,	Dessaulles,	Lougheed,	Prowse,
Bolduc,	De Veber,	Mason	Ratz,
Bostock,	Domville (Lt.-Col.),	(Brig.-général),	Ross
Böwell	Donnelly,	McCall,	(Middleton),
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McHugh,	Ross
Boyer,	Edwards,	McLéan,	(Moosejaw),
Casgrain,	Farrell,	McLennan,	Sproule,
Choquette,	Forget,	McSweeney,	Talbot,
Cloran,	Frost,	Milne,	Taylor,
Corby,	Girroir,	Mitchell,	Tessier,
Dandurand,	Gordon,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Daniel,	King,	Murphy,	Thompson,
David,	LaRivière,	Poirier,	Watson,
Davis,	Lavergne,	Pope,	Yeo.
Dennis,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Casgrain:

De W. Caldwell et autres, de la cité de Montréal, directeurs provisoires de la *British Trust Company*.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 23 mars 1915 pour la production:—

1. Des noms de toutes les personnes, dans le comté de Queens (Nouvelle-Ecosse) qui ont demandé des gratifications sous l'autorité des dispositions de la *Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions féniennes*, et qui ont reçu ces gratifications; avec les noms des camarades et de l'officier commandant dans chaque cas.

2. Et des noms des personnes, dans le dit comté, qui ont demandé ces gratifications, avec les noms des camarades et de l'officier commandant, et qui n'ont pas reçu ces gratifications.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 149).

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (4) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (12) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Edmonton Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Loi concernant la *Central Western Canada Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 69,
MARDI, 29 février 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de Percy Lynn Woods, du township de Vespra, dans le comté de Simcoe, Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lucy Woods:—

Votre comité a l'honneur de faire rapport que dans le cas présent, les règles du Sénat n'ont pas été observées dans tous les détails importants.

Votre comité n'a pas vu la pétition originale ni les affidavits d'usage et l'on allègue que les dits documents ont été détruits dans l'incendie des bâtisses du Parlement, le 3 février 1916.

Au lieu de la pétition originale, on a présenté à votre comité ce qui est présumé être le contenu de la pétition présentée au Sénat et référée à votre comité.

En conséquence, votre comité demande humblement que le Sénat lui donne de nouvelles instructions au sujet de cette affaire.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de toutes les pièces, de tous les documents et témoignages se rapportant à l'évasion de prisonniers originaires des pays ennemis et détenus au camp d'internement d'Amherst, N.-E., et à la capture de quelques-uns de ces prisonniers évadés; de même pour la production des témoignages rendus à l'enquête tenue par les autorités civiles où de l'endroit relatif à cette évasion et transmis aux autorités militaires de Halifax; ainsi que pour la production des pièces, des documents et témoignages déposés devant la cour martiale à Halifax, et des décisions et jugements rendus par ce tribunal militaire relativement aux officiers auxquels incombe la responsabilité de ladite évasion.

L'avis de motion de l'honorable M. Pope à savoir: "Qu'il attirera l'attention de la Chambre sur certaines remarques rapportées comme ayant été faites par Son Honneur le Président du Sénat, qui aurait accusé de fanatisme les sénateurs de langue anglaise, et aurait dit aussi posséder une lettre du premier ministre qui, s'il en donnait lecture, entraînerait la démission d'un membre du cabinet, et qu'il demandera si réellement le Président du Sénat a fait pareilles remarques" ayant été lu,

A la demande de l'honorable Président, l'honorable M. Sproule a pris place au fauteuil.

L'honorable M. Choquette a soulevé une question d'ordre à savoir que cet avis n'est pas un avis de motion mais seulement d'une interpellation et que par conséquent il ne peut être permis. (May, 11^{me} édition, page 247).

L'honorable Président (M. Sproule) a déclaré la dite question d'ordre bien motivée et a quitté le fauteuil.

Alors l'honorable Président a pris place au fauteuil.

L'honorable M. Choquette a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi modifiant la Loi modifiant la Loi des banques relativement aux soldes non réclamés.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi le 14 courant.

L'honorable M. Pope s'étant levé pour parler sur une question de privilège, A la demande de l'honorable Président, l'honorable M. Sproule a de nouveau pris place au fauteuil.

L'honorable M. Pope a alors soulevé la question de privilège suivante:—Il désire attirer l'attention de la Chambre sur certaines remarques rapportées comme ayant été faites par Son Honneur le Président du Sénat, qui aurait accusé de fanatisme les sénateurs de langue anglaise, et aurait dit aussi posséder une lettre du premier ministre qui, s'il en donnait lecture, entraînerait la démission d'un membre du cabinet, et demander si réellement le Président du Sénat a fait pareilles remarques.

Une question d'ordre a été soulevée par l'honorable M. Choquette, à savoir:

Qu'une telle question ne peut pas être posée même lorsqu'une question de privilège est soulevée.

L'honorable Président (M. Sproule) a pris la question en délibéré, jusqu'à demain, et alors il a quitté le fauteuil.

L'honorable Président a pris place au fauteuil.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Conliffe Savage" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Lorne White Cunningham" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Queen's University*, à Kingston, et pour fusionner avec elle l'école dite *The School of Mining and Agriculture*" a été lu la deuxième fois, et

Référé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Mabel Mills, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Phyllis Lasher, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *Farnham and Granby Railway Company of Canada*" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Peace River Tramway and Navigation Company*" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Northern and Omineca Railway Company*" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Indemnity Company*" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Loi concernant *W. C. Edwards and Co., Limited*" a été lu la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (19) intitulé: "Loi concernant un brevet de James W. Owen", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (47) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23f, 24a et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois, et il a été

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 3 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beaubien,	Davis,	Lavergne,	Prince,
Beith,	Dennis,	Legris,	Prowse,
Belcourt,	Derbyshire,	Lougheed,	Ratz,
Bolduc,	Dessaulles,	Mason	Ross
Bostock,	De Veber,	(Brig.-général),	(Middleton),
Bowell	Domville (Lt-col.),	McCall,	Ross
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
Boyer,	Douglas,	McLean,	Sproule,
Casgrain,	Edwards,	McLennan,	Talbot,
Choquette,	Farrell,	McSweeney,	Taylor,
Cloran,	Forget,	Milne,	Tessier,
Corby,	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau,
Dandurand,	Gordon,	Montplaisir,	Thompson,
Daniel,	King,	Poirier,	Watson,
David,	LaRivière,	Pope,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Pedlar People, Limited*, d'Oshawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge la durée de certains brevets pour couper et étendre le métal en feuille;

De James W. Owen, de Lansdowne, dans la Pennsylvanie, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui autorise l'émission d'un brevet au Canada semblable à celui qui lui a été accordé aux Etats-Unis;

Du Très Révérend Samuel Pritchard Matheson, archevêque de la terre de Rupert, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*; et

Des directeurs provisoires de la *Colonial Bank* (Canada); demandant de prolonger le délai fixé pour commencer ses opérations.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 24 février 1916, pour la production de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1916 entre les membres du Sénat, des personnes ou institutions financières, et le gouvernement, l'honorable ministre des Finances ou Sir Thomas White, personnellement, relativement à l'emploi de balances d'argent non réclamées dans les banques pour les fins du Fonds Patriotique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 159).

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *Stone, Limited*, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *Harvey Hubbell, Incorporated*, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien de recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 27.—Ajouter ce qui suit, comme clause 2.

"2. Quiconque, au cours de la période écoulée entre le vingt-et-unième jour d'octobre, mil neuf cent quinze, et le premier jour de janvier, mil neuf cent seize, a commencé de construire, fabriquer, employer ou vendre au Canada l'article d'invention que protège ce brevet, peut continuer de le construire, fabriquer, employer ou vendre d'une manière aussi complète et effective que si la présente loi n'eût pas été adoptée."

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour, pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Phyllis Lasher".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi, le 15 courant.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Mills".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi, le 15 courant.

A la demande de l'honorable Président, l'honorable M. Sproule a pris place au fauteuil afin de donner sa décision sur la question d'ordre soulevée hier par l'honorable M. Choquette. (Voir page 90).

Je considère qu'il est de mon devoir de donner une décision sur la question soulevée hier et que j'ai prise en délibéré afin de pouvoir consulter des autorités. La question était de décider si l'honorable M. Pope pouvait considérer le sujet sur l'ordre du jour comme une question de privilège. Sur le moment je n'étais pas très sûr si elle pouvait être considérée comme telle, mais après avoir consulté les autorités en la matière, j'en suis arrivé à une conclusion.

Tout d'abord j'aimerais à dire qu'en donnant une décision, ainsi que je l'entend, la plus haute autorité et celle qui doit prévaloir se trouve dans les règlements faits par le Sénat lui-même et contenus dans tout ouvrage qui statue la règle à suivre au Sénat.

La règle 41 dit:—

"S'il surgit un cas ou une question qui concerne directement les privilèges du Sénat, ou de l'un de ses comités ou de ses membres, une motion demandant l'intervention du Sénat peut être proposée sans avis, et jusqu'à ce qu'elle ait été décidée, ou que le débat en soit ajourné, elle tient en suspens la prise en considération d'autres motions et de l'ordre du jour".

La question qui m'a été soumise est de décider si l'honorable membre avait le droit en soulevant une question de privilège, de poser une question et de la discuter devant cette Chambre. Je suis convaincu qu'il était absolument dans son droit en agissant ainsi. Je déclare donc que la question d'ordre est mal motivée.

Alors l'honorable M. Sproule a quitté le fauteuil.

L'honorable Président a pris place au fauteuil.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Louise Jackson" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Thomas Wardlaw" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Les règles 24 (a) et (b) ont été suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert William Thompson", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Les règles 24 (a) et (b) ont été suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Insurance Company of Canada*", a été lu la deuxième fois et

Référent au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (47) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer".

(En comité.)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Les règles 24 (a) et (b) ont été suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Percy Lynn Woods, et il a été

Ordonné, que la pétition et les documents soumis au Sénat le 22 février 1916, relativement à la demande de Percy Lynn Woods, sollicitant un bill de divorce, soient renvoyés au comité des Divorces avec instruction aux membres de ce comité de commencer l'audition et l'enquête relativement aux faits allégués dans la pétition et les documents susdits: néanmoins, il faudra au préalable qu'il soit démontré au dit comité d'une façon satisfaisante que l'original de la pétition et les avis et affidavit annexés ainsi que les autres pièces, ont été brûlés lors de l'incendie de l'Hôtel du Parlement le 3 février 1916; et de même il faudra au préalable que soit fournie une preuve bien précise de ce que contenaient les papiers ainsi détruits.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 7 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	LaRivière,	Pope,
Beaubien,	Derbyshire,	Lavergne,	Power,
Béique,	Dessaulles,	Legris,	Prince,
Beith,	De Veber,	Lougheed,	Prowse,
Belcourt,	Domville (Lt-col.),	Mason	Ratz,
Bolduc,	Donnelly,	(Brig.-général),	Ross
Bostock,	Douglas,	McCall,	(Middleton),
Bowell	Edwards,	McHigh,	Ross
(Sir McKenzie),	Farrell,	McLean,	(Moosejaw),
Boyer,	Forget,	McLennan,	Sharpe,
Casgrain,	Frost,	McSweeney,	Sproule,
Choquette,	Gillmor,	Milne,	Talbot,
Cloran,	Girroit,	Mitchell,	Taylor,
Corby,	Gordon,	Montplaisir,	Tessier,
Dandurand,	Jones	Murphy,	Thibaudeau,
Daniel,	(Sir Lyman),	Owens,	Thompson,
David,	King,	Poirier,	Watson,
Davis,			Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *British Trust Company*; demandant de prolonger de deux ans le délai fixé pour commencer ses opérations.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MARDI, 7 mars 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Clarice Smith, de la cité de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec James Henry Smith, ci-devant de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant le pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par la comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingtième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 7 mars 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Relativement à la pétition de Aimée Rita Elliott, de la cité de Winnipeg, Manitoba; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Dawson Whitla Elliott, de la dite cité de Winnipeg, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant le pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par la comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorcés, a présenté son vingt et unième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MARDI, 7 mars 1916.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Relativement à la pétition de Arthur Alexander Reinhardt, de la cité de Toronto, Ontario, homme d'affaires; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lottie Francis Reinhardt, de Highland Park, dans l'état de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable :—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant le pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par la comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Sur motion, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi, le 14 courant, à huit heures du soir.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 6 mars 1916.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Altesse Royale le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, mardi, le 7 courant, à trois heures et

demie, pour sanctionner certains bills qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. A. STANTON, Lieut.-Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat. Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *Stone, Limited*, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Louise Jackson" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours et pour communiquer à cette Chambre les témoignages entendus au cours de l'enquête devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (19) intitulé: "Loi concernant un brevet de James W. Owen, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport fait par le comité permanent des Bills Privés Divers, sur le bill (E) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *Harry Hubbell, Incorporated*.

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le Très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, député gouverneur général, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable député gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

(Pour la Commission nommant le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., député gouverneur général, voir page 9).

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*.

Loi concernant la *Calgary and Edmonton Railway Company*.

Loi concernant la *Central Western Canada Railway Company*.

Loi concernant la compagnie dite *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*.

Loi modifiant la Loi des Chemins de fer.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le député greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté le Très honorable Député gouverneur général sanctionne ces bills.

Le Très honorable Député gouverneur général s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (22) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Southwestern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres pour pour sa deuxième lecture mercredi, le quinze courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (30) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Seaport Trusts Corporation*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être lu la deuxième fois mercredi, le quinze courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (36) intitulé: "Loi concernant La *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi le quinze courant.

Le Sénat s'est ajourné à mardi, le quatorze courant, à huit heures du soir.

Mardi, 14 mars 1916.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	Lougheed,	Prince,
Beaubien,	De Veber,	MacKay,	Prowse,
Béique,	Donnelly,	Mason	Ratz,
Belcourt,	Edwards,	(Brig.-général),	Ross
Bolduc,	Farrell,	McCall,	(Middleton),
Bostock.	Fiset,	McHugh,	Smith,
Bowell	Forget,	McLean,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Frost,	McLennan,	Talbot,
Choquette,	Gillmor,	McSweeney,	Taylor,
Cloran,	Girroit,	Milne,	Tessier,
Corby,	Godbout,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Daniel,	Gordon,	Murphy,	Thompson,
David,	King,	Owens,	Watson,
Davis,	LaRivière,	Poirier,	Wilson,
Dennis,	Lavergne,	Pope,	Yeo.
Derbyshire,	Legris,	Power,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Derbyshire :

De Robert Charles Vondrau, de la ville de Preston, comté de Waterloo, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Ida Vondrau.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ N^o 69,

MARDI, 14 mars 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Christopher Sinclair, de la cité de Toronto, Ontario, conducteur de chemin de fer demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Annie Sinclair, actuellement de Régina, Saskatchewan, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable :—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-troisième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,
MARDI, 14 mars 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Charles William Wilson, de Clover-Bar, district d'Edmonton, Alberta, médecin, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Caroline Wilson, actuellement de Hollywood, Los Angeles, Californie, E.-U., d'A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat:

Il a été proposé:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nombre de recrues jusqu'au premier jour de mars 1916.

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport:

1. Contenant les noms, adresses et emplois de tous Allemands, Autrichiens, Hongrois et autres nationaux, de naissance ou par descendance, des pays ennemis, et occupant des situations dans l'administration publique du Canada;

2. Aussi les noms, adresses et emplois de tous les sujets Canadiens, s'il en est; qui peuvent se trouver à occuper des situation dans l'administration publique de l'Allemagne de l'Autriche-Hongrie et des autres pays ennemis.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les droits payés à la dernière session du Parlement pour le bill (V) intitulé: "Loi concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada", soient remis aux pétitionnaires moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'il soit permis à *The General Accident Assurance Company of Canada* de retirer sa pétition demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'augmenter ses pouvoirs et que lui soient remboursés les droits de \$210 payés relativement à son projet de loi, moins les frais d'impression et de traduction.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (E) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *Harvey Hubbell, Incorporated*" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: "Loi modifiant la *Loi des banques* relativement aux soldes non réclamés" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Clarice Smith, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Aimée Rita Elliott, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Arthur Alexander Reinhardt, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (19) intitulé: "Loi concernant un brevet de James W. Owen" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (6) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier certains contrats faits entre la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern Ontario*, la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (37) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Allumettes à phosphore blanc", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (55) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Liquidations", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 15 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	LaRivière,	Prowse,
Beaubien,	Dessaulles,	Lavergne,	Ratz,
Béique,	De Veber,	Legris,	Ross
Belcourt,	Domville	Lougheed,	(Middleton),
Bolduc,	(Lt.-Col.),	McCall,	Ross
Bostock,	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
Bowell	Douglas,	McLean,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McLennan,	Sproule,
Boyer,	Farrell,	McSweeney,	Talbot,
Choquette,	Fiset,	Milne,	Taylor,
Cloran,	Forget,	Montplaisir,	Tessier,
Corby,	Frost,	Murphy,	Thibaudeau,
Dandurand,	Gillmor,	Owens,	Thompson,
Daniel,	Girroir,	Poirier,	Watson,
David,	Godbout,	Pope,	Yeo.
Davis,	Gordon,	Power,	
Dennis,	King,	Prince,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Queen's University*, à Kingston, et pour fusionner avec elle l'école dite *The School of Mining and Agriculture*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Indemnity Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son septième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 15 mars 1916.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de l'Ordre impérial des Filles de l'Empire (section cadette), constitué en corporation par le chapitre 211 des Statuts révisés d'Ontario, 1897; demandant une charte du gouvernement fédéral; et a constaté que la publication des avis exigée par la règle 107 n'a pas eu toute la durée voulue.

Votre comité satisfait des raisons données pour expliquer cette absence de publicité et du fait que la publication des avis va être continuée, recommande de suspendre la règle relativement à cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son huitième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 15 mars 1916.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire des arrangements avec la *Canada Southern Railway Company*, la *Michigan Central Railway Company* et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, relativement à tous les sujets mentionnés dans l'article 364 de la loi des Chemins de fer;

De la *Pedlar People, Limited*, d'Oshawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge la durée de certains brevets pour couper et étendre le métal en feuille;

De James W. Owen, de Lansdowne, dans la Pennsylvanie, E.-U., d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui autorise l'émission d'un brevet au Canada semblable à celui qui lui a été accordé aux Etats-Unis; et

Du Très Révérend Samuel Pritchard Matheson, archevêque de la terre de Rupert, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son neuvième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 15 mars 1916.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés qui a expiré le troisième jour de mars, soit prolongé au trois avril prochain.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui a expiré le dix mars courant soit prolongé au dix avril prochain.

Aussi que le délai fixé pour la réception de rapports de tout comité permanent ou de tout comité spécial sur un bill privé qui expire le vingt-quatrième jour de mars courant, soit prolongé au vingt-quatrième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 15 mars 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Andrew Hamilton Gault, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, major dans les forces canadiennes expéditionnaires, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Marguerite Claire Stephens Gault, de la dite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande de ne pas accéder à la demande de la pétition parce que les faits allégués dans le cinquième paragraphe de la dite pétition n'ont pas été prouvés.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice Smith".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé:

1. Qué soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, pour s'enquérir, seul ou conjointement avec un comité semblable de la Chambre des Communes, des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre; ce comité devant se composer des honorables messieurs Bolduc, Lougheed, Dandurand, Edwards, Bostock, Ross (Moosejaw), Taylor, Ross (Middleton), et du proposant, et devant faire rapport de temps à autre à cette Chambre; et

2. Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour l'inviter à instituer un semblable comité devant siéger conjointement avec le comité institué par cette honorable Chambre.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajournée à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi concernant un brevet de *Harvey Hubbell, Incorporated*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Phyllis Lasher" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Mills" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Southwestern Railway Company*" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Seaport Trusts Corporation*" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Loi concernant *La Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à la date du 1er mars 1916, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques relativement aux soldes non réclamées" ayant été lu,

Un point d'ordre a été soulevé par l'honorable M. Lougheed, à savoir:—

Que ce bill comportant la dépense de deniers publics le Sénat ne peut pas procéder plus loin.

L'honorable Président a pris le point d'ordre en délibéré jusqu'à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi concernant un brevet de James W. Owen" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 16 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	David,	King,	Prince,
Beaubien,	Davis,	La Rivière,	Prowse,
Béique,	Dennis,	Lavergne,	Ratz,
Belcourt,	Derbyshire,	Legris,	Ross
Bolduc,	Dessaulles,	Lougheed,	(Middleton),
Bostock,	De Veber,	McCall,	Ross
Bowell	Domville (Lt.-Col.),	McHugh,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	McLean,	Smith,
Boyer,	Edwards,	McLennan,	Sproule,
Casgrain,	Farrell,	McSweeney,	Talbot,
Choquette,	Fiset,	Milne,	Taylor,
Cloran,	Frost,	Montplaisir,	Tessier,
Corby,	Gillmor,	Murphy,	Thibaudeau,
Costigan,	Girroir,	Poirier,	Watson,
Dandurand,	Godbout,	Pope,	Yeo.
Daniel,	Gordon,	Power,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Fiset:—

De L. T. Dagneau et autres, de la paroisse de Saint-Omer, comté de Bonaventure, province de Québec. (*The Atlantic Park Association*).

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Northern and Omineca Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *Farnham and*

Granby Railway Company of Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Peace River Tramway and Navigation Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé: "Loi concernant *The Atlin Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Sur motion, il a été

Ordonné, que l'arrêté en conseil qui suit, rendu par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux Règles relatives à l'arpentage, à l'administration, à la disposition et à la régie des terres fédérales dans la limite de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, approuvées par arrêté en conseil du 17 septembre 1889, à savoir:

(1) l'arrêté en conseil, C.P. No 1392, en date du 19 juin 1915, modifiant la Loi des terres fédérales relativement à l'émission immédiate de lettres patentes en faveur des colons qui ont commencé un établissement dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique et qui ont été rendus complètement infirmes ou ont été tués en activité de service;

dont copie a été déposée devant cette Chambre le 8 février 1916, pour qu'il soit approuvé par cette Chambre, conformément aux dispositions de l'article 77, chapitre 20, 7-8 Edouard VII, soit et est présentement approuvé.

Sur motion, il a été

Ordonné, que l'arrêté en conseil qui suit, rendu par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux dispositions de l'article 6, 2., chapitre 45, 3-4 George V, 1913: "Loi des eaux de la zone du chemin de fer", à la date ci-après mentionnée, à savoir:

(1) l'arrêté en conseil, C.P. No 369, en date du 27 février 1915, autorisant l'adoption de la Loi des eaux provinciales, 1914, de la province de la Colombie-Britannique, pour les fins de l'administration des eaux dans la zone du chemin de fer de telle façon que cette Loi s'applique tout comme si elle avait été sanctionnée par le Parlement du Canada, conformément au pouvoir que confère l'article 6 de la Loi des eaux de la zone du chemin de fer, 1913;

dont copie a été déposée devant cette Chambre le 8e jour de février 1916, pour qu'il soit approuvé par cette Chambre, conformément aux dispositions de l'article 77, chapitre 20, 7-8 Edouard VII, soit et est présentement approuvé.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les arrêtés en conseil qui suivent, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux dispositions du chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux", à savoir:

(1) l'arrêté en conseil, C.P. No 486, en date du 6 mars 1915, modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux de façon que soit défini le terme "Gibier" et qu'il soit permis de détruire dans les Parcs les animaux malfaisants, voraces ou dangereux, ainsi que les oiseaux nuisibles;

(2) l'arrêté en conseil No 833, en date du 24 avril 1915, modifiant les Règlements des Parcs fédéraux qui défendent d'avoir en sa possession et de porter des armes, de telle façon que personne ne puisse à l'intérieur d'un Parc fédéral vendre des armes à feu ou en faire un commerce;

(3) l'arrêté en conseil, C.P. No 915, en date du 30 avril 1915, rescindant les règlements relatifs à la coupe du bois dans les Parcs fédéraux et autorisant certains règlements à ce sujet;

(4) l'arrêté en conseil, C.P. No 1170, en date du 21 mai 1915, modifiant les Règlements des Parcs fédéraux de telle façon qu'il soit défendu aux bicyclettes et aux véhicules à force motrice de passer sur les allées ou les sentiers d'un territoire de ville dans un Parc fédéral;

(5) l'arrêté en conseil, C.P. No 1394, en date du 19 juin 1915, qui étend le rayon dans les montagnes Rocheuses où sont admis les véhicules à force motrice;

(6) l'arrêté en conseil, C.P. No 1647, en date du 14 juillet 1915, modifiant les règlements relatifs à la coupe du bois dans les Parcs fédéraux, et rescindant le paragraphe (2) de l'article 27a, spécifiant un diamètre de neuf (9) à onze (11) pouces au gros bout, trois-dixième de cent par pied linéaire;

(7) l'arrêté en conseil, C.P. No 2148, en date du 16 septembre 1915, modifiant les Règlements des Parcs fédéraux, de telle façon qu'il soit permis d'utiliser les automobiles dans les Parcs fédéraux;

(8) l'arrêté en conseil, C.P. No 2149, en date du 16 septembre 1915, modifiant les Règlements des Parcs fédéraux, de façon que soient prises les mesures suffisantes pour prévenir des incendies;

(9) l'arrêté en conseil, C.P. No 2140, en date du 17 septembre 1915, modifiant les règlements relatifs aux carrières de façon qu'y soit inclus le privilège de tenir à bail les terres fédérales contenant des glaisières, de même que les terrains des Parcs fédéraux, en exceptant le Parc Buffalo, le Parc de l'Île-du-Cerf ou tout autre parc réservé exclusivement aux animaux ou aux oiseaux;

(10) l'arrêté en conseil, C.P. No 2293, en date du 30 septembre 1915, modifiant les règlements relatifs à l'extraction du quartz en les rescindant de telle façon qu'ils s'appliquent aux claims de phosphate de chaux dans les Parcs fédéraux;

dont copie a été déposée devant cette Chambre le 8 février 1916, pour qu'ils soient approuvés par cette Chambre, conformément aux dispositions de l'article 77, chapitre 20, 7-8 Edouard VII, soient et sont présentement approuvés.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les arrêtés en conseil qui suivent, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux dispositions du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, "Loi des terres fédérales", aux dates ci-après mentionnées, à savoir:—

(1) l'arrêté en conseil, C.P. No 103, en date du 16 janvier 1915, modifiant les règlements qui déterminent les droits perçus sur la houille extraite des terres fédérales, de telle façon que les droits sur la houille convenable pour le marché soient réduits de 10 cents par tonne de 2,000 livres à 7 cents par tonne de 2,000 livres;

(2) l'arrêté en conseil, C.P. No 185, en date du 26 janvier 1915, modifiant les règlements relatifs aux mines de houille, de telle façon que le locataire d'un gisement de houille dans un territoire non arpenté puisse affecter le montant qu'il dépense à prospecter sur le terrain qu'il a loué au paiement du loyer durant une période de pas plus de cinq ans de la durée de son bail;

(3) l'arrêté en conseil, C.P. No 2826, en date du 26 janvier 1915, modifiant les règlements relatifs aux placers de telle façon que soient accordés des permis de recherches en ce qui concerne la rivière Saskatchewan-Nord sur une largeur de 100 pieds le long de la ligne marquée par les hautes eaux, de même que pour toute autre rivière, et s'étendant jusqu'à la ligne marquée par les eaux basses, de telles recherches devant s'appeler "Bar digging";

(4) l'arrêté en conseil, C.P. No 296, en date du 9 février 1915, modifiant les règlements relatifs à l'affermage des terrains réservés pour des fins scolaires, de telle façon que soit permis l'affermage de ces terrains, en harmonie avec les règlements concernant les forces hydrauliques, lorsque lesdits terrains sont requis pour développer ces forces hydrauliques, comme cela existe pour les terres fédérales. Le loyer provenant de l'occupation de ces terres réservées à des fins scolaires doit être remis à l'Auditeur général au compte du Fonds des terres des écoles dans la province où se trouvent situées ces terres;

(5) l'arrêté en conseil, C.P. No 441, en date du 27 février 1915, modifiant les règlements relatifs à l'émission de permis de coupe de bois sur les terres réservées à des fins scolaires, de telle façon que soit discontinuée l'émission de permis de couper des forêts sur les terrains où seront érigées des écoles;

(6) l'arrêté en conseil, C.P. No 437, en date du 11 mars 1915, modifiant les règlements relatifs à la révocation de claims de quartz, de telle façon que dure une année le plus le délai pendant lequel le locataire peut produire la preuve qu'il a fait les travaux requis;

(7) l'arrêté en conseil, C.P. No 1042, en date du 8 mai 1915, modifiant les règlements des terres fédérales de telle façon que soient émises immédiatement les lettres patentes de homestead en faveur de colons qui ont été rendus complètement infirmes ou qui ont été tués en activité de service;

(8) l'arrêté en conseil, C.P. No 1120, en date du 21 mai 1915, modifiant les règlements relatifs au pétrole et aux gaz naturels, de façon à assurer la conservation des droits sur le pétrole et les gaz naturels au sein des terres sises dans le voisinage immédiat de Medicine-Hat;

(9) l'arrêté en conseil, C.P. No 1194, en date du 24 mai 1915, modifiant les règlements relatifs au pétrole et aux gaz naturels et rescindant l'article 7 de ces règlements, en spécifiant que la location doit être à angles droits par rapport à la ligne de base l'un lac ou d'une rivière qui se trouve dans un territoire non arpenté;

(10) L'arrêté en conseil, C.P. No 1253, en date du 1er juin 1915, ratifiant certains arrêtés en conseil adoptés après la prorogation du Parlement en 1914, et auxquels les deux Chambres n'avaient pas donné leur adhésion, le surcroît de travaux qui a marqué à fin de la session de 1915 à la Chambre des Communes étant cause que les formalités usuelles n'ont pas été remplies;

(11) L'arrêté en conseil, C.P. No 1420, en date du 19 juin 1915, modifiant les règlements relatifs à l'administration des terres contenant de la pierre calcaire, du granit, du marbre, etc., de telle façon que permission soit accordée d'acquérir une plus grande étendue qu'un terrain de 40 acres pour la construction ou l'entretien d'ouvrages municipaux ou d'améliorations d'ouvrages;

(12) L'arrêté en conseil, C.P. No 2150, en date du 20 septembre 1915, autorisant l'assistance qui peut être donnée à un colon qui fait partie d'un régiment et fournissant une définition du terme "représentant légal";

(13) L'arrêté en conseil, C.P. No 2252, en date du 25 septembre 1915, autorisant la protection des claims miniers de personnes en activité de service jusqu'après les six mois qui suivront la fin de la guerre actuelle;

(14) L'arrêté en conseil, C.P. No 2888, en date du 9 décembre 1915, modifiant les règlements des terres fédérales en autorisant la protection des titres de prise de possession accordés à des colons après qu'ils se sont enrôlés pour aller faire du service outre-mer;

dont copie a été déposée devant cette Chambre le 8 février 1916, pour qu'ils soient approuvés par cette Chambre, conformément aux dispositions de l'article 77, chapitre 20, 7-8 Edouard VII, soient et sont présentement approuvés.

L'honorable M. McCall a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Alexander Reinhardt".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les Ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Pope a soulevé une question de privilège et a lu et déposé sur la table (voir le hansard du Sénat d'aujourd'hui) une déclaration supposée être extraite d'un discours prononcé par l'honorable président du Sénat il y a quelque temps.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Indemnity Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Queen's University*, à Kingston, et pour fusionner avec elle l'école dite *The School of Mining and Agriculture* a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Phyllis Lasher" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Mills" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Christopher Sinclair, ainsi que les témoignages entendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Charles William Wilson, ainsi que les témoignages entendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier certains contrats faits entre la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern Ontario*, la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Allumettes à phosphore blanc" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi modifiant la loi des Liquidations" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Aimée Rita Elliott, ainsi que les témoignages entendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Edwards:—

1. Que soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, pour s'enquérir, seul ou conjointement avec un comité semblable de la Chambre des Communes, des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre; (*voir* page 108.)

Après un nouveau débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:—

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à la date du 1er mars 1916.

Après débat.

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la deuxième lecture du bill (S) intitulé: "Loi modifiant la *Loi des banques* relativement aux soldes non réclamés" et sur la question d'ordre soulevée par l'honorable M. Lougheed (*voir* page 109) ayant été lu.

L'honorable Président a donné sa décision, à savoir: que la dite question d'ordre est bien motivée.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 17 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Ratz,
Beaubien,	Davis,	Lougheed,	Ross
Belcourt,	Derbyshire,	McCall,	(Middleton),
Bolduc,	Dessaulles,	McHugh,	Ross
Bostock,	De Veber,	McLean,	(Moosejaw),
Bowell	Edwards,	McSweeney,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Milne,	Sproule,
Boyer,	Frost,	Montplaisir,	Talbot,
Casgrain,	Gillmor,	Murphy,	Taylor,
Choquette,	Girroir,	Poirier,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	Power,	Watson,
Dandurand,	King,	Prince,	Yeo.
Daniel,	Lavergne,	Prowse,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé: "Loi concernant *W. C. Edwards and Co., Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés a présenté le rapport suivant:

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI 17 mars 1916.

Le comité permanent des Bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité recommande que les droits payés pour le bill (A) intitulé: "Loi concernant le conseil de direction de l'Armée du Salut du Canada et à l'effet de

changer son nom en ' Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est ', et pour le bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest", soient remboursés aux promoteurs, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR BOYER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 *a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.
Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé: "Loi concernant un brevet de James W. Owen", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Edwards a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. DeVeber a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Wilson".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (26) intitulé: "Loi permettant à la corporation de la cité de Brantford, de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (34) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 17 février 1916 pour la production de tous les documents, lettres, rapports

et télégrammes se rapportant de toute manière que ce soit à la démission de M. Chisholm, ingénieur des agences indiennes de la Saskatchewan.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, 1916, No 191).

L'honorable Président a déposé sur la table le rapport suivant du greffier :

SÉNAT,

OTTAWA 14 mars 1916.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport pour l'information de l'honorable Sénat, en conformité des dispositions de l'article 37 du chapitre 15 des lois de 1908, que si le Sénat est disposé à permettre que les membres de son personnel jouissent des avantages accordés par les dites dispositions, je ne connais aucun employé qui ne mérite pas de bénéficier de la dite loi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat.

SÉNAT,

CHAMBRE DU PRÉSIDENT,
14 mars 1916.

Le soussigné a l'honneur de recommander que cette partie des dispositions de la Loi citée dans le rapport ci-dessus du greffier, soit appliquée à ceux des membres du personnel du Sénat qui y ont droit.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (L) intitulé: "Loi concernant *The Atlin Railway Company*", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet and Bridge Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *Farnham and Granby Railway Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Peace River Tramway and Navigation Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Northern and Omineca Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la pétition de Andrew Hamilton Gault ainsi que les témoignages entendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice Smith", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (37) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Allumettes à phosphore blanc".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (55) intitulé: "Loi modifiant la loi des Liquidations".

(En comité).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Belcourt a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à la date du 1er mars 1916, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (A 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Aimée Rita Elliott".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 21 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	Mason	Prowse,
Beaubien,	De Veber,	(Brig.-général),	Ratz,
Béique,	Donnelly,	McCall,	Ross
Beith,	Douglas,	McHugh,	(Middleton),
Belcourt,	Edwards,	McLean,	Ross
Bolduc,	Frost,	McLennan,	(Moosejaw),
Bostock,	Gillmor,	McSweeney,	Sproule,
Choquette,	Girroir,	Milne,	Talbot,
Cloran,	Godbout,	Montplaisir,	Taylor,
Dandurand,	King,	Murphy,	Tessier,
Daniel,	LaRivière,	Owens,	Thompson,
David,	Lavergne,	Poirier,	Watson,
Davis,	Legris,	Power,	Yeo.
Derbyshire,	Lougheed,	Prince,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De L. T. Dagneau et autres, de Saint-Omer, comté de Bonaventure, P.Q.; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "*Atlantic Park Association*".

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MARDI, 21 mars 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Hope Fothergill Baily, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec William George Baily, de la dite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Un message de Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Ontario Niagara Connecting Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (25) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Telephone Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*, et la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills (F) "Loi pour faire droit à Lena Pearl Potter";

(G) "Loi pour faire droit à Robert Napper";

(H) "Loi pour faire droit à Sherwood Norman Hill";

(I) "Loi pour faire droit à Lilian May Dent";

(J) "Loi pour faire droit à Ida May Woltz";

(K) "Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maude Farera";

(N) "Loi pour faire droit à Harry Lorne White Cunningham";

(P) "Loi pour faire droit à Henry John Thomas Wardlaw";

Et pour informer le Sénat qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 20 mars 1916.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, produite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill F (No 41) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Pearl Potter".

Bill G (No 42) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Napper".

Bill H (No 43) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sherwood Norman Hill".

Bill J (No 44) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida May Woltz".

Bill K (No 45) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maude Farera".

Bill I (No 49) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Dent".

Bill N (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Lorne White Cunningham".

Bill P (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Thomas Wardlaw".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable Président a déposé sur la table la déclaration suivante:—

Je soulève une question de privilège.

L'ordre du jour de demain comporte un avis de motion qui doit être soumis à cette honorable Chambre. J'estime que c'est une attaque dirigée directement contre moi et fondée sur la présomption que "dans un discours prononcé à une assemblée publique tenue à Ottawa, le vingt-septième jour de juin dernier, Son Honneur le Président du Sénat a fait des remarques injurieuses et injustifiables à l'égard des membres du Sénat".

Cette motion découle de la lecture, faite l'autre jour, d'un compte rendu soi-disant exact d'un discours que j'aurais prononcé à la date susdite.

On m'a demandé si ce compte rendu était exact; et j'ai refusé de répondre sur le champ. Je réclamaï le privilège de recevoir un avis de deux jours avant d'être tenu de fournir ma réponse.

L'honorable sénateur a interprété mon refus comme étant un aveu, quoique j'eusse déclaré que je ne refusais pas de donner une réponse décisive, mais que je réclamaï simplement mon privilège de donner cette réponse l'heure venue.

La motion qui vous est soumise déclare catégoriquement que Son Honneur le Président du Sénat a fait des remarques injurieuses.

Bien que ce puisse être mon droit de contester la procédure suivie en cette circonstance, je ne m'en prévaudrai point. Et sans plus insister, je vais immédiatement donner la réponse que cette honorable Chambre attend.

Voici ma réponse: Le compte rendu, dont j'ai lu une traduction dans les Débats de cette Chambre, ne constitue pas une relation exacte de mon discours.

Si la traduction est bien faite, je puis en ce cas déclarer que ni le texte français, ni la traduction anglaise ne rend les sentiments que j'ai exprimés dans ce discours.

Mes paroles n'ont pas été rapportées fidèlement.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de faire produire au Sénat un état contenant les renseignements ci-dessous demandés relativement à chacun des pays suivants: la Grande-Bretagne, la France, la Russie, l'Italie, la Belgique, la Serbie, le Dominion du Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Confédération Sud-Africaine, pour chacune des trois dernières années relativement auxquelles des renseignements peuvent s'obtenir, savoir:—

(a) La quantité et la valeur des liqueurs spiritueuses produites ou fabriquées;

(b) La quantité et la valeur de ces liqueurs importées;

(c) La quantité et la valeur de ces liqueurs exportées;

(d) La quantité et la valeur de ces liqueurs consommées;

en faisant, en chaque cas, porter l'information sur chaque espèce de liqueur spiritueuse, séparément.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Loi concernant *W. C. Edwards and Co., Limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi concernant un brevet de James W. Owen", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice Smith", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Allumettes à phosphore blanc", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi modifiant la loi des Liquidations", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre, le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Alexander Reinhardt", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: "Loi constituant sn corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*", a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Bills Privés.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion:—

1. Que soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, etc., (voir page 108), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 22 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lavergne,	Pope,
Beaubien,	Dennis,	Legris,	Power,
Béique,	Derbyshire,	Lougheed,	Prince,
Beith,	Dessaulles,	Mason	Prowse,
Belcourt,	De Veber,	(Brig.-général),	Ratz,
Bolduc,	Domville (Lt.-Col.),	McCall	Ross
Bostock,	Donnelly,	McHugh,	(Middleton),
Bowell	Douglas,	McLean,	Ross
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McLennan,	(Moosejaw),
Boyer,	Frost,	McSweeney,	Sproule,
Choquette,	Gillmor,	Milne,	Talbot,
Cloran,	Girroir,	Mitchell,	Taylor,
Corby,	Godbout,	Montplaisir,	Tessier,
Dandurand,	Gordon,	Murphy,	Thibaudeau,
Daniel,	King,	Owens,	Thompson,
David,	LaRivière,	Poirier,	Watson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *British America Nickel Corporation, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Retrancher l'article 3.

Avec la permission du Sénat:

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Seaport Trusts Corporation*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (L) intitulé: "Loi concernant *The Atlin Railway Company*", ayant été lu,

Il a été proposé, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Il a été proposé, en amendement:—

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Aux mots “ autorisé par ”, substituer les mots suivants: “ depuis un endroit situé à l'extrémité sud du lac Atlin ou depuis un endroit situé dans la ville d'Atlin, et en suivant une direction généralement sud jusqu'à un point du fleuve Taku où ce fleuve croise la frontière internationale, ainsi que l'autorise ”.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La question a alors été posée, ce bill sera-t-il lu la troisième fois maintenant.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: “ Loi pour faire droit à Arthur Alexander Reinhardt ”, a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier, se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: “ Loi constituant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire ”, a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: “ Loi pour faire droit à Charles William Wilson ”, a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A 2) intitulé: “ Loi pour faire droit à Aimée Rita Elliott ”, a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: “ Loi permettant à la Corporation de la cité de Brantford, de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway* ”, a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: “ Loi modifiant la Loi des Banques ”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour, pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion:—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à la date, du 1er mars 1916.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion:—

1. Que soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, etc. (Voir page 108).

Après un nouveau débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (46) intitulé: "Loi concernant la compagnie *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre, par son greffier, avec le bill (58) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Grains du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (60) intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 23 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Power,
Beaubien,	Davis,	Lougheed,	Prince,
Béique,	Dennis,	Mason	Prowse,
Beith,	Derbyshire,	(Brig.-général),	Ratz,
Belcourt,	De Veber,	McCall,	Ross
Bolduc,	Domville (Lt.-Col),	McHugh,	(Moosejaw),
Bostock,	Donnelly,	McLean,	Smith,
Bowell	Douglas,	McSweeney,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	Milne,	Talbot,
Boyer,	Gillmor,	Mitchell,	Taylor,
Choquette,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	Murphy,	Thibaudeau,
Corby,	Gordon,	Owens,	Thompson,
Dandurand,	King,	Poirier,	Thorne,
Daniel,	Lavergne,	Pope,	Watson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Southwestern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 4, ligne 20.—Après "Compagnie", insérer: "ni un locataire ou concessionnaire aux termes de l'article 16 de la présente loi".

Avec la permission du Sénat:

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé: "Loi concernant la *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Choquette a présenté au Sénat un bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (C 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Ontario Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion, il a été

Ordonné, que soient produits tous les documents et pièces se rapportant aux évènements et à la libération des prisonniers de nationalité étrangère ennemie du camp de détention situé à Banff, dans la province de l'Alberta.

L'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que cette Chambre regrette profondément qu'en plus d'un discours public, et particulièrement en un discours prononcé à une assemblée publique tenue à Ottawa le vingt-septième jour de juin dernier, Son Honneur le Président du Sénat a fait des remarques injurieuses et injustifiables à l'égard des membres du Sénat; et que cette Chambre est d'avis qu'il est suprêmement inconvenant pour un sénateur, lorsqu'il occupe les hautes fonctions de la présidence, de s'engager publiquement dans de violentes controverses publiques et de faire des déclarations destinées à discréditer cette Chambre ou ses membres.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajournée à mercredi prochain.

Sur motion, il a été, sur division,

Ordonné, qu'il soit nommé un comité composé de l'honorable Sir Mackenzie Bowell et des honorables messieurs Power, Bolduc et Dandurand, pour rencontrer Son Honneur le Président afin de savoir de lui ce qu'il y a d'inexact dans les allusions aux membres du Sénat contenues dans le compte rendu d'un discours que Son Honneur a prononcé à une assemblée tenue à Ottawa le 27 juin dernier, le dit comité devant faire rapport en conséquence.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 23 mars 1916.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que monsieur le juge Idington, agissant comme député de Son Altesse Royale le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, jeudi, le 23 courant, à cinq heures, pour sanctionner certains bills qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

Avec la permission du Sénat:

L'item suivant de l'ordre du jour a été pris en considération et en conséquence

Le bill (60) intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il? .

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre, que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable juge Idington, député gouverneur général, étant venu et étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi constituant en corporation *The Canadian Indemnity Company*.

Loi concernant la *Queen's University*, à Kingston, et pour fusionner avec elle l'école dite *The School of Mining and Agriculture*;

Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*;

Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*;

Loi concernant la *Farnham and Granby Railway, Company of Canada*;

Loi concernant la *Peace River Tramway and Navigation Company*;

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique;

Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Northern and Omineca Railway Company*;

Loi pour faire droit à Lena Pearl Potter;

Loi pour faire droit à Robert Napper;

Loi pour faire droit à Sherwood Norman Hill;

Loi pour faire droit à Ida May Woltz;

Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maude Farera;

Loi pour faire droit à Lillian May Dent;

Loi pour faire droit à Harry Lorne White Cunningham;

Loi pour faire droit à Henry John Thomas Wardlaw;

Loi constituant en corporation Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge;

Loi concernant *W. C. Edwards and Co., Limited*;

Loi concernant un brevet de James W. Owen;

Loi modifiant la Loi des Allumettes à phosphore blanc;

Loi modifiant la Loi des Liquidations;

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté l'honorable Député gouverneur général sanctionne ces bills.

L'honorable Député gouverneur général s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Seaport Trusts Corporation*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *British America Nickel Corporation, Limited*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Wilson", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Aimée Rita Elliott", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Ontario Niagara Connecting Bridge Company*", a été lu la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Telephone Company*", a été lu la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*, et la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques".

(En comité).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Les paragraphes 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de l'article deux ont été lus et agréés.

Les paragraphes 19 et 20 ont été lus et remis.

Il a été proposé d'ajouter l'article suivant au dit bill:—

"114A. Subséquemment à un avis de soixante jours publié dans la *Gazette du Canada* et dans la gazette officielle de chaque province du Canada, le ministre des Finances peut, s'il y est autorisé par un ordre du Gouverneur en conseil, exiger de toutes les banques du Canada les soldes non réclamés depuis plus de cinq années, ainsi que les montants de tous chèques certifiés, traites ou lettres de change émis par les banques en faveur de quelque personne et restés impayés depuis plus de cinq années d'après le dernier rapport annuel dressé par chaque banque en conformité de la loi; et le reçu du ministre des Finances constitue, au compte de la banque, une quittance générale pour ce qui desdits montants et soldes non réclamés a été payé par cette banque au ministre des Finances.

Une question d'ordre a été soulevée et le président a déclaré l'amendement proposé hors d'ordre.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération par un comité général du bill (34) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à date du 1er mars 1916, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion:—

1. Que soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, etc. (Voir page 108) ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (48) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Canadian Red Cross Society*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat: il a été

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 24 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lougheed,	Power,
Beaubien,	Dennis,	Mason	Prince,
Beith,	Derbyshire,	(Brig.-général),	Prowse,
Belcourt,	De Veber,	McCall,	Ratz,
Bolduc,	Donnelly,	McHugh,	Ross
Bostock,	Douglas,	McLean,	(Moosejaw),
Bowell	Forget,	McLennan,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Frost,	McSweeney,	Sproule,
Boyer,	Gillmor,	Milne,	Talbot,
Choquette,	Godbout,	Montplaisir,	Tessier,
Cloran,	Gordon,	Murphy,	Thibaudeau,
Corby,	King,	Owens,	Thompson,
Dandurand,	Lavergne,	Poirier,	Thorne,
Daniel,	Legris,	Pope,	Watson.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. De Veber:—

De la compagnie dite *High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 24 mars 1916.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande—

1. Que mademoiselle Grace Carleton, mademoiselle Florence Tucker, mademoiselle Jean Welridge et Mademoiselle M. B. Reneau soient employées comme sténographes et dactylographes pendant la session, au salaire de soixante et quinze dollars (\$75) chacune, par mois, à partir de la date de leur engagement.

2. Que la somme de six cents dollars (\$600) soit placée sur la liste des estimés supplémentaires de l'année courante pour allocation à un secrétaire privé pour l'honorable M. Bostock.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 24 mars 1916.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son troisième rapport:—

Votre comité a examiné le rapport du greffier du Sénat en date du 14 mars courant ainsi que la recommandation de Son Honneur le Président, relativement à l'augmentation statutaire payable aux membres du personnel du Sénat, qui lui a été renvoyé le 17 courant. Votre comité recommande maintenant que les membres suivants du personnel reçoivent l'augmentation statutaire accordée en vertu de l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908, à savoir:—

J. C. Young, S. Lelièvre, E. J. Chambers, J. de St. Denis Le Moine, A. H. Hinds, A. L. Garneau, W. J. O'Neill, C. H. Jones, A. Roy, K. C. O'Brien, H. Gross, J. A. Choquette, T. B. Weston, A. R. Benoit, L. de Montigny, J. Bouchard, W. Chapman et C. H. Larose.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Votre comité a examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

75. Communication reçue du Haut Commissaire intérimaire du Canada, à Londres, Sir George Perley, transmettant un rapport concernant l'hôpital canadien à Dinard par le Dr Rallier du Baty, chirurgien en chef de cet hôpital.

79. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de toute correspondance et de tous rapports au sujet des réclamations des chasseurs de phoques à fourrure de la Colombie-Britannique en vertu du dernier traité conclu avec la république américaine.

80. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 15 avril 1915, autorisant le renouvellement, à dater du 31 mars 1916, de la convention intervenue entre le gouvernement fédéral et la province de l'Alberta pour les services de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, dans la dite province.

81. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 21 mai 1915, autorisant le renouvellement, à dater du 31 mars 1916, de la convention intervenue entre le gouvernement fédéral et la province de la Saskatchewan pour les services de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, dans la dite province.

150. Réponse à adresse du 3 février 1916,—Copie de tous les décrets du conseil édictés depuis le 4 août 1914, relatifs aux soldats des corps expéditionnaires canadiens,

quant aux sujets suivants:—(a) pensions décrétées pour les soldats en parties ou totalement invalidés, ou pour ceux dont ils étaient les soutiens; (b) gratifications en argent ou autres aides déterminés pour le support ou le soin des soldats revenus du front en partie ou totalement invalidés; et (c) paie, allocations ou autres gratifications accordées aux personnes dépendant des soldats durant leur service actif, et après leur retour du service, par suite d'invalidité, quelle qu'en soit la cause.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

41. Copie des décrets du conseil autorisant des règlements pour le département du Service de la Marine conformément à la clause 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII, comme suit:—

No 2864, en date du 4 décembre 1915,—Paiement de l'allocation de séparation dans le cas des sous-officiers brevetés.

No 3009, en date du 21 décembre 1915, au sujet de l'application de la loi sur la discipline navale, etc., pour la direction de la force navale volontaire.

No 63-2422, en date du 15 octobre 1915, au sujet de la nomination de paie-maîtres adjoints en exercice.

No 2267, en date du 25 septembre 1915, au sujet de règlements pour le paiement de "solde retenue".

No 93-2151, en date du 17 septembre 1915, au sujet de allocations aux officiers et marins faisant le service des signaux.

No 1712, en date du 21 juillet 1915, au sujet d'un mode de pensions pour les officiers et marins des forces navales royales canadiennes.

No 748, en date du 13 avril 1915, au sujet de l'établissement de grades d'artilleurs de 1re et de 2me classes dans la Marine Royale Canadienne.

No 58-1470, en date du 24 juin 1915, au sujet de l'augmentation du chiffre de l'allocation de séparation à un enfant sans mère, dans la proportion de 3 à 5.

No 85-1158, en date du 20 mai 1915, au sujet de la révision des montants payables à comptes de l'allocation de séparation aux personnes dépendant de marins du service permanent de la Marine Royale Canadienne.

No 756, en date du 13 avril 1915, au sujet du paiement d'allocation aux officiers de réserve volontaire du service de la Marine Royale Canadienne pour exécution de fonctions comportant l'allocation payée aux officiers de la Marine Royale Canadienne.

43. Décrets du Conseil concernant la guerre européenne, du 29 avril 1915 au 12 janvier 1916, inclusivement.

44. Copie des nouvelles règles de cour adoptées par les juges de la Cour Suprême de l'Alberta, en vertu de l'article 576 du code criminel, lors de la réunion du 27 novembre 1915.

45. Nombre moyen d'hommes servant dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1915, leur paie et frais de voyage, aux termes du chapitre 92, article 6, paragraphe 2, des Statuts Révisés du Canada.

46. Règlements conforme à la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, aux termes de l'article 9, chapitre 31, de 9-10 Edouard VII.

54. Terres vendues par la compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien pendant l'année expirée le 30 septembre 1915.

55. État des permis donnés par le ministère de l'Intérieur, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1915, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts Révisés du Canada.

57. Relevé des allocations de pension et de retraite, dans le Service civil, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1915, faisant connaître le nom, le grade, le salaire, le service, ainsi que la somme attribuée et la cause de la mise à la retraite de

chaque personne pensionnée ou mise à la retraite, et aussi si la vacance a été remplie par avancement, nomination ou transfert, ainsi que le salaire du nouveau titulaire.

58. Relevé des dépenses au chapitre des "Dépenses imprévues", du 1er avril 1915 au 12 janvier 1916, en conformité de la Loi des Subsidés, 1915.

59. Rapport des transactions de la Société Royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1915.

60. Relevé des recettes et dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1915.

61. Relevé des recettes et dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux jusqu'au 31 mars 1915, tel que requis par le chapitre 57, article 12, 7-8 Edouard VII.

62. Relevé des emprunts temporaires de l'Etat, non soldés au 31 décembre 1915.

63. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement au compte de l'exercice financier 1915-1916.

64. Sommaire des décisions du Conseil de la Trésorerie, en conformité de l'article 44 de la Loi du Revenu consolidé et de l'Audition.

65. Relevé détaillé de toutes les remises et de tous remboursements de péages et de droits pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

66. Réponse à ordre du 8 mars 1915.—Etat indiquant la quantité d'équipements *Oliver* achetés depuis le 1er août 1914, les noms des vendeurs, le prix payé à chacun d'eux et les dates de livraison; aussi, copie de toutes plaintes formulées contre cet équipement, et de toute mesure administrative ou autre, prise à ce sujet.

67. Réponse à ordre du 1er mars 1915.—Etat indiquant la quantité de dragage fait dans le comté d'Inverness, depuis 1896 jusqu'à date, les localités où ces travaux ont eu lieu, et la somme des travaux dans chaque localité, les dates auxquelles ces travaux ont été faits et leur coût dans chaque cas.

68. Réponse à ordre du 17 mars 1915.—Copie de tous les rapports, correspondance et autres communications entre le département des Douanes et Auguste Desjardins, de Saint-Denis de Kamouraska, depuis sa nomination comme officier préventif du dit département.

69. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (15 février 1915), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Révisés du Canada, 1906.

70. Rapport annuel concernant les unions ouvrières, en vertu du chap. 125, S.R.C. 1906.

71. Réponse à ordre du 22 mars 1915.—Copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, requêtes, recommandations, soumissions, etc., se rapportant à l'achat du terrain de la "Quarantaine de Lévis".

72. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, le 7 février 1916, nommant Robert A. Pringle, de la cité d'Ottawa, l'un des conseillers de Sa Majesté, juriconsulte, et Son Honneur D. B. MacTavish, juge de la cour de comté du comté de Carleton, pour constituer une commission, sous l'empire de la Loi des enquêtes, aux fins de tenir une enquête au sujet de l'origine du récent incendie désastreux qui a détruit les édifices parlementaires à Ottawa.

73. C.P.-162 daté le 29 janvier 1916.—Création du poste d'opérateur de télégraphie sans fil dans la Réserve volontaire navale royale canadienne et règlements pour la gouverne de cette réserve.

74. C.P.-183, daté le 31 janvier 1916,—Règlements déterminant le paiement d'un supplément de solde aux officiers du Service Royal Canadien de la Marine remplissant les fonctions d'interprètes.

77. Correspondance échangée entre l'Associations des manufacturiers canadiens et le premier ministre, 1914-1915.

78. Correspondance échangée entre la *International Nickel Company* et le premier ministre.

82. Réponse à ordre du 8 février 1916,—Copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant la demande de Wasyl Pinianski pour les lettres patentes du $\frac{1}{4}$ sud-ouest de la section 5, township 25, rang 4, à l'ouest du deuxième méridien principal, dossier officiel No 1,752,484.

83. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous affidavit, lettres, télégrammes et autre correspondance, se rapportant au $\frac{1}{4}$ S.-E. de 7-1-13, à l'ouest du deuxième méridien, actuellement le homestead de Frank Strubell, et échangés au cours des années 1914 et 1915 entre le ministère de l'Intérieur, ou le ministre ou l'un ou l'autre des fonctionnaires du ministère et le bureau des terres fédérales à Weyburn et à Estevan, et avec toutes personnes qui ont tenté d'obtenir une inscription de homestead pour cette terre ou qui ont prêté leur aide à cette tentative.

84. Rapport de la commission chargée de faire une enquête sur l'augmentation de la vie en Canada et les causes qui ont contribué à produire ce résultat.

84a. Synopsis des pièces à l'appui, préparé par le service des statistiques du ministère du Travail, soumis à la Commission d'enquête sur le coût de la vie, 1915.

85. Rapport de la délégation représentant le gouvernement du Canada au neuvième congrès annuel tenu sous les auspices de la *World's Federation* à San-Francisco, du 18 au 24 juillet 1915.

86. Réponse à adresse du 7 février 1916,—Copie de tous décrets du conseil, lettres et correspondance qui ont conduit à la convention de la conférence des gouvernements locaux qui a eu lieu à Ottawa en octobre dernier, et de toutes les minutes et résolutions de la dite conférence.

87. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rattachant à l'achat par le gouvernement de plusieurs lots de terre maintenant compris dans la ferme expérimentale de Roshtern, Saskatchewan.

88. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Etat faisant connaître les noms et adresses postales de toutes les personnes de Ecum-Secum, Marie-Joseph, Spanish-Ship-Bay et Liscombe, comté de Guysborough, N.-E., qui ont demandé en 1912, 1913, 1914 et 1915 les primes à accorder en vertu de la Loi des pêcheries en eau profonde; faisant la différence entre les demandes acceptées suivies du paiement de la prime, et celles qui ont été rejetées, avec mention des raisons du rejet, s'il en est.

89. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Etat faisant connaître la superficie des parcelles de terres de homesteads ou autre, dans la province de la Saskatchewan, vendues en 1915, le nom de l'acheteur, et le prix payé dans chaque cas.

90. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie des prospectus, et relevé donnant le taux d'intérêt, l'intérêt réel, le produit net et les frais de commission, d'impressions et autres dépenses en ce qui concerne l'emprunt domestique de cent millions de piastres prélevé par le gouvernement, et aussi l'emprunt de quarante-cinq millions de piastres négocié à New-York en 1915.

91. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Etat faisant connaître le nombre de souscripteurs à l'emprunt domestique de cent millions de piastres fait par le gouvernement, spécifiant le nombre de souscriptions de \$1,000 et au-dessous, ainsi que le nombre de souscriptions étant des multiples de \$1,000.

92. Réponse à ordre du 8 mars 1915.—Relevé faisant connaître,—

1. A combien de firmes ou de particuliers, le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères a donné des commandes de culottes, caleçons et pantalons depuis le 1er juillet 1914;

2. Quels sont les noms de ces firmes;

3. Combien de culottes, caleçons et pantalons ont été commandés à chaque firme;

4. Combien chaque firme en a livrées jusqu'à ce jour;

5. Combien chaque firme doit encore en livrer; et

6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces culottes, caleçons et pantalons.

93. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Etat indiquant le nombre de personnes résidant dans le comté de Wright qui ont été nommées à des emplois dans le service intérieur ou le service extérieur depuis octobre 1911; le nombre de destitutions depuis la même date; le nombre de démissions depuis la même date; et les noms des personnes à la demande desquelles ces démissions, s'il en est, ont été données.

94. Réponse à ordre du 8 avril 1915,—Relevé faisant connaître,—

1. Les noms des personnes qui ont passé avec succès les examens du service civil, dans la province de Québec, depuis l'établissement de la Commission du Service civil;

2. Le nombre de ces personnes qui ont été appelées à entrer dans le service civil, depuis l'établissement de la commission;

3. Le nombre, dans chaque grade, de ceux qui ont passé ces examens avec succès.

95. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous documents, papiers et télégrammes se rattachant en quelque manière à la demande de Aeneas McKinnon pour la récompense allouée aux vétérans qui ont fait du service lors de l'invasion féniennne.

95 a. Réponse à ordre du 14 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents de quelque nature que ce soit, se rapportant en quoi que ce soit à la demande faite par Anes ou Angus McKinnon, de Iron-Mines ou Orangedale, comté d'Iverness, pour obtenir la prime accordée aux soldats ayant servi lors de l'invasion féniennne.

96. Réponse à ordre du 15 mars 1915,—Copie de la réclamation du capitaine Stephens Paul, propriétaire du bateau à vapeur *Rhoda*, à la suite de la destruction de son vaisseau désarmé par naufrage, ordonnée par le département de la Marine, et de toute la correspondance s'y rattachant.

97. Réponse à ordre du 29 mars 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres ou autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et J. C. Douglas, écr, M.P.P., de Glace-Bay, N.-E., entre le 1er janvier et le 31 décembre 1914, et de tous télégrammes et lettres entre le ministre des Douanes, le ministre des Postes et le dit J. C. Douglas, durant la même période, au sujet de la destitution, de la nomination ou de la réintégration à leur poste des fonctionnaires du gouvernement.

98. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous les rapports contenant le relevé des profondeurs d'eau dans les différentes écluses comprises dans les améliorations de la branche *est* de la rivière à Pictou, et de toute la correspondance et des recommandations touchant les changements apportés aux plans.

99. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., concernant la nomination, à l'automne de 1915, d'un bureau de conciliation touchant les employés de la Compagnie houillère *Acadia*, dans le comté de Pictou.

100. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Etat donnant le nombre de milles de lignes télégraphiques établies dans le comté d'Inverness, ainsi que leur situation, chaque année, depuis 1896 jusqu'à date, et le coût de chaque ligne.

101. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, soumissions, lettres et contrats au sujet d'un service postal entre Noel et Maitland, comté de Hants, et l'adjudication du contrat pour ce service.

102. Réponse à ordre du 22 mars 1915,—Copie de la requête adressée au ministre des Postes pour l'établissement d'une route postale rurale dans le comté de Shefford, connue sous l'appellation de *Warden No 1*, et de toutes lettres et de tous télégrammes, rapports et autres documents s'y rapportant.

103. Réponse à ordre du 9 février 1916,—Etat indiquant les différentes routes postales rurales dans le district électoral de Strathcona, leur situation et la date de leur établissement, ainsi que toutes les dites routes soumises actuellement à la considération du gouvernement.

103a. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Relevé faisant connaître le parcours de toutes les routes postales rurales dans le district électoral de Strathcona, la date de leur établissement, et le parcours des routes actuellement à l'état de projet.

104. Réponse à ordre du 25 mars 1915,—Copie de tous papiers, lettres, pétitions, rapports et autres documents concernant l'établissement d'une route postale rurale pour desservir les districts de Hodson et Toney-Mills, comté de Pictou.

105. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, mémoires et correspondance reçus par l'honorable ministre des Postes ou le très honorable Sir Robert Borden, depuis le 1er janvier 1912, concernant le contrat du transport de la malle à Lemon, dans le comté de Richmond, N.-E., et copie de toutes les réponses aux susdits documents.

106. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Etat indiquant le nombre de routes postales rurales établies au cours du dernier exercice financier, dans quels comtés elles l'ont été, et quel en a été le coût dans chaque comté.

107. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère de la Marine et des Pêcheries ou autre ministère et la Commission de pilotage du port et du district de St-Ann, comté de Victoria, en 1914 et 1915, au sujet de la révocation ou de la démission de Daniel Buchanan à titre de pilote du dit port ou district.

108. Réponse à ordre du 5 avril 1915,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, messages, rapports, etc., concernant les demandes de soumissions pour le transport des malles entre le bureau de poste de Saint-François de Montmagny et la station de l'Intercolonial pendant les années 1914 et 1915, ainsi que copie des soumissions qui ont été envoyées en rapport avec le dit service des malles.

109. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous mémoires, correspondance, lettres et télégrammes reçus par le ministre des Postes ou par le très honorable Sir Robert Borden en 1915, au sujet du contrat pour le transport des malles entre Roberta, comté de Richmond, et West-Bay, comté d'Inverness, N.-E., et copie des réponses faitets aux susdits documents.

110. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions, annonces ou affiches et autres documents au sujet

de l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Medecine-Hat et la Butte-à-l'Aigle, dans le district électoral de Medecine-Hat, Alta.

111. Réponse à adresse du 7 février 1916,—Copie de tous rapports officiels correspondance, preuve, mémoires et décrets du conseil concernant l'enquête faite par M. Busby, inspecteur des douanes, sur la conduite de certains fonctionnaires du service des douanes à Halifax, N.-E., dans la dernière partie de l'année 1915.

112. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Relevé faisant connaître le montant total de rabais de droits accordés aux importateurs au cours du présent exercice financier jusqu'au 31 décembre 1915, avec les détails de ces rabais.

113. Réponse à adresse du 7 février 1916,—Copie de tous les témoignages, correspondance, enquetes et rapports reçus par les fonctionnaires du ministère ou des décrets du conseil touchant le renvoi d'office de Clifford G. Brander, douanier de service à Halifax, N.-E.

114. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de tous télégrammes, correspondance, ou autres documents échangés entre les officiers de douane à North-Sydney, N.-E., ou quelqu'un d'entre eux, et le ministère des Douanes concernant la location d'une chambre ou de chambres pour fins de douanes à North-Sydney.

115. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Relevé faisant connaître le revenu perçu au cours du présent exercice financier, jusqu'au 31 décembre 1915, sur l'importation des articles suivants sujets aux droits, sous les rubriques de tarif général, de tarif de préférence et de surtaxe, ainsi que les quantités et valeurs de ces importations, savoir : Minerai de fer, fer et acier, et les produits manufacturés de fer et d'acier; cotons et cotonnades; cuirs et cuirs manufacturés; laine et lainages; charbon; manganèse zinc; cuivre; viandes, œufs et beurre. (Si quelques-uns des item ci-dessus sont beaucoup subdivisés dans la nomenclature adoptée pour les rapports douaniers, l'on pourra ne mentionner que les principaux item d'importation quant à la quantité, à la valeur et au revenu.)

116. Réponse à adresse du 7 février 1916,—Copie de tous rapports, correspondance, preuve, mémoires et décrets du conseil concernant la destitution de Charles McCarthy, du service des douanes au port de Halifax, et sa réinstallation.

117. Réponse à adresse du 7 février 1916,—Copie de tous les témoignages entendus, correspondance, rapports, mémoires ou décrets du conseil touchant la démission ou le renvoi d'office des personnes suivantes dans le service des douanes au port de Halifax, savoir : A. J. Crosbie, Thomas Lynch et J. B. Naylor.

118. Réponse à ordre du 9 février 1916,—Copie de toute correspondance et de tous rapports touchant la fermeture de la station du service préventif des douanes à Vicars, Qué.; l'ouverture d'un bureau de douane ou station de service préventif à Fontier, Qué., dans le comté de Huntingdon, et des déclarations de dissentiment reçues subséquemment contre la fermeture du bureau à Vicars. Aussi, sommaire des rapports reçus depuis 1912 des inspecteurs et du percepteur quant à l'administration et à la compétence de l'officier de douane, John W. Curran, récemment destitué à Vicars Qué.

119. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant l'établissement d'une route postale rurale entre Pictou et West-River, comté de Pictou.

120. Réponse à ordre du 14 février 1916,—Relevé faisant connaître les différentes routes postales rurales actuelles dans le district électoral de Qu'Appelle, leur parcours et les dates auxquelles elles ont été établies;—aussi toutes les routes postales rurales que l'on est en voie d'y établir ou dont le projet d'établissement est à l'étude présentement.

121. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, messages, correspondances et rapports concernant le contrat de transport des malles entre le bureau de poste de Saint-Jean et du Vermont-Central depuis et y compris 1911.

122. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant l'établissement d'une route postale rurale entre Eureka et Sunnybrae, comté de Pictou.

123. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des malles au bureau de poste de Upper-Margaree et à celui de Gillies.

124. Réponse à ordre du 6 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des malles à Margaree-Harbour et Chéticamp.

125. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Relevé faisant connaître les sommes dépensées soit pour construction, soit pour réparations, non compris les salaires payés aux fonctionnaires ou employés permanents, ou employés à l'année dans les ministères des Travaux Publics, Chemins de fer et Canaux, Milice et Défense, Marine et Pêcheries, et Agriculture, dans le comté de Cumberland au cours des exercices financiers de 1896 à 1911 inclusivement, avec mention de l'objet particulier de chaque dépense et de l'endroit où elle a eu lieu.

126. Réponse à ordre du 11 mars 1915, pour la production—

1. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

2. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance pour l'agriculture, durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

3. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

4. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance, durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

5. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

6. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

7. D'un état complet et détaillé de tous les montants dépensés par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant chacune des années 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914;

8. D'un état complet et détaillé de tous les montants provenant de subventions fédérales à la province de la Nouvelle-Ecosse et dépensés par le gouvernement de la dite province sous la direction ou avec le consentement du gouvernement fédéral ou du département de l'Agriculture, durant chacune des années 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 ou 1914, respectivement;

9. De copies de tous arrangements conclus entre le gouvernement fédéral ou le département de l'Agriculture et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse relativement à l'emploi de subventions fédérales à l'agriculture dans la dite province durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

10. De copies de tous rapports du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au gouvernement fédéral ou au département de l'Agriculture au sujet de l'agriculture et à l'emploi de subventions du gouvernement de la Puissance à la dite province pour l'agriculture dans la dite province de la Nouvelle-Ecosse durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement.

127. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de l'enquête tenue sur la perte d'un cheval appartenant à Louis de Gonzague Belzile, Amqui, comté de Matane, durant l'année 1915.

128. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de l'enquête tenue dans la cause de M.M. Nazaire Morin et Napoléon Hébert, de Sainte-Florence, comté de Matane, portant le No 10083 des dossiers de M. Alward, de Moncton.

129. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de l'enquête qui a eu lieu, relativement à l'incendie de la grange de Georges Lavoie, cultivateur au Bic, en date du 23 mai 1914.

130. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de l'enquête tenue sur la perte d'un cheval au Lac-au-Saumon, sur l'Intercolonial, par J. A. Théberge, de 1911 à 1913.

131. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, dépositions de témoins à l'enquête, et rapports faits à la suite de cette enquête au sujet de la demande d'indemnité formulée par Alexandre D. Doucet pour des animaux tués sur la ligne de l'Intercolonial le 25 mai 1915.

132. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et arrangements entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et quelqu'un de ses fonctionnaires, y compris les employés de l'Intercolonial, au sujet de l'installation de la voie de garage désignée sous l'appellation de "garage McQueen", à Shédiac, N.-B., et de son enlèvement subséquent.

133. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Etat faisant connaître,—

1. Les noms et adresses postales de tous les ingénieurs et employés de toutes sortes qui ont travaillé au tracé d'une ligne d'embranchement de l'Intercolonial, dans le comté de Guysborough, ainsi que le taux des gages et le montant brut payé en 1915 pour cet objet;

2. La dépense brute se rattachant en quelque manière aux travaux ci-dessus, depuis octobre 1911.

134. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, etc., en la possession du ministère des Chemins de fer, touchant la destitution de W. P. Mills, contremaître de la construction de la voie et des ponts pour le district No 4 de l'Intercolonial;—aussi, de tous documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., en la possession du gouvernement, soit ici, soit à Moncton, se rapportant en quelque manière que ce soit à la demande faite par le dit W. P. Mills d'une enquête sur les causes qui ont amené sa destitution.

135. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Etat donnant les noms et les salaires de tous les officiers adjoints et commis employés dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, y compris les bureaux de l'adjoint du surintendant, de l'expéditeur des trains, des gares et hangars de fret, ainsi que les noms et salaires des contremaîtres dans chaque atelier du chemin de fer; aussi, les noms de tous les fonctionnaires, commis, ingénieurs-mécaniciens et chefs de trains qui ont pris leur retraite et sont inscrits sur la liste des pensions depuis le 1er janvier 1915, et le chiffre de la pension de retraite payée à chacun d'eux.

136. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous papiers, lettres, témoignages, rapports et autres documents concernant l'enquête sur certaines irrégularités dans le pesage du fret sur la ligne de l'Intercolonial à Stellarton et New-Glasgow en 1914 et 1915, et la destitution de Arthur McLean qui s'en est suivie.

137. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents se rapportant aux réparations du quai de Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E., au cours des années 1915 et 1916.

138. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., en la possession du ministère des Travaux Publics, se rapportant à une demande de la part de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse de la permission de placer sur les murs du bureau de poste de New-Glasgow une tablette commémorative à la mémoire de feu le révérend Dr James MacGregor.

139. Réponse à ordre du 8 février 1916,—Etat indiquant qui avait le ou les contrats pour la viande et autres provisions destinées aux dragues du ministère des Travaux Publics employées à East-River ou autres endroits du comté de Pictou en 1914 et 1915, respectivement; quels montants ont été payés à chacun des soumissionnaires.

140. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Relevé, par province, de toutes les sommes d'argent, imputables sur le revenu, dépensées pendant la présente année fiscale jusqu'au 31 décembre 1915 par le ministère des Travaux Publics sous les chapitres suivants: Edifices publics; Ports et rivières; Chemins et ponts; Lignes de télégraphe et téléphone; Dragage; et Divers.

141. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Relevé de toutes les sommes dépensées au cours du présent exercice financier par le ministère des Travaux Publics et imputables sur le compte du capital pour les édifices publics et les havres et rivières respectivement, par province, avec mention en détail de la destination de telle dépense.

142. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents concernant l'acquisition d'un site pour le bureau de poste à Bear-River, N.-E.

143. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, listes et bordereaux de paie, reçus et documents de toute sorte concernant le prolongement ou la réparation du brise-lames de Port-Morien, dans Cap-Breton-Sud, pendant l'année 1915.

144. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, entre le ministère de la Marine et des Pêcheries, ou l'un quelconque de ses fonctionnaires, et toute personne touchant la démission projetée du gardien actuel du phare à Cap-Jourmain, dans le comté de Westmoreland.

145. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et de la Défense, ou l'une ou l'autre de ses succursales, et le ministère de l'Agriculture, en ce qui concerne l'occupation des édifices de l'immigration ou de la quarantaine à l'Ile McNab et l'île Lawlor, Halifax, N.-E., pour des fins militaires, et spécialement quant à leur utilisation par le 63^{me} régiment de la force expéditionnaire au delà des mers.

146. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Relevé faisant connaître les noms de tous les médecins nommés et employés dans le service de l'immigration ou de la quarantaine à Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria; avec mention de la date de chaque nomination, le salaire d'un chacun; faisant connaître de plus si ces médecins, ou l'un ou l'autre d'entre eux, sont encore au service du gouvernement, et, dans le cas où ils ne sont plus employés, à quelle date leur service a cessé.

147. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Etat indiquant (1) quels sont les noms des soumissionnaires pour les différents contrats des transports des malle dans les boîtes rurales établies dans les comtés de l'Assomption et de Montcalm jusqu'à ce jour; (2) quel est le chiffre de chacune de ces soumissions et quel est le nom du soumissionnaire auquel chacun des contrats a été accordé avec le prix à lui octroyé; (3)

s'il y a de ces contrats qui ont été consentis sans soumission, et si oui, en faveur de qui et pour quel montant.

148. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Copie de tous télégrammes et correspondance échangée entre ministère du Travail et les ouvriers des mines de Thetford avant, pendant et après la dernière grève dans cette région, et de tous autres papiers s'y rapportant.

149. Réponse à ordre du Sénat en date du 23 mars 1915 pour la production:—

1. Des noms de toutes les personnes, dans le comté de Queens (Nouvelle-Ecosse) qui ont demandé des gratifications sous l'autorité des dispositions de la *Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions féniennes*, et qui ont reçu ces gratifications; avec les noms des camarades et de l'officier commandant dans chaque cas.

2. Et des noms des personnes, dans le dit comté, qui ont demandé ces gratifications, avec les noms des camarades et de l'officier commandant, et qui n'ont pas reçu ces gratifications.

151. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Relevé des noms de tous les médecins employés et désignés, au cours des années 1914 et 1915, pour l'examen des recrues dans le comté de Pictou, et de tous les changements apportés à la liste de ces médecins au cours de la période susdite.

152. Réponse à ordre du 4 mars 1915,—Etat donnant les noms et adresses de toutes les personnes dans les comtés d'Annapolis et de Digby, N.-E., auxquelles a été payée la gratification pour service lors de l'invasion fénienne; de celles dont les demandes ont été rejetées, et de celles dont les demandes n'ont pas encore été examinées.

153. Réponse à ordre du 19 février 1915,—Relevé faisant connaître les noms et les adresses de toutes les personnes dans le comté de Cap-Breton-Sud, N.-E., qui ont obtenu la prime accordée aux volontaires qui ont servi lors des invasions féniennes; aussi, les noms et adresses de toutes les personnes du même comté qui ont demandé cette prime mais qui ne l'ont pas encore reçue.

154. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Etat donnant les noms et adresses postales de toutes les personnes auxquelles a été payée la gratification pour service lors de l'invasion fénienne, dans le comté de Halifax, jusqu'à date.

155. Réponse à ordre du 31 mars 1915,—Copie de toutes les requêtes demandant la prime accordée aux volontaires ayant servi lors de l'invasion fénienne et venant de la part de résidents du comté de Hants, N.-E.; aussi, les noms de ceux qui ont reçu cette prime, et de ceux dont la demande a été refusée, dans ce même comté, avec les raisons de tel refus; aussi, le nombre de demandes qui n'ont pas encore été réglées.

156. Réponse à ordre du 22 mars 1915,—Etat donnant le nom et l'adresse de toutes les personnes du comté de Richmond, N.-E., qui ont reçu la gratification accordée par le statut à ceux qui ont fait du service lors de l'invasion fénienne; aussi, les noms et adresses de celles dont les demandes ont été rejetées et les raisons du rejet.

157. Réponse à ordre du 23 février 1916,—Liste contenant les noms de tous les inspecteurs chargés d'examiner les obus fabriqués par la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse et autres usines fabriquant des obus à New-Glasgow, comté de Pictou.

158. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Liste des employés permanents et autres sur le canal Soulanges, en 1910, avec le salaire payé à chacun d'eux; aussi, liste des employés en 1915, permanents ou autres, et le salaire accordé à chacun d'eux.

159. Réponse à ordre du Sénat en date du 24 février 1916, pour la production de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1916 entre les membres du Sénat, des personnes ou institutions financières, et le gouvernement, l'honorable ministre des Finances ou Sir Thomas White, personnellement, relativement à l'emploi de balances d'argent non réclamées dans les banques pour les fins du Fonds Patriotique.

160. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant aux services de réparations, d'entretien et de garde sur le bateau de patrouille "A" (Capitaine Blackford), après la fin de la navigation, dans le port de Shelburne, N.-E., au cours du mois de décembre 1914 et des mois subséquents jusqu'au moment de reprendre la mer en 1915.

161. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., faisant connaître en détail les dépenses, frais de déplacement par mille et déboursés de Joseph W. V. Wilson, de Barrington, N.-E., en sa qualité de gardien des pêcheries dans le comté de Shelburne, N.-E., au cours de l'année 1915.

162. Réponses à adresse du 3 février 1916,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, rapports et autres documents se rapportant au blé réquisitionné vers le 27 novembre 1915, et à la méthode adoptée pour en disposer.

163. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Etat indiquant les différentes routes postales rurales dans la division électorale de Régina, leur situation et la date de leur établissement, ainsi que toutes les routes postales rurales dans la dite division électorale prises actuellement en considération par le gouvernement.

164. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de tous télégrammes, soumissions, offres, lettres, rapports d'ingénieurs et autres documents au sujet de la construction d'un brise-lames ou havre à North-Lake, I.-P.-E.

165. Réponse à ordre du 23 février 1916,—Liste contenant les noms de toutes les personnes qui ont travaillé à la réparation du quai de la Rivière-Ouelle, dans le cours de l'été 1915, avec la mention de leur emploi et les sommes qui leur ont été payées.

166. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents concernant les réparations au *Hanlover*, au Cap-Nègre, comté de Shelburne, N.-E., en 1915.

167. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous papiers, lettres, bordereaux de paie, télégrammes et correspondance concernant les frais de construction d'un quai ou jetée à la tête de Belleville, comté de Shelburne, N.-E., et des reçus et pièces justificatives se rapportant à ces travaux.

168. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et résident et toutes autres personnes concernant la construction d'un pont entre l'île Perrot et Sainte-Anne-de-Bellevue et l'île Perrot et Vandreuil.

169. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Copie de toutes sommes et correspondance entré A. Bellemare, écr. M.P., et le gouvernement ou aucun de ses membres, en rapport avec la construction du bureau de poste de Louiseville.

170. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Etat indiquant les sommes dépensées pour l'ameublement du bureau de l'honorable E. Patenaude, ministre du Revenu de l'Intérieur, avec copie des factures. Aussi, relevé des sommes dépensées pour l'ameublement du bureau de l'honorable W. B. Nantel, ex-ministre du Revenu de l'Intérieur, avec copie de factures.

171. Réponse à ordre du 3 février 1916.—Copie de tous documents, titres, papiers, actes notariés ou sous seing privés, au sujet de la vente, donation ou transfert, par la succession Alex. Fraser, de Rivière-du-Loup au gouvernement ou au département des Chemins de fer pour l'I.-C.-R., du terrain ou partie de terrain à l'est du pont de l'I.-C.-R., à Rivière-du-Loup à l'endroit appelé *Gawreau Yard*, et copie de toute correspondance à ce sujet.

Le tout respectueusement soumis.

DANIEL DERBYSHIRE,
Président.

SÉNAT, 24 mars 1916.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copies des lettres, télégrammes, requêtes, mémoires et autres documents se rapportant à l'aide du gouvernement à la construction de navires dans la Colombie-Britannique, ou à l'aide que le gouvernement fournit relativement à ces navires lorsqu'ils sont construits; ou se rapportant à la mise en chantier, ou à la construction ou à l'aide fournie par le gouvernement dans la construction de vingt-cinq navires dans la Colombie-Britannique; ou se rapportant à l'aide fournie, sous forme de subvention ou autrement, dans la construction de navires dans le Dominion.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Southwestern Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Loi concernant *La Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Hope Fothergill Baily, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Loi concernant la compagnie *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Grains", a été lu la deuxième fois, et il a été

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Canadian Red Cross Society*", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération en comité général du bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (34) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et amendé comme suit:—

Après "1910", page 1, ligne 5, insérer: "est expiré dans le cours de la présente session ou".

L'article 2 a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 5.—Après "1910" insérer "est expiré dans le cours de la présente session ou".

Avec la permission du Sénat:

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion:—

1. Que soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, etc. (Voir page 108), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (59) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de Vancouver".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire, a présenté au Sénat un bill (D 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christopher Sinclair".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Watson, a présenté au Sénat un bill (E 2) intitulé: "Loi concernant la *Colonial Bank (Canada)*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Watson a, présenté au Sénat un bill (F 2) intitulé: "Loi concernant la *British Trust Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport suivant du greffier: —

SÉNAT,

OTTAWA, 22 mars 1916.

A l'honorable PHILIPPE LANDRY,
Président du Sénat,
Ottawa.

MONSIEUR, — Relativement à mon rapport du 14 courant (Voir page 243 des Procès-Verbaux), je tiens à déclarer que j'ai oublié de dire que M. C. H. Jones, greffier des Procès-Verbaux, en conséquence des absences fréquentes de M. Nicholson, pour cause de maladie, a, en sus de son travail, publié les journaux anglais du Sénat de la dernière et de la présente session du Parlement, et est capable de faire l'ouvrage du comité si on a besoin de ses services.

M. Jones se donne de la peine, il est complaisant et fiable et est fait pour devenir un bon employé. Je suggérerais que les dispositions du paragraphe trois de l'article 37, chapitre 15 des statuts de 1908 lui soient appliquées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 28 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Legris,	Power,
Béique,	Derbyshire,	Lougheed,	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	McHugh,	Ross
Bolduc,	De Veber,	McLaren,	(Moosejaw),
Bostock,	Edwards,	McLean,	Sproule,
Bowell	Gillmor,	McLennan,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Girroit,	McSweeney,	Taylor,
Casgrain,	Godbout,	Montplaisir,	Tessier,
Choquette,	King,	Murphy,	Thompson,
Cloran,	LaRivière,	Owens,	Thorne,
Corby,	Lavergne,	Pope,	Watson.
Davis,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (G 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Hope Fothergill Baily".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba-Ontario Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à la date du 1er mars 1916, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (48) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Canadian Red Cross Society*".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques".

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération en comité général demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

1. Qu'il soit institué un comité, composé de neuf membres de cette Chambre, etc., (Voir page 108), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (29) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Pedlar People Limited*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (32) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Conliffe Savage";

(Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert William Thompson;

(O) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Louise Jackson", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, VENDREDI, 24 mars 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., produite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants ont été basés:—

Bill M (No 50) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Conliffe Savage".

Bill Q (No 53) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert William Thompson".

Bill O (No 57) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Louise Jackson".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,

Greffier de la Chambre.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 29 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Legris,	Pope,
Beaubien,	Derbyshire,	Lougheed,	Power,
Béique,	Dessaulles,	Mason	Prowse,
Beith,	De Veber,	(Brig.-général),	Ratz,
Bolduc,	Donnelly,	McCall,	Ross
Bostock,	Douglas,	McHugh,	(Moosejaw),
Bowell	Edwards,	McLaren,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Forget,	McLean,	Sproule,
Boyer,	Frost,	McLennan,	Talbot,
Casgrain,	Gillmor,	McSweeney,	Taylor,
Choquette,	Girroir,	Milne,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Corby,	King,	Murphy,	Thompson,
Curry,	LaRivière,	Owens,	Thorne,
Dandurand,	Lavergne,	Poirier,	Watson.
Davis,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents a présenté son dixième rapport.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 29 mars 1916.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné dans chacune d'elles.

Des directeurs provisoires de la *Colonial Bank (Canada)*; demandant de prolonger le délai fixé pour commencer ses opérations;

Du *British Trust Company*; demandant de prolonger de deux ans le délai fixé pour commencer ses opérations;

De L. T. Dagneau et autres, de Saint-Omer, comté de Bonaventure, P.Q.; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Atlantic Park Association*;

De la *High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat

Arrêté en conseil, No C.P. 54—601, en date du seizième jour de mars 1916, autorisant le paiement d'une indemnité de mess aux officiers de la réserve de la Marine royale.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Voir Documents de la Session, 1916, No 74a)

L'honorable M. Power a attiré l'attention sur le dessin confus et équivoque du timbre-poste de trois cents récemment mis en circulation; et il a demandé si le gouvernement a l'intention de modifier ce dessin de façon à le faire mieux comprendre et reconnaître.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse d'ordonner que soit produit au Sénat un relevé de toutes les dépenses faites jusqu'à ce jour à même les deniers publics à Port-Nelson; qu'un état estimatif des dépenses qui devront être ultérieurement faites pour achever les travaux de Port-Nelson, sur la baie d'Hudson.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Canadian Red Cross Society*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills Privés.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné relativement à la motion:—

Que cette Chambre regrette profondément qu'en plus d'un discours public, (Voir page 131), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christopher Sinclair", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E 2) intitulé: "Loi concernant la *Colonial Bank (Canada)*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Ordonné, que la règle 119 soit suspendue relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F 2) intitulé: "Loi concernant la *British Trust Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Ordonné, que la règle 119 soit suspendue relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (58) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de Vancouver", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques".

(*En comité*).

Le paragraphe 19 de la clause 2 a été pris de nouveau en considération et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 36.—Retrancher depuis "après" jusqu'à "20" dans la ligne 40 et insérer:—

"(a) après qu'avis du temps et de l'endroit de ladite vente aura paru dans un journal français et dans un journal anglais publiés aux endroits le plus près du lieu où la vente doit avoir lieu, et

"(b) après qu'un avis écrit ou imprimé indiquant la date et le lieu de cette vente aura été affiché dans le bureau de poste le plus près de l'endroit où la vente doit avoir lieu."

Le paragraphe 20 de l'article 2 a été lu et agréé.

La clause 2, telle qu'amendée, a été agréée.

L'annexe a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 36.—Retrancher depuis “après” jusqu’à “20” dans la ligne 40 et insérer:—

“(a) après qu’avis du temps et de l’endroit de ladite vente aura paru dans un journal français et dans un journal anglais publiés aux endroits le plus près du lieu où la vente doit avoir lieu, et

“(b) après qu’un avis écrit ou imprimé indiquant la date et le lieu de cette vente aura été affiché dans le bureau de poste le plus près de l’endroit où la vente doit avoir lieu.”

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l’ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:—

1. Que soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, (Voir page 108).

Après un nouveau débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain et que ce soit le premier article de l’ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (31) intitulé: “Loi constituant en corporation la conférence dite *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*”, auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu’il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s’est ajourné.

Jeudi, 30 mars 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	LaRivière,	Pope,
Béique,	Dennis,	Lavergne,	Power,
Beith,	Derbyshire,	Legris,	Prowse,
Belcourt,	Dessaulles,	Lougheed,	Ratz,
Bolduc,	De Veber,	Mason	Ross
Bostock,	Domville (Lt.-Col.),	(Brig.-général),	(Middleton),
Bowell	Donnelly,	McCall,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McHugh,	Sproule,
Boyer,	Edwards,	McLean,	Talbot,
Casgrain,	Forget,	McLennan,	Taylor,
Choquette,	Gillmor,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Girroir,	Milne,	Thibaudeau,
Corby,	Godbout,	Montplaisir,	Thompson,
Curry,	Gordon,	Owens,	Thorne,
Dandurand,	King,	Poirier,	Watson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (E2) intitulé: "Loi concernant la *Colonial Bank (Canada)*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 14. — Retrancher "de deux années" et insérer "d'une année".

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) (b) et (h) soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit rapport a alors été adopté, et

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (R) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Insurance Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 15.—Après "*The*" insérer "*Premier*".

Dans le titre.

Après "The" insérer "Premier".

Ordonné que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (F 2) intitulé: "Loi concernant la *British Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement au dit bill. Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Loi permettant à la Corporation de la cité de Brantford de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit: —

Page 2, ligne 38. — Après "et" insérer "elle peut".

Page 4, ligne 29. — Après "Corporation" retrancher les mots "la dite entreprise et le dit" et y substituer les mots "et aux Commissions mentionnées aux articles 4 et 7 de la présente loi, à la dite entreprise et au dit".

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Ontario, Niagara Connecting Bridge Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Telephone Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*, et la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Loi concernant la compagnie *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 4, ligne 39. — Retrancher l'article 3.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 2 mars 1916, pour la production de toutes les pièces, de tous les documents et témoignages se rapportant à l'évasion de prisonniers originaires des pays ennemis et détenus au camp d'internement d'Amherst, N.-E., et à la capture de quelques-uns de ces prisonniers évadés; de même pour la production des témoignages rendus à l'enquête tenue par les autorités civiles où de l'endroit relatif à cette évasion et transmis aux autorités militaires de Halifax; ainsi que pour la production des pièces, des documents et témoignages déposés devant la cour martiale à Halifax, et des décisions et jugements rendus par ce tribunal militaire relativement aux officiers auxquels incombe la responsabilité de ladite évasion.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 220*).

L'honorable M. Girroir a attiré l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars courant à l'effet de produire les documents se rapportant à l'évasion de prisonniers de nationalité ennemie du camp de détention d'Amherst, N.-E., ainsi que les documents, pièces et correspondance soumis à la Cour Martiale tenue à Halifax, N.-E., relativement à cette évasion.

Et il a demandé au gouvernement si des poursuites criminelles ont été prises ou doivent être exercées contre les officiers en charge de ce camp.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite question soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christopher Sinclair", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Loi modifiant la loi des grains du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

Que soit institué un comité de neuf membres, etc., (Voir page 108), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Hope Fothergill Bailly", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Pedlar People Limited*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills Privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné relativement à la motion:—
Que cette Chambre regrette profondément qu'en plus d'un discours public, (Voir page 131), ayant été lu,

Avant que la dite motion eut été prise en considération,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité pour rencontrer l'honorable Président afin de savoir de lui, (Voir page 131), a présenté le rapport suivant:—

A l'honorable Sénat:

Le comité constitué par le Sénat, le vingt-troisième jour de mars courant, et composé des honorables messieurs Bowell, Bolduc, Power et Dandurand, pour rencontrer Son Honneur le Président afin de savoir de lui dans quelle mesure est exact le compte rendu d'un discours qu'il a prononcé le vingt-septième jour de juin, en la cité d'Ottawa, lequel compte rendu représente Son Honneur le Président comme ayant jeté un blâme sur les membres du Sénat.

Les membres de ce comité, à l'exception de l'honorable M. Dandurand qui était alors absent de la ville, se sont présentés chez Son Honneur le Président, et lui ont posé la question suivante:—

"L'alinéa du compte rendu du discours prononcé par Son Honneur, compte rendu intitulé: "Une grève au Sénat", lequel est rapporté à la page 185 (version anglaise) des débats du Sénat de la session en cours, constitue-t-il une relation substantiellement exacte des paroles prononcées par Son Honneur? Dans la négative, en quoi cette relation est-elle particulièrement inexacte?"

A quoi Son Honneur a répondu comme suit:—

"Je n'ai rien à ajouter à ma première déclaration que j'ai précisément faite pour nier les paroles que le reporter m'a fait dire et relatives à l'accusation de fanatisme que je n'ai jamais formulée contre une majorité quelconque de cette Chambre, et je regrette que mes paroles aient été rapportées aussi inexactement."

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président.

OTTAWA, 29 mars 1916.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Pope a demandé que dans la circonstance présente, la question soit abandonnée, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (59) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de Vancouver".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité général sur le bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques", tel qu'amendé, ayant été lu,

De consentement unanime,

Le Sénat s'est formé de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (68) intitulé: "Loi concernant les Cours supérieures de la Saskatchewan et modifiant la Loi des Juges", auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 31 mars 1916.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Legris,	Ratz,
Beith,	Dennis,	Lougheed,	Ross
Belcourt,	Derbyshire,	McCall,	(Middleton),
Bolduc,	De Veber,	McHugh,	Ross
Bostock,	Donnelly,	McLean,	(Moosejaw),
Bowell	Douglas,	McLennan,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McSweeney,	Sproule,
Boyer,	Frost,	Milne,	Taylor,
Casgrain,	Gillmor,	Montplaisir,	Tessier,
Choquette,	Girroir,	Poirier,	Thibaudeau,
Cloran,	Godbout,	Pope,	Thompson,
Corby,	Gordon,	Power,	Thorne,
Dandurand,	LaRivière,	Prowse,	Watson.

PRIÈRES

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (Y) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour production d'une copie de tous les documents, des lettres et de toute la correspondance se rapportant au passeport accordé à N. F. Bauman, un étranger appartenant à une nation ennemie, le dit Bauman étant un Bavarois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le comité permanent des Edifices et Terrains publics soit investi de l'autorité d'examiner les plans soumis pour la reconstruction de l'édifice du Parlement et de faire un rapport de son examen, et aussi d'agir conjointement avec tout autre comité s'intéressant à cette question.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Hope Fothergill Baily", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi

pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de Vancouver", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Ontario Niagara Connecting Bridge Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Telephone Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*, et la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars courant, (voir page 160), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à la date du 1er mars 1916, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Loi concernant la conférence dite *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport fait par le comité permanent des Banques et du Commerce sur le bill (R) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Insurance Company of Canada*".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour la troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (26) intitulé: "Loi permettant à la Corporation de la cité de Brantford, de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway*".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (46) intitulé: "Loi concernant la compagnie *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (61) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 4 avril 1916.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaules,	Mason	Prowse,
Beaubien,	De Veber,	(Brig.-général),	Ratz,
Béique,	Edwards,	McHugh,	Ross
Belcourt,	Frost,	McLean,	(Middleton),
Bolduc,	Gillmor,	McLennan,	Ross
Bostock,	Girroi,	McSweeney,	(Moosejaw),
Bowell	Godbout,	Milne,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Gordon,	Mitchell,	Taylor,
Casgrain,	LaRivière,	Montplaisir,	Tessier,
Corby,	Lavergne,	Murphy,	Thompson,
Curry,	Legris,	Poirier,	Thorne,
Dennis,	Lougheed,	Power,	Watson,
Derbyshire,			Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-sixième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MARDI, 4 avril 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Relativement à la pétition de Rudolf Vollhoffer, du village de Southey, dans la province de la Saskatchewan, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Eleonora Vollhoffer, du dit village, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable :—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-septième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 4 avril 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Relativement à la pétition de Robert Charles Vondrau, de la ville de Preston, dans la province d'Ontario, artisan, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ida Vondrau, de la cité de Hamilton, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-huitième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 4 avril 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Percy Lynn Woods, du township de Vestra, dans le comté de Simcoe, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lucy Woods, autrefois du dit township, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément à l'ordre du Sénat du 3 mars 1916, a obtenu des preuves établissant à sa satisfaction, que la pétition originale, les avis et les affidavits ont été détruits par le feu, lors de l'incendie des bâtisses du Parlement le 3 février 1916, et est arrivé à connaître sûrement le contenu de cette pétition et des autres documents.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu votre serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (6) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier certains contrats faits entre la compagnie du chemin de fer Canadian Northern Ontario, la compagnie du chemin de fer Canadian Northern et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 24 mars 1916, pour la production de copies des lettres, télégrammes, requêtes, mémoires et autres documents se rapportant à l'aide du gouvernement à la construction de navires dans la Colombie-Britannique, ou à l'aide que le gouvernement fournit relativement à ces navires lorsqu'ils sont construits; ou se rapportant à la mise en chantier, ou à la construction ou à l'aide fournie par le gouvernement dans la construction de vingt-cinq navires dans la Colombie-Britannique; ou se rapportant à l'aide fournie, sous forme de subvention ou autrement, dans la construction de navires dans le Dominion.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 204.*)

L'honorable M. De Veber a présenté au Sénat un bill (H 2) intitulé: "Loi concernant *The High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23f, 24a et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire", ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Premier Insurance Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (26) intitulé: "Loi permettant à la Corporation de la cité de Brantford de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway*", tel que modifié, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Loi concernant la compagnie *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", tel que modifié, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel que modifié, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:—

1. Que soit constitué un comité composé de neuf membres de cette Chambre, (voir page 108).

Après un nouveau débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération par un comité général du bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Loi concernant les Cours supérieures de la Saskatchewan et modifiant la Loi des Juges", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération en comité général jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills (11) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *British America Nickel Corporation, Limited*";

(22) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Southwestern Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills (D) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *Stone, Limited*";

(E) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *Harvey Hubbell, Incorporated*";

(L) intitulé: "Loi concernant *The Atlin Railway Company*";

(T) intitulé: "Loi pour faire droit à *Mary Phyllis Lasher*";

(U) intitulé: "Loi pour faire droit à *Mabel Mills*";

(V) intitulé: "Loi pour faire droit à *Clarice Smith*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé les dits bills sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 5 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Mason	Power,
Beaubien,	Dessaulles,	(Brig.-général),	Prowse,
Béique,	De Veber,	McCall,	Ratz,
Beith,	Douglas,	McHugh,	Ross
Belcourt,	Edwards,	McLean,	(Middleton),
Bolduc,	Forget,	McLennan,	Ross
Bostock,	Frost,	McSweeney,	(Moosejaw),
Bowell	Gillmor,	Milne,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Girroir,	Mitchell,	Talbot,
Boyer,	Godbout,	Montplaisir,	Taylor,
Casgrain,	Gordon,	Murphy,	Tessier,
Corby,	LaRivière,	Owens,	Thibaudeau,
Dandurand,	Lavergne,	Poirier,	Thompson,
Davis,	Lougheed,	Pope,	Thorne,
Dennis,			Watson,
			Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 8. — Retrancher "religieuses" et insérer "de charité".

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier certains contrats faits entre la compagnie du chemin de fer Canadian Northern Ontario, la compagnie du chemin de fer Canadian Northern et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire" ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi permettant à la Corporation de la cité de Brantford, de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway*" a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars courant, etc. (Voir page 160), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Edwards,

1. Que soit institué un comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, pour s'enquérir, seul ou conjointement avec un comité semblable de la Chambre des Communes, des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre; ce comité devant se composer des honorables messieurs Bolduc, Lougheed, Dandurand, Edwards, Bostock, Ross (Moosejaw), Taylor, Ross (Middleton) et le proposeur, et devant faire rapport de temps à autre à cette Chambre; et

2. Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour l'inviter à instituer un semblable comité devant siéger conjointement avec le comité institué par cette honorable Chambre.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier article sur les ordres du jour après les troisième lectures.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

LUNDI, 3 avril 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve faite devant le comité des Divorces du Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles ont été basés les bills suivants:—

Bill T (No 63) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Phyllis Lasher".

Bill U (No 64) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Mills".

Bill V (No 69) intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice Smith".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 6 avril 1916.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Legris,	Power,
Beaubien,	Derbyshire,	Lougheed,	Prowse,
Béique,	Dessaulles,	Mason	Ratz,
Beith,	De Veber,	(Brig.-général)	Ross
Belcourt,	Douglas,	McCall,	(Middleton),
Bolduc,	Edwards,	McHugh,	Ross
Bostock,	Farrell,	McLean,	(Moosejaw),
Bowell	Forget,	McSweeney,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Frost,	Milne,	Talbot,
Boyer,	Gillmor,	Mitchell,	Taylor,
Casgrain,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	Murphy,	Thibaudeau,
Corby,	Gordon,	Owens,	Thompson,
Dandurand,	LaRivière,	Poirier,	Thorne,
Davis,	Lavergne,	Pope,	Watson,
			Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 6 avril 1916.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité, conformément à l'ordre du Sénat du 24 mars 1916, a pris en considération le rapport du greffier du Sénat à Son Honneur le Président en date du 22 mars 1916, recommandant que les dispositions du paragraphe 3 de l'article 37 de la loi amendement la Loi du Service civil 1908, soient appliquées à M. C. H. Jones, greffier des Procès-Verbaux.

Votre comité recommande d'accorder à M. Jones l'augmentation de salaire autorisée par le paragraphe 3 de l'article 37 de la dite loi.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 6 avril 1916.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande d'accorder à M. John Carleton, concierge du Sénat une allocation annuelle de six cent cinquante dollars (\$650) en compensation du logement éclairé et chauffé dont il a été dépossédé par l'incendie des bâtisses du Parlement le 3 février courant.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le Sénat est d'avis qu'un jugement à l'unanimité de la Cour suprême du Dominion du Canada devrait être définitif si ce n'est dans les causes où il s'agit de la Constitution.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajourné à jeudi, le 13 avril courant.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H 2) intitulé: "Loi concernant la *High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire" ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques".

(*En comité*).

Le paragraphe 19 de l'article 2 a été de nouveau mis à l'étude et modifié comme suit:—

Ligne 8.—Retrancher les mots "du dit bétail et de le saisir et vendre", et insérer "de ce bétail ou de le saisir et, avant ou après cette prise de possession ou saisie, de vendre le dit bétail".

Ligne 11.—Retrancher "après qu'avis" et insérer "après que (a) avis".

Ligne 14.—Après “lieu” insérer “, et après que (b) un avis écrit ou imprimé du temps et de l'endroit de la dite vente aura été affiché dans ou au bureau de poste le plus rapproché de l'endroit où la vente doit avoir lieu”.

Le paragraphe 20 de l'article 2 a été de nouveau mis à l'étude et modifié comme suit:—

Ligne 3.—Après “déduites” insérer “et qu'ont été éteints les privilèges, droits ou gages existant en faveur de tierces parties et pour lesquels des réclamations ont été adressées à la partie effectuant la vente”.

Le préambule a été de nouveau lu et adopté.

Le titre a été de nouveau lu et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Article 2, paragraphe 19:—

Ligne 8.—Retrancher les mots “dudit bétail et de le saisir et vendre” et insérer “de ce bétail ou de le saisir et avant ou après cette prise de possession ou saisie, de vendre ledit bétail”.

Ligne 11.—Retrancher “après qu'avis” et insérer “après que (a) avis”.

Ligne 14.—Après “lieu” insérer “après que (b) un avis écrit ou imprimé du temps et de l'endroit de ladite vente aura été affiché dans ou au bureau de poste le plus rapproché de l'endroit où la vente doit avoir lieu”.

Article 2, paragraphe 20:—

Ligne 3.—Après “déduites” insérer “et qu'ont été éteints les privilèges, droits ou gages existant en faveur de tierces parties et pour lesquels des réclamations ont été adressées à la partie effectuant la vente”.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (68) intitulé: “Loi concernant les Cours supérieures de la Saskatchewan et modifiant la Loi des Juges”.

(En comité).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Edwards a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport fait par le comité permanent des Bills Privés sur le bill (X) intitulé: “Loi constituant en corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*”.

Le dit amendement a été adopté.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars courant, etc. (Voir page 160), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (61) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Beaubien a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (34) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnie d'assurances", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 7 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Mason	Ratz,
Beaubien,	Dessaules,	(Brig.-général),	Ross
Beith,	De Veber,	McCall,	(Middleton),
Belcourt,	Donnelly,	McHugh,	Ross
Bolduc,	Douglas,	McLean,	(Moosejaw),
Bostock,	Edwards,	McSweeney,	Sproule,
Bowell	Farrell,	Milne,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Forget,	Mitchell,	Taylor,
Boyer,	Frost,	Montplaisir,	Tessier,
Casgrain,	Gillmor,	Murphy,	Thibaudeau,
Cloran,	Girroir,	Owens,	Thompson,
Corby,	Godbout,	Poirier,	Thorne,
Dandurand,	LaRivière,	Pope,	Watson,
Davis,	Lavergne,	Power,	Yeo.
Dennis,	Lougheed,	Prowse,	

PRIÈRES

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-neuvième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 7 avril 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de David Whimster Rhodes, du township de Nottawana, dans le comté de Simcoe, Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Eliza Ellen Rhodes, dont la résidence actuelle est inconnue, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills Privés, auquel a été référé le bill (29) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Pedlar People Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a alors été lu par le greffier, comme suit:—

"2. Quiconque, au cours de la période écoulée entre la date à laquelle auraient dû être acquittés les droits partiels de l'un quelconque de ces brevets et le onzième jour de décembre, mil neuf cent seize, a commencé de construire, fabriquer, employer ou vendre au Canada l'un ou l'autre des articles d'invention que protègent respectivement ces brevets, peut continuer de le ou les construire, fabriquer, employer ou vendre d'une manière aussi complète et effective que si la présente loi n'eût pas été adoptée."

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 4.—Retrancher "deux .. et insérer "premier".

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 31 mars 1916, pour production d'une copie de tous les documents, des lettres et de toute la correspondance se rapportant au passeport accordé à W. F. Bauman, un étranger appartenant à une nation ennemie, le dit Bauman étant un Bavarois.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 242*.)

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (I2) intitulé: "Loi concernant les loyers payables à la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Cloran ayant soulevé une question de privilège, a cité des extraits d'un discours prononcé à la Chambre des Communes.

L'honorable M. Lougheed a soulevé une question d'ordre, à savoir:—

Que l'honorable sénateur ne peut pas citer un discours prononcé dans l'autre Chambre du Parlement.

L'honorable Président a déclaré la question d'ordre bien motivée.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire", ayant été lu, il a été

Ordonné, que cet ordre du jour soit rayé et que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Bills Privés pour plus ample considération.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H 2) intitulé: "Loi concernant *The High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Loi concernant les Cours supérieures de la Saskatchewan et modifiant la Loi des Juges", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité général sur le bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion:—

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à date du 1er mars 1916, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Rudolf Vollhoffer, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour et que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Divorces pour plus ample considération.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Robert Charles Vondrau, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Percy Lynn Woods, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Le dit rapport a été adopté.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 11 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Mason	Ratz,
Beaubien,	Dennis,	(Brig. général),	Ross
Béique,	Derbyshire,	McHugh,	(Middleton),
Beith,	Dessaulles,	McLean,	Ross
Belcourt,	De Veber,	McLennan,	(Moosejaw),
Bostock,	Edwards,	McSweeney,	Sharpe,
Bowell	Gillmor,	Milne,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Girroit,	Mitchell,	Talbot,
Casgrain,	Godbout,	Montplaisir,	Taylor,
Choquette,	LaRivière,	Murphy,	Tessier,
Cloran,	Lavergne,	Owens,	Thompson,
Corby,	Legris,	Power,	Thorne,
Daniel,	Lougheed,	Prowse,	Yeo.
David,			

PRIÈRES

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son trentième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 11 avril 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Relativement à la pétition de Ida May Woltz, de Kisbey, Saskatchewan, maîtresse d'école, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Arthur Edgar Woltz, de Toronto, Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité recommande que les honoraires de \$210 payés en obtention de cette pétition soient remboursés à la pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 21 mars 1916, demandant un état contenant les renseignements ci-dessous demandés relativement à chacun des pays suivants: la Grande-Bretagne, la France, la Russie, l'Italie, la Belgique, la Serbie, le Dominion du Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Confédération Sud-Africaine, pour chacune des trois dernières années relativement auxquelles des renseignements peuvent s'obtenir, savoir:—

(a) La quantité et la valeur des liqueurs spiritueuses produites ou fabriquées;

(b) La quantité et la valeur de ces liqueurs importées;

(c) La quantité et la valeur de ces liqueurs exportées;

(d) La quantité et la valeur de ces liqueurs consommées;

en faisant, en chaque cas, porter l'information sur chaque espèce de liqueur spiritueuse, séparément.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 255).

Sur motion de l'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produite une copie de la demande faite au ministère de la Milice par le révérend Isaac Hunter Macdonald, de Kintore, Ontario, en vue d'obtenir un poste d'aumonier ou de major; pareillement, une copie de toutes les lettres, tous les documents ou télégrammes en faveur ou à l'encontre de la dite demande.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (J 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Charles Vondrau".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ratz a présenté au Sénat un bill (K 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Lynn Woods".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport fait par le comité permanent des Bills privés sur le bill (29) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Pedlar People Limited*".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (32) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de David Whimster Rhodes, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (80) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (85) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1917".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23 (f), 24 (a) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—(A 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Aimée Rita Elliott"

(Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Wilson; et

(W) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Alexander Reinhardt", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—(46) intitulé: "Loi concernant la compagnie *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*"; et

(26) intitulé: "Loi permettant à la Corporation de la cité de Brantford, de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, vendredi, 7 avril 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., produite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills ci-dessous sont basés:—

Bill W (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Alexander Reinhardt".

Bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Wilson".

Bill A 2 (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Aimée Rita Elliott".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,

Greffier de la Chambre.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 12 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lougheed,	Ratz,
Beaubien,	Dennis,	McCall,	Roche,
Béique,	Derbyshire,	McLean,	Ross
Beith,	Dessaulles,	McLennan,	(Middleton),
Belcourt,	De Veber,	McSweeney,	Ross
Bostock,	Donnelly,	Milne,	(Moosejaw),
Bowell	Douglas,	Mitchell,	Sharpe,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	Montplaisir,	Sproule,
Boyer,	Gillmor,	Murphy,	Talbot,
Choquette,	Girroir,	Owens,	Taylor,
Cloran,	Godbout,	Poirier,	Tessier,
Corby,	LaRivière,	Pope,	Thibaudeau,
Costigan,	Lavergne,	Power,	Thompson,
Daniel,	Legris,	Prowse,	Thorne,
David,			Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Béique, du comité spécial nommé pour s'enquérir des mesures prises ou qui devaient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 12 avril 1916.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir des mesures prises ou qui devaient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande:—

1. Que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et entre les sessions du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire de Son Altesse Royale le Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 12 avril 1916.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Altesse Royale le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, mercredi, le 12 courant, à quatre heures, pour sanctionner certains bills qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

Avec la permission du Sénat :

Le premier article de l'ordre du jour a été appelé et conformément à cet ordre le bill (85) intitulé : " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1917 ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le Très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, député gouverneur général, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable député gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur

(Pour la Commission nommant le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., député gouverneur général, voir page 9).

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi constituant en corporation la *Seaport Trusts Corporation*.

Loi concernant la *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*.

Loi pour faire droit à Raymond Conliffe Savage.

Loi pour faire droit à Robert William Thompson.

Loi pour faire droit à Nora Louise Jackson.

Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Canadian Red Cross Society*.

Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de Vancouver.

Loi constituant en corporation *The Ontario Niagara Connecting Bridge Company*.

Loi constituant en corporation *The Western Canada Telephone Company*.

Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company* et la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*.

- Loi modifiant la Loi des grains du Canada.
Loi concernant certains brevets de *Stone, Limited*.
Loi concernant un certain brevet de *Harvey Hubbell, Incorporated*.
Loi pour faire droit à Mary Phyllis Lasher.
Loi pour faire droit à Mabel Mills.
Loi pour faire droit à Clarice Smith.
Loi concernant *The Atlin Railway Company*.
Loi concernant la compagnie dite *British America Nickel Corporation, Limited*.
Loi constituant en corporation la *Edmonton and Southwestern Railway Company*.
Loi ayant pour objet de ratifier certains contrats faits entre la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern Ontario*, la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurances.
Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907.
Loi pour faire droit à Arthur Alexander Reinhardt.
Loi pour faire droit à Charles William Wilson.
Loi pour faire droit à Aimée Rita Elliott.
Loi concernant la compagnie *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*.
Loi permettant à la Corporation de la cité de Brantford, de posséder et exploiter le *Grand Valley Railway*.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

Au nom de Sa Majesté, le Très honorable député gouverneur général sanctionne ces bills.

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes a alors adressé la parole au Très honorable député gouverneur général, comme suit :—

“ QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant :—

“ Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1917 ” que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur le député gouverneur général, a dit :—

“ Au nom de Sa Majesté, le Très honorable député gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Il a plu au Très honorable député gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Power a attiré l'attention du Sénat sur la façon mesquine et injuste dont sont traités les déposants à la caisse d'épargne de l'administration des postes et aux autres caisses d'épargnes de l'Etat, et il a demandé si le gouvernement se propose d'augmenter le taux de l'intérêt payé aux dits déposants.

Débat.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour production d'une copie de toutes requêtes, correspondance, etc., au sujet de l'achat par le gouvernement du chemin de fer Québec et Saguenay.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Pedlar People Limited*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I 2) intitulé: "Loi concernant les loyers payables à la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars (*voir* page 160), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trentième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Ida May Woltz.

Le dit rapport a été adopté.

L'honorable M. Corby a présenté un bill (L 2) intitulé: "Loi pour faire droit à *David Whimster Rhodes*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Legris,	Ratz,
Beaubien,	Dennis,	Lougheed,	Roche,
Béique,	Derbyshire,	Mason	Ross
Beith,	Dessaulles,	(Brig. général),	(Middleton),
Belcourt,	De Veber,	McCall,	Ross
Bostock,	Donnelly,	McSweeney,	(Moosejaw),
Bowell	Douglas,	Milne,	Sharpe,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	Mitchell,	Sproule,
Boyer,	Farrell,	Montplaisir,	Talbot,
Casgrain,	Forget,	Murphy,	Taylor,
Choquette,	Girroir,	Owens,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	Poirier,	Thibaudeau,
Dandurand,	Gordon,	Pope,	Thompson,
Daniel,	LaRivière,	Power,	Thorne,
David,	Lavergne,	Prowse,	Yeo.

PRIÈRES

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

Le Sénat est d'avis qu'un jugement à l'unanimité de la Cour suprême de la Puissance du Canada devrait être définitif, si ce n'est dans les causes où il s'agit de la Constitution, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Charles Vondrau" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Lynn Woods" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux" a été lu la deuxième fois, et il a été

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité spécial institué pour s'enquérir de ce qui s'accomplit et de ce qui pourrait s'accomplir en vue de favoriser le plus possible le développement agricole, industriel et commercial de ce pays, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre.

Le dit rapport a été adopté.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et 119 soient suspendues relativement au bill (I 2) intitulé: "Loi concernant les loyers payables à la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*".

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 14 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Mason	Ross
Beaubien,	Dennis,	(Brig. général),	(Middleton),
Beith,	Derbyshire,	McCall,	Ross
Belcourt,	Dessaulles,	McLennan,	(Moosejaw),
Bostock,	De Veber,	McSweeney,	Sharpe,
Bowell	Donnelly,	Milne,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	Mitchell,	Talbot,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Taylor,
Casgrain,	Godbout,	Poirier,	Tessier,
Choquette,	Gordon,	Power,	Thibaudeau,
Cloran,	LaRivière,	Ratz,	Thompson,
Daniel,	Lavergne,	Roche,	Thorne,
David,	Lougheed,		Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Loi concernant la conférence dite *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 31.—Retrancher les articles 3, 4, 5 et 6 et y substituer les articles suivants:—

"3. La Corporation peut à volonté établir des règlements non contraires à la loi ni incompatibles avec l'acte de constitution de la *Eastern Canadian Union Conference of Seventh-day Adventists*", concernant:

"(a) l'administration, la gestion et le contrôle des biens, entreprises et autres intérêts temporels de la Corporation;

"(b) la nomination, les fonctions, les devoirs et la rémunération de tous les officiers, agents et employés de la Corporation;

"(c) l'institution de comités et leurs attributions;

"(d) la convocation des assemblées, régulières ou spéciales, de la Corporation ou des comités;

"(e) la détermination, pour ces assemblées, du quorum requis et de la procédure à suivre en toutes matières;

"(f) et, en termes généraux, la réalisation des objets et des fins de la Corporation.

"4. La Corporation, pour ses besoins et ses objets généraux, peut acquérir et détenir les biens ou l'un quelconque des biens, meubles ou immeubles, présentement possédés, utilisés, détenus, acquis ou occupés par les corps ou l'un quelconque des corps suivants:—

- “ *The Eastern Canadian Union Conference of Seventh-day Adventists* ” ;
 “ *The Ontario Conference of Seventh-day Adventists* ” ;
 “ *The Quebec Conference of Seventh-day Adventists* ” ;
 “ *The Maritime Conference of Seventh-day Adventists* ” ;

subordonnément toutefois à tous les droits, obligations et engagements, à l'égard de tout bien ainsi acquis, qui pourraient exister au moment de l'acquisition effectuée par la Corporation; et rien en la présente loi n'est censé changer le moindrement ni affecter par ailleurs un fidéicommiss relatifs à de tels biens.

“ 5. La Corporation peut acheter, prendre, avoir, détenir, recevoir, posséder, retenir et utiliser des biens, meubles ou immeubles, corporels ou incorporels, de quelque nature qu'ils soient, ou tout droit ou intérêt quelconque en ic eux, à elle donnés, concédés, légués ou transmis, ou par elle appropriés, achetés ou acquis de toute manière que ce soit, devant servir ou profiter aux besoins et aux objets de la Corporation, ou au profit ou en faveur de toute institution de charité, d'enseignement, de religion ou autre établie ou dont l'établissement est projeté par la Corporation, sous sa direction ou en harmonie avec son œuvre.

“ (2) La valeur annuelle des biens immeubles possédés par la Corporation ou tenus par fidéicommiss pour elle dans quelque province du Canada, ne peut dépasser cinquante mille dollars.

“ (3) La Corporation peut détenir tout immeuble ou tout intérêt immobilier qui a été hypothéqué de bonne foi en sa faveur par voie de garantie ou qui lui a été transporté en recouvrement de dettes ou en exécution de jugements rendus.

“ 6. Subordonnément toujours aux termes de quelque fidéicommiss s'y rapportant, la Corporation peut aussi vendre, transporter, échanger, aliéner, grever, louer ou léguer tous immeubles possédés par elle, que ce soit par voie de placement pour les besoins et objets de la Corporation, ou non; elle peut aussi, à discrétion, placer la totalité ou partie de ses fonds ou deniers, et la totalité ou partie des fonctions ou deniers qui lui ont été donnés ou qu'elle a acquis pour les besoins et objets susdits, sur toute valeur garantie par voie de mort-gage, hypothèque ou charge sur immeubles en tout endroit du Canada; et pour les fins de ce placement, elle peut prendre, recevoir et accepter des morts-gages ou des transferts de morts-gages, qu'ils soient faits et exécutés directement au nom de la Corporation ou de toute corporation, compagnie ou personne agissant pour elle par fidéicommiss; et elle peut vendre, consentir, céder et aliéner ces morts-gages ou ces transferts, en totalité ou en partie.”

Page 4, ligne 12.—Retrancher les articles 8, 9, 10 et 11 et y substituer les suivants:—

“ 8. Nulle parcelle de terre et nul intérêt en icelle, acquis à quelque époque que ce soit par la Corporation et non requis pour ses besoins et son usage réels, et qui ne sont pas détenus à titre de garantie, ne peuvent être gardés par elle non plus que par un mandataire pour elle durant plus de dix années à compter du jour de leur acquisition, mais doivent être vendus et cédés sans réserve, à ou avant l'expiration de cette période, de telle sorte que la Corporation n'y retienne aucun intérêt, si ce n'est à titre de garantie.

“ (2) Une telle parcelle de terre ou tout intérêt en icelle, n'entrant pas dans les exceptions ci-dessus énoncées, que la Corporation a gardés durant plus de dix années sans en disposer, sont acquis par confiscation à Sa Majesté pour le compte du Canada; néanmoins, la confiscation ne peut s'effectuer ni être mise en vigueur qu'à l'expiration d'au moins six mois civils à compter de la date d'une notification écrite du ministre des Finances à la Corporation, signifiant l'intention de Sa Majesté de réclamer cette confiscation.

“ (3) La Corporation, lorsqu'elle en est requise, doit donner au ministre des Finances un état complet et fidèle de toutes les terres qui, à la date de cet état, sont en la possession de la Corporation, tenues par fidéicommiss pour elle, et auxquelles sont applicables les dispositions du présent article.

“9. A l'égard de tout immeuble qui, en raison de sa situation ou autrement, dépend de l'autorité législative du Parlement du Canada, une autorisation en main-morte n'est pas requise pour l'exercice des pouvoirs concédés par la présente loi; mais d'autre part l'exercice desdits pouvoirs, dans toute province du Canada, est assujéti aux lois de cette province relatives à l'acquisition et à la possession de terres par des corporations religieuses, en tant que ces lois s'appliquent à la Corporation.

“10. En tant que l'autorisation du Parlement du Canada est requise, toute personne ou corporation au nom de laquelle une propriété, mobilière ou immobilière, est détenue par fidéicommiss ou autrement, pour les besoins et objets susdits, ou à laquelle échoit cette propriété, peut, subordonnement toujours aux termes et conditions de tout fidéicommiss se rapportant à cette propriété, transporter cette propriété en totalité ou en partie à la Corporation.

“11. Tout contrat ou autre instrument se rapportant aux immeubles dévolus à la Corporation, ou à tout intérêt en iceux, pour tout objet relevant de la juridiction législative du Parlement du Canada, est censé être dûment exécuté s'il est revêtu du sceau de la Corporation et de la signature d'un officier de la Corporation régulièrement autorisé à cette fin, ou du procureur de cet officier.”

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mercredi, le 26 courant.

Sur motion, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi, le 26 courant, à huit heures du soir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J 2) intitulé: “Loi pour faire droit à Robert Charles Vondrau”, a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K 2) intitulé: “Loi pour faire droit à Percy Lynn Woods”, a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:—

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant le nombre des recrues jusqu'à la date du 1er avril 1916.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (L 2) intitulé: “Loi pour faire droit à David Whimster Rhodes”, a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture mercredi, le 26 courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (35) intitulé: "Loi concernant les Placements des compagnies d'assurance sur la Vie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi, le 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (74) intitulé: "Loi portant prélèvement d'une taxe sur les Profits d'affaires", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi, le 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (84) intitulé: "Loi à l'effet d'autoriser certaines terres d'école et certaines terres fédérales à être comprises dans la région d'irrigation de Taber, dans la province de l'Alberta", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture, jeudi le 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (86) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et maisons de réforme", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture, jeudi le 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture, jeudi le 27 courant.

Le Sénat s'est ajourné à mercredi, le 26 courant, à huit heures du soir.

Mercredi, 26 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	LaRivière,	Ratz,
Beaubien,	David,	Lavergne,	Ross
Béique,	Davis,	Legris,	(Middleton),
Beith,	Dennis,	Lougheed,	Ross
Bostock,	Derbyshire,	Mason	(Moosejaw),
Bowell,	Dessaulles,	(Brig. général),	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Domville (Lt.-col.),	McCall,	Talbot,
Boyer,	Donnelly,	McLennan,	Taylor,
Casgrain,	Edwards,	McSweeney,	Tessier,
Choquette,	Frost,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Cloran,	Gillmor,	Poirier,	Thompson,
Dandurand,	Gordon,	Power,	Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du 14 courant pour la production d'un rapport indiquant le nombre de recrues jusqu'à la date du 1er avril 1916.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 267).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 23 mars 1916 demandant tous les documents et pièces se rapportant aux évasions et à la libération des prisonniers de nationalité ennemie du camp de détention situé à Banff, dans la province de l'Alberta.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 1916, No 268).

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie du traité conclu entre le gouvernement du Canada pour le chemin de fer Transcontinental, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* relativement à la construction, l'exploitation et l'entretien de la gare Union, à Québec, qui doit servir à ces trois chemins de fer, d'après la déclaration de l'honorable ministre suppléant des Chemins de fer (Débats, page 2690—version anglaise).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L 2) intitulé: "Loi pour faire droit à David Whimster Rhodes", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et pour lui communiquer les témoignages entendus devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies" ayant été lu,

Il a été remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (80) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux".

(En comité).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Tessier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars (voir page 160), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

Le Sénat est d'avis qu'un jugement à l'unanimité de la Cour suprême du Dominion du Canada devrait être définitif, si ce n'est dans les causes où il s'agit de la Constitution, ayant été lu,

Il a été remis à jeudi, le 4 mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Bills privés sur le bill (31) intitulé: "Loi concernant la conférence dite *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills:

(E 2) intitulé: "Loi concernant la *Colonial Bank (Canada)*";

(F 2) intitulé: "Loi concernant la *British Trust Company*";

(H 2) intitulé: "Loi concernant *The High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada et à l'effet de changer son nom en Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est" et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 5.—Après le mot "doit" insérer les mots "sauf tel que prévu par la présente loi".

Page 2, ligne 15.—Après le mot "par" insérer les mots "par le retranchement des mots 'au Canada' à la sixième ligne dudit article et la substitution en leur lieu et place des mots dans les provinces de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Édouard".

Page 2, lignes 23 et 24.—Après le mot "titulaire" retrancher les mots "en tant qu'officiers d'état-major".

Page 3, ligne 1.—Retrancher l'article 3, et substituer ce qui suit en son lieu et place "Est modifié par la présente loi l'article trois de ladite Loi par le retranchement des mots 'en Canada' à la sixième ligne dudit article, et la substitution en leur lieu et place des mots 'dans les limites de sa juridiction'."

"4. Est modifié par la présente loi l'article cinq de ladite Loi par le retranchement des mots 'tout le Canada' à la première ligne dudit article, et la substitution en leur lieu et place des mots 'cette partie du Canada dans les limites de sa juridiction'; par le retranchement des mots 'acquérir par achat, bail, don, legs ou autrement' à la première et à la deuxième ligne dudit article, et par l'insertion du mot 'louer' après le mot 'construire' à la troisième ligne.

"5. Est modifié le paragraphe (a) de l'article six de ladite Loi par l'insertion après le mot 'Canada', à la deuxième ligne dudit article, des mots 'dans les limites de sa juridiction'.

"6. Est modifié par la présente loi l'article sept de ladite Loi par le retranchement des mots 'le Canada' à la deuxième ligne dudit article, et la substitution en leur lieu et place des mots 'endroit dans les limites de sa juridiction'.

"7. Est abrogé l'article huit de ladite Loi et remplacé par le suivant:

"8. La Corporation peut, dans les limites de sa juridiction, acheter, prendre, avoir, détenir, recevoir, posséder, retenir et utiliser des biens, meubles ou immeubles, réels ou personnels, corporels ou incorporels, ou tout droit ou intérêt quelconque qui s'y rattachent, au profit ou en faveur des usages et des objets de la Corporation ou de l'Armée du Salut en Canada, ou au profit ou en faveur de toute institution charitable, éducative, religieuse ou autre établie ou que l'on se propose d'établir par ou sous la direction ou concurrence avec les travaux de la Corporation ou de l'Armée du Salut en Canada, ou au profit ou en faveur des usages de toute colonie agricole ou industrielle établie ou que l'on se propose d'établir en Canada.

"8a. La Corporation peut recevoir par don, legs ou disposition testamentaire des biens réels ou personnels, dans toute partie du Canada, et elle peut détenir, retenir, utiliser et posséder ces biens pour les objets de la Corporation; et elle peut détenir ces biens réels ou immeubles qui sont hypothéqués *bona fide* en sa faveur par voie d'hypothèque ou de garantie, ou qui lui sont transportés en satisfaction de créances ou de jugements obtenus.

"8b. La valeur annuelle des biens fonds possédés par la Corporation en Canada ou détenus en fiducie pour elle, ne doit pas excéder trois cent cinquante mille dollars.

"(2) La Corporation doit, dans les dix ans de son acquisition de tous immeubles, ou dans toute extension de cette période, ainsi que prescrit le présent article, vendre ou autrement céder et aliéner telle proportion de ces immeubles qui n'est pas nécessaire pour l'usage et l'occupation de la Corporation ou de l'Armée du Salut en Canada; mais rien dans la présente loi n'est censé changer en aucune manière ni affecter autrement une fiducie relative à ces immeubles.

"(3) Le Conseil de la Trésorerie peut ordonner que la période fixée pour la vente ou l'aliénation de l'un desdits immeubles soit prolongée pour une période ou des périodes ultérieures, ne devant pas dépasser cinq ans.

"(4) La période entière durant laquelle la Corporation peut détenir ces dits immeubles, sous le régime des dispositions ci-dessus du présent article, ne doit pas dépasser quinze ans à compter de l'acquisition desdits immeubles.

"(5) Tout immeuble qui n'est pas nécessaire, à la Corporation pour son propre usage, détenu par celle-ci pendant une période plus longue que celle qui est autorisée par les dispositions ci-dessus du présent article, doit être confisqué au profit de Sa Majesté pour l'usage du Dominion du Canada.

"8. Est modifié par la présente loi l'article neuf de ladite Loi par le retranchement des mots 'mentionnés à l'article précédent' à la quatrième ligne, et par l'insertion en leur lieu et place des mots 'de la Corporation'.

"9. Est abrogé par la présente loi l'article dix de ladite Loi.

"10. Est modifié par la présente loi l'article treize de ladite Loi par l'insertion des mots 'à tous égards' après le mot 'censé' à la quatrième ligne; par le retranchement des mots 's'il est exécuté' à la troisième ligne et par l'insertion du mot 'législative' après le mot 'juridiction' à la troisième ligne dudit article.

"11. Est modifié l'article quatorze de ladite Loi par l'addition du paragraphe suivant audit article:

"(3) Rien dans la présente loi n'est censé autoriser la Corporation à émettre un billet quelconque payable au porteur, ou un billet à ordre qui est destiné à circuler à titre de monnaie où à titre de billet de banque, ou de poursuivre des opérations d'assurance ou de banque.

"12. Nonobstant tout ce qui est contenu dans la présente loi la Corporation peut, pour une période de dix ans à compter de la présente loi, continuer de posséder et utiliser pour les objets de l'Armée du Salut en Canada, des biens réels ou personnels situés en dehors des limites de la juridiction de la Corporation, qui peuvent être attribués à la Corporation à l'époque de l'adoption de la présente loi, et elle peut les vendre ou autrement les aliéner".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 29.—Après le mot "Salut" insérer les mots "dans les limites de sa juridiction telle que ci-après définie".

Page 2, ligne 7.—Après le mot "gérer" retrancher les mots "au Canada" et insérer les mots "dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les territoires du Nord-Ouest et le territoire du Yukon".

Page 2, lignes 33 et 34.—Après le mot "titulaire" à la ligne 33 retrancher les mots "en tant qu'officiers d'Etat-Major".

Page 3, ligne 1.—Après le mot "endroit" retrancher les mots "tout le Canada" et insérer les mots "toute la partie du Canada qui se trouve dans sa juridiction".

Page 3, ligne 20.—Après le mot "dans" retrancher les mots "tout le Canada" et insérer les mots "toute la partie du Canada qui se trouve dans sa juridiction".

Page 3, ligne 21.—Retrancher tous les mots de la ligne 21.

Page 3, ligne 22.—Après le mot "construire" insérer le mot "louer".

Page 4, ligne 1.—Après le mot "Canada" insérer les mots "dans sa juridiction".

Page 4, ligne 17.—Après le mot "peut" retrancher les mots "dans tout le Canada" et insérer les mots "à tout endroit dans sa juridiction".

Page 4, ligne 31.—Après le mot “ peut ” insérer les mots “ dans les limites de sa juridiction seulement ”.

Page 4, lignes 33 et 34.—Retrancher les mots “ de quelque nature qu'ils soient ”.

Page 4, ligne 34.—Retrancher tous les mots entre le mot “ intérêt ” à la ligne 34, et le mot “ devant ” à la ligne 36.

Page 4, lignes 38 et 39.—Après le mot “ Salut ” retrancher les mots “ stipulés aux articles 5, 6 et 7 de la présente loi ”.

Page 4, ligne 39 (de la version anglaise) retrancher le mot “ to ”.

Page 4, ligne 43 (de la version anglaise) retrancher le mot “ to ”.

Page 4, ligne 45.—Immédiatement après l'article 8 insérer ce qui suit:—

“ 9. La Corporation peut recevoir par don, legs ou disposition testamentaire, des biens, réels ou personnels, dans toute partie du Canada, et peut les posséder, détenir, employer ou utiliser pour les objets de la Corporation, et peut détenir tels immeubles ou biens qui peuvent lui avoir été hypothéqués de bonne foi sous forme de garantie, ou lui avoir été cédés en satisfaction de dettes ou de jugements recouvrés.”

Page 5, ligne 1.—Retrancher “ 2 ” et insérer “ 10 ”.

Page 5, lignes 2 et 3.—Retrancher les mots “ dans quelques provinces du ” et insérer le mot “ au ”.

Page 5, lignes 3 et 4.—Retrancher tous les mots entre “ Canada ” à la ligne 3, et le mot “ ne ” à la ligne 4.

Page 5, ligne 4.—Retrancher le mot “ cinquante ” et insérer “ deux cents ”.

Page 5, ligne 5.—Retrancher tous les mots après le mot “ dollars ” jusqu'à la fin de l'article.

Page 5, ligne 7.—Retrancher “ 3 ” et insérer “ 2 ”.

Page 5, ligne 8.—Après le mot “ immeubles ” insérer “ ou toute extension de cette période ainsi prévu au présent article ”.

Page 5, ligne 13.—Insérer les paragraphes suivants:—

“ 3. Le Conseil de la Trésorerie peut ordonner que le temps pour la vente ou l'aliénation de tous pareils immeubles soit prolongé d'une nouvelle période ou de nouvelles périodes, mais n'excédant pas cinq ans.

“ 4. La période entière durant laquelle la Corporation peut posséder des immeubles sous le régime des dispositions précédentes du présent article ne doit pas dépasser quinze ans à compter de la date de leur acquisition.

“ 5. Tout immeuble non requis par la Corporation pour son propre usage, possédé par la Corporation pendant une période plus longue que celle autorisée par les dispositions précédentes du présent article, doivent être confisqués au profit de Sa Majesté pour l'usage du Dominion du Canada.”

Page 5, ligne 14.—Retrancher “ 9 ” et insérer “ 11 ”.

Page 5, ligne 17.—Retrancher les mots entre “ objets ” et le mot “ ou ” et insérer les mots “ de la Corporation ”.

Page 5, ligne 32.—Retrancher l'article 10 du bill.

Page 6, ligne 14.—Retrancher “ 11 ” et insérer “ 12 ”.

Page 6, ligne 23.—Retrancher “ 12 ” et insérer “ 13 ”.

Page 6, ligne 31.—Retrancher “ 13 ” et insérer “ 14 ”.

Page 6, ligne 33.—Après le mot “ iceux ” retrancher les mots “ s'il est exécuté ” et insérer “ pour tous objets ”.

Page 6, ligne 33.—Après le mot “ juridiction ” insérer le mot “ législative ”.

Page 6, ligne 38.—Retrancher “ 14 ” et insérer “ 15 ”.

Page 7, ligne 25.—Insérer le paragraphe suivant:—

“ 3. Rien dans la présente loi n'est censé autoriser la Corporation à émettre des billets payables au porteur de ces billets, ni aucun billet à ordre destiné à circuler comme argent ou comme le billet d'une banque, ou à se livrer aux affaires de banque ou d'assurance.”

Page 7, ligne 26.—Retrancher “ 15 ” et insérer “ 16 ”.

Page 8, ligne 30.—Retrancher “ 16 ” et insérer “ 17 ”.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (32) intitulé: “ Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company* ”, et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (8) intitulé: “ Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (24) intitulé: “ Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company* ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (66) intitulé: “ Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (67) intitulé: “ Loi relative à la Réserve des sauvages de *St-Peter* ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (81) intitulé: “ Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 27 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Forget,	Power,
Beaubien,	Daniel,	Frost,	Ratz,
Béique,	David,	Gillmor,	Ross
Beith,	Davis,	Gordon,	(Middleton),
Belcourt,	Dennis,	LaRivière,	Ross
Bolduc,	Derbyshire,	Lavergne,	(Moosejaw),
Bostock,	Dessaulles,	Legris,	Sproule,
Bowell	Domville (Lt.-col.),	Lougheed,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	McCall,	Tessier,
Boyer,	Edwards,	McLennan,	Thibaudeau,
Casgrain,	Farrell,	McSweeney,	Thompson,
Choquette,	Fiset,	Poirier,	Watson,
Cloran,			Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I 2) intitulé: "Loi concernant les loyers payables à la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Loi concernant la conférence dite *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi concernant les Placements des compagnies d'assurance sur la vie" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (74) intitulé: "Loi portant prélèvement d'une taxe sur les Profits d'affaires" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Loi à l'effet d'autoriser certaines terres d'écoles et terres fédérales à être comprises dans la région d'irrigation de Taber, dans la province d'Alberta", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et Maisons de réforme", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars (*voir* page 160) ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (33) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques" et pour informer le Sénat que cette Chambre a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 avril 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Frost,	Ratz,
Beaubien,	Daniel,	Gillmor,	Ross
Beith,	David,	LaRivière,	(Middleton),
Belcourt,	Davis,	Lavergne,	Ross
Bolduc,	Dennis,	Lougheed,	(Moosejaw),
Bostock,	Derbyshire,	McCall,	Sproule,
Bowell	Dessaulles,	McLennan,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Domville (Lt.-col.),	McSweeney,	Thibaudeau,
Boyer,	Donnelly,	Montplaisir,	Thompson,
Casgrain,	Edwards,	Owens,	Watson,
Choquette,	Farrell,	Poirier,	Yeo.
Cloran,	Fiset,	Power,	

PRËRES

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (C 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba-Ontario Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son trente et unième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 27 avril 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport.

Relativement à la pétition de Martha Isabella Kenny, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Charles Kenny, de la dite ville de Toronto, coiffeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (67) intitulé: "Loi relative à la Réserve des sauvages de *St-Peter*" ayant été lu,

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (74) intitulé: "Loi portant prélèvement d'une taxe sur les Profits d'affaires" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 11 avril 1916, pour la production d'une copie de la demande faite au ministre de la Milice par le révérend Isaac Hunter Macdonald, de Kintore, Ontario, en vue d'obtenir un poste d'aumônier ou de major; pareillement, une copie de toutes les lettres, tous les documents ou télégrammes en faveur ou à l'encontre de la dite demande.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 270.*)

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 19.—Retrancher tous les mots après "Association" jusqu'à la fin de la clause 2.

Page 1, ligne 22.—Retrancher tous les mots après "Québec" jusqu'à la fin de la clause 3.

Page 2, ligne 1.—Substituer la clause suivante à la clause 5:—

"5. Après que le capital social de l'Association aura été complètement souscrit et que cinquante pour cent en auront été versés, les directeurs pourront à toute époque édicter un règlement pour augmenter à discrétion le capital social jusqu'à un montant ne dépassant pas deux cent cinquante mille dollars; cependant, le capital ne doit pas être augmenté avant que ce règlement ait été ratifié par un vote des membres représentant au moins les deux tiers en valeur du capital souscrit de l'Association, à une assemblée générale spéciale régulièrement convoquée à cette fin."

Page 2, ligne 12.—Biffer les clauses 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, et insérer les suivantes:—

"6. Ce règlement doit mentionner le nombre d'actions du nouveau capital, qui devra être divisé en actions de cent dollars chacune, et il peut prescrire la manière dont la répartition en sera faite.

"7. Les objets de l'Association sont d'encourager, dans tout le Canada, l'amélioration de l'agriculture, de l'horticulture, de la sylviculture, de l'élevage des bestiaux de toute espèce, de l'industrie domestique et manufacturière, et des arts industriels:—

"(1) En tenant des assemblées pour discuter et pour entendre des conférences sur des sujets se rattachant à la théorie et à la pratique de la culture perfectionnée;

"(2) En encourageant la circulation des journaux d'agriculture;

"(3) En offrant des prix pour des essais sur des questions de théorie ou de pratique agricole;

"(4) En important ou en se procurant d'autre manière des animaux de race, de nouvelles variétés d'arbres, de plantes et de céréales, et des graines de semence des meilleures espèces;

"(5) En organisant des concours de labour et de moissons, ainsi que des concours pour les terres les mieux cultivées;

"(6) En tenant des expositions et en y décernant des prix pour l'élevage ou la propagation d'animaux de race, l'invention ou le perfectionnement d'instruments aratoires ou d'instruments propres à l'horticulture, la production de toute espèce de céréales, de fruits ou de légumes, l'excellence des produits ou des travaux agricoles ou horticoles, et d'une façon générale pour l'amélioration de l'industrie domestique et manufacturière, et pour les œuvres d'art.

"8. Pour ces objets et leur poursuite, l'Association peut:—

"(1) acquérir, administrer, aménager et exploiter des immeubles, ainsi que vendre, engager, louer ou autrement aliéner tout immeuble ainsi acquis;

"(2) faire de l'agriculture, de l'horticulture, de la sylviculture et de l'élevage de bestiaux de toute espèce, ainsi qu'en vendre les produits ou en disposer d'autre façon;

"(3) construire et entretenir des champs de course et des pistes de steeple-chase, subordonnément aux lois provinciales;

"(4) en termes généraux, faire toutes autres choses qui se rapportent ou peuvent aider à l'accomplissement des fins susdites ou à l'exercice des pouvoirs que confère le présent article.

“9. S'ils y sont autorisés par un règlement confirmé par le vote d'actionnaires représentant au moins les deux tiers en valeur du capital souscrit, de l'Association, à une assemblée générale régulièrement convoquée pour en délibérer, les directeurs peuvent à discrétion :

“(a) emprunter sur le crédit de l'Association ;

“(b) limiter ou accroître le montant des emprunts à contracter ;

“(c) émettre des obligations, des débetures ou d'autres valeurs de l'Association pour des montants d'au moins cent dollars chacun, et de les donner en garantie ou vendre pour les sommes et aux prix jugés convenables ;

“(d) hypothéquer, grever ou donner en garantie les biens meubles ou immeubles de l'Association, ou les uns et les autres, afin de garantir telles obligations, débetures ou autres valeurs, de même que tous emprunts contractés pour les objets de l'Association.

“(2) Rien au présent article ne doit restreindre ou limiter le pouvoir que possède l'Association d'emprunter sur lettres de change ou billets à ordre faits, tirés, acceptés, ou endossés par l'Association ou de sa part.

“10. Les affaires de l'Association sont régies par un bureau d'au moins quatre directeurs et de huit au plus. Nul ne peut être directeur à moins de détenir en son nom propre au moins vingt actions du capital social de l'Association. Trois directeurs forment un quorum pour la gestion des affaires.

“11. La *Loi des compagnies* s'applique à l'Association.”

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération lundi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 2 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lavergne,	Power,
Beaubien,	Dennis,	Legris,	Prowse,
Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	Ratz,
Belcourt,	Dessaulles,	Mason	Ross
Bolduc,	Domville (Lt.-col.),	(Brig. général),	(Middleton),
Bostock,	Donnelly,	McHugh,	Sproule,
Bowell	Edwards,	McLennan,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Farrell,	McSweeney,	Taylor,
Boyer,	Frost,	Milne,	Tessier,
Casgrain,	Gillmor,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Girroir,	Montplaisir,	Thorne,
Dandurand,	Gordon,	Murphy,	Watson,
Daniel,	King,	Owens,	Yeo.
David,	LaRivière,	Poirier,	

PRÏÈRES

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport annuel du Service des Arpentages topographiques du ministère de l'Intérieur, 1914-15.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 25b*).

Aussi, supplément au quarante-huitième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice financier 1914-15.

Marine.

Rapport sur l'inspection des bateaux à vapeur.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 23*).

Aussi, réponse à un ordre du Sénat du 12 avril 1916, pour production d'une copie de toutes requêtes, correspondance, etc., au sujet de l'achat par le gouvernement du chemin de fer Québec et Saguenay.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 281*).

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-deuxième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 28 avril 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de William Thomas Craig, de Camden, dans le comté de Kent, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Bertha Maud Craig, dont la résidence actuelle est inconnue, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'une loi soit adoptée à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de loi à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Cloran, secondé par le colonel l'honorable M. Domville, a proposé: Que c'est l'opinion de cette honorable Chambre qu'il est désirable que le Parlement britannique du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande soit prié d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de façon à prescrire—Que, lorsque le Sénat du Canada rejette un bill ou une mesure du gouvernement au cours des deux sessions consécutives du Parlement canadien, la Chambre des Communes, à la session subséquente, a de plein droit le pouvoir d'adopter ce même bill ou cette même mesure sans plus en référer au Sénat du Canada.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba-Ontario Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (35) intitulé: "Loi concernant les Placements des compagnies d'assurance sur la vie".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (84) intitulé: "Loi à l'effet d'autoriser certaines terres d'écoles et terres fédérales à être comprises dans la région d'irrigation de Taber, dans la province de l'Alberta".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (86) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et Maisons de réforme".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars (*voir* page 160) ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (A) intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada et à l'effet de changer son nom en 'Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est'".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (B) intitulé: "Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Martha Isabella Kenny, ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté, sur division.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport fait par le comité des Bills privés sur le bill (B2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (67) intitulé: "Loi relative à la Réserve des sauvages de *St-Peter*" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (74) intitulé: "Loi portant prélèvement d'une taxe sur les Profits d'affaires" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—

(D 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christopher Sinclair";

(G 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Hope Fothergill Baily";

(J 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Charles Vondrau";

(K 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Lynn Woods" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, vendredi, 28 avril 1916.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., produite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Christopher Sinclair".

Bill G2 (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hope Fothergill Baily".

Bill J2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Charles Vondrau".

Bill K2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Lynn Woods".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,

Greffier de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (29) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Pedlar People, Limited*" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 9.—Après le mot "de" insérer les mots "cinq membres au moins et de".

Page 2, ligne 25.—Retrancher les mots "quels qu'ils soient" et le mot "for" (dans la version anglaise, ligne 24).

Page 2, ligne 26.—Retrancher le mot "quelconque".

Page 2, ligne 27 (de la version anglaise)—Retrancher le mot "to".

Page 2, ligne 35.—Après le mot "immeuble" insérer les mots "ou pendant toute l'extension de temps prévue au présent article".

Page 2, ligne 37.—Insérer les paragraphes suivants:—

"4. Le Conseil de la Trésorerie peut ordonner que le temps pour la vente ou l'aliénation de tous pareils immeubles soit prolongé d'une nouvelle période ou de nouvelles périodes, mais n'excédant pas cinq ans.

"5. La période entière durant laquelle la Société peut posséder des immeubles sous le régime des dispositions précédentes du présent article ne doit pas dépasser quinze ans à compter de la date de leur acquisition.

"6. Tout immeuble non requis par la Société pour son propre usage, possédé par la Société pendant une période plus longue que celle autorisée par les dispositions précédentes du présent article, doit être confisqué au profit de Sa Majesté pour l'usage du Dominion du Canada".

Page 2, ligne 38.—Retrancher "4" et insérer "7".

Page 3, ligne 15.—Après l'article 11 du bill insérer l'article suivant:—

"12. Sauf en tant que ce peut être nécessaire pour les fins de ce transfert les pouvoirs et l'autorité attribués à la Société sous le régime des dispositions de la présente loi ne doivent pas être exercés ni devenir effectifs tant que tous les droits et les biens

possédés par la *Manitoba and Saskatchewan Bible Society*, et dont elle jouit, n'auront pas été transférés à la Société tel que visé à l'alinéa (b) de l'article 2 de la présente loi, et tant qu'une preuve de ce transfert à la satisfaction du Secrétaire d'Etat du Canada n'aura pas été déposée chez ledit Secrétaire d'Etat."

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Premier Insurance Company of Canada*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Retrancher le mot "*Premier*" et insérer le mot "*Fire*".

Dans le titre.

Retrancher le mot "*Premier*" et insérer le mot "*Fire*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans aucun amendement.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (M 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Isabella Kenny".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 3 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Lavergne,	Power,
Beaubien,	Davis,	Legris,	Prowse,
Béique,	Dennis,	Lougheed,	Ratz,
Beith,	Derbyshire,	Mason	Ross
Bolduc,	Dessaulles,	(Brig. général),	(Middleton),
Bostock,	Domville (Lt-col.),	McHugh,	Sproule,
Bowell	Donnelly,	McLennan,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McSweeney,	Taylor,
Boyer,	Frost,	Milne,	Tessier,
Casgrain,	Gillmor,	Mitchell,	Thibaudeau,
Choquette,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Gordon,	Murphy,	Thorne,
Dandurand,	King,	Owens,	Watson,
Daniel,	LaRivière,	Poirier,	Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-troisième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 3 mai 1916.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Rudolf Vollhoffer, du village de Southey, Saskatchewan, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Eleonora Vollhoffer, du dit village, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable.

1. Votre comité, conformément à l'ordre du Sénat du 7 avril 1916, a pris en considération son vingt-sixième rapport du 4 avril 1916.

2. Sur la demande du conseil de la défenderesse, votre comité a repris son enquête et a l'honneur de présenter les dépositions de témoins nouveaux entendus dans la dite cause.

3. Votre comité a maintenant l'honneur de recommander de refuser d'accéder à la demande du pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi concernant les Placements des compagnies d'assurance sur la Vie", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Loi à l'effet d'autoriser certaines terres d'écoles et terres fédérales à être comprises dans la région d'irrigation de Taber, dans la province de l'Alberta", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et des Maisons de réforme", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport fait par le comité permanent des Bills Privés sur le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", ayant été lu,

Il a été proposé que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant, et

Proposé, en amendement, le mot "maintenant" soit retranché de la dite motion et remplacé par les suivants: "d'hui en six mois".

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite question soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (67) intitulé: "Loi relative à la Réserve des sauvages de *St. Peter*", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (74) intitulé: "Loi portant prélevement d'une taxe sur les Profits d'affaires", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars (*voir* page 160) ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (X) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 4 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lavergne,	Prowse,
Béique,	Dennis,	Legris,	Ratz,
Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross
Belcourt,	Dessaulles,	Mason	(Middleton),
Bolduc,	Domville (Lt.-col.),	Domville (Lt.-col.),	Ross
Bostock,	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
Bowell	Edwards,	McLennan,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Farrell,	McSweeney,	Talbot,
Boyer,	Forget,	Milne,	Tessier,
Casgrain,	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau,
Choquette,	Gillmor,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Girroir,	Murphy,	Thorne,
Dandurand,	Gordon,	Owens,	Watson,
Daniel,	King,	Poirier,	Yeo.
David,	LaRivière,	Power,	

PRIÈRES

L'honorable M. Watson du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton) secondé par l'honorable M. Sproule, a proposé: Que le greffier des comités, qui a été sommé de comparaître devant la Cour Supérieure de la province de Québec, à Montréal, et d'y produire les archives du Sénat se rapportant au bill de divorce sollicité par Andrew Hamilton Gault, soit autorisé à ce faire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le Sénat s'est divisé. Contents, 25. — Non-contents, 13.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative et, il a été Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:— Que le bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", soit lu la deuxième fois main-

tenant, et sur motion en amendement que le mot "maintenant" soit retranché de la dite motion et remplacé par les suivants: "d'hui en six mois".

Après un nouveau débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Six heures ayant sonné l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Loi portant prélèvement d'une taxe sur les Profits d'affaires" a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (67) intitulé: "Loi relative à la Réserve des sauvages de *St. Peter*"

Le dit bill a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération par un comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

Le Sénat est d'avis qu'un jugement à l'unanimité de la Cour Suprême du Dominion du Canada devrait être définitif si ce n'est dans les causes où il s'agit de la Constitution, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Isabella Kenny", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat sur l'interpellation de l'honorable M. Girroir:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un ordre émané le 2 mars dernier, à l'effet de produire les documents se rapportant à l'évasion de prisonniers de nationalité ennemie du camp de détention d'Amherst, N.-E., ainsi que les documents, pièces et correspondance soumis à la Cour Martiale tenue à Halifax, N.-E., relativement à cette évasion.

Et qu'il demandera au gouvernement si des poursuites criminelles ont été prises ou doivent être exercées contre les officiers en charge de ce camp.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (90) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Tempérance du Canada", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (94) intitulé: "Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I2) intitulé: "Loi concernant les loyers payables à la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 5 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lavergne,	Power,
Beith,	Dennis,	Legris,	Ratz,
Belcourt,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross
Bolduc,	Dessaulles,	Mason	(Middleton),
Bostock,	Domville (Lt.col.),	(Brig.général),	Ross
Bowell	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McLennan,	Sproule,
Boyer,	Farrell,	McSweeney,	Talbot,
Casgrain,	Frost,	Milne,	Tessier,
Choquette,	Gillmor,	Mitchell,	Thibaudeau,
Cloran,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Dandurand,	Gordon,	Murphy,	Thorne,
Daniel,	King,	Owens,	Watson,
David,	LaRivière,	Poirier,	Yeo.

PRIÈRES

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion que le bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement que le mot "maintenant" soit retranché de la dite motion et remplacé par les suivants: "d'hui en six mois".

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Cloran,	McSweeney,	Power,	Tessier—5.
Lavergne,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	King,	Ratz,
Beith,	Dennis,	LaRivière,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Derbyshire,	Lougheed,	Sproule,
Bolduc,	Donnelly,	Mason,	Talbot,
Bostock,	Edwards,	Milne,	Thompson,
Bowell	Farrell,	Montplaisir,	Thorne,
(Sir Mackenzie),	Frost,	Murphy,	Watson,
Choquette,	Girroir,	Poirier,	Yeo—33.
Dandurand,	Gordon,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été référé le bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada".

(En comité).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de William Thomas Craig, ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Rudolph Vollhoffer, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (N 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Craig".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

Lundi, 8 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Lavergne,	Ross
Bolduc,	Davis,	Legris,	(Middleton),
Bostock,	Dennis,	Lougheed,	Ross
Bowell	Derbyshire,	McSweeney,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Domville (Lt-col.),	Montplaisir,	Talbot,
Boyer,	Edwards,	Murphy,	Tessier,
Casgrain,	Farrell,	Owens,	Thompson,
Cloran,	Forget,	Poirier,	Thorne,
Curry,	Girroir,	Power,	Watson,
Dandurand,	King,	Ratz,	Yeo.
Daniel,	LaRivière,	Roche,	

PRIÈRES

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Isabella Kenny" a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours et pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Loi relative à la Réserve des sauvages de *St. Peter*".

(*En comité.*)

Quelques temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Tempérance du Canada" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (94) intitulé: "Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La clause première a été lue et agréée.

La clause deux ayant été lue, il a été proposé de la retrancher du bill et le comité s'est divisé comme suit:—

Pour, 12. — Contre, 8.

Ainsi la motion a été résolue dans l'affirmative.

La clause trois a été lue et agréée.

La clause quatre a été lue et remise.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L 2) intitulé: "Loi pour faire droit à David Whimster Rhodes", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (97) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (98) intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider à la construction de certaines lignes de chemins de fer de la *Saint-John and Quebec Railway Company*, et de ratifier une convention faite entre la Compagnie et les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être lu la deuxième fois mercredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 9 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	LaRivière,	Roche,
Beaubien,	Dennis,	Lavergne,	Ross
Belcourt,	Derbyshire,	Legris,	(Middleton),
Bolduc,	Dessaulles,	Lougheed,	Ross
Bostock,	Domville (Lt-col.),	Mason	(Moosejaw),
Bowell	Donnelly,	(Brig. général),	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McSweeney,	Talbot,
Boyer,	Farrell,	Montplaisir,	Taylor,
Casgrain,	Fiset,	Murphy,	Tessier,
Choquette,	Forget,	Owens,	Thibaudeau,
Cloran,	Frost,	Poirier,	Thompson,
Curry,	Gillmor,	Power,	Thorne,
Dandurand,	Girroir,	Prowse,	Watson,
Daniel,	King,	Ratz,	Wilson,
David,			Yeo.

PRIÈRES

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (31) intitulé: "Loi constituant en corporation la conférence dite *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*" et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements aux amendements ont alors été lus par le greffier comme suit:—

Page 3 des amendements, ligne 5 (de la version anglaise).—Après le mot "interest" insérer le mot "therein".

Page 3, ligne 22.—Retrancher les mots "dans quelque province du" et insérer le mot "au".

Page 5, ligne 15.—Après le mot "acquisition" insérer "ou toute extension de cette période selon que prévu au présent article".

Page 5, ligne 17.—Après le mot "période" insérer "ou toute extension de cette période, selon le cas".

Page 5, ligne 19.—Après le paragraphe premier de l'article 8, insérer les paragraphes suivants:—

"2. Le conseil du Trésor peut ordonner que le délai accordé pour la vente ou aliénation de toute telle parcelle de terre ou de tout intérêt en icelle pourra être prorogé pour une période ou pour des périodes ultérieures n'excédant pas cinq années.

"3. La durée totale pendant laquelle la Corporation peut détenir toute telle parcelle de terre ou intérêt en icelle, en vertu des précédentes dispositions de cet article, ne dépassera pas quinze années à compter du jour de leur acquisition."

Page 5, ligne 20.—Retrancher “2” et insérer “4”.

Page 6, ligne 1.—Retrancher “durant plus de dix ans” et insérer “plus longtemps que l'autorisent les dispositions précédentes du présent article”.

Page 6, ligne 3.—Retrancher tous les mots après “Canada” jusqu'à la fin du paragraphe.

Page 6, ligne 10.—Retrancher “3” et insérer “5”.

Page 8, ligne 1.—Après l'article 11, insérer l'article suivant:—

“11. Sauf en tant qu'il peut être nécessaire pour les fins de ce transfert, les pouvoirs et l'autorité conférés à la corporation en vertu des dispositions de la présente loi ne seront pas exercés ni ne viendront en vigueur avant que tous les droits et les biens dont jouissent la *Eastern Canadian Union Conference of Seventh-day Adventists*, la *Ontario Conference of Seventh-day Adventists*, la *Quebec Conference of Seventh-day Adventists*, et la *Maritime Conference of Seventh-day Adventists* n'aient été transférés à la Corporation, et que la preuve du dit transfert, à la satisfaction du Secrétaire d'Etat du Canada, n'ait été remise au dit Secrétaire d'Etat.”

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (90) intitulé: “Loi modifiant la Loi de Tempérance du Canada” ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (94) intitulé: “Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada”.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance et l'honorable M. Edwards, à fait rapport de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: “Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes”.

(*En comité.*)

La clause 4 a été lue et prise en considération et il a été proposé qu'elle soit retranchée du bill.

Le comité s'est divisé comme suit:—

Pour, 22. — Contre, 18.

Ainsi la motion a été résolue dans l'affirmative.

La clause 5 a été lue et il a été proposé de la retrancher du bill.

Le comité s'est divisé comme suit:—

Pour, 20. — Contre, 16.

Ainsi la dite motion a été résolue dans l'affirmative.

Les clauses 6 et 7 ont été lues et agréées.

La clause 8 a été lue et il a été proposé de la retrancher du bill.

Le comité s'est divisé comme suit:—

Pour, 16. — Contre, 17.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative, et la dite clause a été agréée.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme clause A :

“ 9. Le gouverneur en conseil peut ordonner que le produit de toute amende, condamnation ou confiscation (ou une partie de ce produit) imposée d'après la présente loi, soit versé aux autorités provinciales, municipales ou locales ou à toute personne portant en tout ou partiellement le fardeau de la poursuite à la suite de laquelle a été imposée cette amende, condamnation ou confiscation; ou que ce produit soit appliqué de toute autre manière paraissant la plus propre à satisfaire à l'esprit de la présente loi et à assurer sa bonne opération ”.

La dite motion a été adoptée.

La clause 3 a été prise de nouveau en considération et l'aliéna (c) a été amendé comme suit:—

A la ligne 2, après le mot “fer” insérer “ou navire”.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et l'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit:—

Retrancher la clause 2.

A la ligne 2 de l'aliéna (c) de la clause 3.—Après le mot “fer” insérer “ou navire”.

Retrancher la clause 4.

Retrancher la clause 5.

Ajouter ce qui suit comme clause A.

“ 9. Le Gouverneur en conseil peut ordonner que le produit de toute amende, condamnation ou confiscation (ou une partie de ce produit) imposée par la présente loi soit versé aux autorités provinciales, municipales ou locales ou à toute personne portant en tout ou partiellement le fardeau de la poursuite à la suite de laquelle a été imposée cette amende, condamnation ou confiscation; ou que ce produit soit appliqué de toute autre manière paraissant la plus propre à satisfaire à l'esprit de la présente loi et à assurer sa bonne opération ”.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été référé le bill (87) intitulé: “Loi modifiant la Loi des Chemins de fer”, ayant été lu, il a été

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité pour plus ample considération.

L'ordre du jour appelant la prise en considération par un comité général du bill (91) intitulé: “Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat”, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

Que c'est l'opinion de cette honorable Chambre qu'il est désirable que le Parlement britannique du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande soit prié d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de façon à prescrire—Que, lorsque le Sénat du Canada rejette un bill ou une mesure du gouvernement au cours des deux sessions consécutives du Parlement canadien, la Chambre des Communes, à la session subséquente, a de plein droit le pouvoir d'adopter ce même bill ou cette même mesure, sans en référer au Sénat du Canada, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport fait par le comité des Bills Privés sur le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:—

Que le Sénat est d'avis qu'un jugement à l'unanimité de la Cour Suprême du Dominion du Canada devrait être définitif si ce n'est dans les causes où il s'agit de la Constitution, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Craig", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
OTTAWA, MARDI, 9 mai 1916.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel a été référée la pétition sur laquelle le bill suivant a été basé:—

Bill L 2 (No 96) intitulé: "Loi pour faire droit à David Whimster Rhodes".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Le Comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport:—

1. Votre comité a examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

180 Rapport de la Commission Internationale concernant la rivière Saint-Jean. (*Doc. sess.*)

215. Copie du décret du Conseil, C.P. No 634, daté le 24 mars 1916, *re* Prohibition de l'exportation de certaines marchandises, y compris le nickel, le minerai de nickel et la matte de nickel, à certains ports étrangers. (*Doc. sess.*)

231. Mémarandum No 2, touchant le Travail du ministère de la Milice et de la Défense—Guerre européenne, 1914-15,—du 1er février 1915 au 31 janvier 1916. (*Doc. sess.*)

2. Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

74*a*. Copie du décret du conseil No 54,601, en date du 16 mars 1916, autorisant le paiement aux officiers de la réserve navale royale de l'allocation pour le *Mess*.

98*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous les rapports contenant le relevé des profondeurs d'eau dans les différentes écluses comprises dans les améliorations de la branche *est* de la rivière à Pictou, et de toute la correspondance et des recommandations touchant les changements apportés aux plans.

132*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et arrangements entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et quelqu'un de ses fonctionnaires, y compris les employés de l'Intercolonial, au sujet de l'installation de la voie de garage désignée sous l'appellation de "garage McQueen", à Shédiac, N.-B., et de son enlèvement subséquent.

162*a*. Réponse supplémentaire à adresse du 3 février 1916,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, rapports et autres documents se rapportant au blé réquisitionné vers le 27 novembre 1915, à la méthode adoptée pour en disposer.

173. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammee, lettres, requêtes, correspondance et autres documents quelconques relatifs au bureau de poste et au maître de poste de la paroisse de Saint-Esprit, dans le comté de Montcalm, depuis octobre 1911 à ce jour.

174. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des malles d'Inverness à Margaree-Harbour.

175. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et documents de toute sorte concernant les soumissions et l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre le tramway et le bureau de poste de Glace-Bay, Cap-Breton-Sud.

176. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de tous les documents, mémoires, correspondance, rapports, etc., se rapportant au renvoi d'office de John E. Hallamore, maître de poste à Upper-Cornwall, comté de Lunenburg, N.-E.

177. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des malles à Eastern-Harbour et Pleasant-Bay.

178. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Etat détaillé de toutes les commandes de guerre obtenues par la *Dominion Steel Corporation*, de Sydney, N.-E.

179. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Pour copie des commandes de guerre données à la compagnie des tramways de Montréal.

181. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Relevé détaillé de tous les naufrages survenus sur le fleuve Saint-Laurent depuis 1867 jusqu'à 1916, inclusivement.

182. Réponse à adresse du 3 février 1916,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, rapports et autres documents se rapportant à l'édifice public projeté à Prince-Rupert pour bureau de poste et autres fins, au terrain mentionné comme site de cet édifice et à l'achat du terrain en question.

183. Réponse à adresse du 7 février 1916.—Copie du décret du conseil ou de l'ordre départemental renvoyant M. Bayfield de son poste de surintendant du dragage dans la Colombie-Britannique; aussi, du décret du conseil ou de l'ordre départemental nommant J. L. Nelson pour le remplacer.

184. Réponse à ordre du 23 février 1916.—Copie de tous rapports et documents concernant les relevés faits par le gouvernement fédéral pendant l'automne 1914, du lac Matapédia et de la rivière du même nom jusqu'au village d'Amqui.

186. Réponse à ordre du 16 février 1916.—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs et toutes autres personnes concernant la construction du bureau de poste à Rigaud; aussi, état donnant le montant des argents payés à diverses personnes pour telle construction, ameublement, terrain, entretien du terrain et autres travaux.

187. Réponse à ordre du 6 mars 1916,—Relevé faisant connaître les différentes routes postales rurales dans le district électoral de Medicine-Hat, leur parcours et la date de leur établissement; aussi,—toutes les routes postales rurales qui sont organisées dans le moment ou dont le projet est à l'étude pour ce district électoral.

187a. Réponse à ordre du 20 mars 1916,—Etat indiquant,—

1. La raison du délai apporté à l'établissement des routes postales rurales, que l'on dit être à l'état de projet, dans le collège électoral de Medicine-Hat;
2. Quand, en première instance, on a demandé l'établissement de ces routes;
3. Si les requêtes à cette fin portaient le nombre voulu de signatures;
4. Si on a demandé des soumissions, et pour quelles routes;
5. Pourquoi on n'a pas accepté les plus bases soumissions, et établi les routes en question;
6. Si de nouvelles soumissions sont demandées pour ces routes;
7. S'il y a probabilité que quelques-unes de ces routes soient établies et utilisées immédiatement.

188. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, enquêtes et rapports se rapportant à la destitution de Joseph Flemming, chef de train sur l'Intercolonial et à sa réintégration en office.

189. Réponse à ordre du 18 mars 1915,—Copie de tous les télégrammes, requêtes, communications et autres documents se rapportant à la destitution de M. Hubert Paquin, maître de poste à Saint-Gilbert de Portneuf.

190. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son commissaire enquêteur, M. G. H. Bergeron et toutes autres personnes concernant l'enquête, la destitution ou le remplacement des maîtres de poste, des bureaux énumérés plus bas; aussi, copie de toute correspondance se rapportant à la nomination des maîtres de poste actuels en remplacement des précédents qui ont été soit destitués ou remplacés pour une raison ou autre: Saint-Lazare-Village; Vaudreuil-Station; Pointe-Fortune; Val-des-Eboulis; Mont-Oscar, Saint-Justine-de-Newton, et Sainte-Marthe.

191. Réponse à ordre du Sénat, du 17 février 1916.—Production de tous les documents, lettres, rapports et télégrammes se rapportant de toute manière que ce soit à la démission de M. Chisholm, inspecteur des agences indiennes de la Saskatchewan.

192. Réponse à ordre du 28 février 1916.—Etat indiquant,—

1. Quels étaient, au 1er octobre 1915, les noms, le grade et les aptitudes militaires des officiers d'état-major des 1er, 2me et 3me districts militaires, y compris les officiers en charge des camps et des écoles d'instruction;

2. Quels sont les noms des officiers ci-dessus qui, à cette date, ont offert leurs services, prêté serment et été acceptés pour le service d'outre-mer.

193. Réponse à ordre du 21 février 1916.—Relevé faisant connaître combien de personnes ont été employées par le ministère de la Milice depuis le commencement de la guerre pour examiner et évaluer les articles achetés pour fins militaires, tels que effets d'habillement, harnais, etc.; combien de ces employés sont des hommes du métier, des experts ou des personnes habiles à juger des divers matériaux ainsi achetés.

194. Réponse à ordre du 6 mars 1916.—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents se rattachant en quelque manière à la demande formulée par Mme Flora McIntyre, de River-Dennis, comté d'Inverness, N.-E., pour la gratuité à laquelle avait droit son mari défunt, Angus McIntyre, ci-devant de River-Dennis, pour service lors de l'invasion fénienne.

195. Réponse à ordre du 13 mars 1916.—Etat indiquant,—

1. Quels sont les noms, les dates de nomination, l'adresse postale lors de la nomination et la profession antérieure des censeurs employés par le ministère de la Milice à Louisbourg et à North-Sydney, N.-E.;

2. Quels sont les noms de tous les dits censeurs qui sont aussi déchiffreurs de dépêches, et les noms et adresses de tous ceux qui sont employés dans le service de la censure aux endroits précités;

3. Quel est le montant payé à chaque censeur ou déchiffreur de dépêches depuis le 4 août 1914 jusqu'au 1er février 1916, ou à toute autre personne, se rapportant au service de la censure ou du déchiffrement des dépêches aux endroits précités.

196. Réponse à ordre du 3 février 1916.—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, conventions, etc., concernant la création en 1915, d'un bureau de conciliation, sous l'empire de la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, en ce qui regarde les employés de la *Nova Scotia Steel Company*, dans le comté de Pictou.

197. Réponse à ordre du 6 mars 1916.—Liste des hommes employés dans la police fédérale, avec le salaire de chacun d'eux.

198. Etat indiquant si le gouvernement a pris connaissance de l'article suivant publié dans la *Gazette*, de Montréal, le 1er novembre 1915:—

“AIDE FOURNIE PAR LE CANADA PAR SUITE DE LA VENTE DE
LA FLEUR DONNÉE.

“SUBSTANCES ALIMENTAIRES NON REQUISES POUR LES PAUVRES DE L'ANGLETERRE ACHETÉES
POUR SECOURIR LES BELGES.

“FONDS PRÉLEVÉS POUR VENIR EN AIDE À LA CÔTE ORIENTALE.

“*L'honorable Walter Long recommande au gouvernement canadien de disposer de
\$750,000 pour cette fin. Recommandation agréée.*

(Câblogramme spécial du correspondant résident de la *Gazette*).

“LONDRES, 31 octobre.

“L'aide fournie par le Canada aux villes de la côte de l'est de l'Angleterre, qui sont dans la gêne par suite de la guerre, a donné lieu à quelque malentendu a déclaré

aujourd'hui Sir George Perley. Dans une déclaration faite à la Chambre des Communes, l'honorable Walter Long, a dit que le gouvernement canadien avait généreusement contribué aux fonds nécessaires pour le projet du gouvernement à l'effet de venir en aide aux propriétaires d'hôtels et de maisons de pensions. On en a conclu que le Canada avait fait une nouvelle contribution, mais, en fait aucun argent n'a été reçu du Canada. De la farine envoyée par le Canada il y a un an pour venir en aide à la destitution en Angleterre une faible proportion seulement a été distribuée, attendu que la pauvreté n'était aucunement prédominante. On a transféré au comité américain du Secours aux Belges quelque 400,000 sacs de cette farine. Ce comité les a achetés.

“ Comme l'argent provenant de cette vente se trouvait entre les mains du Bureau du gouvernement local, l'honorable Walter Long, en sa qualité de président du Bureau a suggéré à Sir George Perley que cette somme pourrait être utilisée pour venir au secours des villes de la côte de l'Est, dont la saison avait été ruineuse par suite de la restriction de la circulation des chemins de fer, et le peu de disposition de la part du public de visiter la côte de l'Est à cause de la possibilité d'attaques par les navires ou les aéroplanes allemands.

“ Le gouvernement canadien a approuvé cette proposition, et l'on a maintenant utilisé pour cette fin une somme de \$750,000, partie du produit de la vente de la farine. La générosité du Canada va en conséquence servir à alléger la gêne d'un grand nombre de personnes de la classe bourgeoise, qui souffrent directement du fait de la guerre, au lieu de secourir les pauvres, auxquels elle devait venir en aide, mais qui, de fait, n'en avaient pas besoin pressant”; si cet article est conforme à la vérité, et, s'il ne l'est pas, en quoi il est inexact.

198a. Etat indiquant:—

1. Si le gouvernement sait que l'article suivant a été publié, le 12 janvier 1915, dans la *Gazette* de Montréal:—

“ LA DETRESSE RESULTANT DE LA GUERRE EN ANGLETERRE EST
PEU APPRECIABLE.

“ UNE PETITE PARTIE COMPARATIVEMENT DES DONS PROVENANT DES COLONIES A ÉTÉ
DISTRIBUÉE POUR AIDER NOS NATIONAUX

“ UNE GRANDE PARTIE EST ALLÉE AUX BELGES.

“ *Le bureau de la guerre en a pris une grande partie. L'armée du Salut a élaboré un plan qui demande la coopération du Canada.*

(Dépêche spéciale du correspondant de la *Gazette*.)

“ Londres, 11 janvier.—Une preuve évidente de l'absence comparative en Angleterre de toute détresse produite par la guerre est fournie dans un rapport du *Local Government Board* au sujet du travail spécial auquel s'est livré ce Bureau par suite des hostilités, rapport publié aujourd'hui sous forme de livre blanc. La manière dont Noel Kerchaw a disposé des dons des colonies démontre qu'une petite partie seulement a servi à soulager la misère de la population civile.

“ Voici la manière dont on a disposé des 940,530 sacs de farine du Canada: Les comités locaux, pour le soulagement de la misère en ont eu 90,474; les comités des réfugiés belges, 1,691; transférés au bureau de la guerre, 99,760; autre offre au bureau de la guerre, 300,000; à la commission belge, 443,886; farine endommagée, vendue, 4,719 sacs.”

2. Qui était chargé de recevoir, livrer et expédier cette farine;

3. Si le gouvernement a quelques renseignements sur l'écart en moins de 50,430 sacs dont il est fait mention dans le dit article, et, dans la négative, ce qui a été fait.

199. Réponse à ordre du 6 mars 1916,—Relevé faisant connaître les sommes contribuéées par le district électoral de Medicine-Hat pour des mitrailleuses, et par qui ces sommes ont été contribuéées ou transmises.

200. Réponse à ordre du 13 mars 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, recommandations ou autres pièces en la possession du ministère des Postes au sujet de la nomination du maître de poste de West-Roachdale, comté de Guysborough, N.-E., en remplacement de J. H. McGuire, décédé.

201. Réponse à ordre du 28 février 1916,—Relevé détaillé de la somme de \$647.50 payée à P. A. Stoddart, gardien des pêcheries, comté de Shelburne, N.-E., pour l'exercice terminé le 31 mars 1915.

202. Réponse à ordre du 28 février 1916,—Copie de tous télégrammes, correspondance et tous autres documents concernant l'affrètement du navire *Starling* par le ministère de la Marine et des Pêcheries.

203. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, messages, correspondance et rapports concernant une conférence entre le ministre de l'Agriculture et certains représentants de l'église mennonite en juillet 1873, ou environ, mentionnée dans une certaine lettre en date du 23 juillet 1873, signée par P. M. Lowe, secrétaire du ministère de l'Agriculture, et adressée à MM. David Klassen, Jacob Peters, Heinrich Wiebe et Cornelius Toews, délégués du sud de la Russie.

204. Réponse à ordre du 13 mars 1916,—Pour la production de copies des lettres, télégrammes, requêtes, mémoires et autres documents se rapportant à l'aide du gouvernement à la construction de navires dans la Colombie-Britannique, ou à l'aide que le gouvernement fournit relativement à ces navires lorsqu'ils sont construits; ou se rapportant à la mise en chantier, ou à la construction ou à l'aide fournie par le gouvernement dans la construction de vingt-cinq navires dans la Colombie-Britannique; ou se rapportant à l'aide fournie, sous forme de subvention ou autrement, dans la construction de navires dans le Dominion.

205. Réponse à ordre du 13 mars 1916,—Copie de l'affidavit de David W. McLean, de Windsor, N.-E., en faveur de qui a été émis le mandat No 25737 pour gratification d'invasion féniennne; aussi,—copie de toute la correspondance et autres documents se rapportant à l'octroi de cette gratification.

206. Réponse à ordre du 9 mars 1916,—Etat indiquant,—

1. Quel montant de droits de quaiage ont été perçus sur les marchandises déchargées sur les quais de l'Etat aux endroits suivants dans le comté de Victoria: Neil's Harbour, Ingonish, Englishtown, South-Gut, Baddeck, Little-Narrows, Nianza et Grand-Bras-d'Or, N.-E.;

2. Quel montant a été perçu à chacun des endroits susdits, par qui ces droits ont été perçus et quel montant a été expédié au gouvernement dans chaque cas.

207. Réponse à ordre du 20 mars 1916,—Etat indiquant quels sont les noms des 54 officiers canadiens employés dans le bureau de la Solde et des Archives, à Londres, et quel montant est payé par mois à chacun d'eux.

208. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, instructions du ministère des Chemins de fer et autres documents concernant l'étude d'un projet de voie ferrée faite l'été dernier à l'est et à l'ouest de Sunny-brae, comté de Pictou.

209. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, ententes, télégrammes, etc., se rapportant au projet d'acheter, de louer ou d'utiliser le chemin de fer connu sous le nom de *Vale Railway*, dans le comté de Pictou, et à l'exploitation de cette voie ferrée par le ministère des Chemins de fer.

210. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Etat donnant le nombre et l'objet de toutes les commissions nommées par le gouvernement depuis 1911, et le coût de chacune d'elles, avec les noms des différents membres de ces commissions.

211. Réponse à ordre du 6 mars 1916,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, correspondance, se rapportant à la destitution ou démission du docteur W. T. Patton, qui faisait partie du service d'inspection vétérinaire du ministère de l'Intérieur, sa réintégration en office et sa destitution ou démission subséquente.

212. Réponse à ordre du 28 février 1916,—Pour production de tout compte, télégrammes, lettres, mémoires de frais, et autres documents concernant la cause de J. P. Dionne vs le Roi, devant la Cour de l'Echiquier, dans laquelle cause M. Léo Bérubé était avocat, et M. E. H. Cimon conseil, tous deux avocats de Fraserville.

213. Réponse à adresse du 7 février 1916.—Copie de toute correspondance avec les autorités impériales au sujet de l'achat de chevaux, et de la prohibition de l'exportation de chevaux.

214. Réponse à ordre du 1er mars 1916.—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et documents de toute nature concernant la visite d'un officier "des gages raisonnables" à New-Glasgow, N.-E., au sujet de l'échelle des gages des hommes employés à la fabrication des obus dans des ateliers en cette localité.

216. Réponse à ordre du 6 mars 1916.—Copie de tous mémoires, correspondance, comptes, pièces justificatives, etc., concernant la construction, complétée en 1914, d'un hangar à chaloupes et d'un plan incliné à Bear-Cove-Beach, comté de Halifax, N.-E.

217. Réponse à ordre du 6 mars 1916.—Relevé détaillé des dépenses faites l'année dernière à McNairs-Cove, N.-E., comprenant les noms et le nombre des ouvriers et manœuvres, le salaire payé à chacun d'eux, les sommes payées pour les approvisionnements et matériaux, et les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées.

218. Réponse à ordre du 6 mars 1916.—Copie de toute correspondance et de tous comptes, pièces justificatives, reçus, etc., concernant la construction d'un quai à Shad-Bay, comté de Halifax, N.-E., en 1914 et 1915.

219. Réponse à ordre du 16 mars 1916.—Sommaire faisant connaître:—

1. Si le gouvernement a reçu des plaintes quant à la fourniture d'uniformes au Collège Militaire Royal, en ce qui concerne la manière dont vont ces uniformes, la qualité du travail et des matériaux, ou tout délai apporté dans la livraison des articles aux cadets;

2. S'il en est ainsi, qui sont ceux qui ont porté plainte;

3. Sur quoi ces plaintes étaient basées;

4. Quelle était la teneur de ces plaintes;

5. Quel en est le caractère;

6. Si le gouvernement sait si oui ou non il y a eu mécontentement au sujet de la coupe, de la qualité de la façon ou des matériaux, ou s'il y a eu délai dans la livraison des articles d'habillement destinés aux cadets;

7. S'il est vrai, comme le bruit en court, que l'ex-commandant du Collège Militaire Royal, le colonel Crowe, avant de quitter, a recommandé de changer la méthode dans la fourniture de l'habillement, et a tracé les grandes lignes d'un nouveau mode;

8. Dans l'affirmative, quels sont les détails du mode proposé;

9. Jusqu'à quel point on a adopté le plan proposé par le colonel Crowe, et s'il n'a pas été adopté, quelle en est la raison;

10. Si le commandant actuel du collège a soumis quelque proposition relativement à toute modification à apporter dans la méthode suivie pour la fourniture de l'habillement aux cadets, et

11. S'il en est ainsi, quels changements il a proposés.

220. Réponse à ordre du Sénat en date du 2 mars 1916.—Production de toutes les pièces, de tous les documents et témoignages se rapportant à l'évasion de prisonniers originaires des pays ennemis et détenus au camp d'internement d'Amherst, N.-E., et à la capture de quelques-uns de ces prisonniers évadés; de même pour la production des témoignages rendus à l'enquête tenue par les autorités civiles, où de l'endroit relatif à cette évasion et transmis aux autorités militaires de Halifax; ainsi que pour la production des pièces, des documents et témoignages déposés devant la cour martiale à Halifax, et des décisions et jugements rendus par ce tribunal militaire relativement aux officiers auxquels incombe la responsabilité de ladite évasion.

221. Réponse à ordre du 21 février 1916.—Copie de tous documents, lettres, requêtes, télégrammes, soumissions, etc., touchant l'établissement d'une route postale rurale à partir d'Alma et passant par Sylvester et Loch-Broom, et se rapportant à la fermeture des bureaux de poste à Sylvester et Loch-Broom.

222. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous papiers, pétitions, lettres, télégrammes, soumissions et autres documents concernant l'établissement d'une route postale rurale de Scotsburn à North-Scotsburn, Roger's-Hill et Hardwood-Hill, et la fermeture de bureaux de poste sur ce parcours.

223. Réponse à ordre du 9 février 1916,—Copie de tous documents, lettres, messages, correspondance, rapports, etc., concernant la cancellation du contrat de subside à la Compagnie de navigation Trans-Saint-Laurent, et l'octroi d'un tel contrat à une nouvelle compagnie pour service entre Rivière-du-Loup, Tadousac et autres ports de la rive nord, comprenant toutes les correspondances échangées entre le département du Commerce, le département des Postes, ou les ministres d'iceux, et les deux dites compagnies.

224. Réponse à ordre du 7 février 1916,—Relevé des sommes dépensées par le ministère des Postes sous les rubriques qui suivent, pendant la partie du présent exercice expirée le 31 décembre 1915, savoir:—

Transport des malles par terre, par chemins de fer et par bateaux à vapeur; confection et réparation des sacs de malles, cadenas, etc., boîtes de distribution rurale; salaires; frais de voyage; fabrication des timbres-poste et de bons de poste; mémoires de fournisseurs; papeterie, impressions et publicité; divers déboursés et entretien du Service dans le district du Yukon. Aussi, état faisant connaître les recettes perçues pendant la même période sous les divers chapitres mentionnés dans l'annexe A (Revenu) du rapport du ministre des Postes pour l'année expirée le 31 mars 1915.

225. Réponse à ordre du 21 février 1916,—Copie d'une requête des citoyens de Louiseville, demandant que L. F. Sanfaçon ne soit pas destitué de sa charge de maître de poste de cette ville; aussi, copie de toutes lettres envoyées par A. Bellemare, écr, M.P., au sujet de la destitution du dit L. F. Sanfaçon et demandant cette destitution; aussi, copie de toute lettre du même A. Bellemare, écr, M.P., recommandant Chs Ed. Lesage comme maître de poste en remplacement du susdit L. F. Sanfaçon.

226. Réponse à ordre du 23 février 1916,—Copie de tous documents, rapports, correspondance, etc., se rapportant au changement de la station de Saint-Eleuthère, sur le chemin de fer Transcontinental-National.

227. Réponse à ordre du 13 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, instructions et autres documents concernant toute poursuite prise ou à prendre contre la firme de James W. Cumming par le ministre des Chemins de fer par suite des divulgations relatives aux irrégularités de pesage du fret tel que mentionné dans la réponse à ordre No 25, en date du 29 février 1916.

228. Copie certifiée d'un rapport du Conseil privé approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 3 avril 1916, concernant la nomination d'une commission royale pour faire une enquête sur certains contrats conclus par un comité (connu sous le nom de comité des obus) dont le général sir Alexander Bertram était le président.

229. Réponse à ordre du 20 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, rapports de fonctionnaires, lettres, recommandations et autres documents se rapportant à la nomination de A. Kastella, au poste de surintendant mécanique des dragues, ainsi qu'à sa démission, et aux causes et raisons de sa démission ou renvoi.

230. Réponse à adresse du 21 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires, décrets du conseil, rapports et documents concernant la construction de la digue à Grand'Mère, comté de Champlain, province de Québec, par la *Laurentide Co., Limited*.

232. Réponse à ordre du 15 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et requêtes en la possession ou sous la gouverne du ministère des Postes se rapportant à la destitution de James Hall, maître de poste à Milford-Haven-Bridge, comté de Guysborough, N.-E., et à la nomination de Guy O'Connor comme son remplaçant.

233. Réponse à ordre du 27 mars 1916, pour copie de tous documents, requêtes, correspondance, télégrammes, recommandations, etc., en la possession du ministre des Postes ou de son ministère, se rapportant à la destitution de James Hall, maître de poste à Milford-Haven-Bridge, comté de Guysborough, N.-E., et à la nomination de Guy O'Connor comme son remplaçant.

234. Réponse à ordre du 7 février 1916.—Rapport indiquant la répartition des arrondissements de scrutin au Manitoba faite par des juges sous l'empire de la Loi des Elections fédérales, 7-8 Edouard VII, chapitre 26.

235. Réponse à ordre du 23 février 1916.—Copie de plans, profils, rapports, correspondance et tous documents concernant la construction d'un viaduc à Amqui, sur le chemin de fer Intercolonial à l'endroit appelé Traverse Dubé; ainsi que copie des plans désignant les propriétés de l'Intercolonial à Amqui et du terrain loué à la municipalité d'Amqui, avec copie du bail concernant le dit terrain.

236. Réponse à ordre du 20 mars 1916.—Relevé faisant connaître le nombre de chevaux de remonte achetés dans l'Alberta, les noms des personnes de qui ces chevaux ont été achetées, et le prix que chaque cheval a coûté.

237. Réponse à ordre du 15 mars 1916.—Etat indiquant,—

1. Qui a fourni les provisions, les effets d'habillement et autres articles nécessaires aux troupes à North-Sydney-Mines depuis le 4 août 1914 et le 1er février 1916;

2. Quels sont les noms des fournisseurs et les montants payés à chacun, ainsi que les montants dûs à chacun le 1er février 1916 en sus des paiements déjà faits;

3. Si les dites fournitures ont été obtenues par voie de soumissions publiques; dans l'affirmative, de quelle manière les soumissions ont été demandées, et quels sont les noms des soumissionnaires;

4. Si les contrats ont été adjugés dans tous les cas au plus bas soumissionnaire;

5. Quel sont les noms de ceux qui ont soumissionné et le prix stipulé dans chaque soumission;

6. Quelles méthodes différentes ont été suivies pour obtenir des soumissions, et pour quelles catégories d'articles ou de marchandises.

238. Décret du conseil No 680, daté le 23 mars 1916, touchant l'application de la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, dans le cas de différends entre patrons et employés en ce qui concerne la livraison des articles et approvisionnements de guerre.

239. Réponse à ordre du 13 mars 1916.—Copie de la preuve faite devant la commission nommée pour faire une enquête sur les demandes d'indemnité pour dommages à des terrains et autres propriétés dans la ville de Sydney-Mines, N.-E., formulées contre le ministère de la Milice, et du rapport fait sur chaque réclamation ou cas.

240. Réponse à ordre du 1er mars 1916.—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance échangés depuis le 1er octobre 1914 jusqu'à la date actuelle, entre l'Orateur, le greffier de la Chambre des Communes, la Commission du Service civil et le ministre des Finances au sujet de la nomination projetée de M. H. Crossby Sherwood à titre d'adjoint du greffier des Ordres et Minutes.

241. Réponse à ordre du 20 mars 1916.—Copie de tous télégrammes, lettres, recommandations, et correspondance se rapportant à la récente nomination d'un gardien de phare à Arisaig, N.-E.

242. Réponse à ordre du Sénat du 31 mars 1916.—Copie de tous les documents, des lettres et de toute la correspondance se rapportant au passeport accordé à W. F. Bauman, un étranger appartenant à une nation ennemie.

3. Que les recommandations contenues dans le deuxième rapport du comité permanent d'Agriculture et de Colonisation, présenté à la Chambre des Communes le 3 avril dernier, ne soient pas acceptées.

4. Que les recommandations contenues dans les deuxième et quatrième rapports du comité permanent des Comptes Publics, présentés le 15 mars dernier et le 2 mai courant soient acceptées.

Le tout respectueusement soumis.

D. DERBYSHIRE,
Président.

SÉNAT,

OTTAWA, 5 mai 1916.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 10 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lavergne,	Roche,
Béique,	Dennis,	Legris,	Ross
Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	(Middleton),
Bolduc,	Dessaulles,	Mason	Ross
Bostock	Domville (Lt-col.),	(Brig.général),	(Moosejaw),
Bowell	Donnelly,	McLennan,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McSweeney,	Talbot,
Boyer,	Farrell,	Montplaisir,	Taylor,
Casgrain,	Fiset,	Murphy,	Tessier,
Choquette,	Forget,	Owens,	Thibaudeau,
Cloran,	Frost,	Poirier,	Thompson,
Dandurand,	Gillmor,	Power,	Thorne,
Daniel,	Girroir,	Prowse,	Watson,
David,	King,	Ratz,	Yea

PRIÈRES

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son sixième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 10 mai 1916.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son sixième rapport:—

Votre comité a examiné les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 31 mars 1915 et les a trouvés corrects.

Un état accompagne le présent rapport.

Dépenses, 1914-15.

Salaire du Président..	\$ 4,000 00
Indemnité et dépenses de voyages..	362,790 42
Salaires du personnel du Sénat..	\$64,803 35
Messagers sessionnels..	4,294 00
Pages..	1,242 00
Femmes de journée..	5,553 00
Papeterie..	10,164 33
Journaux, etc., dans la salle de lecture..	1,985 33
Poste et transport des malles..	680 77
Débats..	18,116 05
Comptes des marchands..	1,616 54
Dépenses imprévues et générale..	5,824 16

114,277 52

\$481,067 94

Recettes.

Honoraires pour bills privés.	\$6,175 00
Honoraires pour copies de certificats et de bills.	134 00
	<hr/>
Dépôts au crédit du receveur général.	\$6,309 00
Déboursés et remise d'honoraires sur le revenu.	1,975 85
	<hr/>
	\$4,335 15

Note.—Le montant des indemnités de \$362,790.42 comprend l'indemnité pour la session de 1915, l'indemnité pour la session pour la guerre, 1914, et presque les trois quarts de l'indemnité pour la session de 1914.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son septième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 10 mai 1916.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son septième rapport:—

Votre comité recommande que la papeterie et les autres articles qui ont été choisis par votre comité en tenant dûment compte de l'utilité et de l'économie, soient commandés d'après la liste approuvée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'en 1914.

Votre comité recommande aussi que les mêmes petites valises de papeterie soient données aux sénateurs et aux officiels à la prochaine session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 26 avril 1916, pour la production d'une copie du traité conclu entre le gouvernement du Canada pour le chemin de fer Transcontinental, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* relativement à la construction, l'exploitation et l'entretien de la gare Union, à Québec, qui doit servir à ces trois chemins de fer, d'après la déclaration de l'honorable ministre suppléant des Chemins de fer (Débats, page 2690—version anglaise).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 290.*)

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat, en date du 29 mars 1916, priant Son Altesse d'ordonner que soit produit au Sénat un relevé de toutes les dépenses faites jusqu'à ce jour à même les deniers publics à Port-Nelson; et d'un état estimatif des dépenses qui devront être ultérieurement faites pour achever les travaux de Port-Nelson, sur la baie d'Hudson.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 291.*)

Aussi, le dixième rapport du bureau des Commissaires des Chemins de fer du Canada pour l'exercice expiré le 31 mars 1916. Volume I et II.

Ordonné, qu'il soit déposée sur la table.

(*Voir Documents de la Session, 1916, No 20c.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (94) intitulé: "Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Craig", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a procédé à la considération du rapport fait par le comité général sur le bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes".

Il a été proposé que le dit rapport soit adopté maintenant.

Il a été proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, l'un avant et le second après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion; "mais que la clause 2 qui a été retranchée du bill y soit rétablie".

Il a été proposé, en amendement à l'amendement, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion:—

Après que tous les mots depuis "loi" jusqu'à "pour", dans la ligne 15, auront été retranchés du dit article.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement à l'amendement proposé, le Sénat s'est divisé:

Contents, 27. — Non contents, 11.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée,

Il a été proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, le premier avant et le second après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que la quatrième clause qui a été retranchée du bill y soit rétablie".

La question de concours ayant été posée sur ladite motion en amendement, le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	Frost,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Dennis,	Gillmor,	Sproule,
Beith,	Dessaulles,	King,	Talbot,
Bolduc,	Donnelly,	Legris,	Taylor,
Bostock,	Edwards,	Lougheed,	Thompson,
Bowell,	Farrell,	McLennan,	Watson,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Ratz,	Yeo.—30.
Dandurand,	Forget,	Roche,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Boyer,	Derbyshire,	Mason,	Ross (Middleton),
Choquette,	Domville,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Girroir,	Power,	Thibaudeau,
David,	Lavergne,	Prowse,	Thorne—17.
Davis,			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau: que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté maintenant, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (90) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Tempérance au Canada".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance et l'honorable M. Taylor, a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme article 2.

"2. La présente loi déclare que la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat était destinée à s'appliquer et s'appliquait depuis la date de son adoption au chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, aussi bien qu'au chemin de fer Intercolonial".

Le comité s'est divisé.

Pour, 21. — Contre, 5.

Ainsi la dite motion a été résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Farrell a fait rapport du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

La clause suivante a été ajoutée.

"2. La présente loi déclare que la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat était destinée à s'appliquer et s'appliquait depuis la date de son adoption au chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, aussi bien qu'au chemin de fer Intercolonial".

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Bills privés sur le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*" ayant été lu,

Il a été proposé que le dit rapport soit adopté maintenant.

Il a été proposé en amendement,

Que le mot "maintenant" soit retranché de la motion et remplacé par les mots suivants: "d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Loi relative à la Réserve des Sauvages de *St. Peter*".

(En comité).

La clause 1 a été lue et agréée.

La clause 2 ayant été lue, il a été proposé de l'amender en en retranchant tous les mots après le premier paragraphe.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Murphy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau et aussi qu'une question d'ordre ayant été soulevé, à savoir: Que ce bill étant un bill financier, il ne peut-être amendé, le comité désire que l'honorable Président donne sa décision sur ce point.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (97) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Les règles 24 *a* et *b* et 63 ont été suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider à la construction de certaines lignes de chemins de fer de la *Saint John and Quebec Railway*, et de ratifier une convention faite entre la Compagnie et les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes aux amendements du Sénat au bill (31) intitulé: "Loi concernant la conférence dite *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes aux amendements du Sénat au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le second rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.

Le dit rapport a été adopté.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*", soient remboursés aux promoteurs, moins les frais d'impression et de traduction.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 11 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Legris,	Roche,
Béique,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross
Beith,	Dessaullles,	Mason	(Middleton),
Belcourt,	Domville (Lt-col.),	(Brig. général),	Ross
Bolduc,	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
Bostock,	Farrell,	McLennan,	Sproule,
Bowell	Fiset,	McSweeney,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Forget,	Mitchell,	Taylor,
Boyer,	Frost,	Montplaisir,	Tessier,
Choquette,	Gillmor,	Murphy,	Thibaudeau,
Cloran,	Girroir,	Owens,	Thompson,
Dandurand,	Gordon,	Poirier,	Thorne,
Daniel,	King,	Power,	Watson,
David,	LaRivière	Prowse,	Yço.
Davis,	Lavergne,	Ratz,	

PRIÈRES

L'honorable M. Béique du comité spécial nommé pour s'enquérir des mesures prises ou qui devaient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a présenté son second rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

JEUDI, 11 mai 1916.

Le Comité spécial institué pour s'enquérir des mesures qui ont été prises et de celles qu'il faudrait prendre encore pour servir dans la plus grande mesure possible les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans ce pays, durant la guerre et après la guerre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:

1. Votre comité à l'honneur de faire rapport qu'il a adopté le projet suivant de circulaire à adresser à tous les corps constitués du pays.

“MONSIEUR,—Conformément aux instructions du Comité spécial récemment institué par le Sénat du Canada ‘pour s'enquérir des mesures qui ont été prises et de celles qu'il faudrait prendre afin de servir dans la plus grande mesure possible les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en ce pays, durant la guerre et après la guerre’ nous vous adressons ci-inclus une copie de l'arrêté ministériel en vertu duquel a été institué par le gouvernement, au mois d'octobre 1915, la Commission pour le Développement des Ressources économiques.

“En lisant cet arrêté ministériel, vous pourrez vous rendre compte qu'il touche à des questions importantes, diverses et nombreuses, telles que l'agriculture dans toutes ses branches, la colonisation, l'immigration, le travail à procurer aux soldats après la guerre, l'amélioration des routes, l'extension des embranchements de chemin de fer, le placement au Canada des capitaux étrangers et l'expansion des relations commerciales. Vous concevrez aussi que la Commission

peut difficilement résoudre tous ces problèmes sans l'assistance et la coopération du public en général et particulièrement des corps constitués au pays.

“ En instituant ce Comité spécial, le Sénat a eu surtout en vue d'aider la Commission à accomplir la tâche dont elle a été chargée, de s'enquérir du développement et de l'emploi de nos ressources naturelles, et de faire un appel à tous les corps constitués du Canada pour solliciter leur coopération active à cette œuvre.

“ Les dépenses effroyables, les pertes de vies et les destructions causées par la guerre sans précédent dans laquelle l'Europe presque entière et le Canada sont engagés, le fait que maintenant les activités individuelles et publiques se livrent principalement à des industries nouvelles et temporaires, tout cela sera cause qu'à la signature de la paix des mesures promptes et effectives devront être prises pour rendre au pays sa vie normale.

“ Au Canada, c'est par le développement et l'amélioration de l'agriculture, par la création d'industries homogènes et par l'expansion de notre commerce que s'effectuera le retour à un état normal.

“ Le développement de notre agriculture dépendant de l'augmentation de la population, il est de première nécessité de trouver les moyens d'attirer au pays une classe d'immigrants désirables et aussi nombreux que possible.

“ La paix conclue, le commerce s'étendra dans de nouvelles voies, au sein de l'Empire, ainsi qu'avec les pays alliés et neutres. Nous devons nous préparer à prendre notre bonne part de ce commerce nouveau et à y trouver de l'emploi pour nos capitaux et notre main-d'œuvre actuellement engagés dans la fabrication des munitions de guerre.

“ Nous devons également nous préparer à appliquer au domaine de l'économie, dès la fin de la guerre, nos énergies nationales maintenant concentrées sur le champ de bataille.

“ Le Comité spécial réclame instamment votre diligente assistance et vous prie d'étudier sérieusement ces diverses questions et surtout celles qui relèvent plus particulièrement de votre compétence.

“ Pareil appel est adressé à toutes les corporations municipales, aux Boards of Trade, Chambres de Commerce, écoles, collèges et universités, commissions scolaires, associations agricoles et manufacturières, compagnies de transport, dignitaires ecclésiastiques, directeurs des divers services du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, aux barreaux, aux facultés de médecine, aux ordres des notaires, aux associations commerciales, aux journaux et associations de presse, aux associations ouvrières, en un mot à tous les corps constitués du pays; *et le Comité espère recevoir de chacun de ces corps, le plus diligemment possible et sous une forme précise, le résultat que produira l'étude de ces questions avec les recommandations qui s'en suivent.* Si les renseignements que nous sollicitons de votre part ont été publiés déjà, il nous suffira d'une indication qui nous permette d'y référer.

“ Outre les suggestions qu'il attend, le Comité compte sur le concours précieux que voudront bien lui apporter les journaux en intéressant leurs lecteurs à la présente enquête, en donnant le plus de publicité possible à l'œuvre entreprise par le Comité et en invitant le public à exprimer son opinion.

“ Chacun devrait faire sa part pour mettre le pays en état de surmonter le grand bouleversement occasionné par la guerre. Et que personne ne perde de vue que cette action commune peut procurer les moyens d'empêcher une forte dépression de se produire à la fin des hostilités, et posera des bases solides à la prospérité future de notre vaste Dominion.”

Le tout respectueusement soumis.

F. A. BEIQUÉ,
Président.

Ordonné que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*" qui a été rejeté hier par un renvoi à six mois, soit remis sur ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

Votre comité a pris en considération la question des moyens à prendre pour empêcher le gaspillage en ce qui concerne les impressions et la distribution.

Le comité a étudié la question avec soin, et après avoir chargé un sous-comité de faire de nouvelles investigations, il a l'honneur de vous faire rapport comme suit:—

En premier lieu, le comité désire attirer l'attention sur la grande augmentation du coût des impressions du Parlement et des ministères au cours des dernières années. Ainsi, les dépenses en 1895 ont été de \$330,627, tandis qu'en 1915 elles se sont élevées à \$1,807,390.

Pendant ces derniers jours, le comité a entendu les dépositions de l'Imprimeur du Roi et d'autres fonctionnaires du département des Impressions et de la Papeterie publiques, et il en est venu à la conclusion qu'en faisant certains changements, il serait possible d'effectuer une grande économie tant sous le rapport des impressions que sous celui de la distribution. L'imprimeur du Roi a fait un exposé complet de la situation dans un mémoire qu'il a préparé en mars de l'an dernier, dont copie est annexée au présent rapport. Le comité recommande que ce mémoire soit imprimé avec ce rapport.

Traitant d'abord des listes de distribution, parce que de ces listes dépend la quantité des impressions à faire, le comité recommande:—

Que toute la distribution soit faite par le bureau de l'imprimeur du Roi, tel que prescrit par la loi constituant le département des Impressions et de la Papeterie publiques, chapitre 80 des Statuts Révisés du Canada.

Que toutes les listes de distribution par la poste soient envoyées à la division de la distribution du bureau des impressions du gouvernement, et que ces listes soient révisées tous les ans par le bureau de distribution. Cela pourrait être fait en adressant une carte, demandant réponse, à toutes les personnes inscrites sur les listes comme devant recevoir quelque document ou publication du gouvernement. Dans le cas où une réponse ne serait pas reçue dans un temps spécifié, le nom ou les noms devraient être biffés.

La même chose pourrait être faite au sujet des volumes reliés des documents de la session dont 640 séries complètes sont adressées à diverses institutions. L'on estime que la bonne moitié de cette quantité est mise au rebut et que si les listes étaient réduites de cinquante pour cent, il y aurait une économie d'au moins 9,600 volumes reliés.

Les listes de distribution et l'impression des *Débats* des deux Chambres devront être référées, dans chaque cas, au comité des Impressions.

Les recommandations faites à chaque Chambre par un comité quelconque pour l'impression de la preuve faite devant ce comité, devront être référées au comité des Impressions pour son approbation.

Les rapports de commissions spéciales devront être référés au comité des Impressions pour décider s'ils doivent être imprimés, et en quelles quantités.

Le comité est d'avis que la pratique de faire payer au public en général les livres bleus et autres publications spéciales devrait être strictement suivie. La distribution inconsidérée de cartes, livres bleus annuels et de rapports mensuels spéciaux a été cause de beaucoup d'abus dans le passé. Divers ministères ont cité de nombreux cas où des centaines de demandes ont été faites par des écoles en diverses parties du pays, pour des publications qui ne pouvaient en aucune manière être utiles aux enfants qui les demandaient. Ces volumes sont probablement demandés parce que quelque journal a mentionné qu'on pouvait les avoir *gratis*. Quelques sous-ministres croient que la raison

pour laquelle on demande ces rapports réside dans l'espoir qu'ils contiendront des gravures.

En vue de rendre plus rapide l'expédition postale des publications du gouvernement, il est instamment recommandé qu'un bureau de poste succursale soit établi pour les fins du service de la distribution du département des Impressions et de la Papeterie publiques, et que les matières postales soient envoyées directement aux gares des chemins de fer.

Au sujet des impressions parlementaires, faites sous la direction de l'imprimeur du Roi, le comité apprend avec plaisir que, au cours des deux ou trois dernières années, des modifications ont été apportées à l'arrangement typographique de plusieurs des livres bleus, grâce auxquelles une économie considérable a été réalisée. Sur ces livres, on estime qu'une économie annuelle de \$15,000 a été effectuée. Toutefois l'imprimeur du Roi n'a aucune autorité quant à la rédaction de ces rapports, et ne peut réaliser ces modifications qu'avec le concours et la bonne volonté des fonctionnaires des divers ministères.

L'attention du comité a été attirée sur l'énorme augmentation du nombre de gravures dans les rapports annuels et spéciaux. Un grand nombre de ces gravures n'ont aucune utilité. Il est suggéré que les livres bleus parlementaires ne devraient contenir que les gravures propres à éluder le texte.

On peut arriver à une forte économie dans l'impression des rapports annuels des ministères en éliminant complètement les mémoires techniques, les articles élogieux, les listes des fonctionnaires, les introductions, les lettres de pure routine, les répétitions de renseignements statistiques, etc. Sous ce dernier rapport, il suffit de parcourir les rapports des ministères des Douanes et du Commerce pour en avoir la preuve. Le comité recommande d'éviter ces répétitions partout où cela sera possible.

Le comité recommande que l'on donne plus d'ampleur au but visé par la Gazette mensuelle de l'Agriculture en y incorporant les feuillets "Seasonable Hints" et les petits bulletins maintenant publiés par le ministère de l'Agriculture en forme de livret, afin de leur donner une valeur permanente, et que la Gazette soit envoyée gratis à tous les cultivateurs canadiens qui en feront la demande. On peut arriver à ce résultat sans qu'il en coûte beaucoup plus, si l'on met de côté le Bulletin de renseignements relatifs à l'Agriculture dans les pays étrangers, vu qu'une partie considérable de ces renseignements ne sont guère d'utilité pratique pour le cultivateur canadien. Ce qu'il y a de meilleur dans ce bulletin pourrait être incorporé dans la Gazette de l'Agriculture, laquelle devrait être publiée sous une forme moins dispendieuse. Le Bulletin de renseignements relatifs à l'Agriculture dans les pays étrangers existe depuis cinq ans et coûte annuellement environ \$9,400.

Le comité désire attirer l'attention sur le grand nombre de cartes qui sont dressées par quelque seize divisions du service public, et dont la distribution se fait en grande partie à titre gratuit. Le rapport de la Commission royale nommée en 1914 pour "faire une enquête au sujet de la condition des documents et archives des ministères publics" a attiré l'attention sur cette grande multiplication du travail et a suggéré "que le travail de la préparation des cartes pour le gouvernement fédéral pourrait se faire mieux et plus économiquement sous la direction d'une autorité centrale". Nous recommandons que cet ouvrage soit contrôlé par le département des Impressions publiques, avec plein pouvoir de prévenir toute duplication ou répétition inutile.

Le comité recommande de plus que toute "copie" pour l'imprimeur soit écrite au dactylographe. On a constaté mille et mille fois le gaspillage considérable des deniers publics causé par suite de mauvaise écriture et des corrections des épreuves qui en résultent.

L'an dernier, au bureau du gouvernement, le coût des corrections d'auteurs s'est élevé au chiffre de \$48,376. C'est une diminution de \$5,000 sur l'année précédente, mais le comité n'a aucun doute que cette dépense peut être considérablement réduite si l'on prend plus de soin pour préparer la "copie".

Comme il a déjà été mentionné, l'imprimeur du Roi et le personnel du Bureau n'ont aucune autorité pour faire des changements dans le texte des documents parle-

mentaires ou administratifs. Prenant en considération le fait que des millions de pages de rapports sans valeur sont imprimées chaque année, le comité est d'avis que le gouvernement devrait établir un bureau d'éditeur des publications parlementaires et administratives, agissant de concert avec l'imprimeur du Roi, pour reviser les manuscrits et éviter les répétitions et les redites. Tous les rapports et publications devraient être référés à ce bureau qui serait autorisé à décider ce qui doit être imprimé ou non. Le comité est d'avis qu'un bureau de cette nature, bien choisi et revêtu de larges pouvoirs de révision, pourrait épargner des milliers de piastres au pays.

Le tout respectueusement soumis,

D. DERBYSHIRE.

MEMOIRE.

Les notes suivantes ont été préparées pour résumer les vues de notre département—

(I.) Sur les mesures à prendre pour réduire le coût des publications parlementaires et départementales.

(II.) Sur les mesures à prendre pour éliminer le gaspillage de ces publications et diminuer les frais de leur distribution.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

En plusieurs occasions récentes, ce problème a fait l'objet de rapports soumis par diverses commissions publiques ou comités, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

1. En janvier 1906, une commission d'étude sur les méthodes "départementales" soumettait au président des Etats-Unis un rapport sur la question: "Combien de publications départementales imprime-t-on en trop?"

2. En 1908, une commission du Service public au Canada traitait incidemment de la préparation des livres bleus dans les départements. (Page 43 du rapport, Document parlementaire n° 29, A. 1908).

3. En 1908, le Secrétaire d'Etat alors en exercice ordonnait une enquête sur les méthodes suivies par le département des Impressions et de la papeterie publiques. (Doc. parlementaire n° 39, 1911).

4. En décembre 1911, une commission sur l'économie et l'efficacité dans le service public soumettait au président des Etats-Unis un rapport sur la centralisation de la distribution des publications gouvernementales. (Document n° 293, Sénat des Etats-Unis).

5. En 1912, une commission fédérale du Service public faisait une enquête entre autres sujets, sur l'administration du département des Impressions et de la papeterie publique, et au rapport de cette commission est annexé un sous-rapport de MM. Price, Waterhouse et compagnie. (Doc. parlementaire n° 57, 1913).

6. La commission royale chargée de s'enquérir de l'état des archives des ministères publics, et dont on nous a communiqué le rapport préliminaire, a fait une enquête qui, en plusieurs points, s'applique à la question qui fait l'objet de ces remarques.

Les rapports des Etats-Unis, dont il est question plus haut, s'adaptent au problème d'ici, car on constatera que la situation, à Washington, est presque en tous points semblable à l'état de choses qui règne à Ottawa.

Les conclusions de ces rapports canadiens et américains traitent de la question à fond, sont très clairs, et reposent sur des constatations d'ordre courant.

I. RÉDUCTION DU COÛT DES PUBLICATIONS.

L'exagération dans le coût des impressions publiques peut se diviser entre les trois chefs suivants:—

1. Coût excessif des travaux d'impression à l'Imprimerie Nationale.

2. Volume ou matière excessive des documents, et impression de documents de peu d'importance pour le Parlement ou les départements.

3. Editions trop nombreuses de ces documents.

1. *Coût excessif des publications.*

Au cours des dernières années, à l'Imprimerie Nationale, on a beaucoup étudié le coût des impressions, et il y a eu amélioration sensible de ce côté. On a mis en pratique les recommandations faites à la suite des enquêtes de 1910 et de 1912, et ceci, joint à certains changements dans le personnel, en même temps qu'à l'emploi de machines modernes inauguré auparavant et maintenu, a certainement porté l'Imprimerie à un degré satisfaisant d'efficacité, si l'on tient compte des inconvénients inhérents à l'administration d'un établissement de l'Etat, ou provenant du plus ou moins d'encombrement qui a longtemps existé dans plusieurs de ses divisions.

Le rendement de l'Imprimerie nationale, par tête de son personnel, soutient avantageusement la comparaison avec celui d'un grand nombre d'imprimeries particulières, et ce résultat serait encore plus apparent s'il était permis à l'imprimerie d'exiger du parlement et des départements les mêmes prix que ceux que l'on alloue aux imprimeries particulières pour les travaux qu'elles exécutent pour le compte de l'Etat. L'Imprimerie n'est autorisée à faire payer par les départements que le coût des salaires, du matériel et quelques frais généraux dans lesquels ne doivent pas être comptés les traitements du service civil, le chauffage, l'éclairage, la force motrice, la dépréciation et l'entretien de l'édifice, de l'outillage et autre équipement à compte capital, non plus que l'intérêt sur la mise de fonds, l'assurance, etc.

Le fonctionnement technique du département des Impressions et de la papeterie publiques, ayant donc été l'objet d'enquêtes spéciales, nous nous abstenons d'entrer dans plus de détails.

2. *Volume excessif des documents publics, etc.*

3. *Editions trop nombreuses des publications.*

Si l'on aborde ces deux items au point de vue de la responsabilité à établir pour le volume des documents et leurs éditions trop nombreuses, on peut les étudier concurremment.

On classe les publications en deux groupes principaux :—

(a) Les publications parlementaires que l'on se propose de réunir en dernier lieu et de relier en séries annuelles qu'on nomme " Documents parlementaires ". Tous les rapports annuels des ministères, suivis en plusieurs cas d'appendices, sont compris dans ce groupe.

(b) Les publications départementales proprement dites, lesquelles comprennent toutes les publications qui n'appartiennent pas autrement au premier groupe (rapports techniques, monographies, publications mensuelles, bulletins, ainsi que tous les livres de comptes, formules, etc., requis pour les divers services).

Les remarques que nous faisons ici ne portent que sur les publications du premier de ces groupes.

Naturellement, la copie ou la matière qui fait le sujet des publications se prépare dans les divers ministères.

Chaque ministère (y compris le Parlement) envoie au département des Impressions et de la papeterie publiques les réquisitions ou commandes pour l'impression de ses publications propres.

Toute l'édition d'une publication donnée, destinée à faire partie des documents parlementaires, n'est pas commandée entièrement par un seul ministère. L'édition totale se compose du nombre d'exemplaires commandés séparément par le Parlement, par les ministères et par le bureau de distribution.

L'édition parlementaire ou le nombre d'exemplaires de tout imprimé qui tombe sous la juridiction du comité conjoint des impressions se trouve, en apparence, déter-

miné par le rapport du comité en date du 1er mai 1912, (encore en vigueur); ce comité a approuvé les listes de distribution qui lui ont été soumises, et depuis cette époque on se sert de ces listes que l'on a cependant modifiées de temps à autre à la suite des événements (décès, déplacements, etc.).

L'édition ou le nombre d'exemplaires destinés aux ministères est déterminé par une réquisition ou une commande émanant de ces ministères eux-mêmes, et ce, en vertu d'un arrêté en Conseil du 16 janvier 1893 qui fixe à 500 le nombre d'exemplaires à imprimer pour être ensuite distribués par eux. Depuis, cet arrêté en Conseil a été modifié à maintes reprises par d'autres décrets, et, annexée au présent mémoire, se trouve une liste de ces amendements.

Le bureau de distribution du département des Impressions et de la papeterie publiques fait ses propres réquisitions en vertu de l'arrêté en Conseil de janvier 1893, qui stipule que "L'Imprimeur du Roi est autorisé à retenir, pour la vente, telle quantité de rapports départementaux, et d'en faire la vente de la manière que le secrétaire d'Etat jugera à propos."

Par conséquent, il semblerait que chaque ministère dût supporter les frais directs des quantités de rapports commandés pour ses propres services. Cependant, selon une coutume singulière et dont je n'ai pu retracer l'origine, les quantités commandées sous l'autorité des arrêtés en Conseil, par les ministères, ne sont pas portées au débit de ces ministères. Ces ministères ne paient proprement que pour les quantités commandées en sus du nombre fixé par le décret de l'Exécutif. Les quantités d'exemplaires commandées par eux sous l'autorité des arrêtés en Conseil (bien qu'imprimés exclusivement pour eux et jusqu'à présent distribués par eux) sont portées au débit du crédit budgétaire voté au département des Impressions et de la papeterie publiques sous le titre d'"*Impressions diverses*" (Miscellaneous printing).

Les sommes requises sous ce chef des "Impressions diverses" augmentent très rapidement. Dans un tableau annexé à ce rapport, on verra qu'en 1900 le crédit en question n'était que de \$30,000; en 1910-11, il atteignait \$85,000; en 1911-12, on le portait à \$100,000, et, cette année, le crédit initial de \$100,000 a été augmenté de \$50,000 dans le budget supplémentaire.

L'ouverture de ce crédit et de ce compte des "Impressions diverses" avait probablement pour objet de réunir sous un seul chef les frais d'impression des rapports annuels des différents ministères. Toutefois, si l'on part de ce point que l'exagération de la dépense, dans le volume et les éditions, provient directement des réquisitions autorisées des ministères, il semble que l'on pourrait leur faire porter plus directement leur responsabilité propre en les obligeant à inscrire séparément, dans leur budget départemental annuel et à faire voter spécialement, leurs crédits pour les impressions de rapports annuels, au lieu de faire voter par le Parlement une somme globale à tous les ministères sous le chef général d'"Impressions diverses".

Les ministères ne peuvent, à même ce dernier crédit, se servir que de la part que leur allouent les arrêtés en Conseil, mais il semble qu'il n'existe aucune limite définie à l'adoption des décrets de l'Exécutif à ce sujet, et ce crédit "Impressions diverses" semble être devenu un crédit *de couverture*, qu'on a, à maintes reprises, augmenté et pour lequel il faudra voter davantage à l'avenir.

Examinons maintenant les item 2 et 3 séparément.

Dans le but de faire cesser le gaspillage résultant du *format inutile des documents publics*, le Comité des Etats-Unis de 1906 faisait les recommandations suivantes qui, à n'en pas douter, peuvent s'appliquer aux publications fédérales:—

(a) Dans chaque département de l'administration il devrait y avoir un comité consultatif qui aiderait au chef du département au sujet des impressions et des publications.

(b) Ce comité examinerait la copie préparée pour les rapports afin d'éliminer ce qui est inutile;

(c) Il verrait à ce que cette copie, avant d'être expédiée à l'imprimerie, et non après, soit rédigée avec soin et définitivement.

(d) Il verrait à ce que les statistiques ne soient pas d'une longueur démesurée et qu'elles occupent le moins d'espace possible.

(e) Il devrait exercer une surveillance spéciale sur les illustrations dispendieuses et inutiles des documents publics.

(f) Il devrait voir à ce que le même travail ne se fasse pas deux ou plusieurs fois dans les divers départements.

Et le même comité soumettait, entre autres, les instructions suivantes pour la réglementation des publications de toutes catégories :—

(a) Dans la rédaction des rapports annuels, on devrait se borner à un compte rendu concis des travaux exécutés et des dépenses encourues pendant la période sur laquelle porte le rapport, avec des recommandations pour l'avenir, y compris les projets de travaux à être entrepris.

(b) Les travaux d'érudition, sous forme d'études scientifiques et de dissertations en général, n'ont pas leur raison d'être dans les rapports annuels que l'on imprime actuellement. (Ici, le comité fait observer que les départements sont enclins à faire porter les frais de leurs impressions par d'autres comptes que les crédits qui leur sont votés, ce qui donne plus de force aux observations que nous faisons plus haut au sujet du crédit pour "Impressions diverses").

(c) On devrait éliminer des rapports toute illustration, sauf les cartes et les graphiques indispensables à l'intelligence du texte et les vues des constructions commencées ou érigées pendant la période que couvre le rapport, etc.

(d) Toute matière écrite ou toute compilation préparée par des personnes ne faisant pas partie du bureau d'où émane le rapport, ainsi que toute biographie ou éloge du personnel ancien ou actuel du bureau, devraient être impitoyablement retranchés.

(e) On ne devrait pas imprimer les rapports de fonctionnaires ne relevant pas directement du chef du département exécutif, mais on peut en inclure un résumé dans les rapports de leurs chefs, etc., etc.

Les mesures recommandées pour obvier au *volume exagéré* des documents peuvent en partie s'appliquer avec succès pour faire disparaître le gaspillage occasionné par de *trop considérables éditions*.

Il y a fort peu de fonctionnaires qui soient en mesure de nous renseigner à fond et d'une manière autorisée sur le nombre exact d'exemplaires requis, ou dont on a besoin, de chaque publication. Aux diverses commissions du Canada, ainsi que parmi les membres et les fonctionnaires du parlement qui se sont occupés de la question, l'impression générale semble être qu'il se fait un grand gaspillage.

On a affirmé de temps à autre, et on a dit dernièrement, qu'au Parlement un grand nombre d'exemplaires sont refusés par les députés qui ont droit à ces publications. Ces exemplaires s'accumulent dans les magasins du Parlement ou des ministères, pour être envoyés en dernier lieu chez les regrattiers ou marchands de papier de rebut.

Mais, même en faisant le relevé de tous les documents ainsi accumulés dans les divers ministères, on ne se rendrait qu'incomplètement compte de ce gaspillage, parce qu'un grand nombre de ces publications ont déjà été expédiées chez les regrattiers ou marchands de papier de rebut.

La publication d'éditions trop nombreuses entraîne directement le gaspillage dans la distribution, et les mesures que l'on prendra contre ce gaspillage permettront de contrôler et d'être prémuni contre l'impression d'une quantité inutile de publications, et *vice versa*.

Cependant il ne faut pas conclure qu'en diminuant les éditions (nombre d'exemplaires) des publications, on puisse économiser considérablement. Nos officiels ont calculé qu'en diminuant l'édition ou le nombre d'exemplaires de ce que l'on désigne communément sous le nom de Livres bleus, on n'épargnerait au maximum que 25 cents sur chaque unité de 500 pages. Les premiers frais et les plus coûteux de la publication étant ceux de la composition, de la correction des épreuves, de la mise en pages et de la préparation pour la presse, le fait de diminuer ou d'augmenter une édition quelconque ne produira que cette différence de 25 cents par 500 pages. Ce chiffre ne s'applique peut-être pas à tous les cas, mais peut servir comme donnée générale de calcul.

Le fait de retrancher des rapports la matière non indispensable affectera le coût total beaucoup plus sensiblement que la réduction du nombre d'exemplaires à imprimer, sauf dans les cas où il est possible de rogner impitoyablement les tirages excessifs.

II. ELIMINATION DU GASPILLAGE ET RÉDUCTION DES FRAIS DE DISTRIBUTION.

Une foule de personnes, au Sénat et à la Chambre des Communes, ou parmi les membres de ces Chambres, les fonctionnaires des administrations provinciales, les juges, etc., certaines institutions, bibliothèques, établissements d'enseignement, etc., etc., ont droit de recevoir ou reçoivent les publications gouvernementales par l'intermédiaire du Parlement. Tous les ministères distribuent également des exemplaires de leurs propres rapports. Un grand nombre de ces rapports sont reliés dans les documents parlementaires et envoyés de nouveau aux bibliothèques, aux députés, etc., etc. Un fonctionnaire américain, chargé de faire une enquête sur l'itinéraire des documents publics ainsi répandus concurremment (aux Etats-Unis) était en mesure d'écrire, en 1905 :—

“ Depuis l'organisation de ce bureau, en 1895, 800,000 documents expédiés en double ont été retournés au surintendant des documents par des bibliothèques qui en recevaient plus qu'un exemplaire, et il a dû refuser, faute d'espace pour les loger, plusieurs centaines de mille volumes supplémentaires, qu'on offrait de lui renvoyer.”

Et le rapport dont nous extrayons ce passage ajoute :—

“ Ces chiffres ne portent que sur la distribution en double faite aux bibliothèques et ne tiennent absolument aucun compte des documents distribués en doubles aux particuliers.”

Les méthodes en usage pour la manutention des documents, après l'impression, leur passage successif des mains des emballeurs dans les salles d'expédition, et par les voitures et autres moyens de transport, aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes, ou aux ministères, et ensuite des ministères à d'autres services, ou par l'intermédiaire de tous ces expéditeurs, à tous les bureaux de poste et stations de chemins de fer, sont à la fois lentes et dispendieuses. La Commission des Etats-Unis sur l'économie et l'efficacité dans les services publics a calculé que la manutention des publications, de l'Imprimerie de l'Etat aux bureaux de poste et aux stations de chemins de fer de Washington, entraînait chaque année l'énorme dépense de \$327,000.

En partant de ces constatations et d'autres semblables, quelles sont les recommandations faites par ces commissions en vue de faire cesser le gaspillage et de diminuer le frais de la distribution? D'un accord unanime, on recommande la *centralisation de la distribution des publications gouvernementales*.

Le rapport de 1911 de la Commission des Etats-Unis fournit à cette question une solution tellement à point et si complète que nous reproduisons ici les conclusions de ce rapport :—

“ 1. Que la distribution des documents soit centralisée au bureau du surintendant des documents de l'Imprimerie de l'Etat, au lieu de se faire, comme actuellement, par les ministères, établissements et bureaux qui en commandent la publication.

“ 2. Que chaque ministère ou établissement ne retienne de son organisation actuelle et des moyens dont il dispose pour la distribution des documents, que telle partie nécessaire à la préparation et l'émission des instructions ou listes pour l'expédition par la poste.

“ 3. Que l'on cesse de se servir de chevaux et de voitures, ainsi que de leurs conducteurs, pour cette distribution, ainsi que de tout autre outillage servant actuellement au transport des publications de l'Imprimerie de l'Etat aux divers ministères et établissements, et ces derniers au bureau de poste, et du bureau de poste à la gare Union.

“ 4. Que cette partie du personnel des divers ministères et établissements indépendants actuellement occupée à adresser, envelopper, à cacheter ou à toute autre manutention des publications pour la distribution, soit, au besoin, trans-

férée des ministères et des établissements où ils sont employés actuellement au bureau du surintendant des documents de l'Imprimerie de l'Etat.

"5. Que, si la chose est nécessaire pour le transport direct des publications de l'Imprimerie de l'Etat à la gare Union, on établisse un bureau de poste spécial dans les salles d'expédition des documents ou à sa portée, afin de régler le travail suivant les exigences du service postal.

Quelles mesures législatives faudrait-il adopter à Ottawa pour autoriser la centralisation de la distribution des documents publics? Probablement aucune.

Il importe de noter ici ce que dit l'arrêté en Conseil de 1893 au sujet de la distribution, et d'en faire la comparaison avec la Loi concernant les impressions et la papeterie publiques:—

"Dans un rapport du ministre des Finances, en date du 16 janvier 1893, le ministre constate que le nombre d'exemplaires requis pour la distribution parlementaire à l'intérieur et à l'extérieur, est de 1,800 chacun, pour la plupart des rapports ministériels, et de 2,500 chacun, pour cinq des plus importants. La quantité commandée par les divers ministères pour leur propre distribution varie de 350 à 10,000, comme on le verra par la liste annexée. De l'avis du ministre, il serait à souhaiter que les divers ministères apportassent plus d'uniformité et d'économie dans leurs commandes, qui devraient être basées strictement sur les seules exigences de la distribution *officielle nécessaire* de chaque ministère. Le ministre recommande par conséquent que chaque ministère soit autorisé à commander, selon sa propre discrétion, pour sa propre distribution, une quantité d'exemplaires de ses rapports ne devant pas dépasser un *maximum de 500 exemplaires de chaque rapport et que l'Imprimeur du Roi soit autorisé à réserver pour la vente tel nombre de rapports ministériels et de les mettre en vente de telle manière, que le secrétaire d'Etat jugera à propos d'édicter.*"

Maintenant la Loi concernant le département des Impressions et de la Papeterie publiques, se lit comme suit, chap. 80, S.R.C.:—

"Art. 5. Le département est chargé exclusivement des devoirs qui suivent relativement aux services requis pour le Sénat et pour la Chambre des Communes et pour les divers ministères du gouvernement,

"(b) L'achat et la distribution de tout le papier, *des livres*, et autres articles de papeterie de toute espèce, sauf les livres requis pour la bibliothèque du Parlement, etc.

Art. 22, par. 2. Le surintendant de la papeterie est aussi chargé de la *vente de toutes les publications officielles* du parlement et du gouvernement du Canada, *qui sont mises en vente, et de la distribution de tous les documents publics et pièces officielles aux fonctionnaires et autres personnes qui ont le droit de les recevoir gratuitement.*"

Aux termes de cette loi, il semble que si l'arrêté en Conseil de 1893 et ceux qui le modifient sont valables quant au nombre d'exemplaires à imprimer, on ne saurait les considérer comme établissant légalement un droit à la distribution des publications par les ministères selon la pratique suivie actuellement, ou comme la justifiant.

L'attention n'est attirée sur cet étrange état de choses que dans le but de faire observer que si l'on doit considérer et recommander la centralisation de la distribution comme étant le meilleur et véritable remède pour faire cesser le gaspillage des publications imprimées, et le moyen le plus sûr de diminuer les frais de distribution, il n'est pas besoin de nouvelles mesures législatives pour mettre en pratique la centralisation. Il y est déjà pourvu, et jamais, à aucune époque, depuis la création du département des Impressions et de la Papeterie publiques, il n'a été dans l'esprit de nos lois de faire faire la distribution par les ministères.

En ajoutant sa recommandation à l'étude favorable par le congrès du rapport de ce comité, le président des Etats-Unis y ajoutait également cette explication:—

“Le projet (de centraliser la distribution) n'implique aucun changement dans l'autorité qui détermine le choix des personnes auxquelles on doit expédier les documents, mais exige seulement que le travail physique qui consiste à envelopper, adresser et mettre à la poste les documents sera exécuté à un seul endroit, celui même de leur production.”

Respectueusement soumis,

J. de L. TACHE,
Imprimeur du Roi.

OTTAWA, 20 mars 1915.

ARRETES EN CONSEIL MODIFIANT L'ARRETE DU 16 JANVIER 1893.

Rapports.	Date.	Modifiant le nombre d'exemplaires destinés à la distribution gratuite par les départements, à
Rapports des assurances.....	8 fév. 1894..	Variable.
Auditeur général.....	27 nov. 1896..	2,000
Commerce.....	9 nov. 1912..	Portant les diverses parties de 750 à 2,000
Douanes.....	7 juill. 1913..	835
Pêcheries.....	16 sept. 1912..	1,000
Commission des chemins de fer.....	7 fév. 1913..	2,000
Fermes expérimentales.....	24 sept. 1913..	Donnant carte blanche au directeur; en 1914, 73,000; en 1915, au-delà de 100,000.
Chemins de fer et canaux.....	23 déc. 1913..	Diverses parties, de 600 à 1,800.
Revenu de l'Intérieur, partie II.....	13 fév. 1914..	750
Marine.....	16 fév. 1914..	750
Stations biologiques.....	20 fév. 1914..	1,000
Intérieur:—		
• Arpentage de la Rivière-Rouge.....	25 fév. 1914..	1,000
Forces hydr. du Manitoba.....	25 fév. 1914..	6,500 brochés et en toile.
Forces hydr. de la riv. Winnipeg.....	25 fév. 1914..	“
Rivière-à-l'Arc.....	25 fév. 1914..	“
Forces hydr. de l'Alberta.....	25 fév. 1914..	“
Levés hydrographiques du Manitoba et de la C.-B.....	14 mars 1914..	2,000 brochés et 500 en toile.
Jaugeage des cours d'eau.....	1 août 1914..	3,500

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son huitième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 10 mai 1916.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité est d'opinion qu'il serait bon lorsque la bâtisse du Parlement sera reconstruite d'y faire placer une plaque ou un autre mémorial qui rappelle la conduite méritoire de certains officiers et serviteurs du Sénat au cours du dernier incendie.

En attendant, le comité recommande que le Sénat, avant la fin de cette session, exprime son appréciation des services rendus par les personnes suivantes:—

Le lieutenant-colonel Ernest J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire.
 William J. O'Neill, commis adjoint de la papeterie.
 Thomas B. Weston, sous-directeur de la poste.
 Charles H. Larose, huissier.
 Edward Ashe, économiste du Président.
 Norman McLeod Wood, messager du Président.
 William D. Perkins, messager.
 Harl. D. Gilman, messager.
 Robert Mackie, gardien de nuit.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", tel qu'amendé, ayant été lu,

Il a été proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Il a été proposé en amendement, que les mots "ne" et "pas" soient insérés, le premier avant, l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit amendé en ajoutant ce qui suit comme paragraphe 2 de la clause 2".

"Aucun brasseur ou distillateur n'exercera l'industrie de distilleur ou de brasseur dans les limites d'une province qui a adopté la prohibition et sera soumis aux mêmes pénalités."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Choquette,	Derbyshire,	Lavergne,	Prowse,
Cloran,	Dessaulles,	McSweeney,	Roche,
David,	Domville,	Mitchell,	Thibaudeau—15.
Davis,	Farrell,	Power,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Girroi,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Daniel,	Gordon,	Ross (Middleton)
Beith,	Dennis,	King,	Sproule,
Belcourt,	Donnelly,	LaRivière,	Taylor,
Bolduc,	Fiset,	Lougheed,	Thompson,
Bostock,	Forget,	McLennan,	Thorne,
Bowell	Frost,	Murphy,	Watson,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Poirier,	Yeo—31.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Tempérance du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider à la construction de certaines lignes de chemins de fer de la *Saint John and Quebec Railway Company*, et de ratifier une convention faite entre la Compagnie et les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité général sur le bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Loi relative à la Réserve des sauvages de *St. Peter*" ayant été lu,

L'honorable Président a donné sa décision sur la question d'ordre soulevée par l'honorable M. Lougheed, hier, que ce bill étant un bill financier ne peut en conséquence être amendé par le Sénat, et il a déclaré la question d'ordre mal motivée, pour les raisons suivantes:—

Tous les bills sont considérés être des bills financiers, dont l'objet est de prélever des deniers, soit par voie d'emprunt, soit autrement, ou d'autoriser l'emploi d'une partie de ces deniers.

Ils peuvent se diviser en trois classes: *bills d'impôts*, *bills de subsides* et *bills d'appropriation*.

Les *bills d'impôts*, qui prélèvent des revenus pour les services de l'année courante, sont basés sur des résolutions du comité des Voies et Moyens.

Pareillement, les *bills de subsides*, qui autorisent une avance à même le Fonds consolidé ou l'émission de bons du Trésor pour garantir les sommes votées par la Chambre des Communes pour les services de l'année, émanent du comité des Voies et Moyens et sont basés sur des résolutions.

Lorsque les comités des Subsides et des Voies et Moyens ont terminé leurs séances, un bill est présenté qui énumère chaque octroi qui a été fait, et approprie les diverses sommes votées par le comité des Subsides, lesquelles doivent être remises et appliquées à chaque service. C'est ce qu'on appelle le *bill du Fonds consolidé*, ou plus communément le *bill d'appropriation*.

Le Sénat s'est alors ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

La clause 2 ayant été de nouveau prise en considération il a été proposé de l'amender comme suit:—

Retrancher toute la partie de la clause qui suit le premier paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur le dit amendement, le comité s'est divisé:—

Pour, 25.—Contre, 16.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après le président du comité a quitté le fauteuil.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Le dit rapport a été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 12 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Lavergne,	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	Lougheed,	Roche,
Belcourt,	Domville (Lt.-Col.),	Mason	Ross
Bolduc,	Donnelly,	(Brig.-général),	(Middleton),
Bostock,	Edwards,	McHugh,	Ross
Bowell	Farrell,	McLennan,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Fiset,	McSweeney,	Sproule,
Casgrain,	Forget,	Mitchell,	Taylor,
Choquette,	Frost,	Murphy,	Thibaudeau,
Cloran,	Gillmor,	Owens,	Thompson,
Dandurand,	Girroir,	Poirier,	Thorne,
Daniel,	Gordon,	Power,	Watson,
David,	LaRivière,	Prowse,	Yeo.
Davis,			

PRIÈRES

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité spécial institué pour s'enquérir de ce qui s'accomplit et de ce qui pourrait s'accomplir en vue de favoriser le plus possible le développement agricole, industriel et commercial de ce pays aussi bien durant la guerre qu'après la guerre.

Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte relatif aux Impressions du Parlement ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi soir prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le huitième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (B 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Atlantic Park Association*", ayant été lu, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité pour plus ample considération.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que lundi prochain il y ait deux séances distinctes du Sénat; la première devant finir à six heures du soir et la seconde devant commencer à sept heures et demie du soir.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général priant Son Altesse Royale de vouloir bien faire déposer sur la table du Sénat une copie du rapport spécial de la Commission royale qui s'est occupée des affaires des sauvages de la réserve de Kitseland, ainsi que de l'arrêté ministériel pris le 28 mars 1916, et de tous autres documents et de toute correspondance touchant ce rapport.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Le Sénat s'est ajourné.

Lundi, 15 mai 1916.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beith,	Fiset,	Montplaisir,	Ross
Bolduc,	Forget,	Murphy,	(Moosejaw),
Bostock,	Gillmor,	Power,	Sproule,
Cloran,	Girroir,	Prowse,	Thibaudeau,
Davis,	King,	Ratz,	Thompson,
Dennis,	LaRivière,	Roche,	Thorne,
Derbyshire,	Lougheed,	Ross	Watson,
Domville (Lt.-Col.),	McHugh,	(Middleton),	Yéo.
Farrell,	McLennan,		

PRIÈRES

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
SAMEDI, 13 mai 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'agrée pas l'amendement fait par le Sénat au Bill (No 91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat", rapporté avec le présent message, pour les raisons suivantes:

"Que les parties ayant des réclamations légales contre la Couronne en rapport avec le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard ont actuellement leur recours devant les tribunaux, et il n'est pas dans l'intérêt public que le dit bill ait un effet rétroactif".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Ordonné, que le dit message soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président a présenté au Sénat le certificat de qualification suivant des Commissaires du Service civil relatif à M. L. de Montigny.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA,
OTTAWA.

Les Commissaires du Service civil ont pris en considération une demande de l'honorable Président du Sénat à l'effet que, en vertu des dispositions de l'article 24 de la Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil, un certificat d'aptitude soit émis

en faveur de M. Louvigny de Montigny, assistant traducteur français dans la subdivision B de la première division, proposé à la position de traducteur en chef dans la subdivision A de la première division. Considérant que M. de Montigny a pleine qualité pour remplir les devoirs de la position à laquelle il doit être promu, et qu'un examen spécial n'est pas jugé nécessaire;

Par les présentes, les Commissaires certifient en conséquence, conformément à l'article 24 de la loi amendant la loi du Service civil 1908, que dans leur opinion M. de Montigny est dûment qualifié pour occuper la position d'officier de la subdivision A de la première division dans le personnel du Sénat.

Daté au bureau de la Commission du Service civil du Canada ce 23me jour d'avril 1915.

ADAM SHORTT,
M. G. LAROCHELLE,

Commissaires.

Aussi, les lettres suivantes des bibliothécaires relatives à

- (a) M. Alfred Carter, comptable de la bibliothèque;
- (b) Napoléon Aubry, gardien de la bibliothèque.

(A)

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 14 avril 1916.

Monsieur le PRÉSIDENT, — Relativement à votre lettre au sujet de la nomination de M. Carter, nous avons l'honneur de vous transmettre une copie du certificat des Commissaires du Service civil du 8 octobre 1915.

Jusqu'à cette date la position de comptable avait été remplie par un commis temporaire qui devait passer ses examens. Il a échoué et monsieur l'Orateur Sproule a refusé de le garder dans le service. Nos comptes étaient en danger de devenir embrouillés, aussi lorsque M. Carter a été déclaré compétent nous l'avons reçu avec joie, et nous avons compris que les Commissaires du Service civil savaient comment faire leur devoir.

La nomination de M. Carter était à l'essai et il avait aussi été employé dans un autre département.

Le Parlement ne s'est pas réuni avant le mois de janvier et en conséquence de l'ajournement du Sénat et de la confusion causée par l'incendie nous n'avons pas été capables avant aujourd'hui, lorsque le temps de mettre les gens à l'épreuve est passé, de soumettre le cas à votre approbation et de reconnaître votre autorité.

Nous regrettons ce manque apparent de régularité et de respect et nous recommandons fortement que la nomination de M. Carter soit confirmée. Il a fait preuve de régularité et de capacité dans l'accomplissement de ses devoirs et justifiera votre approbation.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

A. D. DE CELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN G. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable
Président du Sénat.

CERTIFICAT DE NOMINATION A LA SUBDIVISION B DE LA SECONDE DIVISION.

Considérant que en vertu d'une loi du Parlement du Canada, chapitre 15 de 7-8 Edouard VII intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil", il est entre autre chose décrété que excepté dans les cas mentionnés dans la dite loi, les nominations à des positions dans le Service intérieur sous un député chef seraient faites après un examen compétitif qui sera de nature à établir les capacités des candidats pour les positions spéciales auxquels ils doivent être nommés et que ces examens devront avoir lieu de temps en temps en conformité des règlements faits par la Commission et approuvés par le Gouverneur en conseil.

Et considérant que M. Alfred Martin Whinney Carter, de Grand-Vital, Manitoba, âgé de vingt-quatre ans (ci-après appelé le candidat) a passé ses examens sous la direction de la Commission du Service civil dans un examen pour tous les concurrents en conformité des dispositions de la loi du Service civil et des règlements faits en vertu de cette loi et que cet examen dont il est sorti le 23^{me} a établi sa compétence; et considérant que la dite Commission du Service civil s'est assurée

Que le cadidant est sujet britannique et réside au Canada depuis au moins trois ans;

Qu'il est dans la limite d'âge prescrite pour remplir la position à laquelle il est question de le nommer;

Qu'il n'a aucune infirmité ou maladie qui pourrait l'empêcher de faire convenablement son ouvrage;

Que son caractère et ses mœurs le qualifient pour occuper la dite position, et

Qu'il possède les connaissances et la capacité requises pour s'acquitter des devoirs de sa position.

Par ces présentes il est certifié que le candidat qui doit être pris à l'essai au service de la bibliothèque du Parlement à titre de commis de la deuxième division, subdivision B, a toute la compétence voulue.

Daté ce huitième jour d'octobre, mil neuf cent quinze.

(Signé) ADAM SHORTT,

(Signé) M. G. LA ROCHELLE,
Commissaires.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 10 avril 1916.

MONSIEUR,—Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de transmettre, conformément à la loi, un certificat des Commissaires du Service civil en faveur de M. Alfred Carter, comptable de la bibliothèque, autorisant l'augmentation de son salaire.

Les bibliothécaires ont l'honneur de prier que le certificat soit déposé sur la Table du Sénat et de la Chambre des Communes, en conformité de la loi.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

(Signé) A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.

(Signé) MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable Président du Sénat et à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes.

No 4802.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA.
OTTAWA.

Les Commissaires du Service civil ont examiné un rapport du bibliothécaire du Parlement concluant à l'octroi d'un certificat d'aptitude, en conformité des dispositions de l'article 33 de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1908, en faveur de M. Alfred Martin Whinney Carter, qui a été nommé comptable dans le personnel de la bibliothèque du Parlement, subdivision B de la seconde division, le 8 octobre 1915, et à qui il est proposé de payer un salaire de \$1,000 par année, à compter de la date de sa nomination. L'attention des commissaires ayant été attirée sur le fait que les fonctions de cet emploi sont d'un caractère exceptionnel, et une enquête soigneuse ayant établi que M. Carter possède la compétence voulue pour remplir ces fonctions, et a donné satisfaction au cours de son emploi stagiaire;

IL EST MAINTENANT CERTIFIÉ, en conséquence, par les présentes, en conformité des dispositions de l'article 33 de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1908, que M. Alfred Martin Whinney Carter, commis dans la subdivision B de la seconde division du personnel de la bibliothèque du Parlement, possède l'aptitude exceptionnelle requise pour remplir les fonctions de son emploi, et, de l'avis des commissaires, il a droit à un salaire de \$1,000 par année.

Daté au bureau de la Commission du Service civil du Canada, ce 5me jour d'avril 1916.

(Signé) ADAM SHORTT,
M. G. LAROCHELLE,
Commissaires.

(B)

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 15 janvier 1916.

MONSIEUR,—Les bibliothécaires ont l'honneur de vous transmettre une copie d'un arrêté en conseil nommant un Napoléon Aubry à la position de gardien de la bibliothèque du Parlement.

Cet homme a quarante-six ans et a été jusqu'à ce jour garçon dans un club.

Comme les bibliothécaires ont eu le malheur de ne pas s'entendre avec vous, dans d'autres cas, ce qui est toujours une chose regrettable et désagréable, ils n'oseront pas exprimer d'opinion sur la question de savoir si cet arrêté en conseil est en conformité des dispositions de la loi.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

COPIE CERTIFIÉE du rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 12 janvier 1916.

Le comité du Conseil privé, sur la recommandation du président du Conseil privé, donne avis que Napoléon Aubry, d'Ottawa, a été nommé à la position de gardien de la bibliothèque depuis le 11 janvier 1916, à la place de F. X. Desloges, décédé, au salaire de \$900 par année, avec résidence dans la bâtisse, suivant l'usage, pour la sûreté de la bibliothèque.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

Le très honorable
le Président du Conseil privé.

Ordonné, que les dits documents soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité mixte relatif aux Impressions du Parlement.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (8) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,	Farrell,	Mason	Ross
Bolduc,	Frost,	(Brig.-général),	(Moosejaw),
Bostock,	Gillmor,	Owens,	Sproule,
Bowell	LaRivière,	Ross	Taylor,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	(Middleton),	Thibaudeau,
Derbyshire,			Thorne,
Edwards,			Watson.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que le bill (67) intitulé: “Loi de la Réserves des sauvage de *St. Peter*”, soit placé de nouveau sur les ordres du jour pour être pris en considération par un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Sur motion, il a été

Ordonné, que le bill (Y) intitulé: “Loi constituant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire”, soit rayé de l'ordre du jour; et que les droits versés soient remboursés aux procureurs des requérants, moins les frais d'impression et de traduction.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les droits versés pour le bill (C 2) intitulé: “Loi constituant en corporation *The Manitoba-Ontario Railway Company*”, soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 16 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beaubien,	David,	LaRivière,	Roche,
Béique,	Dennis,	Lougheed,	Ross
Beith,	Derbyshire,	Mason	(Middleton),
Bolduc,	Domville (Lt.-Col.),	(Brig.-général),	Ross
Bostock,	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
Bowell	Farrell,	Milne,	Sproule,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Montplaisir,	Taylor,
Boyer,	Forget,	Murphy,	Thibaudeau,
Casgrain,	Frost,	Owens,	Thompson,
Choquette,	Gillmor,	Poirier,	Thorne,
Cloran,	Girroir,	Power,	Watson,
Dandurand,	Gordon,	Prowse,	Yeo.
Daniel,	King,	Ratz,	

PRIÈRES

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Sur motion, il a été

Ordonné que le droit payé pour la pétition de Rudolf Vollhoffer, sollicitant un bill de divorce, soit remis au pétitionnaire, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*" a été lu la troisième fois

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le message de la Chambre des Communes n'acquiescant pas à l'amendement fait par le Sénat au bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat".

Ordonné, que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au dit bill et que le greffier porte un message à la Chambre des Communes en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération par un comité général du bill (67) intitulé: "Loi relative à la réserve des sauvages de *St. Peter*" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain, appuyé par l'honorable M. Edwards:

Le Sénat est d'avis qu'un jugement à l'unanimité de la Cour Suprême du Dominion du Canada devrait être définitif si ce n'est dans les causes ou il s'agit de la Constitution.

Après un nouveau débat.

Avec la permission du Sénat,

La dite motion a été retirée.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies" ayant été lu, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain à onze heures du matin.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 17 mai 1916.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beaubien,	Dessaulles,	Mason	Roche,
Béique,	Donnelly,	(Brig.-général),	Ross
Beith,	Edwards,	McLaren,	(Middleton),
Bolduc,	Farrell,	McLennan,	Ross
Bostock,	Fiset,	Milne,	(Moosejaw),
Casgrain,	Forget,	Montplaisir,	Smith,
Choquette,	Frost,	Murphy,	Sproule,
Cloran,	Gillmor,	Owens,	Taylor,
Dandurand,	Girroir,	Poirier,	Tessier,
Daniel,	King,	Pope,	Thibaudeau,
David,	LaRivière,	Power,	Thorne,
Dennis,	Legris,	Prowse,	Watson.
Derbyshire,	Lougheed,	Ratz,	

PRIÈRES

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Comptes rendu des Débats a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande:—

1. Qu'il soit créée une division des débats faisant partie du personnel officiel permanent du Sénat pour faire le compte rendu des débats du Sénat et des témoignages entendus devant les comités de cette Chambre.

2. Que M. Albert Horton, actuellement éditeur des débats de la Chambre des Communes, soit nommé, avec le consentement de cette Chambre et en tenant compte des dispositions de la loi modifiant la Loi du Service civil, à la position d'éditeur des débats du Sénat; et qu'il soit chargé de la direction et de l'administration de la division des rapporteurs du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Ordonné, que le greffier porte un message à la Chambre des Communes en conséquence.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 16 mai 1916,

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que en considération de ses quarante années de fidèle service comme sténographe et éditeur des débats du Sénat, M. George C. Holland, reçoive une pension annuelle de (1,000) mille dollars, la dite pension devant commencer à partir du 1er janvier 1917.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*" a été lu la troisième fois

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes avec un bill (101) intitulé: "Loi autorisant l'acquisition de lignes de chemin de fer entre la cité de Québec et Nairn-Falls et entre Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (M 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Isabella Kenny" et pour informer le Sénat qu'elle a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (N 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Craig" et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
OTTAWA, mardi 16 mai 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., produite devant le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill M 2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Isabella Kenny".

Bill N 2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Craig".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.
Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Loi relative à la réserve des sauvages de *St. Peter*".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Murphy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (b) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été lu alors la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera maintenant, il reste ajourné à huit heures ce soir et que ce soit une séance distincte.

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beaubien,	Dennis,	Milne,	Ross
Beith,	Derbyshire,	Montplaisir,	(Moosejaw),
Bolduc,	Donnelly,	Murphy,	Smith,
Bostock,	Frost,	Owens,	Sproule,
Casgrain,	Gillmor,	Pope,	Taylor,
Choquette,	King,	Prowse,	Tessier,
Cloran,	Lougheed,	Roche,	Thibaudeau,
Dandurand,	Mason	Ross	Thorne,
Daniel,	(Brig.-général),	(Middleton),	Watson.
David,	McLennan,		

Avec la permission du Sénat, il a été

Résolu, que le Sénat concoure avec la Chambre des Communes dans la nomination de A. M. W. Carter comme comptable de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, qu'un message soit porté aux Communes en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion que le bill (101) intitulé: "Loi autorisant l'acquisition de lignes de chemin de fer entre la cité de Québec et Nairn-Falls et entre Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons" soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Il a été proposé en amendement: que le mot "maintenant" soit retranché et remplacé par les suivants: "d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée, sur la dite motion, en amendement, le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Derbyshire,	Gillmor,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Frost,	King,	Watson—8.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beaubien,	Dennis,	Murphy,	Sproule,
Bolduc,	Donnelly,	Owens,	Taylor,
Casgrain,	Lougheed,	Pope,	Tessier,
Choquette,	Mason,	Ross (Middleton),	Thibaudeau,
Cloran,	McLenman,	Smith,	Thorne—22.
David,	Milne,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimé en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a), (b), (e) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill. passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 18 mai 1916.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beith,	Derbyshire,	McLean,	Ross
Bolduc,	Dessaullles,	McLennan,	(Middleton),
Bostock,	Edwards,	Milne,	Smith,
Choquette,	Fiset,	Murphy,	Sproule,
Cloran,	Forget,	Owens,	Taylor,
Corby,	Gordon,	Poirier,	Tessier,
Dandurand,	Legris,	Pope,	Thibaudeau,
Daniel,	Lougheed,	Power,	Thorne,
David,	Mason	Roche,	Watson.
Dennis,	(Brig.-général),		

PRIÈRES.

L'honorable Président du Sénat a déposé sur la table la pétition suivante de l'assistant curateur de la salle des journaux:—

OTTAWA, 15 mai 1916.

La pétition du soussigné soumet humblement:—

Que pendant les trois années qui ont précédé la résignation de M. Ralph, j'ai fait presque tout l'ouvrage à faire dans la salle des journaux et en conséquence on m'avait promis de me nommer à sa place. Mais au lieu de cela, on a nommé un curateur au-dessus de moi, ce qui m'a empêché d'obtenir de l'avancement. De plus j'ai été obligé de faire l'ouvrage du nouveau curateur pendant onze mois sur treize, car il n'avait que le titre. Considérant que le salaire de M. Deacon, qui occupe la même position à la Chambre des Communes est fixé à \$2,100 de maximum et celui de M. Nicholson à \$2,800, tandis que le mien est fixé au maximum de \$1,200; considérant aussi que je suis au service du Sénat depuis plus de trente ans, d'abord comme page puis comme messenger sessionnel puis permanent; que j'ai été employé à la salle des journaux pendant cinq ans avant d'être placé dans une classe, et qu'alors, par suite d'une erreur on m'a retranché deux années, ce qui m'a fait perdre pendant sept ans toute augmentation de salaire; et que pendant ce temps j'ai formé trois messagers à faire l'ouvrage, le premier a été nommé huissier, le deuxième s'est retiré, et le troisième est encore avec moi.

Considérant que je suis arrivé cette année au maximum de mon augmentation statutaire, que je suis père de sept enfants que en conséquence de l'augmentation du prix de la vie, il m'est impossible de faire rejoindre les deux bouts;

En conséquence je demande très humblement de déposer devant Son Honneur, le Président la demande que je fais d'être promu à la classe 2 B au salaire de \$1,200 à \$1,600.

Le tout respectueusement soumis.

ERNEST BERUBE,

Assistant curateur de la salle des journaux du Sénat.

Au Major CHAPLEAU,
Greffier du Sénat, Ottawa.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (104) intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1916 et le 31 mars 1917" auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23 (f), 30 et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (21) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande du Canada" auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23 (f), 24 (a), (b), (e) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois et il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (66) intitulé: "Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, mercredi 17 mai 1916.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agrée la demande faite par le Sénat du transfert, en conformité de la Loi portant modification de la Loi du Service civil de M. Albert Horton, rédacteur des Débats de la Chambre des Communes, au personnel du Sénat.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les mots suivants: "et pour les autres travaux que doit accomplir le comité pour réaliser son objet" soient ajoutés après les mots: "pour adresser cette circulaire, l'expédier par poste et tenir registre des envois", dans la recommandation faite par le comité spécial nommé pour s'enquérir des mesures prises ou qui doivent être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, (*Voir* page 241).

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire de Son Altesse Royale le Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 18 mai 1916.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'ordre du Gouverneur général de vous informer que le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, agissant comme député de Son Altesse Royale se rendra à la salle du Sénat, cette après-midi, à quatre heures et demie, pour proroger la session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat,

Le Très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, député gouverneur général, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable député gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur

(Pour la commission nommant le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., député gouverneur général, *voir* page 9).

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant les Cours supérieures de la Saskatchewan et modifiant la Loi des Juges.

Loi concernant la *Colonial Bank (Canada)*.

Loi concernant la *British Trust Company*.

Loi concernant *The High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*.

Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

Loi modifiant la Loi des Banques.

Loi pour faire droit à Christopher Sinclair.

Loi pour faire droit à Hope Fothergill Baily.

- Loi pour faire droit à Robert Charles Vondau.
 Loi pour faire droit à Percy Lynn Woods.
 Loi concernant certains brevets de *The Pedlar People, Limited*.
 Loi constituant en corporation *The Fire Insurance Company of Canada*.
 Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada et à l'effet de changer son nom en "Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est".
 Loi constituant en corporation le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest.
 Loi concernant les Placements des compagnies d'assurances sur la vie.
 Loi à l'effet d'autoriser certaines terres d'écoles et terres fédérales à être comprises dans la région d'irrigation de Taber, dans la province de l'Alberta.
 Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et Maisons de réforme.
 Loi constituant en corporation *The Manitoba and Saskatchewan Bible Society*.
 Loi concernant les loyers payables à la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*.
 Loi portant prélèvement d'une taxe sur les Profits d'affaires.
 Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada.
 Loi pour faire droit à David Whimster Rhodes.
 Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada.
 Loi constituant en corporation *The Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*.
 Loi modifiant la Loi de Tempérance du Canada.
 Loi ayant pour objet d'aider à la construction de certaines lignes de chemins de fer de la *Saint-John and Quebec Railway Company*, et de ratifier une convention faite entre la Compagnie et les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick.
 Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier.
 Loi pour faire droit à Martha Isabella Kenny.
 Loi pour faire droit à William Thomas Craig.
 Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*.
 Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*.
 Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat.
 Loi relative à la Réserve des sauvages de *St. Peter*.
 Loi autorisant l'acquisition de lignes de chemin de fer entre la cité de Québec et Nairn-Falls et entre Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons.
 Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes.
 Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, le Très honorable député gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes a alors adressé la parole au Très honorable député gouverneur général, comme suit:—

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public ainsi que l'aide nécessaire à la Défense militaire et navale.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur les bills suivants:—

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1916 et le 31 mars 1917.

“Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale”, que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre des bills, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur le député gouverneur général, a dit:—

“Au nom de Sa Majesté, le Très honorable député gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”

Après quoi il a plu à Son Honneur le député de Son Altesse Royale le Gouverneur général de clore la SIXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Durant la crise actuelle de notre existence nationale, votre attention s'est portée sur des affaires d'une extrême importance, et c'est avec reconnaissance que je me rappelle le soin et le dévouement avec lesquels vous avez étudié et approuvé toutes les mesures nécessaires pour la poursuite efficace de la guerre.

Notre empire, avec une unité de dessein sans exemple dans l'histoire, défend non seulement son intégrité et ses institutions mais aussi les droits de l'humanité. Je suis sincèrement convaincu que vos efforts contribueront matériellement à nous procurer cette victoire certaine que nous ne cesserons de poursuivre tant que nous ne l'aurons pas remportée.

Cette lutte, qui se poursuit sur plusieurs vastes théâtres, est devenue dernièrement plus intense sur le front occidental, où, depuis plus d'un an, les troupes du Canada prennent part à la bataille. On a confié au Corps d'armée canadien une position importante, et le peuple de notre pays nourrit justement le ferme espoir qu'il saura continuer les exploits honorables et remarquables dont la Première Division a donné l'exemple.

Dans tout le pays la réponse aux besoins urgents de l'empire a été partout favorable; et des fardeaux inconnus jusqu'ici ont été acceptés sans hésitation. Près de 170,000 soldats ont traversé la mer, et plus de 140,000 sont à s'entraîner au Canada. Pour fournir aux demandes de renfort, des hommes se sont offerts, durant les quatre premiers mois de cette année, en plus grand nombre que dans toute autre période de même durée de la guerre.

Je suis persuadé que les lois importantes que vous avez adoptées pour le bien-être économique du Canada, pour faire face aux exigences de la situation, favoriseront, d'une façon remarquable, les intérêts publics.

Les superbes moissons de l'automne dernier ont grandement contribué à assurer la stabilité de la fortune nationale. Vous apprendrez avec plaisir que le volume énormément accru des exportations du Canada, se maintient encore, et que la prospérité générale du pays n'a pas souffert de diminution perceptible à cause de la guerre.

En vous occupant du problème national du développement de nos chemins de fer, vous avez pourvu aux besoins présents. Mes conseillers vont prendre sans délai des mesures pour faire une étude efficace des conditions de ce problème et des moyens les plus propres à le résoudre.

Les mesures prises pour compléter, au moyen de l'aide nécessaire que peut donner le pouvoir fédéral, l'action de la législation provinciale restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes, sont conformes aux progrès marqués de l'opinion publique qui ont amené les lois locales sur ce sujet.

Je déplore avec vous la destruction partielle de l'édifice historique dans lequel ont eu lieu les délibérations du Parlement depuis la fondation de notre Dominion. Il est

à espérer que, dans la restauration de cet édifice, on conservera les traits distinctifs de son architecture, tout en donnant en même temps un local plus vaste et plus convenable.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des généreux crédits que vous avez votés pour les besoins publics, et pour les nécessités plus grandes de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Il est maintenant de mon privilège de mettre fin, pour le présent, à vos travaux ardu, et je prends cette décision avec un espoir de plus en plus fort que, nonobstant tout revers temporaire, la victoire viendra couronner notre belle cause; je fais aussi une fervente prière, avec une humble confiance, que notre pays sortira de ce temps d'épreuves et de souffrances pour marcher avec assurance vers un plus grand et plus noble avenir.

Le Président du Sénat alors dit :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Honneur le député de Son Altesse Royale que ce Parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le 27 juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le 27 juin prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT

6me SESSION, 12e PARLEMENT, 1916

TRÔNE.

Président
HON. PHILIPPE LANDRY,
Stadacona.

**HONORABLES
MESSIEURS —**

**HONORABLES
MESSIEURS —**

Smith Wentworth	27		
Girroi Antigonish	28	Shehyn Laurentides	14
Fiset Golfe	29	Béique De Salaberry	15
Beaubien Montarville	30	David Mille Iles	16
Ross Moosefaw.	31	Corby Belleville	17
	32	Taylor Leeds	18
Gordon Nipissingue	33	Ross Middleton	19
Murphy Tignish	34	Pope Bedford	20
LaRiviere Provencher	35	McLaren Perth.	21
Thibaudeau De la Vallière	36	Sroule Grey E.	22
Curry Amherst	37	Jones Toronto.	23
McLean Souris	38	McHugh Victoria, J.	24
Sharpe Manitou	39	Donnelly Bruce sud	26
	40	McCall Simcoe	26
		McLennan Sydney, N.-E.	26
		Milne Hamilton	26
		Mitchell Wellington	1
		Mason Toronto.	2
		Daniel St-Jean	3
		Baird Victoria, N. B.	4
		Bolduc Lauzon.	5
		Lougheed Calgary	6
		Bowell Hastings.	7
		Poirier Acadie.	8
		McDonald Cap Breton.	9
		Owens Inkerman.	10
		Thorne St-Jean	11
		Domville Kothsav.	12
		Dennis Halifax	13

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU.

J. C. YOUNG.

Table
des
Greffiers.

S. LELIEVRE.

Sténographes officiels
G. HOLLAND.

Kerr Toronto	41	MacKay Alma.	54
Edwards Russell.	42	Costigan Victoria, N.-B.	55
Casgrain DeLanaudière	43	De Veber Lethbridge.	56
Dandurand De Lorimier.	44	Young Kiliarney.	57
Bostock Kamloops.	45	Watson P.-la-Prairie.	58
Power Halifax.	46	King Queen, N.-B.	59
Thompson Fredericton.	47	Yeo Port Hill.	60
McSweeney Moncton.	48	Davis Prince Albert.	61
Tessier De la Durantaye	49	Godbout La Salle	62
Legris Kepeniguy.	50	Douglas Tantallon.	63
Derbyshire Brookville.	51	Beith Bowmanville	64
Farrell Liverpool	52	Roche Halifax	65
Prowse Charlottetown	53		66
		Montplaisir Shawenagan.	67
		Dessaulles Rougemont.	68
		Frost Leeds & Grenv ^l	69
		Talbot Lacombe	70
		Belcourt Ottawa.	71
		Choquette Grandville.	72
		Cloran Victoria, Qué.	73
		Boyer Rigaud.	74
		Gillmor St. George, N. B.	75
		Ratz Middlesex N.	76
		Prince Battleford.	77
		Lavergne Kennebec.	78
		Wilson Sorel	79
		Forget Banff	80

Sergent d'armes,
J. DE ST. D. LEMOINE.

BARRE.

Verge noire,
ERNEST J. CHAMBERS.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

6^e SESSION, 12^e PARLEMENT, 6-7 GEORGE V.

1916

L'HONORABLE PHILIPPE LANDRY, PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
LAWRENCE GEOFFREY POWER, C.P.	M. Sr. Halifax.....	Halifax, N.-E.
WILLIAM McDONALD.....	Cap-Breton.....	Glace-Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDUC.....	Lauzon.....	Saint-Victor de Tring, Qué
PASCAL POIRIER.....	Acadie.....	Shédiac, N.-B.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED, C.P.....	Calgary.....	Calgary, Alta.
PETER McLAREN.....	Perth.....	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawenegan	Trois-Rivières, Qué.
PHILIPPE LANDRY (Président).....	Stadacona.....	Candiac, Québec, Qué.
Sir MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G., C.P.....	Hastings.....	Belleville, Ont.
GEORGE T. BAIRD.....	Victoria.....	Perth, N.-B.
WILLIAM OWENS.....	Inkerman.....	Montréal, Qué.
ALFRED A. THIBAUDEAU.....	De la Vallière.....	Montréal, Qué.
GEORGE GERALD KING.....	Queen's.....	Chipman, N.-B.
JEAN BAPTISTE ROMUALD Fiset.....	Golfe.....	Rimouski, Qué.
RAOUL DANDURAND, C.P.....	De Lorimier.....	Montréal, Qué.
JOHN YEO.....	Prince-est.....	Port-Hill, I.P.-E.
PETER McSWEENEY.....	Northumberland.....	Moncton, N.-B.
JOSEPH P. B. CASGRAIN.....	De Lanaudière.....	Montréal, Qué.
ROBERT WATSON.....	Portage-la-Prairie....	Portage-la-Prairie, Man.
JOSEPH SHEHYN.....	Laurentides.....	Québec, Qué.
Sir LYMAN MELVIN JONES, Chevalier.....	Toronto.....	Toronto, Ont.
GEORGE McHUGH.....	Victoria, O.....	Lindsay, Ont.
ROBERT MACKAY.....	Alma.....	Montréal, Qué.
JOSEPH GODBOUT.....	La Salle.....	Beauceville, ouest, Qué.
FREDERICK P. THOMPSON.....	Fredericton.....	Fredericton, N.-B.
FRÉDÉRIC L. BÉRIQUE.....	De Salaberry.....	Montréal, Qué.
JOSEPH H. LEGRIS.....	Repentigny.....	Louiseville Qué.
FRANCIS T. FROST.....	Leeds et Grenville....	Smith's Falls, Ont.
JAMES K. KERR, C.P.....	Toronto.....	Toronto, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
JULES TESSIER.....	De la Durantaye.....	Québec, Qué.
WILLIAM C. EDWARDS.....	Rideau.....	Rockland, Ont.
JAMES DOMVILLE, Lt.-Col.....	Rothesay.....	Rothesay, N.-B.
L. O. DAVID.....	Mille Iles.....	Montréal, Qué.
HENRY J. CLORAN.....	Victoria.....	Montréal, Qué.
WILLIAM MITCHELL.....	Wellington.....	Drummondville, Qué.
HEWITT BOSTOCK.....	Kamloops.....	Monte-Creek, C.-B.
PHILIPPE A. CHOQUETTE.....	Grandville.....	Québec, Qué.
JAMES H. ROSS.....	Régina.....	Moosejaw, Sask.
THOMAS O. DAVIS.....	Prince-Albert.....	Prince-Albert, Sask.
L. GEORGE DE VEBER.....	Lethbridge.....	Lethbridge, Alta.
JAMES M. DOUGLAS.....	Tantallon.....	Tantallon, Sask.
PETER TALBOT.....	Lacombe.....	Lacombe, Alta.
JOHN COSTIGAN, C.P.....	Victoria, N.-B.....	Edmundston, N.-B.
ROBERT BEITH.....	Bowmanville.....	Bowmanville, Ont.
DANIEL GILLMOR.....	Saint-George.....	Saint-George, N.-B.
GEORGE C. DESSAULLES.....	Rougemont.....	Saint-Hyacinthe, Qué.
NAPOLÉON A. BELCOURT, C.P.....	Ottawa.....	Ottawa, Ont.
DANIEL DERBYSHIRE.....	Brockville.....	Brockville, Ont.
VALENTINE RATZ.....	Middlesex-nord.....	New-Hamburg, Ont.
ARTHUR BOYER.....	Rigaud.....	Montréal, Qué.
BENJAMIN PRINCE.....	Saskatchewan.....	Battleford, Sask.
EDWARD MATTHEW FARRELL.....	Liverpool.....	Liverpool, N.-E.
WILLIAM ROCHE.....	Halifax.....	Halifax, N.-E.
LOUIS LAVERGNE.....	Kennébec.....	Arthabaska, Qué.
AMÉDÉE E. FORGET.....	Banff.....	Banff, Alta.
JOSEPH M. WILSON.....	Sorel.....	Montréal, Qué.
BENJAMIN C. PROWSE.....	Charlottetown.....	Charlottetown, I.P.-E.
ALPHONSE ALFRED C. LARIVIÈRE.....	Provencher.....	Saint-Boniface, Man.
RUFUS HENRY POPE.....	Bedford.....	Cookshire, Qué.
GEORGE TAYLOR.....	Leeds.....	Gananogue, Ont.
JOHN W. DANIEL.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.
HENRY CORBY.....	Belleville.....	Belleville, Ont.
GEORGE GORDON.....	Nipissing.....	North-Bay, Ont.
NATHANIEL CURRY.....	Amherst.....	Amherst, N-E.
WILLIAM B. ROSS.....	Middleton.....	Middleton, N.-E.
EDWARD L. GIRROIR.....	Antigonish.....	Antigonish, N.-E.
WILLIAM DENNIS.....	Halifax.....	Halifax, N.-E.
PATRICK C. MURPHY.....	Tignish.....	Tignish, I.P.-E.
ERNEST D. SMITH.....	Wentworth.....	Winona, Ont.
ALEXANDER MCCALL.....	Simcoe.....	Simcoe, Ont.
JAMES MASON (Brigadier-général).....	Toronto.....	Toronto, Ont.
JAMES J. DONNELLY.....	Bruce-sud.....	Pinkerton, Ont.
WILLIAM, H. THORNE.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.
THOMAS SIMPSON SPROULE.....	Grey-est.....	Markdale, Ont.
JOHN MILNE.....	Hamilton.....	Hamilton, Ont.
CHARLES PHILIPPE BEAUBIEN.....	Montarville.....	Montréal, Qué.
JOHN MCLEAN.....	Souris.....	Souris, I.P.-E.
JOHN STEWART MCLENNAN.....	Sydney.....	Sydney, N.-E.
WILLIAM HENRY SHARPE.....	Manitou.....	Manitou, Man.

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

6e SESSION, 12e PARLEMENT, 6-7 GEORGE V.

1916

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
BAIRD, G. T.....	Victoria.....	Perth, N.-B.
BEAUBIEN, C. P.....	Montarville.....	Montréal, Qué.
BÉRIQUE, F. L.....	De Salaberry.....	Montréal, Qué.
BEITH, R.....	Bowmanville.....	Bowmanville, Ont.
BELCOURT, N. A., C.P.....	Ottawa.....	Ottawa, Ont.
BOLDUC, J.....	Lauzon.....	St-Victor de Tring, Qué.
BOSTOCK, H.....	Kamloops.....	Monte-Creek, C.-B.
BOWELL (Sir Mackenzie), C.C M.G., C.P.....	Hastings.....	Belleville, Ont.
BOYER, A.....	Rigaud.....	Montréal, Qué.
CASGRAIN, J. P. B.....	De Lanaudière.....	Montréal, Qué.
CHOQUETTE, P. A.....	Grandville.....	Québec, Qué.
CLORAN, H. J.....	Victoria.....	Montréal, Qué.
CORBY, H.....	Belleville.....	Belleville, Ont.
COSTIGAN, J., C.P.....	Victoria, N.-B.....	Edmundston, N.-B.
CURRY, N.....	Amherst.....	Amherst, N.-E.
DANDURAND, R., C.P.....	De Lorimier.....	Montréal, Qué.
DANIEL, J. W.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.
DAVID, L. O.....	Mille Iles.....	Montréal, Qué.
DAVIS, T. O.....	Prince-Albert.....	Prince-Albert, Sask.
DENNIS, W.....	Halifax.....	Halifax, N.-E.
DERBYSHIRE, D.....	Brockville.....	Brockville, Ont.
DESSAULLES, G. C.....	Rougemont.....	Saint-Hyacinthe, Qué.
DE VEBER, L. G.....	Lethbridge.....	Lethbridge, Alta.
DOMVILLE, J. Lt.-col.....	Rothesay.....	Rothesay, N.-B.
DONNELLY, J. J.....	Bruce-sud.....	Pinkerton, Ont.
DOUGLAS, J. M.....	Tantallon.....	Tantallon, Sask.
EDWARDS, W. C.....	Rideau.....	Ottawa, Ont.
FARRELL, E. M.....	Liverpool.....	Liverpool, N.-E.
FISSET, J. B. R.....	Golfe.....	Rimouski, Qué.
FORGET, A. E.....	Banff.....	Banff, Alta.
FROST, F. T.....	Leeds et Grenville.....	Smith's Falls, Ont.
GILLMOR, D.....	Saint-George.....	Saint-George, N.-B.
GIRROIR, E. L.....	Antigonish.....	Antigonish, N.-E.
GODBOUT, J.....	La Salle.....	Beauceville, ouest, Qué.
GORDON, G.....	Nipissing.....	North-Bay, Ont.
JONES, SIR LYMAN MELVIN, Chevalier.....	Toronto.....	Toronto, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
KERR, J. K., C.P.	Toronto	Toronto, Ont.
KING, G. G.	Queen	Chipman, N.-B.
LANDRY, P. (Président)	Stadacona	Candiac, Québec.
LARIVIÈRE, A. A. C.	Provencher	Saint-Boniface, Man.
LAVERGNE, L.	Kennébec	Arthabaska, Qué.
LEGRIS, J. H.	Repentigny	Louiseville, Qué.
LOUGHEED, J. A., C.P.	Calgary	Calgary, Alta.
MACKAY, R.	Alma	Montréal, Qué.
MASON, J. (Brigadier-général)	Toronto	Toronto, Ont.
MCCALL, A.	Simcoe	Simcoe, Ont.
MCDONALD, W.	Cap-Breton	Glace-Bay, N.-E.
MCHUGH, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
MCLAREN, P.	Perth	Perth, Ont.
MCLEAN, J.	Souris	Souris, I.P.-E.
MCLENNAN, J. S.	Sydney	Sydney, N.-E.
MCSWEENEY, P.	Northumberland	Moncton, N.-B.
MILNE, J.	Hamilton	Hamilton, Ont.
MITCHELL, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
MONTPLAISIR, H.	Shawenegan	Trois-Rivières, Qué.
MURPHY, P. C.	Tignish	Tignish, I.P.-E.
OWENS, W.	Inkerman	Montréal, Qué.
POIRIER, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
POPE, R. H.	Bedford	Cookshire, Qué.
POWER, L. G., C.P.	Halifax	Halifax, N.-E.
PRINCE, B.	Saskatchewan	Battleford, Sask.
PROWSE, B. C.	Charlottetown	Charlottetown, I. P.-E.
RATZ, V.	Middlesex-nord	New-Hamburg, Ont.
ROCHE, W.	Halifax	Halifax, N.-E.
ROSS, J. H.	Régina	Moosejaw, Sask.
ROSS, W. B.	Middleton	Middleton, N.-E.
SHARPE, W. H.	Manitou	Manitou, Man.
SHEHYN, J.	Laurentides	Québec, Qué.
SMITH, E. D.	Wentworth	Winona, Ont.
SPOULE, T. S.	Grey-est	Markdale, Ont.
TALBOT, P.	Lacombe	Lacombe, Alta.
TAYLOR, G.	Leeds	Gananoque, Ont.
TESSIER, JULES	De la Durantaye	Québec, Qué.
THIBAudeau, A. A.	De la Vallière	Montréal, Qué.
THOMPSON, F. P.	Fredericton	Fredericton, N.-B.
Thorne, W. H.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
WATSON, R.	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie, Man.
WILSON, J. M.	Sorel	Montréal, Qué.
YEO, J.	Prince-est	Port-Hill, I.P.-E.

LISTE DES SÉNATEURS

ONTARIO—24.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 PETER McLAREN.....	Perth.
2 SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G., C.P.....	Belleville.
3 GEORGE McHUGH.....	Lindsay.
4 SIR LYMAN MELVIN JONES, Chevalier.....	Toronto.
5 FRANCIS T. FROST.....	Smith's Falls.
6 JAMES K. KERR, C.P.....	Toronto.
7 WILLIAM C. EDWARDS.....	Ottawa.
8 ROBERT BEITH.....	Bowmanville.
9 NAPOLÉON A. BELCOURT, C.P.....	Ottawa.
10 DANIEL DERBYSHIRE.....	Brockville.
11 VALENTINE RATZ.....	New-Hamburg
12 GEORGE TAYLOR.....	Gananoque.
13 HENRY CORBY.....	Belleville.
14 GEORGE GORDON.....	North-Bay.
15 E. D. SMITH.....	Winona.
16 ALEXANDER McCALL.....	Simcoe.
17 JAMES MASON, (Brigadier-général).....	Toronto.
18 JAMES J. DONNELLY.....	Pinkerton.
19 THOMPSON SIMPSON SPROULE.....	Markdale.
20 JOHN MILNE.....	Hamilton.
21	
22	
23	
24	

QUEBEC—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
1 JOSEPH BOLDUC.....	Lauzon.....	Saint-Victor de Tring.
2 HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawenegan.....	Trois-Rivières.
3 PHILIPPE LANDRY (Président).....	Stadacona.....	Candiac.
4 WILLIAM OWENS.....	Inkerman.....	Montréal.
5 ALFRED A. THIBAudeau.....	De la Vallière.....	Montréal.
6 RAOUL DANDURAND, C.P.....	De Lorimier.....	Montréal.
7 JEAN BAPTISTE ROMUALD FISET.....	Golfe.....	Rimouski.
8 JOSEPH P. B. CASGRAIN.....	De Lanaudière.....	Montréal.
9 JOSEPH SHEHYN.....	Laurentides.....	Québec.
10 ROBERT MACKAY.....	Alma.....	Montréal.
11 JOSEPH GOUBOUT.....	La Salle.....	Beauceville, ouest.
12 FRÉDÉRIC L. BÉIQUE.....	De Salaberry.....	Montréal.
13 JOSEPH H. LEGRIS.....	Repentigny.....	Louiseville.
14 JULES TESSIER.....	De la Durantaye.....	Québec.
15 L. O. DAVID.....	Mille Iles.....	Montréal.
16 HENRY J. CLORAN.....	Victoria.....	Montréal.
17 WILLIAM MITCHELL.....	Wellington.....	Drummondville.
18 PHILIPPE A. CHOQUETTE.....	Grandville.....	Québec.
19 GEORGE C. DESSAULLES.....	Rougemont.....	Saint-Hyacinthe.
20 ARTHUR BOYER.....	Rigaud.....	Montréal.
21 LOUIS LAVERGNE.....	Kennébec.....	Arthabaska.
22 JOSEPH M. WILSON.....	Sorel.....	Montréal.
23 RUFUS H. POPE.....	Bedford.....	Cookshire..
24 CHARLES PHILIPPE BEAUBIEN.....	Montarville.....	Montréal.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 LAWRENCE GEOFFREY POWER, C.P.....	Halifax.
2 WILLIAM McDONALD.....	Glace-Bay.
3 EDWARD M. FARRELL.....	Liverpool.
4 WILLIAM ROCHE.....	Halifax.
5 NATHANIEL CURRY.....	Amherst.
6 WILLIAM B. ROSS.....	Middleton.
7 EDWARD L. GIRROIR.....	Antigonish.
8 WILLIAM DENNIS.....	Halifax.
9 JOHN S. McLENNAN.....	Sydney.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 PASCAL POIRIER.....	Shédiac.
2 GEORGE T. BAIRD.....	Perth.
3 GEORGE GERALD KING.....	Chipman.
4 PETER MCSWEENEY.....	Moncton.
5 FREDERICK P. THOMPSON.....	Fredericton.
6 JAMES DOMVILLE,, (Lt.-col.).....	Rothesay.
7 JOHN COSTIGAN, C.P.	Edmundston.
8 DANIEL GILLMOR.....	Saint-George.
9 JOHN W. DANIEL.....	Saint-Jean.
10 WILLIAM H. THORNE.....	Saint-Jean.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

Les honorables	
1 JOHN YEO.....	Port-Hill.
2 BENJAMIN C. PROWSE.....	Charlottetown.
3 PATRICK C. MURPHY.....	Tignish.
4 JOHN MCLEAN.....	Souris.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

Les honorables	
1 HEWITT BOSTOCK.....	Monte-Creek.
2	
3	

MANITOBA—4.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 ROBERT WATSON.....	Portage-la-Prairie.
2 ALPHONSE ALFRED CLÉMENT LARIVIÈRE.....	Saint-Boniface.
3 WILLIAM W. SHARPE.....	Manitou.
4	

SASKATCHEWAN—4.

Les honorables	
1 JAMES H. ROSS.....	Régina.
2 THOMAS O. DAVIS.....	Prince-Albert.
3 JAMES M. DOUGLAS.....	Tantallon.
4 BENJAMIN PRINCE.....	Battleford.

ALBERTA—4.

Les honorables	
1 JAMES ALEXANDER LOUGHEED, C.P.....	Calgary.
2 PETER TALBOT.....	Lacombe.
3 L. GEORGE DE VEBER.....	Lethbridge.
4 AMÉDÉE E. FORGET.....	Banff.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

6^e SESSION, 12^e PARLEMENT, 6-7 GEORGE V.

1916

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

L'honorable Président de la Chambre des Communes, Président.

SÉNAT.

Son Honneur le Président,
Les hon. Messieurs BOYER,
CORBY,
COSTIGAN, C.P.
DAVIS,
DENNIS,
DERBYSHIRE,
DOUGLAS,
GILLMOR,
GORDON,
KERR, C.P.,
LARIVIÈRE,
MCHUGH,
POIRIER,
POWER, C.P.,
SPOULE—16.

CHAMBRE DES COMMUNES.

L'honorable M. L'Orateur,
Messieurs BÉLAND,
BORDEN, Le très hono-
rable Sir Robert,
BOYER,
BRODER,
CASGRAIN,
CLARK (*Bruce*),
COPP,
CROTHERS, Honorable M.
DOHERTY, " "
FOSTER (*Toronto N.*) Hon.
SIR GEORGE,
LAURIER, Le très honorable
SIR WILFRID,
LEMIEUX, Hon. M.
LEWIS,
MEIGHEN, Hon. M.
PARDEE,
PUGSLEY, Hon. M.—17.

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. DERBYSHIRE, Sénat, Président.

SÉNAT.

Les hon. Messieurs CLORAN,
 CURRY,
 DENNIS,
 DERBYSHIRE,
 DE VEBER,
 DOMVILLE,
 DONNELLY,
 FORGET,
 FROST,
 GILLMOR,
 LARIVIÈRE,
 LEGRIS,
 MACKAY (*Alma*),
 MCCALL,
 MCLEAN,
 POPE,
 PRINCE,
 RATZ,
 SHEHYN,
 TALBOT,
 TAYLOR.—21.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. Messieurs BICKERDIKE,
 BOWMAN,
 BRABAZON,
 BROUILLARD,
 CARDIN,
 CHABOT,
 CLARK (*Bruce*),
 CLARKE (*Wellington*),
 DOUGLAS,
 ELLIOTT,
 GRAHAM, Hon. M.
 GRAY,
 GUTHRIE,
 LAVALLÉE,
 LESPÉRANCE,
 MARTIN (*Montréal,*
Sainte-M.)
 MIDDLEBRO,
 MURPHY, Hon. M.
 NICHOLSON,
 ROCHE, Hon. M.
 ROCHON,
 STEVENS,
 VERVILLE,
 WHITE (*Victoria, Alta.*),
 WILSON (*Wentworth*)—
 25.

(Quorum 9.)

COMITE DES ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. TESSIER, Président.

Les honorables Messieurs

BELCOURT, C.P.,
 FARRELL,
 LAVERGNE,

POWER, C.P.,
 ROSS (*Middleton*),
 SPROULE,
 TESSIER,
 YEO.—8.

(Quorum 3).

COMITE DES BANQUES ET DU COMMERCE.

L'honorable M. THOMPSON, Président.

Les honorables Messieurs

BEAUBIEN,	MASON, (Brigadier-général),
BÉIQUE,	McSWEENEY,
BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G.,	MITCHELL,
BOYER,	RATZ,
CASGRAIN,	ROCHE,
CORBY,	ROSS, (<i>Middleton</i>),
COSTIGAN, C. P.,	ROSS (<i>Moosejaw</i>),
CURRY,	SHEHYN,
DANDURAND, C.P.,	SMITH,
DANIEL,	TAYLOR,
DESSAULLES,	THIBAudeau,
EDWARDS,	THOMPSON,
JONES, SIR LYMAN, Chevalier,	THORNE,
KERR, C.P.,	WILSON,
LOUGHEED, C.P.,	YEO.—31.
MACKAY (<i>Alma</i>),	

(Quorum 9.)

COMITE DES CHEMINS DE FER, TELEGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable M. WATSON, Président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,	GORDON,
BÉIQUE,	JONES, SIR LYMAN, Chevalier,
BEITH,	KERR, C.P.,
BELCOURT, C.P.,	KING,
BOLDUC,	LAVERGNE,
BOSTOCK,	LOUGHEED, C.P.,
BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G., C.P.,	McCALL,
CASGRAIN,	McHUGH,
CHOQUETTE,	MCLAREN,
CORBY,	MITCHELL,
DANDURAND, C.P.,	MURPHY,
DAVID,	OWENS,
DAVIS,	POIRIER,
DERBYSHIRE,	POPE,
DE VEBER,	POWER, C.P.,
DOMVILLE,	PROWSE,
DONELLY,	ROSS (<i>Middleton</i>),
DOUGLAS,	ROSS (<i>Moosejaw</i>),
EDWARDS,	TALBOT,
FARRELL,	TESSIER,
FISSET,	THOMPSON,
FROST,	WATSON—48.
GILLMOR,	
GIRROIR,	
GODBOUT.	

(Quorum 9.)

COMITE DES BILLS PRIVES DIVERS.

L'honorable M. BOYER, Président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,
 BEAUBIEN,
 BÉIQUE,
 BEITH,
 BELCOURT, C.P.,
 BOSTOCK,
 BOYER,
 CHOQUETTE,
 CLORAN,
 DANDURAND, C.P.,
 DAVID,
 DOMVILLE,

DOUGLAS,
 EDWARDS,
 FARRELL,
 GIRROIR,
 GODBOUT,
 KERR, C.P.,
 KING,
 LEGRIS,
 McHUGH,
 MONTPLAISIR,
 MURPHY,
 RATZ,
 WILSON.—25

(Quorum 7.)

COMITE DE L'ECONOMIE INTERNE ET DE LA COMPTABILITE DU SENAT.

L'honorable M. POWER, C.P., Président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,
 BEITH,
 BOLDOC,
 DANDURAND, C.P.,
 DANIEL,
 DAVIS,
 Fiset,
 FROST,
 LANDRY (Président)
 LOUGHEED, C.P.,
 McHUGH,
 McLAREN,

McSWEENEY,
 MONTPLAISIR,
 OWENS,
 POWER, C.P.,
 PRINCE,
 PROWSE,
 ROSS (*Middleton.*),
 SPROULE,
 TAYLOR,
 THOMPSON,
 WATSON,
 YEO.—25.

(Quorum 7.)

COMITE DU COMPTE RENDU DES DEBATS.

L'honorable M. FARRELL, Président.

Les honorables Messieurs

BOSTOCK,	FORGET,
BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G., C.P.,	MASON, (Brigadier-général),
DANDURAND, C.P.,	POIRIER,
DENNIS,	POWER, C.P.—9.
FARRELL,	

(Quorum 3.)

COMITE PERMANENT DES DIVORCES.
L'honorable M. Ross, (*Middleton*), Président.

Les honorables Messieurs

BOSTOCK,	ROSS (<i>Middleton</i>),
DANIEL,	ROSS (<i>Moosejaw</i>),
LOUGHEED, C.P.,	TALBOT,
	TAYLOR,
	WATSON.—8.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'AGRICULTURE ET DES FORETS.
L'honorable M. Ross, (*Middleton*), Président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,	KING,
BÉRIQUE,	POPE,
BOYER,	POWER, C.P.,
DERBYSHIRE,	PRINCE,
DOUGLAS,	ROSS (<i>Middleton</i>).—13.
EDWARDS,	
FORGET,	

(Quorum 3.)

COMITE DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL.

L'honorable M. DAVIS, Président.

Les honorables Messieurs

BEITH,	LA RIVIÈRE,
BOLDUC,	THORNE,
DANDURAND, C.P.,	WATSON,
DAVIS,	PROWSE.—9.
FROST,	

(Quorum 3.)

COMITE DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

L'honorable M. McSWEENEY, Président.

Les honorables Messieurs

BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G., C.P.,	MILNE,
DOMVILLE, (Lt.-col.),	McSWEENEY,
GIRROIR,	OWENS,
GORDON,	TESSIER.—9.
JONES, SIR LYMAN, Chevalier,	

(Quorum 3.)

COMITE DE L'HYGIENE PUBLIC ET DE L'INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

L'honorable M. DeVEBER, Président.

Les honorables Messieurs

BELCOURT, C.P.,	FISSET,
DANIEL,	MURPHY,
DAVID,	SPOULE,
DE VEBER,	WILSON—9.
DOUGLAS,	

(Quorum 3.)

COMITE DE L'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

L'honorable M. POWER, C.P., Président.

Les honorables Messieurs

BELCOURT, C.P.,	LOUGHEED, C.P.
BOSTOCK,	POWER, C.P.,
DANIEL,	ROCHE,
DONNELLY,	YEO.—9.
LARIVIÈRE,	

(Quorum 3.)

COMITE DES EDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS.

L'honorable M. CHOQUETTE, Président.

Les honorables Messieurs

CASGRAIN,	FORGET,
CHOQUETTE,	McLAREN,
CLOLAN,	McSWEENEY,
COSTIGAN, C.P.,	POWER, C.P.,
	WATSON.—9.

(Quorum 3.)

COMITE MIXTE DU RESTAURANT.

L'honorable PRÉSIDENT du Sénat, Président.

Les honorables Messieurs

SENAT.

SON HONNEUR LE PRÉSIDENT,
TAYLOR,
THOMPSON,
WATSON.

—5.

CHAMBRE DES COMMUNES.

L'HONORABLE M. L'ORATEUR,
FRIPP,
PARDEE,
ROSS,
STANFIELD.—5.

SÉNATEURS DANS LES COMITÉS PERMANENTS

6^e SESSION, 12^e PARLEMENT, 6-7 GEORGE V., 1916.

LISTE DE REPARTITION DES SÉNATEURS DANS LES COMITÉS PERMANENTS.

- BAIRD, L'honorable G. T.—Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture, Economie interne.
BEAUBIEN, L'honorable C. P.—Banques, Bills privés.
BÉIQUE, L'honorable F. L.—Chemins de fer, Bills Privés, Banques, Agriculture.
BEITH, L'honorable R.—Bills Privés, Economie Interne, Immigration, Chemins de fer.
BELCOURT, L'honorable N. A., C.P.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Bills Privés, Service Civil, Hygiène publique.
BOLDUC, L'honorable J.—Chemins de fer, Economie Interne, Immigration.
BOSTOCK, L'honorable H.—Chemins de fer, Bills Privés, Divorces, Service Civil, Débats.
BOWELL, L'honorable Sir Mackenzie, C.C.M.G., C.P.—Banques, Chemins de fer, Commerce, Débats.
BOYER, L'honorable A.—Bibliothèque, Bills Privés, Agriculture, Banques.
CASGRAIN, L'honorable J. P. B.—Chemins de fer, Banques, Edifices publics.
CHOQUETTE, L'honorable P. A.—Chemins de fer, Edifices publics, Bills Privés.
CLORAN, L'honorable H. J.—Impressions, Bills Privés, Chemins de fer, Edifices publics.
CORBY, L'honorable H.—Bibliothèque, Banques, Chemins de fer, etc.
COSTIGAN, L'honorable J., C.P.—Bibliothèque, Edifices publics, Banques.
CURRY, L'honorable N.—Impressions, Banques.
DANDURAND, L'honorable R., C.P.—Banques, Chemins de fer, Débats, Immigration, Bills Privés, Economie Interne.
DANIEL, L'honorable J. W.—Banques, Economie Interne, Divorces, Administration du Service Civil, Hygiène publique.
DAVID, L'honorable L. O.—Chemins de fer, Bills Privés, Hygiène publique.
DAVIS, L'honorable T. O.—Bibliothèque, Chemins de fer, Immigration, Economie interne.
DENNIS, L'honorable W.—Bibliothèque, Débats, Impressions.
DERBYSHIRE, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions, Agriculture, Chemins de fer.
DESSAULLES, L'honorable G. C.—Banques.
DE VEBER, L'honorable L. G.—Impressions, Chemins de fer, Hygiène publique.
DOMVILLE, L'honorable J.—Impressions, Chemins de fer, Bills Privés, Commerce.
DONNELLY, L'honorable J. J.—Chemins de fer, Bills privés, Commerce.
DOUGLAS, L'honorable J. M.—Bibliothèque, Bills Privés, Chemins de fer, Hygiène publique, Agriculture, etc.
EDWARDS, L'honorable W. C.—Banques, Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture.
FARRELL, L'honorable E. M.—Ordres Permanents, Bills Privés, Chemins de fer, Débats.
FISSET, L'honorable J. B. R.—Chemins de fer, Economie Interne, Hygiène publique.

- FORGET, L'honorable A. E.—Débats, Edifices publics, Impressions, Agriculture, etc.
- FROST, L'honorable F. T.—Impressions, Chemins de fer, Economie Interne, Immigration.
- GILLMOR, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions, Chemins de fer, etc.
- GIRROIR, L'honorable E. L.—Bills Privés, Commerce, Chemins de fer, etc.
- GODBOUT, L'honorable J.—Chemins de fer, Bills Privés.
- GORDON, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Commerce, Relations commerciales.
- JONES, L'honorable Sir Lyman.—Chemins de fer, Banques, Commerce.
- KERR, L'honorable J. K., C.P.—Chemins de fer, Banques, Bills Privés, Bibliothèque.
- KING, L'honorable G. G.—Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture.
- LANDRY, L'honorable P., Président.—Bibliothèque, Economie interne, etc., Restaurant.
- LA RIVIÈRE, L'honorable A. A. C.—Service Civil, Impressions, Bibliothèque, Immigration.
- LAVERGNE, L'honorable L.—Ordres Permanents, Chemins de fer.
- LEGRIS, L'honorable J. H.—Impressions, Bills Privés.
- LOUGHEED, L'honorable J. A., C.P.—Banques, Chemins de fer, Divorces, Service Civil, Economie Interne.
- MACKAY, L'honorable R. (Alma).—Impressions, Banques.
- MASON, L'honorable J.—Banques, Débats, etc.
- MCCALL, L'honorable A.—Chemins de fer, Impressions, etc.
- McHUGH, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills privés, Economie Interne.
- McKAY, L'honorable W.—Ordres Permanents, Economie Interne, Hygiène publique.
- McLAREN, L'honorable P.—Chemins de fer, Economie Interne, Edifices publics.
- McLEAN, L'honorable J.—Impressions, Economie Interne, etc.
- McSWEENEY, L'honorable P.—Banques, Economie Interne, Commerce, Edifices publics.
- MILNE, L'honorable J.—Chemins de fer, Commerce, etc.
- MITCHELL, L'honorable W.—Chemins de fer, Banques.
- MONTPLAISIR, L'honorable H.—Bills Privés, Economie Interne.
- MURPHY, L'honorable P. C.—Hygiène publique, Bills privés, Chemins de fer, etc.
- OWENS, L'honorable W.—Chemins de fer, Economie Interne, Commerce.
- POIRIER, L'honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Débats.
- POPE, L'honorable R. H.—Agriculture, Chemins de fer, Impressions.
- POWER, L'honorable L. G., C.P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Economie Interne, Débats, Service Civil, Ordres Permanents, Edifices publique, Agriculture, Bibliothèque, etc.
- PRINCE, L'honorable B.—Impressions, Economie Interne, Agriculture.
- PROWSE, L'honorable B. C.—Economie Interne, Immigration, Chemins de fer.
- RATZ, L'honorable V.—Impressions, Bills Privés, Banques, etc.
- ROCHE, L'honorable W.—Banques, Service Civil.
- ROSS, L'honorable J. H. (Moosejaw).—Banques, Chemins de fer, Divorces.
- ROSS, L'honorable W. B. (Middleton).—Ordres Permanents, Divorces, Chemins de fer, Economie Interne, Banques, Agriculture.
- SHEHYN, L'honorable J.—Banques, Impressions.
- SMITH, L'honorable E. D.—Banques, etc.

-
- SPROULE**, L'honorable T. S.—Bibliothèque, Ordres Permanents, Economie Interne, Hygiène publique.
- TALBOT**, L'honorable P.—Impressions, Chemins de fer, Divorces.
- TAYLOR**, L'honorable G.—Divorces, Impressions, Economie Interne, Restaurant, Banques.
- TESSIER**, L'honorable J.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Commerce.
- THIBAudeau**, L'honorable A. A.—Banques.
- THOMPSON**, L'honorable F. P.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne, Restaurant.
- THORNE**, L'honorable W. H.—Banques, Immigration, etc.
- WATSON**, L'honorable R.—Chemins de fer, Economie Interne, Immigration, Restaurant, Edifices publiques, Divorces.
- WILSON**, L'honorable J. M.—Hygiène publique, Bills Privés, Banques, etc.
- YEO**, L'honorable J.—Ordres Permanents, Banques, Economie Interne, Service Civil.

INDEX
DU
CINQUANTE-DEUXIÈME VOLUME
DES
JOURNAUX DU SÉNAT
6-7 GEORGE V, 1916

A

Administration du service civil, Comité permanent de l' :—Rapport nommant les membres, 24-5. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 32. Adopté, 32.

Adresse au Roi:—

Pour faire prolonger la durée du Parlement.

Message des Communes demandant le concours du Sénat, 39. Adresse, 39. Concours du Sénat, 45.

Adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général:—

En réponse au discours du trône, 19, 22. Passée, 22. Réponse, 46.

Pour demander de vouloir bien présenter au roi l'adresse demandant de prolonger le terme du Parlement, 46. Message aux Communes, 46. Concours des Communes, 57.

Liqueurs produites, importées ou exportées et consommées en différents pays, 125. Réponse, 182.

Dépenses faites à Port-Nelson, 155. Réponse, 239.

Rapport sur la réserve des sauvages de Kitsilano, 258.

Adventists, Corporaton of Seventh-day:—(Voir Bills, No 81).

Affaires, Loi portant prélèvement d'une taxe sur les profits d' :—(Voir Bills, No 70).

Affaires extérieures, Rapport du Secrétaire d'Etat sur les:—68.

Agriculture, Ministère de l' :—Rapport, 18. Laiterie, emmagasinage à froid, 35. Chimie, élevage, 35.

Réponse à un ordre: subventions accordées pour les fins de l' :—81.

Agriculture et des Forêts, Comité de l' :—Rapport nommant les membres du-, 24-5. Adopté 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 32. Adopté, 32.

Agriculture, Industrie et Commerce, Comité pour étudier les mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir les intérêts de l', etc.:—

Motion, 108, 116. Remis, 126, 134, 149, 152. Débat, 157. Remis, 160. Débat, 169. Motion adoptée, 172.

1er rapport: quorum, séances pendant les ajournements, 185. Adopté, 190.

2e rapport: projet de circulaire, 243. Adopté, 258. Amendement au 2e rapport, 273.

Ajournements:—15, 33. Motion rejetée sur division, 54. Motion adoptée, 98. Ajournement à huit heures du soir; motion, 269.

Alberta, Règles de cour passées par la Cour Suprême de l'Alberta:—24.

Alberta, Province de l':—Terres à être comprises dans la région d'irrigation de Taber. (Voir Bills, No 87).

Algoma Central and Hudson Bay Railway Company:—(Voir Bills, No 1).

Allemands ou autrichiens qui occupent des positions en Canada:—Ordre du Sénat, 103.

Allumettes à phosphore blanc, Loi modifiant la Loi des:—(Voir Bills, No 2).

Amherst, N.-E. Ordre du Sénat: évasion de prisonniers appartenant à des pays ennemis, détenus à:—89. Réponse, 160.

Interpellation, 160. Débat remis, 164, 172, 188, 196, 202, 215. Débat, 217.

Armée du Salut, Canada-Est, Conseil de direction de l':—(Voir Bills, No 3).

Armée du Salut, Canada-Ouest, Conseil de direction de l':—(Voir Bills, No 4).

Arpentage des terres fédérales:—Décrets, 36. Dans la zone de 40 milles de chemin de fer, dans la Colombie-Britannique, 36.

Arpentages topographiques, Rapport du service des:—207.

Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada:—Honoraires remboursés, 103.

Assomption de la Sainte-Vierge, Sœurs de l':—(Voir Bills, No 5).

Assurance sur la vie, Placement des compagnies d':—(Voir Bills, No 6).

Assurances, Loi autorisant certaines extensions de temps aux compagnies d':—(Voir Bills, No 7).

Atlantic Park Association:—(Voir Bills, No 8).

Atlin Railway Company:—(Voir Bills, No 9).

Attwood, Frank W.:—Rapport 11 du comité des Divorces recommandant le remboursement des honoraires, 67. Adopté, 72.

Aubry, Napoléon:—Nommé gardien de la bibliothèque, 260. Rapport des bibliothécaires, 263.

Augmentation statutaire des employés:—Rapport du greffier, 119. Recommandation du président, 119. Rapport, 136. Adopté, 155.

Australie, Commonwealth d':—Dépêche à l'occasion de l'incendie des bâtisses du Parlement, 37. Motion: remerciements, 37.

B

Baily, Loi pour faire droit à Hope Fothergill:—(*Voir Bills*, No 10).

Banff. Ordre du Sénat: évasion de prisonniers, etc., au camp de:—131. Réponse, 195

Bauman, W. F.:—Ordre du Sénat: passeport accordé au bavarois—, 163. Réponse, 179.

Banques:—Ordre du Sénat: emploi des balances d'argent non réclamées dans les—, 73. Réponse, 92.

Loi modifiant la Loi des Banques (*Voir Bills*, No 11).

Loi modifiant la Loi des—relativement aux soldes non réclamés. (*Voir Bills*, No 12).

Banques et du Commerce, Comité permanent des:—Rapport nommant les membres du—, 25. Adopté, 26. Motion constituant le—, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 30. Adopté, 30.

Bateaux à vapeur, Rapport sur l'inspection des:—207.

Beaubien, L'honorable Charles Philippe:—Nommé sénateur, 2-3. Présente son bref, 6. Prête serment, 7. Déclaration de qualification, 8. Seconde l'adresse en réponse au discours du trône, 19, 22.

Béique, L'honorable sénateur:—Présente une pétition, 23. Motion: comité pour promouvoir les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, 108, 116. Débat remis, 126, 134, 149, 152. Débat, 157. Débat remis, 160. Débat, 169. Débat: motion adoptée, 172. Présente les rapports de ce comité, 185-190, 243.

Beith, L'honorable sénateur:—Présente une pétition, 23.

Belcourt, L'honorable sénateur:—Présente une pétition, 56.

Bérubé, Ernest, Pétition d':—demandant une promotion, 271.

Bible Society, The Manitoba and Saskatchewan:—(*Voir Bills*, No 53).

Bibliothécaires, Rapport des:—13.

Rapports: nominations à la bibliothèque, 260.

Bibliothèque, Comité de la—du Parlement:—Nommé, 25. Motion constituant le comité, 26. Message à la Chambre des Communes, 26. Message des Communes: liste des noms des membres du comité, 39-40.

Bill rejeté deux fois par le Sénat peut être adopté par la Chambre des Communes:—Motion, 208. Rayée de l'ordre du jour, 227.

Bill lu pro forma:—13.

Bill rayé de l'ordre du jour, 266.

Bills sanctionnés, 100, 132, 184, 273.

Bills de la Session:—

Adventists, Corporation of Seventh-day:—(Voir No 81).

Affaires, Loi portant prélèvement d'une taxe sur les profits d':—(Voir No 70).

Alberta, Province de l':—Terres à être comprises dans la région d'irrigation de Taber.—(Voir No 88).

No 1.—*Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*:—

Pétition présentée, 76. Lue: vente de propriétés confirmée, 79. Rapportée, 85.

Bill reçu et lu 1re fois, 129. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 148. Rapporté avec un amendement, 160. Amendement agréé, 165. Lu 3e fois et passé, 169. Acquiescement des Communes à l'amendement, 184. S.R., 187. (Chap. 32 des S.C., 1916).

No 2.—Allumettes à phosphore blanc, Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 104. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 115. En comité, 120. Lu 3e fois et passé, 125. S.R., 132. (Chap. 4 des S.C., 1916).

No 3.—Armée du Salut, Canada-Est. Conseil de direction de l':—

Pétition du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada, 17. Lue: nom changé, etc., 24. Rapportée, 42. Bill présenté et lu 1re fois, 26. 2e lecture remise, 40, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 63. Rapporté, 76. Règles suspendues, 76. Lu 3e fois et passé, 76-7. Honoraires remboursés, 117-8. Passé par les Communes avec des amendements, 197. Amendements agréés, 209. S.R., 274. (Chap. 63 des S.C., 1916).

No 4.—Armée du Salut, Canada-Ouest. Conseil de direction de l':—

Pétition présentée, 17. Lue: charte demandée, 24. Rapportée, 42. Bill présenté et lu 1re fois, 27. 2e lecture remise, 40, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 63. Rapporté, 77. Règles suspendues, 77. Lu 3e fois et passé, 77. Honoraires remboursés, 117-8. Passé par les Communes avec des amendements, 198. Amendements agréés par le Sénat, 210. S.R., 274. (Chap. 64 des S.C., 1916).

No 5.—Assomption de la Sainte-Vierge. Sœurs de l':—

Pétition présentée, 34. Lue: charte demandée, 41. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 91. Rapporté, 117. Lu 3e fois et passé, 125. S.R., 132. (Chap. 65 des S.C., 1916).

No 6.—Assurance sur la vie. Placements des compagnies d':—

Bill reçu et lu 1re fois, 194. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 202. En comité, 208. Lu 3e fois et passé, 214. S.R., 274. (Chap. 18 des S.C., 1916).

Bills de la Session—Suite.

No 7.—Assurances. Loi autorisant certaines extensions de temps aux compagnies d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 118. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 129. Comité général remis, 134. En comité, 149. Rapporté avec un amendement, 149. Amendement agréé, 149. Lu 3e fois et passé, 151. Acquiescement des Communes à l'amendement fait par le Sénat, 177. S.R., 187. (Chap. 8 des S.C., 1916).

No 8.—*Atlantic Park Association*:—

Pétition présentée, 110. Lue: charte demandée, 122. Rapportée, 154.

Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 155. Rapporté avec des amendements, 205. Considération remise, 210, 214, 227. Considération remise à six mois, 241. Honoraire remboursés, 242. Bill remis sur les ordres du jour, 245. Renvoyé au comité, 258.

No 9.—*Atlin Railway Company*:

Pétition présentée, 41. Lue: délai pour commencer la construction de sa voie ferrée, 57. Rapport: règle 107, 59. Adopté, 59.

Bill présenté et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 82. Rapporté, 111. 3e lecture remise, 119. Bill amendé, 127-8. Lu 3e fois et passé, 128. Passé par les Communes, 170. S.R., 187. (Chap. 33 des S.C., 1916).

No 10.—Baily. Loi pour faire droit à Hope Fothergill:—

Pétition: divorce, 56. Rapport 25: pétition, 122. Adopté, 148.

Bill présenté et lu 1re fois, 151. Lu 2e fois, 161. Lu 3e fois et passé, 163. Preuve envoyée aux Communes, 163. Passé par les Communes, 210. Message avec la preuve, 211. S.R., 273. (Chap. 71 des S.C., 1916).

No 11.—Banques. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 118. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 128.

En comité, 134. Comité remis, 149. En comité, 152, 156. Rapporté avec un amendement, 156. Bill renvoyé de nouveau à un comité général, 162. Remis, 169, 172. En comité, 175. Rapporté avec des amendements, 176. Amendements agréés, 180. Lu 3e fois et passé, 188. Amendements agréés par les Communes, 202. S.R., 293. (Chap. 10 des S.C., 1916).

No 12.—Banques. Loi modifiant la Loi des—relativement aux soldes non réclamées:—

Bill présenté et lu 1re fois, 89. 2e lecture remise, 103. Point d'ordre: ce bill comportant la dépense de deniers publics ne peut pas être présenté au Sénat, 109. Point d'ordre bien motivé, 116.

Bills de la Session—*Suite.*

No 13.—Boissons enivrantes. Loi pour aider la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 200. 2e lecture remise, 204, 210. Motion que le dit bill soit lu d'hui en six mois, 214, 216. Division, 219. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 220. En comité, divisions, 222, 225. Rapporté avec des amendements, 226. Rapport amendé et adopté, divisions, 239. Amendement proposé et rejeté, 254. Bill lu 3e fois et passé, 255. Acquiescement des Communes aux amendements du Sénat, 272. S.R., 274. (Chap. 19 des S.C., 1916).

No 14.—Brantford. Corporation de la cité de—Loi permettant à la—de posséder le *Grand Valley Railway*:—

Pétition présentée, 23. Lue: pouvoirs de la commission des chemins de fer accordés à la—, 34. Rapportée, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 118. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 128. Rapporté avec des amendements, 159. Amendements agréés, 165. 3e lecture remise, 169. Lu 3e fois et passé, 172. Amendements agréés par les Communes, 184. S.R., 187. (Chap. 42 des S.C., 1916).

No 15.—*British America Nickel Corporation, Limited*:—

Pétition présentée, 16. Lue: augmenter le nombre de ses directeurs, 24. Rapportée, 58.

Bill reçu et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 82. Rapporté avec un amendement, 127. Amendement agréé, 127. Lu 3e fois et passé, 169. Acquiescement des Communes à l'amendement, 169. S.R., 187. (Chap. 57 des S.C., 1916).

No 16.—*British Trust Company*. Loi concernant la:—

Pétition présentée, 87. Lue: délai pour commencer ses opérations, 96. Rapportée, 154.

Bill présenté et lu 1re fois, 150. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 156. Règle 119 suspendue, 156. Rapporté, 159. Règles suspendues, 159. Lu 3e fois et passé, 159. Passé par les Communes, 196. S.R., 273. (Chap. 54 des S.C., 1916).

No 17.—*Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*:—

Pétition présentée, 17. Lue: délai pour terminer ses travaux, 24. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 91. Rapporté, 111. Lu 3e fois et passé, 119. S.R., 132. (Chap. 34 des S.C., 1916).

No 18.—*Calgary and Edmonton Railway Company*:—

Pétition présentée, 28. Lue: délai pour la construction de ses embranchements, 35. Rapportée, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 82. Rapporté, 88. Règles suspendues, 88. Lu 3e fois et passé, 88. S.R., 100. (Chap. 35 des S.C., 1916).

Bills de la Session—Suite.

No 19.—*Canada. The Insurance Company of—et The Premier Insurance Co. et The Fire Insurance Co.* :—

Pétition présentée, 60. Lue: charte demandée, 64. Rapportée, 85.

Bill présenté et lu 1re fois, 86. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 94. Rapporté avec des amendements, 158. Rapport adopté, 164-5. Lu 3e fois et passé, 169. S.R., 274. (Chap. 53 des S.C., 1916).

No 20.—*Canadian Indemnity Company* :—

Pétition présentée, 34. Lue: charte demandée, 42. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 91. Rapporté, 105. Lu 3e fois et passé, 114. S.R., 132. (Chap. 52 des S.C., 1916).

No 21.—*Canadian Northern Railway Company* :—

Pétition présentée, 21. Lue: délais pour construire des voies ferrées, 28. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 82. Rapporté, 87. Règles suspendues, 88. Lu 3e fois et passé, 88. S.R., 100. (Chap. 36 des S.C., 1916).

No 22.—*Canadian Northern Ontario Railway Company* (délai pour construire) :—

Pétition présentée, 23. Lue: délai pour la construction d'embranchements, 35. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 91. Rapporté, 111. Lu 3e fois et passé, 119. S.R., 132. (Chap. 37 des S.C., 1916).

No 23.—*Canadian Northern Ontario Railway Company* (contrats) :—

Pétition présentée, 21. Lue: contrat avec d'autres compagnies, 28. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 104. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 115. Rapporté, 168. Lu 3e fois et passé, 171. S.R., 187. (Chap. 38 des S.C., 1916).

No 24.—*Canadian Red Cross Society*. Loi modifiant la Loi :—

Bill reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 149. En comité, 152. Lu 3e fois et passé, 155. S.R., 186. (Chap. 58 des S.C., 1916).

No 25.—*Central Western Canada Railway Company* :—

Pétition présentée, 16. Lue: délai pour l'achèvement de sa voie ferrée, 24. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 82. Rapporté, 88. Règles suspendues, 88. Lu 3e fois et passé, 88. S.R., 100. (Chap. 40 des S.C., 1916).

Bills de la Session—Suite.

No 26.—Chemins de fer. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 194. 2e lecture remise, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 209. Rapport, 216. Considération remise, 220, 222. Renvoyé au comité, 226.

No 27.—Chemins de fer. Loi modifiant la Loi des—(Facilités pour le transport du grain de l'Ouest):—

Bill reçu et lu 1re fois, 91. Règles suspendues, 91. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 91. En comité, 94. Rapporté, 94. Règles suspendues, 94. Lu 3e fois et passé, 95. S.R., 100. (Chap. 2 des S.C., 1916).

No 28.—Chemins de fer de l'Etat. Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux:—

Bill reçu et lu 1re fois, 215. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 220. Comité remis, 222. En comité, division, 240-1. Rapporté avec un amendement, 241. Rapport adopté, 255. Lu 3e fois et passé, 257. Message: amendement non agréé, 259. Le Sénat n'insiste pas sur son amendement, 265. S.R., 274. (Chap. 17 des S.C., 1916).

No 29.—*Colonial Bank* (Canada). Loi concernant la:—

Pétition présentée, 84. Lue: délai pour commencer ses opérations, 92. Rapportée, 154.

Bill présenté et lu 1re fois, 150. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 156. Règle 119 suspendue, 156. Rapporté avec un amendement, 158. Règles suspendues, 158. Rapport adopté, 158. Lu 3e fois et passé, 158. Passé par les Communes, 196. S.R., 273. (Chap. 59 des S.C., 1916).

No 30.—Compagnies. Loi modifiant la Loi des:—

Bill présenté et lu 1re fois, 38. 2e lecture remise, 71, 90, 99, 104, 126, 151, 169, 183, 196, 209, 227, 257. Bill rayé de l'ordre du jour, 266.

No 31.—Craig. Loi pour faire droit à William Thomas:—

Pétition: divorce, 54. Rapport 32: sur la pétition, 207-8. Adopté, 220.

Bill présenté et lu 1re fois, 220. Lu 2e fois, 227. Lu 3e fois et passé, 239. Preuve envoyée aux Communes, 239. Bill passé par les Communes, 268. Message: preuve renvoyée, 268-9. S.R., 274. (Chap. 72 des S.C., 1916).

No 32.—Cunningham. Loi pour faire droit à Robert William:—

Pétition: divorce, 34. Rapport 9: pétition, 65. Adopté, 77.

Bill présenté et lu 1re fois, 78. Lu 2e fois, 86. Lu 3e fois et passé, 90. Preuve envoyée aux Communes, 90. Bill passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. (Chap. 73 des S.C., 1916).

No 33.—Défense militaire et navale. Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la:—

Bill reçu et lu 1re fois, 222. Lu 2e fois, 242. Règles suspendues, 242. Lu 3e fois et passé, 242. S.R., 275. (Chap. 28 des S.C., 1916).

Bills de la Session—Suite.

No 34.—Dent. Loi pour faire droit à Lillian May:—

Pétition: divorce, 17. Rapport 6: pétition et enquête, 51-2. Adopté, 68.

Bill présenté et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois, 75. Lu 3e fois et passé, 81. Preuve communiquée aux Communes, 81. Bill passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. (Chap. 74 des S.C., 1916).

Douanes. Tarif des—Loi modifiant le—1907:—(Voir No 89).

No 35.—Echiquier. Loi modifiant la Loi de la Cour de l'—

Bill reçu et lu 1re fois, 223. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 242. En comité, 256. Lu 3e fois et passé, 257. S.R., 274. (Chap. 16 des S.C., 1916).

No 36.—*Edmonton and Southwestern Railway Company*:—

Pétition présentée, 21. Charte demandée, 28. Rapportée, 58.

Bill reçu et lu 1re fois, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 108. Rapporté avec un amendement, 130. Amendement agréé, 130. Lu 3e fois et passé, 148. Acquiescement des Communes à l'amendement, 169. S.R., 187. (Chap. 30 des S.C., 1916).

No 37.—*Edwards. W. C.—and Co., Limited*:—

Pétition présentée, 38. Lue: augmentation de son capital, 49. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 91. Rapporté, 117. Lu 3e fois et passé, 125. S.R., 132. (Chap. 61 des S.C., 1916).

No 38.—Elliott. Loi pour faire droit à Aimée Rita:—

Pétition: divorce, 16. Rapport 20: pétition et enquête, 97. Considération remise, 103. Adopté, 115.

Bill présenté et lu 1re fois, 121. Lu 2e fois, 128. Lu 3e fois et passé, 133. Preuve envoyée aux Communes, 133. Bill passé par les Communes, 184. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. (Chap. 76 des S.C., 1916).

Emprunt. Prélèvement, par voie d'—, de certaines sommes d'argent.—(Voir No 68).

No 39.—Farera. Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maude:—

Pétition: divorce, 16. Rapport 5: pétition, 50. Adopté, 68.

Bill présenté et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois, 75. Lu 3e fois et passé, 77. Preuve communiquée aux Communes, 77. Bill passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. (Chap. 76 des S.C., 1916).

No 40.—*Farnham and Granby Railway Company of Canada*:—

Pétition présentée, 16. Lue: délai pour achever la construction de sa voie ferrée, 24. Rapportée, 42.

Bills de la Session—*Suite*.

Bill reçu et lu 1re fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 91. Rapporté, 110-1. Lu 3e fois et passé, 120. S.R., 132. (Chap. 41 des S.C., 1916).

No 41.—*Filles de l'Empire*. Ordre impérial des:—

Pétition présentée, 64. Lue: charte du gouvernement fédéral, 73. Rapport: règle 107, 105-6. Adopté, 106.

Bill présenté et lu 1re fois, 118. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 128. Rapporté, 163. 3e lecture remise, 169, 171, 175. Bill renvoyé au comité des Bills privés, 180. Honoraires remboursés, 264.

No 42.—*Fire Insurance Company of Canada*:—

Titre de la compagnie dite *Insurance Company of Canada* changé par les Communes. S.R., 274. (Voir No 19). (Chap. 52 des S.C., 1916).

No 43.—*Grains du Canada*. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 129. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 148. En comité, 156. Lu 3e fois et passé, 160. S.R., 187. (Chap. 6 des S.C., 1916).

No 44.—*Harvey Hubbell, Incorporated*:—

Pétition présentée, 16. Lue: étendre la durée d'un brevet pour l'attache des lampes, 24. Rapportée, 43.

Bill présenté et lu 1re fois, 60. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 68. Rapporté avec un amendement, 93. Amendement agréé, 99. 3e lecture remise, 103. Lu 3e fois et passé, 108. Passé par les Communes, 170. S.R., 187. (Chap. 67 des S.C., 1916).

No 45.—*High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*:—

Pétition présentée, 135. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 151. Rapportée, 154.

Bill présenté et lu 1re fois, 168. Règles suspendues, 168. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 168. Rapporté, 175. Lu 3e fois et passé, 180. Passé par les Communes, 196. S.R., 273. (Chap. 43 des S.C., 1916).

No 46.—*Hill*. Loi pour faire droit à Shedwood Norman:—

Pétition: divorce, 16. Rapport 2, 43. Adopté, 61.

Bill présenté et lu 1re fois, 62. Lu 2e fois, 72. Lu 3e fois et passé, 75. Message aux Communes pour communiquer la preuve, etc., 75. Bill passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. (Chap. 77 des S.C., 1916).

No 47.—*Jackson*. Loi pour faire droit à Nora Louise:—

Pétition: divorce, 16. Rapport 13: sur la pétition, 70. Adopté, 81. Rapport 18: honoraires remboursés, 85. Adopté, 85.

Bills de la Session—*Suite.*

Bill présenté et lu 1re fois, 86. Lu 2e fois, 94. Lu 3e fois et passé, 99.
Preuve envoyée aux Communes, 99. Bill passé par les Communes, 153.
Message: preuve renvoyée, 153. S.R., 186. (Chap. 78 des S.C., 1916).

No 48.—*Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*:—

Pétition présentée, 56. Lue: délai pour commencer ses travaux, 60. Rapportée, 85.

Bill reçu et lu 1re fois, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 108. Rapporté, 130. Lu 3e fois et passé, 148. S.R., 186. (Chap. 44 des S.C., 1916).

Juges de la Saskatchewan:—(Voir No 78).

No 49.—Kenny. Loi pour faire droit à Martha Isabella.

Pétition: divorce, 69. Rapport 31: sur la pétition, 203. Adopté, 210.

Bill présenté et lu 1re fois, 212. Lu 2e fois, 217. Lu 3e fois et passé, 221.
Preuve envoyée aux Communes, 231. Bill passé par les Communes, 268.
Message: preuve renvoyée, 268-9. S.R., 274. (Chap. 79 des S.C., 1916).

No 50.—*Kettle Valley Railway Company* et *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*:—

Pétition présentée, 38. Lue: délai pour construire sa voie ferrée, ratification d'un contrat, 49. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 123. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 133. Rapporté, 159. Lu 3e fois et passé, 164. S.R., 186. (Chap. 45 des S.C., 1916).

No 51.—Lasher. Loi pour faire droit à Mary Phyllis:—

Pétition: divorce, 24. Rapport 10: ordre du Sénat pour faire comparaître le défendeur, 66. Adopté, 67. Rapport 16: pétition et enquête, 80. Adopté, 90.

Bill présenté et lu 1re fois, 93. Lu 2e fois, 108. Lu 3e fois et passé, 115.
Preuve envoyée aux Communes, 115. Passé par les Communes, 170.
Preuve renvoyée, 172. S.R., 187. (Chap. 80 des S.C., 1916).

No 52.—Liquidations. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 104. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 115.
En comité, 120-1. Lu 3e fois et passé, 126. S.R., 132. (Chap. 5 des S.C., 1916).

Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons. Chemin de fer entre:—(Voir No 72).

No 53.—*Manitoba and Saskatchewan Bible Society*:—

Pétition présentée, 84. Lue: charte demandée, 92. Rapportée, 106.

Bill présenté et lu 1re fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 126. Rapporté avec un amendement, 171. Rapport adopté, 176. Lu 3e fois et passé, 180. Passé par les Communes avec des amendements, 211. Amendements agréés, 215. S.R., 274. (Chap. 61 des S.C., 1916).

Bills de la Session—Suite.

No 54.—*Manitoba-Ontario Railway Company*. Loi constituant en corporation
The:—

Pétition présentée, 73. Lue: charte demandée, 79. Rapportée, 85.

Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 151. Rapporté, 203. Lu 3e fois et passé, 208. Honoraires remboursés, 264.

No 55.—Marine marchande du Canada. Loi modifiant la Loi de la (Navigation de cabotage):—

Bill reçu et lu 1re fois, 272. Règles suspendues, 272. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 272. En comité, 272. Rapporté, lu 3e fois et passé, 272. S.R., 274. (Chap. 12 des S.C., 1916).

No 56.—Marine marchande du Canada. Loi modifiant la Loi de la (Pilotes de Québec):—

Bill reçu et lu 1re fois, 200. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 204. Comité remis, 210, 214, 217. En comité, 220. Lu 3e fois et passé, 221. S.R., 274. (Chap. 13 des S.C., 1916).

No 57.—Mills. Loi pour faire droit à Mabel:—

Pétition: divorce, 38. Rapport 15: sur la pétition, 79. Adopté, 90.

Bill présenté et lu 1re fois, 93. Lu 2e fois, 108. Lu 3e fois et passé, 115. Preuve envoyée aux Communes, 115. Bill passé par les Communes, 170. Message: preuve renvoyée, 173. S.R., 187. (Chap. 81 des S.C., 1916).

No 58.—*Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*. Loyers payables à la:—

Bill présenté et lu 1re fois, 179. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 188. Règles suspendues, 190. Rapporté, 201. Règles suspendues, 201. Lu 3e fois et passé, 201. Passé par les Communes, 218. S.R., 274. (Chap. 20 des S.C., 1916).

No 59.—Napper. Loi pour faire droit à Robert:—

Pétition: divorce, 23. Rapport 4: sur la pétition, 44-5. Adopté, 61.

Bill présenté et lu 1re fois, 62. Lu 2e fois, 72. Lu 3e fois et passé, 75. Message pour communiquer aux Communes la preuve, etc., 75. Bill passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 123. S.R., 132. (Chap. 82 des S.C., 1916).

No 60.—*Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*:—

Pétition présentée, 23. Lue: délai pour la construction de ses voies ferrées, 35. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 200. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 204. Rapport, 257. Adopté, 263. Lu 3e fois et passé, 265. S.R., 274. (Chap. 46 des S.C., 1916).

Bills de la Session—*Suite.*

No 61.—*Ontario Niagara Connecting Bridge Company*:—

Pétition présentée, 34. Lue: charte demandée, 42. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 123. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 133. Rapporté, 159. Lu 3e fois et passé, 164. S.R., 186. (Chap. 31 des S.C., 1916).

No 62.—Owen. Loi concernant un brevet de James W.:—

Pétition présentée, 84. Lue: obtention d'un brevet, 92. Rapportée, 106.

Bill reçu et lu 1re fois, 91. 2e lecture remise, 99, 104. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 109. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 125. S.R., 132. (Chap. 68 des S.C., 1916).

No 63.—*Pacific Northern and Omineca Railway Company*:—

Pétition présentée, 16. Lue: délai pour terminer sa voie ferrée, 24. Rapportée 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 91. Rapporté, 110. Lu 3e fois et passé, 120. S.R., 132. (Chap. 47 des S.C., 1916).

No 64.—Pacifique. Compagnie du chemin de fer Canadien du:—

Pétition présentée, 23. Lue: délai pour construction, débentures-actions, etc., 35. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 91. Rapporté, 110. Lu 3e fois et passé, 120. S.R., 132. (Chap. 39 des S.C., 1916).

Parcs fédéraux. Réserves forestières et:—(Voir no 75).

No 65.—*Peace River Tramway and Navigation Company*:—

Pétition présentée, 17. Lue: délai pour l'exécution de ses travaux, 24. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 91. Rapporté, 112. Lu 3e fois et passé, 120. S.R., 132. (Chap. 48 des S.C., 1916).

No 66.—*Pedlar People, Limited*. Brevets de *The*:—

Pétition présentée, 84. Lue: proroger la durée de brevets, 92. Rapportée, 106.

Bill reçu et lu 1re fois, 152. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 161. Rapporté avec un amendement, 179. Rapport adopté, 183. Lu 3e fois et passé, 188. Amendement agréé par les Communes, 211. S.R., 274. (Chap. 69 des S.C., 1916).

No 67.—Potter. Loi pour faire droit à Lena Pearl:—

Pétition: divorce, 17. Rapport 3: pétition, 44. Adopté, 61.

Bill présenté et lu 1re fois, 62. Lu 2e fois, 71. Lu 3e fois et passé, 74. Message pour communiquer les témoignages, etc., 75. Passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. (Chap. 83 des S.C., 1916).

Bills de la Session—*Suite.*

No 68.—Prélèvement par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public:—

Bill reçu et lu 1re fois, 129. Lu 2e fois, 132. Règles suspendues, 132. Lu 3e fois et passé, 132. S.R., 132. (Chap. 3 des S.C., 1916).

Premier Insurance Company of Canada. (Fire Insurance):—

Lu 3e fois et passé, 169. Titre changé par les Communes, 212. Acquiescement du Sénat, 212. (*Voir* no 19).

No 69.—Prisons publiques et maisons de réforme. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 194. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 202. En comité, 209. Lu 3e fois et passé, 214. S.R., 274. (Chap. 21 des S.C., 1916).

No 70.—Profits d'affaires. Loi portant prélèvement d'une taxe sur les:—

Bill reçu et lu 1re fois, 194. 2e lecture remise, 202, 204, 210, 214. Lu 2e fois, 217. Règles suspendues, 217. Lu 3e fois et passé, 217. S.R., 274. (Chap. 11 des S.C., 1916).

No 71.—*Quebec, Montreal and Southern Railway Company:—*

Pétition présentée, 23. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 35. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 82. Rapporté, 88. Règles suspendues, 88. Lu 3e fois et passé, 88. S.R., 100. (Chap. 49 des S.C., 1916).

No 72.—Québec à Nairn-Falls. Chemins de fer de—, et de Lyster à Saint-Jean-des-Chaillons, etc. Acquisition par le Gouvernement des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 268. Débat sur la deuxième lecture, 268. Division, 270. Lu 2e fois, 270. Règles suspendues, 270. En comité, 270. Rapporté, lu 3e fois et passé, 270. S.R., 274. (Chap. 22 des S.C., 1916).

No 73.—*Queen's University*, à Kingston. Pour fusionner avec elle l'école dite "*The School of Mining and Agriculture*":—

Pétition présentée, 64. Lue: ratification d'un arrangement, 73. Rapportée, 85.

Bill reçu et lu 1re fois, 74. 2e lecture remise, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 90. Rapporté, 105. Lu 3e fois et passé, 114. S.R., 132. (Chap. 62 des S.C., 1916).

No 74.—Reinhardt. Loi pour faire droit à Arthur Alexander:—

Pétition: divorce, 69. Rapport 21: pétition, 98. Adopté, 104.

Bill présenté et lu 1re fois, 114. Lu 2e fois, 126. Lu 3e fois et passé, 128. Preuve envoyée aux Communes, 128. Bill passé par les Communes, 184. Message renvoyant la preuve, 184. S.R., 187. (Chap. 84 des S.C., 1916).

No 75.—Réserves forestières et des Parcs fédéraux. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. En comité, 196. Lu 3e fois et passé, 201. S.R., 273. (Chap. 15 des S.C., 1916).

 Bills de la Session—*Suite*.

No 76.—Rhodes. Loi pour faire droit à David Whimster:—

Pétition: divorce, 41. Rapport 29: sur la pétition, 178. Adopté, 183.

Bill présenté et lu 1re fois, 188. Lu 2e fois, 193. Lu 3e fois et passé, 195. Témoignages envoyés aux Communes, 196. Bill passé par les Communes, 222. Message: preuve renvoyée, 227. S.R., 274. (Chap. 85 des S.C., 1916).

No 77.—*Saint-John and Quebec Railway Company*. Convention entre les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick:—

Bill reçu et lu 1re fois, 223. Lu 2e fois, 242. Lu 3e fois et passé, 255. S.R., 274. (Chap. 23 des S.C., 1916).

No 78.—Saskatchewan. Cours supérieures de la—et Loi modifiant la Loi des Juges:—

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 169. En comité, 176. Lu 3e fois et passé, 180. S.R., 273. (Chap. 25 des S.C., 1916).

No 79.—Savage. Loi pour faire droit à Raymond Conliffe:—

Pétition: divorce, 41. Rapport 8: sur la pétition, 64-5. Adopté, 77.

Bill présenté et lu 1re fois, 78. Lu 2e fois, 86. Lu 3e fois et passé, 90. Preuve envoyé aux Communes, 90. Passé par les Communes, 152. Message renvoyant la preuve, 153. S.R., 186. (Chap. 86 des S.C., 1916).

No 80.—*Seaport Trusts Corporation*. Constituée en corporation:—

Pétition présentée, 21. Lue: charte demandée, 28. Rapportée, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 108. Rapporté, 127. Lu 3e fois et passé, 133. S.R., 186. (Chap. 55 des S.C., 1916).

No 81.—*Seventh-day Adventists*. Corporation of:—

Pétition présentée, 23. Lue: charte demandée, 35. Rapportée, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 157. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 164. Rapporté avec des amendements, 191. Rapport adopté, 196. Lu 3e fois et passé, 201. Amendements amendés par les Communes, 224. Acquiescement du Sénat aux amendements des Communes, 242. S.R., 274. (Chap. 56 des S.C., 1916).

No 82.—Sinclair. Loi pour faire droit à Christopher:—

Pétition: divorce, 60. Rapport 22: pétition, 101. Adopté, 115.

Bill présenté et lu 1re fois, 149. Lu 2e fois, 156. Lu 3e fois et passé, 160. Preuve envoyée aux Communes, 160. Bill passé par les Communes, 210. Message: preuve retournée, 211. S.R., 273. (Chap. 87 des S.C., 1916).

No 83.—Smith. Loi pour faire droit à Clarice:—

Pétition: divorce, 60. Rapport 19: pétition, 96. Adopté, 103.

Bill présenté et lu 1re fois, 108. Lu 2e fois, 120. Lu 3e fois et passé, 125. Preuve envoyée aux Communes, 125. Passé par les Communes, 170. Message: preuve renvoyée, 173. S.R., 187. (Chap. 88 des S.C., 1916).

Bills de la Session—*Suite*.

Soldes non réclamées dans les banques données au fonds patriotique:—(*Voir* no 12).

No 84.—St. Peter. Loi relative à la réserve des sauvages de:—

Bill reçu et lu 1re fois, 200. Motion pour la 2e lecture, 204. Débat remis, 210, 214. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 217. En comité, 221, 241. Question d'ordre, 241. Décision du président, 255. En comité, 256. Le président du comité quitte le fauteuil, 256. Bill placé sur les ordres du jour, 264. Comité remis, 266. En comité, 269. Règles suspendues, 269. Lu 3e fois et passé, 269. S.R., 274. (Chap. 24 des S.C., 1916).

No 85.—*Stone, Limited*. Loi concernant certains brevets de:—

Pétition présentée, 16. Lue: durée d'un brevet prorogé, 24. Rapportée, 43.

Bill présenté et lu 1re fois, 57. 2e lecture remise, 61. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 63. Rapporté, 93. Lu 3e fois et passé, 99. Passé par les Communes, 170. S.R., 187. (Chap. 70 des S.C., 1916).

No 86.—Subsides N° 1:—

Bill reçu et lu 1re fois, 184. Règles suspendues, 184. Lu 2e fois, 184. Lu 3e fois et passé, 186. S.R., 187. (Chap. 1 des S.C., 1916).

No 87.—Subsides No 2:—

Bill reçu et lu 1re fois, 272. Règles suspendues, 272. Lu 2e et 3e fois et passé, 272. S.R., 274-5. (Chap. 29 des S.C., 1916).

Subsides pour la défense militaire et naval:—(*Voir* No 33).

No 88.—Taber. Région d'irrigation du—, Alberta. Loi à l'effet d'autoriser certaines terres à être comprises dans la:—

Bill reçu et lu 1re fois, 194. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 202. En comité, 209. Lu 3e fois et passé, 214. S.R., 274. (Chap. 26 des S.C., 1916).

No 89.—Tarif des Douanes. Loi modifiant le— 1907:—

Bill reçu et lu 1re fois, 165. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 172. En comité, 177. Lu 3e fois et passé, 180. S.R., 187. (Chap. 7 des S.C., 1916).

Taxe sur les profits d'affaires:—(*Voir* no 70).

Telephone. Western-Canada—Company:—(*Voir* no 97).

No 90.—Tempérance. Loi de—du Canada:—

Bill reçu et lu 1re fois, 218. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 222. Comité remis, 225. En comité, 240. Lu 3e fois et passé, 255. S.R., 274. (Chap. 14 des S.C., 1916).

No 91.—Thompson. Loi pour faire droit à Robert William:—

Pétition: divorce, 34. Rapport 12: pétition et enquête, 69-70. Adopté, 81.

Bills de la Session—Suite.

Bill présenté et lu 1re fois, 86. Lu 2e fois, 94. Règles suspendues, 94. Lu 3e fois et passé, 94. Preuve envoyée aux Communes, 94. Bill passé par les Communes, 153. Message: preuve renvoyée, 153. S.R., 186. (Chap. 89 des S.C., 1916).

No 92.—Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company:—

Pétitions présentées, 58, 69. Lues: contrats avec d'autres compagnies, 62, 76. Rapport sur une des pétitions, 106.

Bill reçu et lu 1re fois, 152. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 161. Rapporté avec un amendement, 179. Rapport adopté, 183. Lu 3e fois et passé, 188. Amendement agréé par les Communes, 200. S.R., 273. (Chap. 50 des S.C., 1916).

No 93.—Toronto, Niagara and Western Railway Company:—

Pétition présentée, 23. Lue: délai pour construire ses voies ferrées, 35. Rapportée, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 200. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 204. Rapporté, 265. Lu 3e fois et passé, 268. S.R., 274. (Chap. 51 des S.C., 1916).

No 94.—Vancouver. Commissaires du havre de—. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 149. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 156. En comité, 161. Lu 3e fois et passé, 164. S.R., 186. (Chap. 9 des S.C., 1916).

No 95.—Voudrau. Loi pour faire droit à Robert Charles:—

Pétition: divorce, 101. Rapport 27: sur la pétition, 167. Adopté, 181.

Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois, 189. Lu 3e fois et passé, 193. Preuve communiquée aux Communes, 193. Bill passé par les Communes, 210. Message: preuve renvoyée, 211. S.R., 274. (Chap. 90 des S.C., 1916).

No 96.—Wardlaw. Loi pour faire droit à Henry John Thomas:—

Pétition: divorce, 41. Rapport 14: pétition, 71. Adopté, 82.

Bill présenté et lu 1re fois, 86. Lu 2e fois, 94. Règles suspendues, 94. Lu 3e fois et passé, 94. Preuve envoyée aux Communes, 94. Bill passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. (Chap. 91 des S.C., 1916).

No 97.—Western Canada Telephone Company:—

Pétition présentée, 38. Lue: charte demandée, 49. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 123. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer; Télégraphes et Havres, 133. Rapporté, 159. Lu 3e fois et passé, 164. S.R., 186. (Chap. 66 des S.C., 1916).

No 98.—Wilson. Loi pour faire droit à Charles William:—

Pétition: divorce, 21. Rapport 23: pétition et enquête, 102. Adopté, 115.

Bill présenté et lu 1re fois, 118. Lu 2e fois, 128. Lu 3e fois et passé, 133. Preuve envoyée aux Communes, 133. Bill passé par les Communes, 184. Message: preuve renvoyée, 184. S.R., 187. (Chap. 92 des S.C., 1916).

Bills de la Session—Fin.

No 99.—Woltz. Loi pour faire droit à Ida May:—

Pétition: divorce, 28. Rapport 7: pétition, 52-3. Adopté, 68.

Bill présenté et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois, 75. Lu 3e fois et passé, 77. Preuve communiquée aux Communes, 77. Bill passé par les Communes, 123. Message renvoyant la preuve, 124. S.R., 132. Rapport 30: honoraires remboursés, 182. Adopté, 188. (Chap. 93 des S.C., 1916).

No 100.—Woods. Loi pour faire droit à Percy Lynn:—

Pétition: divorce, 64. Rapport 17: documents brûlés, 88-9. Ordre du Sénat, 95. Rapport 28: sur la pétition, 167-8. Adopté, 181.

Bill présenté et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois, 189. Lu 3e fois et passé, 193. Preuve envoyée aux Communes, 193. Bill passé par les Communes, 210. Message: preuve renvoyée, 211. S.R., 274. Chap. 94 des S.C., 1916).

No 101.—Zinc. Primes sur le—provenant de minerais de zinc tirés des mines du Canada:—

Bill reçu et lu 1re fois, 218. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 222. En comité, 225. Lu 3e fois et passé, 239. S.R., 274. (Chap. 27 des S.C., 1916).

Bills privés:—

Délai pour la présentation des pétitions pour—, 29, 107.

Délai pour la présentation de—, 29, 107.

Délai pour la présentation de rapports sur—, 29, 107.

Bills privés divers, Comité permanent des:—Rapport nommant les membres du—, 25. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 50. Adopté, 50. Rapport: bills de l'Armée du Salut, honoraires, remboursés, 117. Adopté, 118.

Bolduc, L'honorable sénateur:—Question d'ordre: lequel des deux sénateurs aura la parole. Motion, 22.

Boissons produites, fabriquées, importées et exportées:—Adresse, 125. Réponse, 182.

Boissons enivrantes:—Permis pour l'entrée des— dans les territoires, 37.

Boissons enivrantes:—Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des—. (*Voir* Bills, No 13).

Bostock, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 17, 21, 38.

Présente un rapport du comité des Bills privés, 205.

Rapport: salaire pour son secrétaire, 135. Adopté, 155.

Bowell, L'honorable Sir Mackenzie:—

Présente des pétitions, 17.

Présente des bills, 26, 27.

Nommé membre d'un comité pour rencontrer le président au sujet des comptes-rendus de ses discours, 131. Rapport, 161.

Boyer, L'honorable sénateur:—

Présente une pétition, 34.

Présente les rapports du comité des Bills privés, 50, 93, 117, 118, 163, 171, 179, 191.

Brantford, Corporation de la cité de:—(*Voir* Bills, No 14).

British America Nickel Corporation, Limited:—(*Voir* Bills, No 15).

British Trust Company:—(*Voir* Bills, No 16).

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company:—(*Voir* Bills, No 17).

C

Caisses d'épargne de l'Etat, Taux peu élevé payé par les:—Interpellation, 187.

Calgary and Edmonton Railway Company:—(*Voir* Bills, No 18).

Canada, The Insurance Company of—et The Premier Insurance Co., The Fire Insurance Co.:—(*Voir* Bills, No 19).

Canadian Indemnity Company:—(*Voir* Bills, No 20).

Canadian Northern Railway Company:—(*Voir* Bills, No 21).

Canadian Northern Ontario Railway Company:—(*Voir* Bills, Nos 22, 23).

Canadian Red Cross Society, Loi modifiant la Loi constituant en corporation la:—
(*Voir* Bills, No 24).

Canadiens qui occupent des positions dans l'administration en pays ennemis:—Ordre du Sénat, 103.

Carleton, Le concierge du Sénat, John:—Rapport du comité de l'Economie interne: allocation pour frais de logement, 175. Adopté, 181.

Carleton, Grace—, sténographe:—Rapport fixant son salaire, 135. Adopté, 155.

Carter, M. A. M. W.— nommé comptable de la bibliothèque:—Rapports des bibliothécaires, certificats des examinateurs, 260. Concours du Sénat, 269.

Casgrain, L'honorable sénateur:—

Présente les rapports du comité des Chemins de fer, 31, 87.

Présente des pétitions, 84, 87, 88.

Adressé: dépenses faites à Port-Nelson. Motion: un jugement à l'unanimité de la Cour Suprême devrait être définitif, si ce n'est dans les causes où il s'agit de la constitution, 175, 189, 196, 217, 227. Motion retirée, 266.

Central Western Canada Railway Company:—(Voir Bills, No 25).

Charlebois, Monseigneur:—Pétition au sujet des écoles de Le Pas, 41. Lue, 56.

Chemins de fer:—

Arrêtés en conseil: eaux dans la zone des—, 36. Approuvés, 112.

Rapport de la commission des—, 239.

Loi concernant les—lue pro formâ, 13.

Chemins de fer, Loi modifiant la Loi des:—(Voir Bills, Nos 26, 27, 28).

Chemins de fer, Télégraphes et Havres, Comité permanent des:—

Rapport nommant les membres du—, 25. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 31. Adopté, 31.

Chisholm. Ordre du Sénat. Démission de M.—, inspecteur des agences indiennes, Sas.:—61. Réponse, 118-9.

Choquette, L'honorable sénateur:—

Question d'ordre: cette interpellation ne peut pas être faite, 89.

Présente des bills, 89, 131.

Question d'ordre: cette question ne peut pas être faite, 90. Mal motivée, 93-4.

Cloran, L'honorable sénateur:—Soulève une question de privilège, 180. Question d'ordre: il ne peut citer un discours prononcé à la Chambre des Communes, 180. Motion: la Chambre des Communes peut faire adopter une mesure rejetée à deux sessions consécutives par le Sénat, 208. Motion rayée de l'ordre du jour, 227.

Colombie-Britannique:—Décrets: administration, etc., des terres dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la—, 36. Ordre du Sénat: aide du gouvernement pour la construction des navires, 148. Réponse, 168.

Colonial Bank (Canada):—(Voir Bills, No 29).

Comités:—

Des Privilèges.

De Sélection (Voir ces mots).

Comités permanents:—

- De l'Administration du Service civil.
- De l'Agriculture et des Forêts.
- Des Banques et du Commerce.
- De la Bibliothèque.
- Des Bills privés.
- Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.
- Du Compte-rendu des débats du Sénat.
- Des Divorces.
- De l'Economie interne et de la Comptabilité.
- Des Edifices et Terrains publics.
- De l'Hygiène et de l'Inspection des substances alimentaires.
- De l'Immigration et du Travail.
- Des Impressions.
- Des Ordres permanents.
- Des Relations commerciales.
- Du Restaurant. (*Voir ces mots*).

Comités spéciaux:—

- Concernant l'agriculture. (*Voir Agriculture*).
- Pour rencontrer le président, (relativement à ses discours), 131. Rapport, 161.

Commerce, Ministère de l'Industrie et du:—Rapports, 18, 61.

Commerce et relations commerciales du Canada, Comité du:—Rapport nommant les membres du—, 24-5. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 29. Adopté, 30.

Compagnies, Loi modifiant la Loi des:—(*Voir Bills, No 30*).

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat:—33. Renvoyés au comité de l'Economie interne, 33. Rapport, 237. Adopté, 256.

Corby, L'honorable sénateur:—

- Présente une pétition, 41.
- Présente un bill, 188.

Cour martiale à Halifax:—Ordre: évasion de prisonniers, 89. Réponse, 160.

Cour supérieure de la Saskatchewan:—(*Voir Bills, No 78*).

Craig, Loi pour faire droit à William Thomas:—(*Voir Bills, No 31*).

Cunningham, Loi pour faire droit à R. W.:—(*Voir Bills, No 32*).

D

Dactylographes du Sénat:—Rapport fixant leurs salaires, 135. Adopté, 155.

Dandurand, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 34, 60, 76.

Présente un bill, 86.

Présente des rapports du comité des Banques, 105.

Daniel, L'honorable sénateur:—Présente un rapport du comité de l'Hygiène publique, 30.

Davis, L'honorable sénateur:—Présente le premier rapport du comité de l'Immigration et du Travail, 30.

Débats, Comité permanent du compte rendu des:—

Rapport nommant les membres du comité, 25. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26.

1er rapport: réduction du quorum, 53. Adopté, 53. 2e rapport: contrat avec les sténographes et copie à être corrigée par les sénateurs, 53. Renvoyé au comité, 68. 3e rapport: MM. Hannay et Fortier; compte rendu par les journaux, 54. Adopté, 68. 4e rapport: création d'une division des débats, A. Horton, éditeur, 267. Adopté, 267. 5e rapport: pension à M. Holland, 268. Adopté, 268.

Défense militaire et navale, Subsidés pour la:—(Voir Bills, No 33).

Dent, Loi pour faire droit à Lillian May:—(Voir Bills, No 34).

Député gouverneur:—Lettre annonçant que le— viendra ouvrir la session, 1-2. Il vient, 8. Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 98, 131, 186. Il vient, 99, 132, 186. Lettre annonçant qu'il viendra proroger la session, 273. Il vient, 273.

Derbyshire, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 17, 28, 34, 38, 41, 56, 60, 64, 69, 84, 101, 183.

Présente des bills, 62, 68, 74, 78, 86, 93, 108, 121, 149, 151, 212, 220.

Présente les rapports du comité des Impressions, 136, 227, 245.

DeVeber, L'honorable sénateur:—

Présente des bills, 118, 168.

Présente une pétition, 135.

Discours du trône à l'ouverture de la session du Parlement:—12. Le Président fait rapport du—, 13. Adresse en réponse au—, 19, 22. Réponse de Son Altesse Royale, 46.

Divisions dans le Sénat:—

Motion d'ajournement rejetée, 54.

Motion pour que le greffier des comités comparaisse devant la Cour Supérieure de Montréal, 216.

2e lecture du bill relatif aux boissons enivrantes, 219. Bill en comité, 222. Rapport, 225. Amendements, 239, 240, 241, 254.

Réserve des sauvages de St. Peter, 256.

2e lecture: acquisition par le gouvernement de lignes de chemin de fer, 270.

Divorces, Comité permanent des:—Rapport nommant les membres du comité, 25. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: quorum, permission de siéger pendant les ajournements, 31. 2e rapport (*Voir* Bills, No 46). 3e rapport (*Voir* Bills, No 67). 4e rapport (*Voir* Bills, No 59). 5e rapport (*Voir* Bills, No 39). 6e rapport (*Voir* Bills, No 34). 7e rapport (*Voir* Bills, No 99). 8e rapport (*Voir* Bills, No 79). 9e rapport (*Voir* Bills, No 32). 10e rapport (*Voir* Bills, No 51). 11e rapport (*Voir* Attwood). 12e rapport (*Voir* Bills, No 91). 13e rapport (*Voir* Bills, No 47). 14e rapport (*Voir* Bills, No 96). 15e rapport (*Voir* Bills, No 57). 16e rapport (*Voir* Bills, No 51). 17e rapport (*Voir* Bills, No 100). 18e rapport: honoraires (*Voir* Bills, No 47). 19e rapport (*Voir* Bills, No 83). 20e rapport (*Voir* Bills, No 38). 21e rapport (*Voir* Bills, No 74). 22e rapport (*Voir* Bills, No 82). 23e rapport (*Voir* Bills, No 98). 24e rapport (*Voir* Gault). 25e rapport (*Voir* Bills, No 10). 26e rapport (*Voir* Vollhoffer). 27e rapport (*Voir* Bills, No 95). 28e rapport (*Voir* Bills, No 100). 29e rapport (*Voir* Bills, No 76). 30e rapport (*Voir* Bills, No 99). 31e rapport (*Voir* Bills, No 49). 32e rapport (*Voir* Bills, No 32). 33e rapport (*Voir* Vollhoffer).

Domville, L'honorable sénateur:—Présente un bill, 38.

Douane, Remises des péages de droits de:—Etat, 35.

Douanes, Nomination d'un officier des— à New-York:—Ordre du Sénat, 86.

Douanes, Tarif des—, Loi modifiant le—1907:—(*Voir* Bills, No 89).

E

Eaux dans la zone des chemins de fer:—Décrets, 36.

Echiquier, Loi modifiant la Loi de la Cour de l':—(*Voir* Bills, No 35).

Ecoles séparées d'Ontario:—Pétition présentée, 41. Lue, 56.

Economie interne et de la Comptabilité, Comité permanent de l':—Rapport nommant les membres du—, 25. Adopté, 26. Motion nommant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 31. Adopté, 32. Comptes du greffier renvoyés au—, 33. Rapport: augmentations statutaires, renvoyés au comité, 119. 2e rapport: sténographes et dactylographes, 135. Adopté, 155. 3e rapport: augmentation statutaires des salaires, 136. Adopté, 155. Rapport du greffier: M. C. H. Jones, renvoyé au comité, 150. 4e rapport: paragraphe 3 appliqué à M. C. H. Jones, 174. Adopté, 181. 5e rapport: allocation au concierge pour frais de logement, 175. Adopté, 181. 6e rapport: comptes, 237. Adopté, 256. 7e rapport: papeterie, 238. Adopté, 256. 8e rapport: employés qui ont sauvé les portraits lors de l'incendie, 253. Adopté, 258.

- Edifices et Terrains publics, Comité permanent des:**—Rapport nommant les membres du—, 24-6. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 49. Adopté, 50. Motion: le comité autorisé à examiner les plans de l'édifice du Parlement, 163.
- Edmonton and Southwestern Railway Company:**—(*Voir* Bills, No 36).
- Edwards, L'honorable sénateur:**—Présente un bill, 118.
- Edwards, W. C.—and Co., Limited:**—(*Voir* Bills, No 37).
- Elevage, Rapport du ministère de l'Agriculture:**—35.
- Elliott, Loi pour faire droit à Aimée Rita:**—(*Voir* Bills, No 38).
- Emmagasinage à froid:**—Rapport, 35.
- Empire, Ordre impérial des Filles de l':**—(*Voir* Bills, No 41).
- Employés, Augmentation statutaire du salaire des:**—Rapport du greffier, 119. Renvoyé au comité de l'Economie interne, 119. Rapport, 136. Adopté, 155. Sténographes et dactylographes: rapport, 135. Adopté, 155.
- Emprunt, Prélèvement par voie d'—, de certaines sommes d'argent:**—(*Voir* Bills, No 68).
- Evasion de prisonniers originaires de pays ennemis détenus dans les camps d'internement:**—Ordre du Sénat, 89. Réponse, 160. Interpellation, 160. Débat remis, 164, 172, 176, 188, 202, 215. Débat, 217.

F

- Farera, Loi pour faire droit à Cecily Ethel Maude:**—(*Voir* Bills, No 39).
- Farnham and Granby Railway Company of Canada:**—(*Voir* Bills, No 40).
- Farrell, L'honorable sénateur:**—Présente les rapports du comité du compte rendu des Débats, 53, 54, 267, 268.
- Fénienne, Invasion:**—Gratifications aux volontaires du comté de Queens, N.-E., qui ont servi lors de l'—. Réponse à un ordre, 87.
- Fermes du gouvernement:**—Rapports, 35.
- Fonds patriotique:**—Ordre du Sénat: balances d'argent non réclamées dans les banques pour les fins du—, 73. Réponse, 92.
- Forêts, Comité permanent de l'Agriculture et des:**—(*Voir* Agriculture).
- Fortier, M. E.:**—Chargé de faire le compte rendu des séances du Sénat pour les journaux français:— Rapport, 54. Adopté, 68.
- Filles de l'Empire, Ordre impérial des:**—(*Voir* Bills, No 41).

Fire Insurance Company of Canada:—(*Voir* Bills, No 42).

Fiset, L'honorable sénateur:—Présente une pétition, 110.

Fitzpatrick, Le très honorable Sir Charles—, député du gouverneur:—Lettre annonçant qu'il viendra ouvrir la session du Parlement, 1-2. Il vient, 8. Commission, 9. Lettres annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 98, 186. Il vient, 99, 186. Lettre annonçant qu'il viendra proroger la session, 273. Il vient, 273.

France, Câblogramme:—Sympathies à l'occasion de la destruction des bâtisses du Parlement, 37. Motion: remerciements, 37.

G

Gault, Andrew Hamilton:—Pétition: divorce, 38. Rapport: faits allégués non prouvés, 107. Adopté, 120. Motion pour que le greffier des comités compareisse devant la cour à Montréal, 216. Adoptée sur division, 216.

Gaz et électricité:—Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur, 36.

General Accident Assurance Company of Canada:—Pétition présentée, 38. Lue: nouveaux pouvoirs, 49. Rapportée, 85. Pétition retirée et honoraires remboursés, 103.

Girroir, L'honorable sénateur:—Interpellation: évasion des prisonniers à Amherst, 160. Débat remis, 164, 172, 176, 188, 196, 202, 215. Débat, 217.

Gouverneur général:—Lettre annonçant qu'il viendra ouvrir la session du Parlement, 11. Il vient, 11. Discours du trône, 12. Le président présente une copie du discours au Sénat, 13. Adresse en réponse, 19, 22. Réponse du—, 46.

Grains du Canada, Loi modifiant la Loi des:—(*Voir* Bills, No 43).

Grand Valley Railway:—(*Voir* Bills, No 14).

Greffier des comités:—Motion pour permettre au—de comparaître à Montréal et d'y produire les archives se rapportant au bill de divorces de A. U. Gault, 216. Adoptée sur division, 216.

Greffier du Sénat:—Compte et pièces justificatives du greffier du Sénat, 33. Renvoyés au comité permanent de l'Economie interne, 33. Rapport: augmentation statutaire des salaires des employés, 119. Renvoyé au comité de l'Economie interne, 119. Rapporté: 237, M. Jones, 150. Rapport: comptes du greffier, 237. Adopté, 256.

H

Halifax, Cour martiale à:—Evasion de prisonniers, 89.

Hannay, M. A. B.:—Chargé du compte rendu des délibérations du Sénat pour les journaux anglais. Rapport, 54. Adopté, 68.

- Hansard du Sénat**:—Rapport 2: contrat, 54. Renvoyé au comité, 68. M. Horton nommé directeur, 167.
- Harvey Hubbell, Incorporated**:—(*Voir* Bills, No 44).
- High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company**:—(*Voir* Bills, No 45).
- Hill, Loi pour faire droit à Sherwood Norman**:—(*Voir* Bills, No 46).
- Holland, M. George C.**:—Rapport: pension à—, 268. Adopté, 268.
- Honoraires remboursés**:—67, 103, 117-8, 182-188, 242, 264, 265.
- Horton, M. Albert**:—Nommé éditeur des débats du Sénat, 267. Adopté, 267. Messages, 267, 272.
- Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, Comité permanent de l'**:—Rapport nommant le comité, 24-5. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 30. Adopté, 30.

I

- Idington, Le juge—, député gouverneur**:—Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 131. Il vient, 132.
- Immigration et du Travail, Comité permanent de l'**:—Rapport nommant les membres du comité, 24-5. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 30. Adopté, 30.
- Impressions, Comité permanent des**:—Rapport nommant les membres du—, 25. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. Message à la Chambre des Communes, 26. Message des Communes: liste des noms des membres du comité, 40. 1er rapport: documents, 136. Adopté, 155. 2e rapport: documents, 227. Adopté, 242. 3e rapport: gaspillage en ce qui concerne les impressions et la distribution, 245. Considération remise, 258. Adopté, 263.
- Incendie du Parlement**:—(*Voir* Parlement).
- Industrie et du Commerce, Ministère de l'**:—Rapports, 18, 61.
- Insectes destructeurs et autres fléaux**:—Règlements, 35.
- Inspection des substances alimentaires, Comité de l'**:—(*Voir* Hygiène publique).
- Intérieur, Ministère de l'**:—Rapport, 18. Permis pour l'entrée des boissons enivrantes dans les territoires, 37.
- Interpellations**:—
- Remarques du président du Sénat, 89. Question d'ordre, 89. Bien motivée, 89.
- Dessin confus et équivoque du timbre-poste de 3 sous, 155.

Evasion des prisonniers à Amherst, 160. Débat remis, 164, 172, 188, 196, 202, 215. Débat, 217.

Taux peu élevé payé par les caisses d'épargnes, 187.

Interprètes:—Allocations aux officiers de la marine qui servent d':—57.

Irrigation, Loi de l':—Arrêtés en conseil en conformité de la—, 36.

J

Jackson, Loi pour faire droit à Nora Louise:—(*Voir* Bills, No 47).

Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company:—(*Voir* Bills, No 48).

Jones, L'honorable Sir Lyman—sénateur:—Présente une pétition, 64.

Jones, M. C. H., greffier des procès-verbaux anglais:—Rapport du greffier: paragraphe 3 de l'article 37 du chapitre 15, 1908, 150. Rapport du comité recommandant l'augmentation, 174. Adopté, 181.

Juges, Loi modifiant la Loi des— de la Saskatchewan:—(*Voir* Bills, No 78).

K

Kenny, Loi pour faire droit à Martha Isabella:—(*Voir* Bills, No 48).

Kettle Valley Railway Company et la Vancouver, Victoria and Eastern Railway Company:—(*Voir* Bills, No 50).

L

Laiterie, Rapport des commissaires de la:—35.

Landry, L'honorable sénateur—, président du Sénat:—(*Voir* Président).

Lavergne, L'honorable sénateur:—Présente une pétition, 16.

Lasher, Loi pour faire droit à Mary Phyllis:—(*Voir* Bills, No 51).

Lougheed, L'honorable M.:—

Présente des bills, 13, 179.

Présente des rapports, etc., 17, 24, 35, 57, 61, 68, 81, 155, 207, 239.

Propose la nomination du comité de Sélection, 21.

Présente des rapports du comité des Divorces, 43, 44, 50, 51, 52.

Présente des réponses à des ordres du Sénat, 81, 87, 92, 160, 168, 176, 194, 204, 207, 238.

Questions d'ordre, 109, 180.

Présente des réponses à des adresses, 182, 239.

Liqueurs fabriquées, produites, importées, exportées et consommées dans différents pays:—Adresse, 125. Réponse, 182.

Liquidations, Loi modifiant la Loi des:—(Voir Bills, No 52).

Loi rejetée par le Sénat au cours de deux sessions consécutives:—La Chambre des Communes a le pouvoir d'adopter une—. Motion, 208. Rayée de l'ordre du jour, 227.

Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons, Chemin de fer de:—(Voir Bills, No 72).

M

Macdonald, Rév. I. H.:—Ordre du Sénat: demande faite par le—en vue d'obtenir un poste d'aumonier, 183. Réponse, 204.

Manitoba, Ecoles séparées du:—Pétition de monseigneur Charlebois et autres, 41. Lue, 56.

Manitoba and Saskatchewan Bible Society:—(Voir Bills, No 53).

Manitoba-Ontario Railway Company:—(Voir Bills, No 54).

Marine, Ministère de la—et des Pêcheries:—

Rapports, 17, 18, 207.

Ordres en conseil, 17.

Marine, Département du Service de la:—

Arrêtés en conseil: Allocation de séparation dans le cas de sous-officiers brevetés, 17.

Direction de la force navale volontaire, 17.

Nomination de paie-maîtres adjoints, 17.

Paiement de "solde retenue", 17.

Allocations: service des signaux, 17.

Mode des pensions pour les officiers et marins, 17.

Etablissement de grades d'artilleurs de 1re et de 2e classe, 17.

Allocation de séparation, Nos 58, 85, 17.

Allocation aux officiers de la réserve volontaire, 17.

Rapport du ministère du Service de la marine, 18.

Opérateur de télégraphe sans fil, 37.

Allocations aux interprètes, 57.

Indemnité de mess aux officiers de la réserve de la marine royale, 155.

Marine marchande du Canada, Loi amendant la Loi de la:—(Voir Bills, Nos 55, 56).

Mason, L'honorable sénateur:—Ordre du Sénat: nombre de recrues jusqu'au 1er mars 1916, 103. Débat remis, 108, Débat, 116. Débat remis, 121. Débat, 129. Débat remis, 134, 152, 164, 180. Motion adoptée, 193. Réponse, 195.

McCall, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 23, 34, 69.
Présente des bills, 78, 114.

McHugh, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 16, 23.
Présente des bills, 57, 60.
Présente les rapports du comité des Bills privés, 76-7.

McKenzie, James William:—Pétition: divorce, 16.

McLean, L'honorable M. John:—Nommé sénateur, 2-3. Présente son bref, 7. Prête serment, 8. Déclaration de qualification, 8.

McLennan, L'honorable John Stewart:—Nommé sénateur, 47. Présente son bref, 48. Serment et déclaration de qualification, 49.

Messages du Sénat à la Chambre des Communes:—

- Communiquant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 26.
- Communiquant les noms des membres du comité des Impressions, 26.
- Communiquant les noms des membres du comité du Restaurant, 126.
- Pour demander son concours à une adresse au Gouverneur général, 46.
- Preuve dans l'affaire de divorce de L. P. Potter, R. Napper, S. N. Hill, 75.
- Preuve dans l'affaire de divorce de I. M. Woltz, de C. E. M. Farera, 77, de L. M. Dent, 81.
- Preuve dans l'affaire de divorce de R. C. Savage, de N. L. W. Cunningham, 90.
- Preuve dans l'affaire de divorce de Wardlaw, de R. W. Thompson, 94.
- Preuve dans l'affaire de divorce de N. L. Jackson, 99.
- Preuve dans l'affaire de divorce de M. P. Lasker, de M. Mills, 115, de Smith, 125.
De A. A. Reinhardt, 128. De C. W. Wilson, de A. R. Elliot, 133. C. Sinclair, 160. H. F. Baily, 163. M. I. Kenny, 221. De R. C. Vondreau, 193. De P. L. Woods, 193. De D. W. Rhodes, 196. De W. T. Craig, 239.

Messages de la Chambre des Communes au Sénat:—

- Demandant le concours du Sénat à une adresse au Roi pour faire prolonger la durée du douzième Parlement, 39. Concours du Sénat, 45.
- Noms des membres du comité de la Bibliothèque, 39-40.
- Noms des membres du comité des Impressions, 40.
- Noms des membres du comité du Restaurant, 40.
- Concours à une adresse au Gouverneur pour qu'il présente au Roi l'adresse demandant de prolonger la durée du Parlement, 57.
- Preuves dans des cas de divorces renvoyées au Sénat, 124, 153, 172, 184, 211, 227.
- Amendement au bill des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat non agréé, 259.
- Amendements au bill relatif à la prohibition des boissons enivrantes, 272.
- Transfert de M. Horton au personnel du Sénat, 272.

- Milice, Ordres généraux promulgués dans la:**—35. Nominations, etc., 35.
- Mills, Loi pour faire droit à Mabel:**—(Voir Bills, No 57).
- Milne, L'honorable John Milne:**—Nommé sénateur, 2-3. Présente son bref, 5. Prête serment, 6. Déclaration de qualification, 8. Présente des pétitions, 58, 69.
- Mining and Agriculture, The School of:**—(Voir Queen's University, Bill No 73).
- Mitchell, L'honorable sénateur:**—Présente une pétition, 38.
- Montigny, M. Louvigny de:**—Certificat d'aptitude des Commissaires du Service civil, pour la position de traducteur en chef, 259.
- Motions:**—
- Constituant les comités permanents, 26.
 - Ajournements, 54, 98.
 - Honoraires remboursés: C.M.B.A., 103.
 - Honoraires remboursés: *General Accident Assurance Company of Canada*, 103.
 - Comité pour promouvoir les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. (Voir Agriculture).
 - Discours publics du président du Sénat, 131. Remis, 155. Rapport d'un comité, 161. Motion retiré, 161.
 - Le comité des Edifices et Terrains publics investi de l'autorité d'examiner les plans de l'édifice du Parlement, 163.
 - Un jugement à l'unanimité de la cour Suprême devant être définitif, si ce n'est dans les causes où il s'agit de la constitution, 175. Débat remis, 189, 196, 217, 227. Motion retirée, 266.
 - Amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord: la Chambre des Communes peut faire adopter une loi rejetée par le Sénat au cours de deux sessions consécutives, 208. Motion rayée de l'ordre du jour, 227.
 - Que le greffier des comités comparaisse devant la Cour Supérieure de Montréal, 216. Adopté, 216.
- Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited:**—Loyers payables à la— (Voir Bills, No 58).

N

- Napper, Loi pour faire droit à Robert:**—(Voir Bills, No 59).
- Navires, Aides pour la construction des—dans la Colombie-Britannique:**—Ordre du Sénat, 148. Réponse, 168.
- New-York, Nomination d'un officier des douanes à:**—Ordre du Sénat, 86.
- Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company:**—(Voir Bills, No 60).

Nord-Ouest, Territoires du:—Permis pour l'entrée de boissons enivrantes dans les—, 37.

Nouvelle-Ecosse:—Réponse à un ordre: subventions accordées pour les fins de l'agriculture, 81.

O

Obligations et garanties enregistrées au ministère du Secrétaire d'Etat:—57.

O'Neil, D. R.:—Pétition en obtention d'un bill de divorce, 84.

Ontario Niagara Connecting Bridge Company:—(*Voir* Bills, No 61).

Opérateur de télégraphe sans fil:—Arrêté en conseil: établissement de la position d'—, 36.

Orateur de la Chambre des Communes:—Le député gouverneur demande à la Chambre de se choisir un orateur, 8-10. L'orateur, M. Sévigny annonce sa nomination au gouverneur, 12.

Ordre, Questions d':—(*Voir* Questions).

Ordres du Sénat:—

Documents: démission de M. Chisholm, inspecteur des agences indiennes, Sas., 61. Réponse, 118-9.

Balances d'argent non réclamées dans les banques pour les fins du Fonds patriotique, 73. Réponse, 92.

Officiers des douanes à New-York, 86.

Evasion de prisonniers originaires de pays ennemis détenus dans le camp d'internement d'Amherst, 89. Réponse, 160.

Nombre de recrues jusqu'à la date du 1er mars 1916, 103. Débat remis, 108. Débat, 116. Débat remis, 121. Débat, 129. Remis, 134, 152, 164, 180. Motion adoptée, 193. Réponse, 195.

Noms et emplois des nationaux de pays ennemis en Canada et des canadiens qui ont des emplois en pays ennemis, 103.

Evasion et libération des prisonniers du camp de Banff, 131. Réponse, 195.

Construction des navires dans la Colombie-Britannique, 148. Réponse, 168.

Passeport accordé au bavarois W. F. Bauman, 163. Réponse, 179.

Achat du chemin de fer Québec et Saguenay, 188. Réponse, 207.

Demande par le rév. I. N. Macdonald d'un poste d'aumônier, 183. Réponse, 204.

Traité conclu pour la construction, etc. de la gare Union à Québec, 195. Réponse, 238.

Ordres du Sénat de la session précédente, Réponse à des:—

Dépenses pour l'agriculture, 81.

Volontaires lors de l'invasion féniennne qui ont obtenu des gratifications (Queen's N.-E.), 87.

Ordres permanents, Comité permanent des:—Rapport nommant les membres du— 25. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: quorum, 29. 2e rapport: délai pour la présentation de pétitions, etc., 29. 3e rapport: pétitions, 42. 4e rapport: pétitions, 58. 5e rapport: pétition, règle 107, 59. 6e rapport: pétitions, 84. 7e rapport: Daughters of the Empire, règle 107, 105. Adopté, 106. 8e rapport: pétitions, 106. 9e rapport: délai pour présentation de pétitions, etc., 106. Adopté, 107. 10e rapport: pétitions, 154.

Ouverture de la session:—Lettres, 1-2, 11. Le député gouverneur vient, 8. Le gouverneur général vient, 11.

Owen, Loi concernant un brevet de James W.:—(*Voir* Bills, No 62).

Owens, L'honorable sénateur:—

Présente une pétition, 16.

Présente le 1er rapport du comité des Relations commerciales du Canada, 29.

F

Pacific Northern and Omineca Railway Company:—(*Voir* Bills, No 63).

Pacifique, Compagnie du chemin de fer Canadien du:—(*Voir* Bills, No 64).

Papeterie du Sénat:—Rapport du comité de l'Economie interne, 238. Adopté, 256.

Parcs fédéraux, Réserves forestières et:—(*Voir* Bills, No 75).

Parlement, Ouverture de la session du:—Lettres, 1-2, 11. Le député gouverneur vient, 8. Le gouverneur général vient, 11.

Parlement, Prorogation de la session du:—Lettre du secrétaire du gouverneur, 273. Le député gouverneur vient, 273. Discours, 274. Prorogation, 276.

Parlement, Prolongement de la durée du:—Message de la Chambre des Communes: adresse au Roi, 39. Concours du Sénat, 45. Adresse au Gouverneur pour qu'il présente au Roi l'adresse des deux Chambres, 46. Concours des Communes, 57.

Parlement, Edifice du:—Le comité des Edifices et Terrains publics autorisé à examiner les plans du nouvel—, 163.

Parlement, Incendie des bâtisses du:—Câblogrammes: sympathies du Commonwealth d'Australie et du Sénat de France, 37.

Peace River Tramway and Navigation Company:—(Voir Bills, No 65).

Pêcheries, Rapport de la direction des:—18.

Pedlar People, Limited, Brevets de The:—(Voir Bills, No 66).

Placements des compagnies d'assurance sur la vie:—(Voir Bills, No 6).

Poids et mesures:—Rapport, 36.

Police fédérale:—Tableau, etc., 24.

Pope, L'honorable sénateur:—Interpellation: rapport sur un discours du président qui aurait accusé des sénateurs anglais de fanatisme, 89. Question d'ordre: interpellation hors d'ordre, 89. Question de privilège sur le même sujet, 90. Question d'ordre: cette question ne peut être demandée, 90. Décision: mal motivée, 93. Question de privilège: le président du Sénat, 114. Motion: discours du président, 131, 155. Rapport du comité, 161. Motion retirée, 161.

Port-Nelson:—Adresse: dépenses du gouvernement à—, 155. Réponse, 239.

Potter, Loi pour faire droit à Lena Pearl:—(Voir Bills, No 67).

Power, L'honorable sénateur:—

Présente le rapport du comité de Sélection, 24.

Présente le rapport du comité de l'administration du service civil, 32.

Présente les rapports du comité de l'Economie interne, 31, 135, 136, 174, 175, 237, 238.

Interpellation: dessin confus du timbre poste de 3 sous, 155.

Interpellation: intérêt peu élevé payé par les caisses d'épargne, 187.

Prélèvement par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public:—(Voir Bills, No 68).

Premier (Fire Insurance) Insurance Company of Canada:—(Voir Bills, No 19).

Président du Sénat:—Communique une lettre du député gouverneur annonçant qu'il viendra ouvrir la session, 1-2. Informe le Sénat de la nomination de nouveaux sénateurs, 2, 47-8. Informe le Sénat que les sénateurs nouveaux ont fait leur déclaration de qualification, 8, 49, 56. Communique une lettre annonçant que le gouverneur général viendra ouvrir la session, 11. Fait rapport du discours du trône, 13. Présente le rapport des bibliothécaires, 13. Présente une commission nommant M. J. C. Young, commissaire, pour faire prêter le serment d'allégeance, 18. Question d'ordre: lequel des deux sénateurs aura la parole, 22. Comptes et pièces justificatives du greffier déposés sur la table, 33. Communique des dépêches au sujet de l'incendie des bâtisses du Parlement, 37. Présente la pétition de monseigneur Charlebois, 41. Présente la réponse du gouverneur à l'adresse du Sénat, 46. Question de privilège: le président a accusé de fanatisme les sénateurs anglais, 89. Questions de privilège, 90-93, 114. Déclaration du président, 124. Motion, 131, 155. Rapport du comité, 161. Motion de l'hon. M. Pope retirée, 161. Lettres du député gouverneur, 98, 171, 186. Augmentations statutaires, 119. Question d'ordre: un sénateur ne peut citer un discours de l'autre Chambre, 180. Présente un rapport sur M. C. N. Jones, 150. Présente le certificat d'aptitude de M. L. de Montigny et d'autres, employés de la bibliothèque, 258. Présente la pétition d'Ernest Bérubé, 271. Présente la lettre annonçant que le député gouverneur viendra clore la session, 273.

Prisons publiques et maisons de réforme, Loi modifiant la Loi des:—(Voir Bills, No 69).

Prisonniers:—

Evasion des— au camp de Banff, 131. Réponse, 195.

Evasion des— au camp de Amherst, 89. Réponse, 160. Interpellation, 160. Débat remis, 164, 172, 188, 196, 202, 215. Débat, 217.

Privilège, Question de:—(Voir Question).

Privilèges, Comité des:—Nommé, 13.

Proclamations:—VI à XI.

Profits d'affaires:—Loi portant prélèvement d'une taxe sur les:—(Voir Bills, No 70).

Q

Québec, Gare Union à:—Ordre du Sénat, 195. Réponse, 238.

Quebec, Montreal and Southern Railway Company:—(Voir Bills, No 71).

Québec à Nairn Falls, Chemin de fer de:—(Voir Bills, No 72).

Québec et Saguenay, Chemin de fer:—Ordre du Sénat: achat par le gouvernement du—, 188. Réponse, 207.

Queen's, N.-E.:—Volontaires du comté de—, lors de l'invasion féniennne qui ont obtenu des gratifications, 87.

Queen's University à Kingston:—Loi pour fusionner avec elle l'école dite "The School of Mining and Agriculture".—(Voir Bills, No 73).

Questions d'ordre:—

Lequel des deux sénateurs aura la parole, 22.

Parce que cette interpellation ne peut pas être faite, 89. Décision, 89.

Cette question (relative à un discours du président) ne peut être demandée, 90. Décision: mal motivée, 93.

Ce bill comportant la dépense de deniers publics, 109. Bien motivé, 116.

Bill de la Réserve des sauvages de St. Peter, 241-255.

Un sénateur ne peut pas citer un discours prononcé à la Chambre des Communes, 180. Bien motivé, 180.

Questions de privilège:—

L'honorable M. Pope parle d'un discours du président dans lequel celui-ci aurait accusé des sénateurs anglais de fanatisme, 90. Question d'ordre, 90. Décision: question mal motivée, 93. Question de privilège: discours du président, 114. Déclaration du président, 124.

L'honorable M. Cloran parle d'un discours prononcé à la Chambre des Communes, 180.

R**Rapports, états, et tous les papiers déposés sur la table:—**

Rapport des bibliothécaires, 13.

Revenu de l'Intérieur: Accise, 17. Falsification des substances alimentaires, 17.
Poids, etc., 36.

Règlements pour le département du service de la marine, 17-18.

Rapports: département de la Marine, 18.

Rapport: Pêcheries, 18.

Rapports du ministère de l'Industrie et du Commerce, 18, 61.

Rapport du ministère de l'Intérieur, 18.

Rapports du ministère de l'Agriculture, 18, 35.

Règles de cour passées par les juges de la Cour Suprême de l'Alberta, 24.

Police fédérale, 24.

Ordres généraux promulgués dans la milice, 35.

Remises de péages de droits de douanes, 35.

Commission de la laiterie de l'emmagasinage à froid, 35.

Secrétaire d'Etat, 35, 68.

Directeur des fermes du gouvernement: chimie, agriculture, élevage, 35.

Règlements: insectes destructeurs et autres fléaux, 35.

Poids et mesures, gaz et électricité, 36.

Arrêtés en conseil: Eaux dans la zone des chemins de fer, 36. Approuvé, 112.

Arrêtés en conseil: Administration du Territoire du Yukon, 36.

Arrêtés en conseil: Réserves forestières et parcs, 36. Approuvés, 112.

Arrêtés en conseil: Terre dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, 36. Approuvé, 111.

Arrêtés en conseil: Loi de l'irrigation, 36.

Arrêtés en conseil: Arpentage des terres fédérales, 36.

Arrêtés en conseil: Terres fédérales, 36. Approuvés, 113.

Arrêtés en conseil: Position d'opérateur de télégraphe sans fil, (marine), 37.

Permis pour l'entrée de boissons enivrantes dans les territoires du Nord-Ouest, 37.

Obligations et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 57.

Allocations aux officiers de la marine qui servent d'interprètes, 57.

Rapport: affaires extérieures, 68.

Rapport du Service des Arpentages topographiques, 207.

Rapport sur l'inspection des bateaux à vapeur, 207.

Rapport 10 de la Commission des Chemins de fer, 239.

Ratz, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 16, 23, 64.

Ordre du Sénat pour documents relatifs à la démission de M. Chisholm, inspecteur des agences indiennes, Sas., 61. Réponse, 118-9.

Présente des bills, 62, 68, 86, 183.

Recrues, Nombre de—jusqu'à la date du 1er mars 1916:—Ordre du Sénat, 103. Débat remis, 108. Débat, 116. Débat remis, 121. Débat, 129. Débat remis, 134, 152, 164, 180. Motion adoptée, 193. Réponse, 195.

Red Cross, Canadien—Society:—(*Voir* Bills, No 24).

Règles suspendues:—

23f.—91, 168, 184, 272.

24a.—24, 29, 30, 31, 32, 50, 52, 59, 67, 76, 85, 88, 91, 94, 107, 118, 158, 159, 168, 184, 190, 201, 217, 242, 267, 268, 269, 270, 272.

24b.—76, 88, 94, 158, 159, 201, 217, 242, 269, 270, 272.

24e.—270, 272.

24h.—24, 29, 30, 31, 32, 50, 52, 59, 67, 85, 107, 118, 158, 267, 268.

30.—272.

63.—91, 164, 201, 217, 242, 269, 270, 272.

77.—21.

107.—59.

110.—190.

119.—156, 119.

Reinhardt, Loi pour faire droit à Arthur Alexander:—(*Voir* Bills, No 74).

Relations commerciales du Canada, Comité permanent du Commerce et des:—Rapport nommant les membres du—, 24-5. Adopté, 26. Motion constituant le comité, 26. 1er rapport: réduction du quorum, 29. Adopté, 30.

Remise de péages des droits de douane:—35.

Reneau, M. B.,—stérographe:—Rapport fixant son salaire, 135. Adopté, 155.

Réponses à ordres de la session précédente:—

Noms des volontaires lors de l'invasion féniennne (dans le comté de Queen's, N.-E.) qui ont obtenus ou qui n'ont pas obtenus de gratifications, 87.

Dépenses faites pour l'agriculture, 81.

Réserve des sauvages de St. Peter:—(*Voir* Bills, No 84).

Réserves forestières et les parcs:—Arrêtés en conseil, 36.

Réserves forestières et des Parcs fédéraux, Loi modifiant la Loi des:—(*Voir* Bills, No 75).

Restaurant, Comité du:—Rapport nommant les membres du—, 24-6. Adopté, 26.
 Motion constituant le comité, 26. Message à la Chambre des Communes, 26.
 Message des Communes: liste des noms des membres du comité, 40.

Revenu de l'Intérieur, Rapports du ministère du:—

Accise, 17.

Falsification des substances alimentaires, 17.

Poids et mesures, gaz et électricité, 36.

Rhodes, Loi pour faire droit à David Whimster:—(Voir Bills, No 76).

Ross (Middleton), L'honorable sénateur:—

Présente les rapports du comité des Divorces, 31, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 79, 80,
 85, 88, 96, 97, 98, 101, 102, 107, 122, 166, 167, 178, 182, 203, 207, 213.

Présente le rapport du comité de l'Agriculture et des Forêts, 32.

Motion: que le greffier des comités compareisse devant la Cour Supérieure de
 Montréal, 216.

S

Saint-John and Quebec Railway Company:—(Voir Bills, No 77).

Sanction royale:—100, 132, 184, 273.

Saskatchewan, Cours supérieures de la:—(Voir Bills, No 78).

Savage, Loi pour faire droit à Raymond Conliffe:—(Voir Bills, No 79).

Séances le soir:—22, 217, 269.

Séances le matin:—Motions, 266, 270.

Séances, Deux—le même jour:—Motions, 258, 269.

Seaport Trusts Corporation:—(Voir Bills, No 80).

Secrétariat d'Etat:—Rapport, 35. Obligations et garanties enregistrées au—, 57.
 Affaires extérieures, 68.

Sélection, Comité de:—Nommé, 21. Rapport du—, 24. Adopté, 26.

Sénat français:—Dépêche à l'occasion de l'incendie des bâtisses du Parlement, 37.

Sénateurs nouveaux:—Les honorables MM. Beaubien, McLean, McLennan, Milne,
 Sharpe et Sproule. (Voir ces noms).

Sénateurs, Deux—se lèvent en même temps pour parler:—22.

Service civil, Comité de l'Administration du:—(Voir Administration).

Session du Parlement:—(Voir Parlement).

Seventh-Day Adventists:—(Voir Bills, No 81).

Sévigny, L'honorable Albert—nommé orateur de la Chambre des Communes:—Le député gouverneur demande à la Chambre d'élire un orateur, 8-10. Il annonce sa nomination au gouverneur, 12.

Sharpe, L'honorable William Henry:—Nommé sénateur, 48. Présente son bref, 55. Serment et déclaration de qualification, 56.

Sinclair, Loi pour faire droit à Christopher:—(Voir Bills, No 82).

Smith, Loi pour faire droit à Clarice:—(Voir Bills, No 83).

Soldes non réclamées dans les banques données au fonds patriotique:—(Voir Bills, No 12). Ordre du Sénat, 73. Réponse, 92.

Sproule, L'honorable Thomas Simpson:—Nommé sénateur, 2. Présente son bref, 4. Prête serment, 5. Déclaration de qualification, 8. Propose l'adresse en réponse au discours du trône, 19, 22. Remplace le président, 89. Questions d'ordre, 89, 90. Décisions, 89, 93. Question d'ordre, 241. Décision, 255.

St. Peter, Loi relative à la Réserve des sauvages de:—(Voir Bills, No 84).

Sténographes et dactylographes:—Rapport fixant les salaires, 135. Adopté, 155.

Sténographes officiels du Sénat:—Rapport du comité des Débats au sujet de leur contrat, 53. Renvoyé au comité (2e rapport), 68.

Stone, Loi concernant certains brevets de— Limited:—(Voir Bills, No 85).

Subsides:—(Voir Bills, Nos 33, 86 et 87).

Suprême, Cour:—Motion: un jugement à l'unanimité de la—devrait être définitif, si ce n'est dans les causes où il s'agit de la constitution, 175. Débat remis, 189, 196, 217, 227.

Suprême, Cour—de l'Alberta:—Règles, 24.

T

Taber, Région d'irrigation du—, Alberta:—Loi à l'effet d'autoriser certaines terres à être comprises dans la:—(Voir Bills, No 88).

Talbot, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 21, 28, 38, 84.

Présente un bill, 131.

Tarif des Douanes, Loi modifiant le—, 1907:—(Voir Bills, No 89).

Taxe sur les profits d'affaires:—(Voir Bills, No 70).

Taylor, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 24, 64.

Présente un bill, 93.

Télégraphe sans fil, Position d'opérateur de—dans la marine royale canadienne:—
Arrêté en conseil, 36.**Téléphone, Western Canada—Company:—(Voir Bills, No 97).****Tempérance, Loi de—du Canada:—(Voir Bills, No 90).****Terrains publics, Comité des Edifices et:—(Voir Edifices).****Terres fédérales:—**

Arrêtés en conseil: terres fédérales dans la zone de 40 milles dans la Colombie-Britannique, 36.

Arrêtés en conseil: arpentage des—, 36.

Arrêtés en conseil: terres fédérales, 36.

Tessier, L'honorable sénateur:—Présente les rapports du comité des Ordres permanents, 29, 42, 58, 59, 84, 105, 106, 154.**Thompson, L'honorable sénateur:—Présente les rapports du comité des Banques et du Commerce, 30, 127, 158, 159.****Thompson, Loi pour faire droit à Robert William:—(Voir Bills, No 91).****Timbre-poste de trois sous, Dessin confus et équivoque du:—Interpellation, 155.****Topographiques, Arpentages:—Rapport, 207.****Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company:—(Voir Bills, No 92).****Toronto, Niagara and Western Railway Company:—(Voir Bills, No 93).****Travail, Comité de l'Immigration et du:—(Voir Immigration).****Tucker, Florence—, sténographe:—Rapport fixant son salaire, 135. Adopté, 155.****U****Union, Gare—à Québec:—Ordre du Sénat: copie du traité conclu, 195. Réponse, 238.****V****Valises pour les sénateurs et les officiels:—Rapport, 238. Adopté, 256.****Vancouver, Commissaires du havre de:—(Voir Bills, No 94).**

- Vancouver Life Insurance Company**:—Pétition présentée, 21. Lue: délai pour obtenir sa licence, 28. Rapportée, 43.
- Vollhoffer, Loi pour faire droit à Rudolf**:—Pétition: divorce, 64. Rapport 26: sur la pétition, 166. Rapport renvoyé au comité, 181. Rapport 33: contre la demande de divorce, 213. Adopté, 220. Honoraires remboursés, 265.
- Vondrau, Loi pour faire droit à Robert Charles**:—(*Voir* Bills, No 95).

W

- Wardlaw, Loi pour faire droit à Henry John Thomas**:—(*Voir* Bills, No 96).
- Watson, L'honorable sénateur**:—
- Présente des pétitions, 16, 21, 23, 34, 38, 73, 84.
 - Présente le 1er rapport du comité des Edifices et Terrains publics, 49.
 - Présente des bills, 114, 150.
 - Présente des rapports du comité des Chemins de fer, 110, 111, 130, 159, 160, 168, 175, 179, 201, 203, 216, 257, 265.
- Western Canada Telephone Company**:—(*Voir* Bills, No 97).
- Wildridge, Jean—sténographe**:—Rapport fixant son salaire, 135. Adopté, 155.
- Wilson, Loi pour faire droit à Charles William**:—(*Voir* Bills, No 98).
- Woltz, Loi pour faire droit à Ida May**:—(*Voir* Bills, No 99).
- Woods, Loi pour faire droit à Percy Lynn**:—(*Voir* Bills, No 100).

Y

- Young, M. J. C.**:—Nommé commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance, 18-19.
- Yukon, Administration du territoire du**:—Arrêtés en conseil, 36.

Z

- Zinc, Primes sur le—provenant de minerai de zinc tirés des mines du Canada**:—(*Voir* Bills, No 101).